« L'Economie » : les sponsors ne jouent plus

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 14911 - 7 F

MARDI 5 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Tandis que Paris et Washington ont rapproché leurs positions sur une éventuelle action militaire

Un projet de redécoupage de la Bosnie est en discussion à Genève

A l'occasion d'une rencontre de deux heures, dimanche 3 janvier, à Paris entre les présidents George Bush et François Mitterrand, les Etats-Unis et la France ont rapproché leurs points de vue sur une éventuelle action pour faire respecter l'interdiction de survol militaire de la Bosnie-Herzégovine. Les deux chefs d'Etat ont insisté sur la priorité à donner aux négociations en cours à Genève, où les discussions se sont concentrées sur le projet de redécoupage de la République soumis par les négociateurs de l'ONU et de la CEE.

Pas de « précipitation »...

PAS de « précipitation » dans le recours à la force : tel était le message martelé par M. François Mitterrand lors d'une brève conférence de presse donnée dimanche soir en compagnie de M. George Bush, et auquel ce dernier a souscrit. Arrivant de Moscou, où on l'avait pareillement incité à la prudence, le président américain ne pouvait guère faire autrement. D'autant que M. Roland Dumas, arrivant, lui, de Genève, était venu dire à l'Elysée que les négociations entre les parties au conflit bosniaque étaient, selon lui, bien engagées depuis samedi. Ne voulant pas préjuger l'issue de cette rencontre, MM. Bush et Mitterrand n'ont donc donné aucune précision sur les actions militaires auxquelles ils envisagent de recourir en cas d'échec à Genève.

On pouvait deviner cependant que le rapprochement des positions française et américaine dont ont fait état les deux présidents ne porte que sur un aspect limité de la question : les moyens de faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie par l'aviation serbe, décrétée en octobre par l'ONU. « S'il s'agit de cela, nous sommes d'accord », a dit M. Mitterrand, comme si d'autres initiatives étaient envisagées, pour lesquelles un accord franco-américain n'est pas acquis. Même son de cloche à Moscou, où M. Boris Eltsine a affirmé, à l'issue de sa rencontre avec George Bush, que les positions russe et américaine à propos de l'ex-Yougoslavie « sont très proches », alors que dans le même temps son ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, appelait à la prudence et évoquait les « difficultés » qui subsistent, y compris dans la définition des moyens visant uniquement à faire respecter l'interdiction de survol.

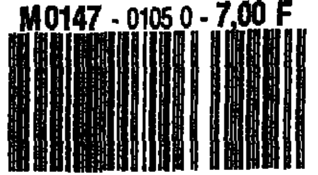
IL est probable que l'on arrivera prochainement à une nouvelle résolution de l'ONU sur ce point, passablement édulcorée par rapport au projet américain initial.

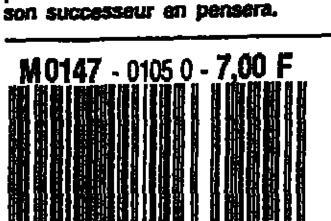
La retenue des Européens devant la perspective d'actions militaires dans l'ex-Yougoslavie ne se justifie pas uniquement par la présence sur place de contingents de « casques bleus » qui pourraient servir de cibles à des représailles serbes. M. Bush a précisé dimanche que les Etats-Unis n'entendaient pas les exposer, et c'est bien le moins de la part d'un pays qui, en toute hypothèse, ne veut pas engager d'hommes à terre dans ce conflit. M. John Major est d'ailleurs le seul à avancer encore cette objection, à laquelle les Français ont depuis quelque temps renoncé.

LE vrai différend entre Washington et les Européens est en fait que ces derniers redoutent un engrenage. S'ils en sont venus, sous la pression des Etats-Unis, à envisager des actions militaires très ponctuelles pour faire respecter une décision internationale que les Serbes violent depuis trois mois, les Européens n'en sont pas encore – loin de là – à brandir la menace d'une véritable entrée en guerre contre les Serbes et veillent à écarter tout ce qui pourrait les y entraîner.

Le cadre de l'ONU est à cet égard pour eux un garde-fou contre les menaces interventionnistes d'un président américain en fin de parcours. Reste à savoir ce que son successeur en pensera.

M0147 - 0105 0 - 7,00 F





GENÈVE

de notre envoyé spécial

A l'issue des deux premiers jours de la nouvelle séance de négociations sur la Bosnie-Herzégovine à Genève, les deux coprésidents de la Conférence – lord David Owen pour la CEE et M. Cyrus Vance pour l'ONU – étaient relativement satisfaits.

Ils pouvaient constater qu'aucun des dirigeants des trois communautés présents n'avait encore décidé... de claquer la porte, que les chefs des Serbes, M. Radovan Karadzic, et des Musulmans, M. Alija Izetbegovic, avaient eu, pour la première fois depuis le début du conflit, un entretien en tête à tête de trois heures, et que la carte de redécoupage de la Bosnie en dix provinces, soumise par les médiateurs, n'avait pas été catégoriquement rejetée. A des degrés très divers, les trois factions estiment qu'elle constitue un *« document de base »*, *« imparfait »*, qui mérite d'être discuté.

Certes, ce n'est pas la première fois que MM. Owen et Vance parlent d'une *« ambiance sérieuse et civilisée »*, et affirment que les conversations ont été *« utiles »* ou que les trois factions *« coopèrent, à notre grande surprise »*.

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 4

1992, l'année du désordre et de l'ingérence

La fin de la guerre froide a engendré des conflits dont l'ONU et l'Europe ont grand-peine à limiter les effets

par André Fontaine

Davantage que le succès de Bill Clinton, plutôt modeste en fin de compte puisque moins du quart des inscrits ont voté pour lui, l'événement le plus révélateur de 1992 – on ne veut pas dire le plus important – pourrait bien être la défaite de George Bush. En le renvoyant dans ses foyers, les électeurs d'outre-Atlantique n'ont-ils pas d'abord voulu sanctionner un homme qui, tout à ses rêves planétaires, avait par trop négligé les finances de l'Etat et, par voie de conséquence, leurs problèmes quotidiens, dont les émeutes de Los Angeles ont mis en évidence la gravité? Sa déconvenue a dû être fort amère. Non seulement en effet il a mordu la poussière dans une compétition qu'il avait crue un moment gagnée d'avance. Mais il lui a fallu constater que le *« nouvel ordre mondial »* dont, grisé par sa victoire sur Saddam Hussein, il avait annoncé l'imminent avènement se réduit un peu plus chaque jour à un immense-désordre : le *« revers »*, selon Clinton, de cette *« merveille »* qu'avait été la fin de la guerre froide. L'année du cinquantenaire de la découverte de l'Amérique a vu déferler des haines que l'on pensait à jamais éteintes. Les images de carnage et de famine dont nous abreuve la télévision sont si atroces, la morosité économique, qui a gagné jusqu'au Japon, si générale, que le sentiment se répand d'un glissement, progressif mais inexorable, vers le chaos.

Il n'y a pas heureusement de fatalité dans l'Histoire, et celle-ci, de toute façon, n'a jamais été univoque. La timide reprise amorcée en fin d'année aux Etats-Unis, jointe à l'évidente bonne santé d'un président au sourire communicatif, a engendré un retour de confiance chez ses concitoyens. Le sommet d'Edimbourg a arraché la Communauté européenne aux récifs sur lesquels le « non » des électeurs danois à Maastricht avait failli la faire s'échouer. La création d'une zone nord-américaine de libre-échange a donné un coup de fouet au Mexique. Au Salvador, en Angola, au Mozambique, des accords ont mis fin, tant bien que mal, à d'interminables guerres civiles.

Lire la suite page 7

L'accueil des victimes du froid



En une semaine, la vague de froid a tué en France cinq personnes sans abri. Certaines associations s'émeuvent et sollicitent les pouvoirs publics. M. Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a lancé l'idée d'accueillir des « sans-logement » dans des établissements scolaires, mais M. Teulade, ministre des affaires sociales, fait observer que des places sont encore disponibles dans les centres d'hébergement parisiens.

Lire nos informations pages 10 et 20

Somalie : réunion des chefs de faction à Addis-Abeba

Les partisans du général Aïdid ont perturbé la visite de M. Boutros-Ghali à Mogadiscio.

Lire nos informations et le reportage de CATHERINE SIMON page 6

Week-end de violences dans les territoires occupés

Un agent des services secrets israéliens assassiné à Jérusalem.

Lire page 6 l'article de PATRICE CLAUDE

Démission du ministre allemand de l'économie

M. Möllemann est accusé de trafic d'influence.

Lire page 5

Botton-Sarroca : duel à la lyonnaise

L'instruction de l'affaire Botton conduit les enquêteurs à une autre affaire : le cambriolage, en janvier 1991, de la permanence de l'homme d'affaires, alors candidat à des législatives partielles, dans lequel a été impliqué M. Bernard Sarroca, un autre proche du maire de Lyon.

Lire page 9 l'article de ROBERT BELLERET

L'ECONOMIE

Les marchés financiers en 1992

Ce fut l'année des espoirs déçus : on attendait la reprise, on a vu en Europe la stagnation tourner à la récession. On attendait une baisse sensible des taux d'intérêt, on n'a eu qu'une lente décrue. A Paris, seules les obligations ont tiré leur épingle du jeu.

pages I à IV du supplément

La guerre des petits Jésus

La concurrence fait rage entre les fabricants de fèves pour galettes des rois.

Lire aussi nos rubriques « Mode d'emploi », « conjoncture » et la chronique de PAUL FABRA. pages 21 à 28

Le sauve-qui-peut présidentiel

Pressé par l'opposition de se démettre, M. Mitterrand veut s'abstraire d'une défaite massive de la gauche

par Jean-Marie Colombani

La cohabitation, pour quoi faire ? A cette question de M. Lionel Jospin, la seule qui vaille au regard de l'intérêt du pays, M. Mitterrand ne peut apporter, et n'apportera aucune réponse autre qu'hypothétique. Sauf à reconnaître que la posture de combat de 1986 – rester pour préserver l'essentiel et préparer l'échéance présidentielle – a fait place à une stratégie de convenances personnelles. Celles qui conduisent un homme à privilégier sa propre position de pouvoir, jusqu'au bout.

Je serai là, vous verrez bien ! semble-t-il dire à ceux qui s'interrogent, légitimement, sur les contours de l'année 1993... L'important, sous la V[e] République, n'est-il pas de protéger coûte que coûte le président, quitte à passer la gauche par pertes et profits ? Après tout, le premier septennat s'est soldé par le sacrifice du socialisme, le second peut bien s'achever par celui des socialistes...

La Constitution, assurément, lui donne le droit de se maintenir : elle est faite pour lui, c'est-à-dire pour le titulaire de la charge ; elle dresse devant ceux qui prétendent, comme M. Pierre Méhaignerie, le faire partir, une barrière infranchissable, sauf à sortir de la légalité républicaine ; elle commande à ceux qui aspirent à lui succéder une prudence élémentaire, sauf à affaiblir par avance une fonction qu'ils auront précisément le devoir de défendre. Cette problématique-là n'a pas changé : elle joue en faveur du président.

Ce qui a changé, c'est que cette volonté du chef de l'Etat peut ne pas être, cette fois, comme le note M. Jacques Toubon, *« secondée dans l'opinion »*. Hier, celle-ci lui a su gré de défendre une fonction que la droite mettait en danger. Cette fois, elle pourrait bien lui en vouloir de ne pas respecter le *« message puissant »* qu'elle s'apprête à lui envoyer, à lui, François Mitterrand : sur la base des données actuelles, qui verraient plus de quatre cents élus de droite s'installer à l'Assemblée, il serait difficile de feindre de croire qu'il ne s'agit pas d'un désaveu personnel, que le président n'est jamais que le témoin impuissant et affligé d'une défaite historique d'une gauche désormais loin de lui. A ce jour, personne ne peut mesurer le choc que constituerait, dans le pays, un tel fiasco.

Lire la suite et nos informations page 8
Lire également l'article d'ALAIN ROLLAT page 20

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Un entretien avec Bernard-Henri Lévy

« Sarajevo est le symbole de cette Europe plurielle, cosmopolite, que prétendaient bâtir les bons apôtres de Maastricht »

Essayiste, romancier, éditeur, chroniqueur, réalisateur, directeur de la revue la Règle du jeu *et depuis peu auteur dramatique... Bernard-Henri Lévy, auteur d'une quinzaine d'ouvrages, est devenu, au cours de ces quinze dernières années, une figure parmi les plus connues, et aussi les plus controversées, de la vie culturelle française.*
Cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure a commencé à se faire connaître en publiant les « nouveaux philosophes » à la fin des années 70, dans la collection « Figures » qu'il dirige chez Grasset et où a paru, en 1977, son livre la Barbarie à visage humain.
Depuis l'Idéologie française *(Grasset, 1981) jusqu'à la mise en scène télévisée de* l'Histoire des intellectuels *(les Aventures de la liberté, Grasset, 1991), ses analyses n'ont cessé de susciter des opinions très opposées.*
Romancier primé (prix Médicis en 1984 pour son premier roman le Diable en tête, *prix Interallié en 1988 pour le deuxième,* les Derniers Jours de Charles Baudelaire, *tous deux publiés chez Grasset), Bernard-Henri Lévy intervient régulièrement dans le débat public à propos de questions suscitées par l'actualité de la vie politique et culturelle internationale.*

R.-P. D.



« Le problème yougoslave risque de continuer de dominer l'année 1993. La classe politique française évolue à grands pas vers une attitude de plus grande fermeté. La doctrine présidentielle qui consistait à « ne pas ajouter la guerre à la guerre » ne vous paraît-elle pas aujourd'hui dépassée ?

– Elle semble dépassée au président de la République lui-même qui vient – enfin ! – d'admettre une révision de doctrine. Pour ma part, je n'ai pas attendu, si vous permettez, que la classe politique se réveille ni que les Serbes aient *déjà* fait main basse sur presque les trois quarts du territoire bosniaque. Dès le mois de juin dernier, quand je suis rentré de Sarajevo et que je suis allé voir Mitterrand, mon parti était pris : il fallait faire la guerre à la guerre, c'est-à-dire, d'une façon ou d'une autre et avant qu'il ne soit trop tard, aider les forces bosniaques à résister à l'agression serbe. C'était d'ailleurs le vrai contenu du message que m'avait donné le président bosniaque pour son homologue français. Il ne demandait pas, ce message, un geste de solidarité abstraite, humanitaire, etc. Il demandait un soutien militaire. Ou, à défaut, des armes.

– C'est-à-dire, aussi, la levée d'un blocus qui frappe identiquement les deux parties ?

– Je sais combien les analogies historiques sont, toujours, oiseuses ou risquées. Mais devant ce blocus aveugle, et par conséquent imbécile, qui frappe par définition les assiégés davantage que les assiégeants, comment ne pas songer au précédent de la non-intervention en Espagne ? Même erreur. Même lâcheté. Même fausse symétrie qui sert, en réalité, de masque à une bien réelle veulerie – et ce, alors que Milosevic n'est, si j'ose dire, quand même pas Hitler... Au moins Blum pleurait-il, au fameux meeting de Luna Park, face à la foule qui scandait *« Des canons, des avions pour l'Espagne »* – et à qui il répondait que la France, hélas ! ne bougerait pas. Je n'ai pas vu, pendant toutes ces semaines, tous ces mois, M. Dumas pleurer.

> « L'esprit de Munich, c'est cette incapacité à opposer à la fureur fasciste une autre forme de fureur »

– Est-ce que cela veut dire que vous jugez sévèrement, avec le recul, le fameux voyage surprise de François Mitterrand à Sarajevo ?

– Non, non. Je continue de penser, au contraire, que c'était un vrai grand geste politique. C'est-à-dire un geste hardi, aventureux – qui advient sans être prévu dans aucun des codes, ou programmes, en vigueur. La plupart des gestes sont programmés, n'est-ce pas... Pavlovisés... L'univers politique est saturé de signes, en quelque sorte prédestinés... Eh bien, celui-là ne l'était pas. Il était, à la lettre, incalculable. Et il ressemblait, en cela, à certains des grands gestes de de Gaulle... Mais que l'on en reste là, que cet incalculable geste demeure sans postérité, qu'il ait pu être, non l'amorce d'une détermination vraie, mais la mise en scène d'une impuissance, au demeurant imaginaire, voilà, oui, qui serait accablant. La génération Mitterrand se donne bien du mal pour sauver son crédit électoral. Elle tarde à comprendre qu'elle joue, à Sarajevo, son honneur et son crédit moral.

– Concrètement que doit-on faire ? Et, surtout, que peut-on faire ? Qu'est-ce qu'un pays comme la France a pratiquement les moyens de faire ?

– Ce n'est ni très mystérieux ni très compliqué et cela n'a, soit dit en passant, rien à voir avec cette histoire de surveillance de l'espace aérien bosniaque qui serait, une fois de plus, un leurre. Il y a deux à trois cents batteries serbes qui encerclent Sarajevo et la pilonnent jour et nuit. Ces batteries, tout le monde sait où elles sont. Nous les avons, avec Jean-François Deniau et d'autres, vues de nos propres yeux tandis que nous suivions le convoi d'« observateurs » onusiens chargés de les repérer. Un bombardement aérien – et ciblé – est, autrement dit, possible. Il est – tous les états-majors le savent – à la portée de n'importe quelle aviation, tant soit peu sophistiquée. A la condition, bien sûr, d'évacuer d'abord nos « casques bleus » qui seraient, à la minute même, des otages et des cibles.

– Et après ?

– Comment cela : « Et après ? » Ce serait déjà considérable. Car enfin soyons sérieux. Voilà bientôt un an que les dirigeants de Belgrade mènent leur politique de purification ethnique. Un an qu'ils tuent, violent, déportent, torturent. Et un an que les éternels Norpois qui peuplent nos chancelleries assistent au spectacle sans autrement s'en émouvoir. Alors mettez-vous à la place de Milosevic. Devant une telle passivité il ne peut se dire que deux choses. Soit « ces gens ne croient à rien ; ils ne croient plus à leurs propres valeurs ; ces mots qu'ils prononcent à tout bout de champ et qui sont ceux du droit, de la liberté, de la résistance, leurs sont devenus des mots vides, qu'ils ne prononcent plus que par habitude ». Soit, « j'ai l'aval de l'Occident, je fais, au fond, sa politique ; je la fais un peu rudement certes ; avec, çà et là, quelques bavures ; mais ils ne sont, en leur for intérieur, pas mécontents ; ils ne détestent pas cette idée, non, qu'on leur règle, une bonne fois, leur insoluble question des Balkans ». Dans les deux cas c'est odieux. Et honteux. Et l'action militaire, même ultra-limitée, aura au moins le mérite d'adresser enfin à Milosevic son premier vrai message dissuasif.

– Nombre de chefs militaires insistent sur la quasi-impossibilité d'engager, sans risques majeurs, une intervention militaire efficace.

– Sans doute y a-t-il « chefs » et « chefs ». Il y a les experts en chambre, généralement à la retraite, qui nous disaient déjà (car ce sont, souvent, les mêmes !) qu'une intervention militaire dans le Golfe coûterait, au bas mot, cent mille morts aux alliés. Et puis il y a les officiers des forces de l'ONU, que j'ai rencontrés sur le terrain et qui sont quasi unanimes, eux, pour dire qu'une opération aérienne, sans engagement de forces terrestres, est techniquement à notre portée. La vérité, de toute façon, on la connaît. Elle n'est ni technique ni, à proprement parler, politique. Elles est morale. Ou, si vous préférez, métaphysique. Nous vivons une époque étrange où l'idée même de faire la guerre, c'est-à-dire d'user de la force pour défendre des valeurs qui nous sont chères, est devenue quasi absurde. Est-ce que c'est nouveau ? Oui et non. Car pensez, là encore, aux années 30. Et relisez ce qu'écrivaient par exemple, autour du Collège de sociologie, des intellectuels comme Leiris et Bataille. Ce n'est rien d'autre que cela, disaient-ils, l'esprit de Munich : cet imprononçable de la guerre ; cet inconcevable de la contre-violence ; cette incapacité, en un mot, à opposer à la fureur fasciste une autre forme de fureur.

– Au-delà du problème strictement militaire est-on bien conscient de ce que l'on mettrait en branle avec une opération militaire ? Il y a la Russie de Boris Eltsine par exemple, de plus en plus tentée par le nationalisme et par le rapprochement avec la Serbie...

– Qu'est-ce que vous voulez que je réponde à ça ? C'est toujours la même histoire de la mort douce, de l'accouchement sans douleur, du sucre sans calories, du destin sans drame, du beurre sans graisse ni diabète – c'est encore, et toujours, ce rêve bizarre (et si propre, lui, en revanche, à l'âge post-moderne) d'un monde sans négativité où l'on se serait définitivement prémuni contre les virtualités du mal. Notre destin n'est pas assuré à la Lloyd's, voilà qui est sûr. Et nul ne nous offrira d'assurance tous risques contre les éventuels dérapages, ou effets pervers, d'une intervention militaire en Bosnie. Mais bon. Tout bien pesé, et quels que soient ces effets pervers, je crois que les vrais apprentis sorciers sont ceux qui décident de ne rien faire. Et rien, moi, ne me paraîtrait pire – plus coûteux – que la chute de Sarajevo et les autres villes assiégées de Bosnie.

– L'ex-Yougoslavie anticipation de ce qui nous guette comme la guerre d'Espagne, à la veille de la guerre de 1940 ?

– Je ne dirais pas l'ex-Yougoslavie, mais vraiment Sarajevo. Car c'est un symbole, Sarajevo ! Avec son fameux périmètre où se côtoient églises, basiliques orthodoxes, minarets, synagogues, c'est le symbole de cette Europe plurielle, tolérante, cosmopolite que prétendaient bâtir les bons apôtres de Maastricht. Alors de deux choses l'une. Ou bien Sarajevo tient bon – et c'est un renfort pour cette Europe ; c'est la preuve qu'elle est possible ; c'est le signe, en tout cas, que n'est pas absolument désespérée la cause d'une civilisation fondée sur la mixité, l'impureté des origines. Ou bien Sarajevo tombe – et vous verrez : d'un bout à l'autre du continent, de Moscou à Rodstock, des slavophiles moldaves à l'Italie de la Ligue lombarde, de la Transylvanie à l'ETA basque ou à l'IRA, des chasseurs de Tziganes en Roumanie aux nostalgiques lepénistes de la ratonnade anti-arabe, ce sera, tôt ou tard, le triomphe des fanatiques du sol, du sang, de la pureté des appartenances, de l'intégrité des races – au sens propre, de l'intégrisme.

– Est-ce que vous n'idéalisez pas un peu ce côté « cosmopolite » de Sarajevo ? Est-ce que l'harmonie intercommunautaire y est aussi parfaite que vous le dites ?

– En effet, c'est une idée. Une certaine idée de l'Europe ou même, allez savoir, de la culture de l'homme. Elle a existé ailleurs, cette idée. Avant. Elle a existé au Liban. Ou en Espagne, au temps du califat de Cordoue. Eh bien, c'est ici, à Sarajevo, qu'elle avait trouvé son ultime, et fragile, incarnation. Et c'est ici que la soldatesque serbe, avec notre complicité muette, est en train de la faire taire à nouveau. Cela n'était pas vrai, quoi qu'on en dise, de la guerre serbo-croate. Elle était terrible, cette guerre. Monstrueuse. Mais c'était une nation, n'est-ce pas, qui agressait une autre nation. Un nationalisme conquérant, face à un nationalisme souffrant. Alors qu'à Sarajevo c'est vraiment une idée (celle, justement, de la nation considérée comme une fin en soi) qui s'oppose à une tout autre idée (celle d'une nation conçue non comme une fin mais comme un moyen, non comme un ancrage mais comme un creuset – celle d'une appartenance qui ne vaut, en un mot, que par son impureté pleinement assumée). J'ajoute – et ce n'est, par les temps qui courent, pas non plus sans importance – que c'est aussi à Sarajevo que s'était inventée, en cinq siècles, cette chimère après laquelle nous courons tous et que nous avions là, donc, à portée de main : un islam ouvert, tolérant, laïc même, parfois athée, où l'on sache faire le partage entre le spirituel et le temporel, les affaires de la cité et celles de la conscience – cet introuvable islam européen qui, tout naturellement, cohabite avec d'autres cultures ou confessions. Cherche « islam démocratique » désespérément, disions-nous. Eh bien, nous l'avions, cet islam. Il était comme un modèle offert à ceux qui, en France et ailleurs, avaient à « gérer » leurs problèmes d'immigration ou de banlieues. Et, tout à notre étourdissante bonté, tout à notre action humanitaire érigée en raison d'Etat, nous avons, de fait, accepté d'en voir effacer les dernières traces. Comme c'est étrange...

– Dans votre pièce* le Jugement dernier, *l'un de vos personnages est une violente caricature de l'action humanitaire. Pourquoi ?

– Le personnage dont vous parlez n'est pas la caricature de l'action humanitaire en tant que telle. Il dit, très précisément, ceci : *« Gare à l'humanitaire quand il occupe toute la place ! Gare à ce qu'il ne tienne pas lieu de politique ou de diplomatie ! Gare à l'exigence de bonté quand, avec ses métastases vertueuses, elle devient le premier, et dernier, mot de l'action des hommes sur l'Histoire ! »* Sarajevo encore. Sarajevo toujours. Et la politique des droits de l'homme, la politique réduite, ramenée, aux seuls droits de l'homme – qui ne sait dire aux hommes, aux femmes, de Sarajevo que ceci : *« Nous n'avons ni le droit ni le devoir de vous sauver, mais voici des couvertures dont vous ferez le linceul de vos morts ; voici de quoi vous nourrir, mourir le ventre plein. »* Les philosophes, dans ma jeunesse, instruisaient le procès méthodique de ce qu'ils appelaient l'« humanisme théorique ». Vous avouerai-je qu'il m'arrive, ces temps-ci, quand le spectacle devient par trop indécent, de repenser, non sans nostalgie, à ces procès anciens ?

– Cette politique des droits de l'homme, vous en fûtes l'un des messagers. Pourquoi tourner ainsi le dos à ce combat auquel vous avez appelé, avec d'autres ?

– Parce que c'est le devoir d'un intellectuel, il me semble, de se retourner contre ses propres idées quand elles deviennent des idées écrans et qu'elles l'empêchent d'agir ou de penser. C'est ce que Baudelaire appelait le droit de se contredire. Ou, plus récemment, Pasolini le « devoir d'abjuration ». Dans cette affaire des « droits de l'homme », je n'ai d'ailleurs pas attendu ma pièce de théâtre puisque j'ai publié, en 1982, un texte qui s'intitulait « Les droits de l'homme contre la démocratie ».

> « Le « droidlommisme », ou la meilleure façon, à l'âge postcommuniste, de ne rien faire, d'avoir la paix »

» J'y disais, en substance, que le thème « un mort est un mort, une victime vaut une autre victime » nous avait été d'un grand secours tant qu'il s'était agi de dénoncer, démonter, le mensonge totalitaire. Mais que maintenant que c'était chose faite, maintenant qu'il était admis que les morts du goulag avaient une « dignité » semblable à celle des autres morts, le même thème, les mêmes mots, allaient voir s'inverser leur sens et leurs effets. Car si, réellement, un mort était un mort, si rien ne devait plus, vraiment, faire le tri entre bons et mauvais morts – alors rien, en toute rigueur, ne permettrait de penser non plus ce qui distingue la banale victime, mettons, d'un accident du travail de celle qui a péri dans un camp russe ou nazi ; et voilà tout le dispositif des droits de l'homme qui, au lieu de souligner la différence de nature entre totalitarisme et démocratie, se mettait soudain à l'occulter ! Cette critique vieille de dix ans vaut, à mes yeux, toujours. Il s'en ajoute aujourd'hui une nouvelle : le « droidlommisme », comme alibi ; le droidlommisme, comme tartufferie ; le droidlommisme ou la meilleure façon, à l'âge postcommuniste, de ne rien faire, d'avoir la paix. Tragique dérision...

– Un mot sur cet âge postcommuniste et sur ce qu'il nous promet...

– Une déception d'abord. Une très très grande déception. Chez ceux du moins – et ils étaient nombreux – qui vivaient dans l'illusion que le communisme avait « figé » le monde ; qu'il en avait « congelé » les forces vives ; que, telle la plage sous les pavés, la société civile n'avait, sous lui, jamais tout à fait cessé de vivre ; et que le jour où la chape craquerait, ce seraient de tendres stocks de liberté, longtemps comprimés, qui remonteraient en surface, inonderaient ces sociétés et viendraient même irriguer – au diable l'avarice ! – jusque nos vieux rivages de démocrates exténués... La réalité, on le sait, était autre. On a vite compris que, comme d'habitude, il n'y avait pas de plage sous les pavés. Et l'on a découvert qu'un lien social, une fois brisé, ne se reconstitue pas si aisément.

– Dans quelle époque entrons-nous, dans ce cas ? A l'Est, mais aussi à l'Ouest, peut-on se faire une idée des idéologies qui vont structurer le monde ?

– J'ai d'abord cru – et c'est même sur cette hypothèse que s'est fondée *la règle du jeu* – qu'on allait revenir à un nouveau partage simple. Non plus : « les démocrates face aux totalitaires ». Mais quelque chose comme : « les mêmes démocrates face au repli populiste, identitaire, nationaliste » – étant entendu que le nationalisme a toujours été une manière, assez commode, de rassembler des hommes et des femmes que rien, ou presque, ne lie plus. Aujourd'hui, je crois que les choses sont plus compliquées et que cette idée d'un « repli », ou d'une « régression », ou d'un « retour » à des formes frustes, ou archaïques, du lien social fait encore trop crédit à la métaphore d'une Histoire congelée qui lâcherait, un à un, ses déchets.

– Alors ?

– Alors, j'ai une autre hypothèse. C'est le mot, célèbre, de Marx sur l'Histoire qui a *« plus d'imagination que les hommes »*.

» Et c'est, plus modestement, la dernière scène de mon *Jugement dernier*. Imaginons un laboratoire. Dans ce laboratoire, une soupe primitive. Dans cette soupe primitive, un big-bang. Et, à l'intérieur de ce big-bang, toute une chaîne de réactions chimiques d'une violence extraordinaire. Des molécules qui se défont... Des molécules qui se refont... Un formidable processus, oui, de fission, combustion, reconstitution corpusculaire au terme duquel apparaîtraient des produits de synthèse inédits... Qui, en 1920, prédisait la synthèse du « national » et du « socialisme » ? Qui, avant Barrès, pouvait imaginer la rencontre, la seule rencontre, des deux mots ? Eh bien, nous y sommes. L'Europe, *mutatis mutandis*, en est là. elle ne régresse pas, elle invente. Elle ne rumine pas, elle improvise. Elle ne répète pas les formules anciennes : elle les brûle, les broie et, de leurs fragments brisés, puis follement réagencés, fait des précipités nouveaux, jamais répertoriés. Il y a là du nationalisme, bien sûr. Et des bouts de populisme. Et des débris d'antisémitisme. Et un peu de ce bon vieux communisme, moins mort qu'il n'y paraissait. Mais tout cela brassé. Passé à l'épreuve du big-bang. Avec, au cœur du tumulte, aussi formidablement improbable que le fut, en son temps, la synthèse fasciste, un monstre que la nouvelle Europe enfante sous nos yeux – quoique, pour l'heure, dans notre dos. Il n'a pas encore de nom, ce monstre. Ni de visage. L'hypothèse est, seulement, qu'il existe. Ou qu'il doit, un jour, exister. Et qu'il faut déjà, au jugé, lui porter les premiers coups. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI



La signature du traité START 2 à Moscou

Mornes adieux à la « guerre froide »

Après avoir signé, dimanche 3 janvier au Kremlin, le traité START 2, les présidents Bush et Eltsine ont tenu une conférence de presse où le second a été le plus prolixe, affirmant que la ratification du traité par le Parlement russe ne poserait pas trop de problèmes et qu'il avait demandé à rencontrer rapidement M. Clinton. Sur la crise yougoslave, les deux hommes se sont bornés à des propos vagues.

MOSCOU

de notre correspondant

MM. Bush et Eltsine ont fait ce qu'on attendait d'eux, et rien de plus. Ils ont signé dimanche 3 janvier au Kremlin le traité Start 2 sur la réduction des armements stratégiques, se sont amplement félicité de leur œuvre commune et ont prononcé des phrases sans surprise, et déjà entendues à chacune de leurs précédentes rencontres, sur la *« fin de la guerre froide »* et *« l'ère nouvelle »* dans les relations entre Moscou et Washington. Mais, pour le reste, ce sommet d'adieux, improvisé sinon bâclé, avec un protocole réduit au minimum et des entretiens plutôt brefs, a donné une impression de vide.

La conférence de presse finale a été pauvre en substance, et, particulièrement sur la Yougoslavie, les deux présidents se sont bornés, du moins en public, à des commentaires d'ordre très général. *« Nous sommes très proches »* sur ce sujet, a expliqué M. Bush, *« notre objectif commun est de faire cesser la souffrance et de rétablir la paix »*.

M. Eltsine s'est montré à peine plus précis, parlant lui aussi de *« positions proches »*, et rappelant que la Russie avait *« soutenu par le passé la position américaine »* au Conseil de sécurité – une remarque qui pourrait indiquer qu'il n'est pas disposé à céder aux exigences de ceux qui, notamment au Parlement russe, veulent que Moscou oppose son veto à tout projet d'intervention armée. M. Eltsine s'est même déclaré prêt à mener, de concert avec les Etats-Unis, *« une politique plus active que nous ne l'avons fait jusqu'à présent pour tenter d'aboutir à un armistice en Serbie et dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie »*. Mais ce lapsus, cette étrange référence à *« un armistice en Serbie »* semble également révélatrice des priorités de Moscou, et de l'idée assez confuse que M. Eltsine, de même que nombre de ses compatriotes, se font de la situation sur le terrain.

Ratification sans problème

De son côté, le ministre russe des affaires étrangères Andrei Kozyrev a lancé un appel à la prudence, dans des déclarations à une chaîne de télévision américaine, soulignant que *« beaucoup d'erreurs avaient déjà été commises en Yougoslavie »* et qu'il importait donc de ne pas en commettre de nouvelles. Ce qui constitue une nouvelle variation sur un thème développé aussi bien au Kremlin qu'à l'Elysée : il est urgent d'attendre.

Les deux présidents ont été un peu plus explicites sur ce qui était pour eux le sujet du jour, à savoir le traité START 2 et les suites qui lui seront données. L'un comme l'autre se sont déclarés persuadés que le traité serait ratifié par leurs Parlements respectifs : M. Eltsine s'est montré particulièrement confiant sur ce point, et il a profité de l'occasion pour porter le fer contre son opposition parlementaire. Certes, a-t-il expliqué, *« une partie des députés est contre le traité, mais ceux-là sont d'une manière générale contre tout ce qui se fait de positif en Russie, ils refusent tout »*. D'ailleurs, preuve de leur turpitude absolue, *« ils sont pour l'Irak »* ... Mais ils sont également minoritaires, et, à en croire M. Eltsine, la ratification ne posera donc pas de problème.

L'autre obstacle possible à une mise en application du traité – l'attitude de l'Ukraine et du Kazakhstan, – a en revanche été à peine mentionné. Comme on lui demandait si les Etats-Unis n'allaient pas devoir augmenter leur aide à ces pays pour obtenir leur renoncement définitif aux armes nucléaires au profit de la Russie, sans lequel ni START 2, ni même START 1 ne sont envisageables, M. Bush a paru ne pas comprendre la question, et en tout cas n'y a pas répondu.

Pour sa part, à Kiev, le président Kravtchouk a répété dimanche que son pays n'entendait pas céder à la pression, qu'il voulait obtenir une aide plus importante pour financer les frais du démantèlement des fusées, mais aussi pour que soit reconnu à l'Ukraine le droit de revendre – comme le fait la Russie – les matières fissiles des ogives, sans oublier une garantie de sécurité de la part des puissances nucléaires.

Si le président américain s'est montré particulièrement terne, ses collaborateurs affichaient des mines encore plus grises, comme si leurs pensées allaient moins à la fin de la course aux armements qu'à la fin de leur propre rôle dans les événements du monde. Seul Boris Eltsine semblait réellement d'humeur à célébrer ce *« traité de l'espoir »*, cet *« exemple stimulant pour la diplomatie mondiale »*.

Perpétuer le rite ?

Il a souligné à quel point la négociation de START 2 avait été rapide comparée à celle de START 1 – manière de souligner qu'il avait fait beaucoup mieux que son prédécesseur Mikhaïl Gorbatchev. De fait, c'est bien parce que M. Eltsine a décidé de renoncer au fleuron de l'armement russe que sont les missiles terrestres à têtes multiples que cet accord d'ampleur sans précédent a été possible. Mais le président russe a fait valoir que les dispositions du traité, loin d'affaiblir la Russie, *« renforçaient sa sécurité »*. Il a aussi assuré que le démantèlement des armes nucléaires coûterait en réalité moins cher que leur entretien, et que *« la confiance »* qui existe désormais entre Russes et Américains permettrait de simplifier les procédures de vérification, donc de réduire leur coût, *« tout en assurant leur fiabilité »*.

Beaucoup plus prolixe que le président américain, M. Eltsine a rendu hommage à ceux qui avaient contribué au succès des négociations, en particulier à celui qu'il a curieusement appelé *« Jimmy Baker »* (M. Bush a aussi mentionné, mais sans chaleur excessive, le rôle de *« l'ancien secrétaire d'Etat »*, venu de Washington pour la circonstance). Bien entendu, le président russe a surtout réservé ses compliments à M. Bush lui-même, qui en a semblé ému. Mais M. Eltsine a immédiatement enchaîné sur une allusion à ses rapports futurs avec M. Clinton, ce qui a conduit M. Bush à se plonger dans ses notes, le visage à nouveau fermé. Le président russe a répété qu'il ne devait pas y avoir de pause dans les relations entre *« les deux grandes puissances »*, et que pour cette raison il avait écrit au président élu pour lui proposer, *« peu après le 20 janvier »*, c'est-à-dire après la passation des pouvoirs à Washington, *« une rencontre en terrain neutre pour discuter de l'ensemble des problèmes du monde »*.

De toute évidence, M. Eltsine entend perpétuer le rite, désormais un peu sans objet, de ces grands sommets qui sont aussi une manière de réaffirmer son statut face à l'opinion russe. M. Clinton, pour sa part, semble nettement moins pressé. Répondant depuis Little Rock aux propos du président russe, M. Clinton a certes déclaré qu'il était *« impatient de rencontrer »* M. Eltsine, qui lui avait adressé *« une lettre très chaleureuse et assez longue »*. Mais, a-t-il ajouté, la date de cette rencontre *« dépendra de l'emploi du temps du Congrès et du travail que j'aurais à accomplir ici sur les problèmes de l'Amérique »*.

JAN KRAUZE

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Le quotidien « El Watan » suspendu pour information « prématurée »

Ayant *« prématurément »* annoncé, la veille, l'assassinat de cinq gendarmes à K'sar-El-Hirane, à environ 400 kilomètres au sud d'Alger, le quotidien *El Watan* a été suspendu, dimanche 3 janvier, pour une durée indéterminée. Ses révélations ont *« gravement entravé le déroulement d'une enquête sur une action criminelle perpétrée dans une enceinte couverte par le secret défense »*, a indiqué la radio nationale. Par ailleurs, le quotidien *El Massa* a été suspendu pour quarante-huit heures, parce qu'il avait attribué à l'ex-président Houari Boumediène des propos considérés comme outrageants pour le roi Hassan II du Maroc.

Par ailleurs, un policier a été assassiné samedi à Meftah, à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Alger, par trois individus qui ont réussi à prendre la fuite, a annoncé la police. Ce meurtre porte à vingt-sept le nombre des agents des forces de l'ordre assassinés depuis l'instauration du couvre-feu le 5 décembre dernier. La radio a indiqué que soixante-neuf islamistes, en armes, ont été arrêtés au cours des derniers jours dans le département de Sétif. Ils sont accusés d'avoir commis plusieurs *« actes de sabotage »* contre des biens publics et préparé des attentats contre les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Le prince Sihanouk annonce qu'il ne coopérera plus avec l'ONU

Le prince Norodom Sihanouk a annoncé, lundi 4 janvier, à Pékin qu'il ne coopérerait plus avec l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) et avec le gouvernement de Phnom-Penh. *« Vu la gravité extrême et la continuation persistante et ignominieuse des crimes perpétrés contre le FUNCIPEC (...), je suis obligé de cesser de coopérer avec l'APRONUC et l'administration de la partie Etat du Cambodge »*, a-t-il dit dans un message au chef de l'APRONUC, M. Yasushi Akashi. Dirigé par le fils du prince, Norodom Ranariddh, le FUNCIPEC, parti sihanoukiste, est l'une des quatre composantes du CNS. Dans un message adressé la veille à M. Akashi, le prince avait dénoncé de récentes agressions contre le FUNCIPEC, notamment des attaques contre ses installations à Prey-Veng, Battambang et Banteay-Meanchey, les 31 décembre et 1er et 2 janvier, qui ont fait cinq morts. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Les affrontements ont fait plus de 4 000 morts en 1992

L'armée sri-lankaise a subi, dimanche 3 janvier, ses premières pertes pour 1993 : deux soldats ont été tués près de Vavuniya, dans le nord du pays, lorsque des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) ont attaqué une patrouille gouvernementale. Neuf civils avaient, par ailleurs, péri la veille lors de l'attaque, par des navires de la marine nationale, de seize bateaux partis de la péninsule de Jaffna, bastion du LTTE, dans l'extrême nord de l'île, et qui tentaient de rallier le sud *via* un lagon interdit par l'armée. Le porte-parole des militaires a, d'autre part, donné un bilan des affrontements, en 1992, entre forces de Colombo et LTTE : 1 157 soldats ont été tués, ainsi que 2 876 maquisards. En 1991, les gouvernementaux avaient eu 1 214 victimes et les rebelles 2 581. Pour les militaires, 1992 a été une année très dure, marquée par des actions meurtrières des Tigres à l'encontre de plusieurs officiers généraux. En lutte depuis vingt ans pour la création d'un Etat tamoul dans le nord et l'est de l'île, le LTTE n'a pas encore communiqué ses propres estimations. – *(AFP, Reuter.)*

SOUDAN

Nouvelle tension avec l'Egypte dans la région frontalière de Halaïb

Accusant l'Egypte de s'être livrée à une *« incursion armée »* sur son territoire dans la région frontalière contestée de Halaïb, le Soudan a demandé, à la fin de la semaine dernière, dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU, l'intervention de ce dernier pour obtenir le retrait du *« personnel militaire et civil »* égyptien qui viole sa *« souveraineté »*. Selon une source diplomatique soudanaise au Caire, ce sont deux bataillons de l'armée égyptienne (1 500 hommes environ) qui ont été envoyés dans cette région, objet d'un litige depuis une trentaine d'années et que l'Egypte considère comme un territoire égyptien. La date de l' *« incursion »* égyptienne n'a pas été précisée. Le comité conjoint égypto-soudanais, créé en février dernier, avait *« décidé que le statu quo devait être maintenu jusqu'à ce que les deux parties parviennent à un accord »*, a-t-on souligné de même source, en ajoutant que les *« mesures unilatérales »* prises par l'Egypte vont à l'encontre de cette décision. – *(AFP.)*

Le 3 janvier, à l'Elysée

La dernière rencontre entre le président Bush et M. Mitterrand a scellé une longue relation de confiance

M. Bush et M. Mitterrand se sont faits leurs adieux de chefs d'Etat, dimanche 3 janvier à Paris, lors d'entretiens qui ont duré deux heures, puis d'un dîner d'Etat, à l'issue duquel la délégation américaine, qui arrivait de Moscou, est repartie à Washington. Suscitée vendredi par l'Elysée, cette dernière rencontre avant que le président américain ne laisse la place à M. Bill Clinton, le 20 janvier, a reflété la qualité des relations que les deux hommes ont eues, sur le plan personnel, depuis plus de onze ans. Répondant durant une demi-heure aux questions des journalistes à l'Elysée, les deux présidents n'ont toutefois pas dissimulé leurs profonds désaccords d'hommes d'Etat sur certains sujets cruciaux, dont le GATT.



« Nous avons entretenu des relations confiantes, qui remontent au premier jour de mon entrée à l'Elysée, alors que M. Bush était le vice-président de M. Reagan, a dit M. Mitterrand. *Aucun débat, si difficile qu'il ait été – et il y en a eu, naturellement – n'a altéré cette relation »*, a-t-il estimé. Soulignant le *« grand plaisir »* qu'il avait à recevoir M. George Bush et son épouse Barbara, le président de la République a assuré qu'ils *« continueront d'être les bienvenus à Paris où ils seront reçus comme des amis »*.

De son côté, le président Bush, particulièrement détendu et souriant, a dit espérer que son successeur Bill Clinton accordera la même *« haute priorité »* aux relations franco-américaines, qu'il a qualifiées de *« bonnes »*. *« Je n'oublierai jamais l'amabilité et la courtoisie du président Mitterrand »*, a déclaré M. Bush.

On aurait tort d'assimiler ces propos à de simples échanges de politesse commandés par les circonstances. Le courant a réellement bien passé entre les deux hommes, ce qui n'était guère le cas entre le président français et M. Reagan. MM. Bush et Mitterrand sont de la même génération, ils ont tout deux été marqués par leur expérience de combattant durant la seconde guerre mondiale ; ils ont tout deux été « imprégnés » par les longues années de la guerre froide.

Les rapports entre M. Bush – le patricien républicain – et M. Mitterrand – le socialiste aux accents gauliens – ont été, jusqu'au bout, empreints d'estime et de respect mutuels. Cette règle n'a subi qu'un seul accroc, lorsque le président français, commentant au pied levé les émeutes de Los Angeles, au tout début de mai 1992, avait établi un lien entre ces événemenents *« dramatiques »* et le fait que la société américaine soit *« conservatrice et économiquement libérale »*. Ces propos, mal reçus à la Maison Blanche, avaient immédiatement été clarifiés.

Il n'en demeure pas moins que, durant les quatre dernières années, les rapports entre les deux chefs d'Etat ont été jalonnés de conflits et de désaccords profonds, que leur bonne alchimie personnelle n'a pas permis de surmonter.

Aucun progrès sur le GATT

Des conflits d'intérêts économiques, d'abord, illustrés par le différend franco-américain sur les subventions agricoles, qui retarde la signature d'un accord global sur la libéralisation du commerce mondial au sein du GATT. MM. Bush et Mitterrand ont de nouveau discuté de cette question dimanche mais n'ont pas avancé d'un pouce. Le sujet a donné lieu à un échange un rien taquin entre les deux hommes.

Enumérant les nombreux domaines sur lesquels portaient ces négociations compliquées, M. Mitterrand a cité *« l'industrie, les services, la propriété intellectuelle... » « Et l'agriculture ! »*, s'est alors empressé d'ajouter M. Bush, avec force mimiques goguenardes. Le sens des clins d'œil et autres signes de la tête de M. Bush n'a échappé à personne : Regardez cet animal qui fait mine d'oublier le principal ! A charge pour M. Clinton d'évaluer l'attitude à adopter devant tant de pugnacité à défendre les intérêts des agriculteurs français. M. Bush, lui, n'a pas, jusqu'à présent, franchement déclaré de guerre commerciale à son adversaire, même s'il a usé de menaces pour l'infléchir. Mais Thomson a peut-être pâti de ce climat.

La nécessaire adaptation de structures politiques et militaires, nées durant la guerre froide, comme l'OTAN, a aussi donné matière, entre Paris et Washington, à des conflits d'influence encore mal ou pas réglés. Ces derniers se sont notamment cristallisés autour de la question du corps d'armée franco-allemand, qui sera mis sur pied à compter de 1995.

Les Etats-Unis ont accueilli cette initiative comme un camouflet, d'autant qu'elle constitue, dans l'esprit du gouvernement français, l'embryon d'une défense européenne plus autonome et donc plus indépendante de l'influence américaine exercée au sein de l'OTAN. C'était, aux yeux de l'administration Bush, donner des gages à un Congrès tenté par un retour à un certain isolationnisme. Le réglement, en décembre, des modalités de coopération entre l'Eurocorps et l'OTAN en cas d'aggression contre un pays membre de l'Alliance, n'a pas levé toutes les inquiétudes. Reste à savoir ce que sera la position de M. Clinton à propos de ce dossier.

L'ex-Yougolavie est un autre conflit d'influence dans lequel Washington, après avoir laissé pendant des mois les Européens agir seuls, conclut depuis quelques semaines à leur incapacité à résoudre la crise et cherche à reprendre le « leadership » de l'action internationale. Encore M. Bush a-t-il précisé, dimanche, à Paris que rien ne serait fait unilatéralement par les Etats-Unis qui puisse mettre en péril la sécurité des « casques bleus » déployés en Bosnie par leurs alliés *(lire page 5)*.

Ces désaccords ont eu beaucoup plus d'impact sur les relations entre deux de leurs plus proches collaborateurs. M. James Baker, dont la personnalité se s'embarrasse pas de détours, et M. Roland Dumas (tout à l'opposé) n'avaient, eux, guère d'atomes crochus et ont dû faire beaucoup d'efforts pour tenter de s'entendre et de se comprendre. Ils se sont assis à bonne distance, dimanche, derrière leurs « boss » qui devisaient devant la presse.

Certes, Français et Américains ont collaboré d'une manière exemplaire, durant la guerre du Golfe notamment et dans le cadre de l'opération « Rendre l'espoir » en Somalie. M. Bush n'a pas omis de le souligner à Mogadiscio, où il se trouvait pour le Nouvel An. Il n'empêche : un sombre vent anti-français souffle à Washington depuis quelque temps. La France, accusée de *« saboter »* l'Uruguay Round du GATT, est de plus en plus souvent vilipendée. Un haut fonctionnaire américain, que la diplomatie française *« exaspère »*, n'hésitait pas, récemment, à parler de Paris comme d'un *« ennemi stratégique »*.

« La relation particulière et forte existant depuis de nombreuses années entre Paris et Washington va continuer », a assuré dimanche M. Bush sous les lustres de l'Elysée, en faisant référence à la future administration Clinton. C'est peut-être faire preuve de beaucoup d'optimisme.

MARTINE JACOT

Le projet de cadre constitutionnel

Voici le projet de « cadre constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine », tel qu'il a été présenté, samedi 2 janvier, aux dirigeants des parties belligérantes en Bosnie par les coprésidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie.

1 – La Bosnie-Herzégovine sera un Etat décentralisé dont la plupart des fonctions gouvernementales seront exécutées par ses provinces.

2 – Les provinces n'auront aucune personnalité juridique internationale et ne pourront passer d'accords avec des Etats étrangers ou des organisations internationales.

3 – La pleine liberté de mouvement sera autorisée à travers toute la Bosnie-Herzégovine.

4 – La Constitution reconnaîtra les trois groupes ethniques majeurs comme unités constituantes de l'Etat, ainsi qu'un groupe « d'autres » (NDLR : nationalités).

5 – Tous les sujets d'intérêt vital pour l'une quelconque des unités constituantes seront régis par la Constitution, et tout amendement à ces points nécessitera le consensus des trois unités ; les affaires gouvernementales ordinaires ne pourront faire l'objet de veto de ces unités constituantes.

6 – Les provinces et le gouvernement central seront dotés de Parlements démocratiquement élus et d'exécutifs démocratiquement choisis ainsi que d'un pouvoir judiciaire indépendant. La présidence sera composée de trois représentants de chacune des unités constituantes. Les premières élections seront supervisées par les Nations unies, la CEE et la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

7 – Une Cour constitutionnelle, avec un membre de chaque groupe et une majorité de membres non bosniaques nommés au départ par la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, sera chargée de résoudre les différends entre le gouvernement central et les provinces ainsi que ceux entre les organes du premier.

8 – La Bosnie-Herzégovine sera progressivement démilitarisée sous la supervision de l'ONU/CEE.

9 – Les droits de l'homme, dans leurs critères internationaux les plus stricts, seront inclus dans la Constitution, qui prévoiera également leur respect au travers de mécanismes internes ainsi qu'internationaux.

10 – Des mécanismes de supervision internationale et de contrôle seront prévus par la Constitution et resteront en place au moins aussi longtemps que les unités constituantes n'auront pas décidé, par consensus, de s'en passer.

Les négociations sur le redécoupage de la Bosnie

Suite de la première page

Mais cette négociation de Genève se distingue, sur un point, des précédentes (toutes infructueuses) : elle s'est ouverte sur fond de menace d'intervention militaire internationale. Samedi 2 janvier, l'ancien secrétaire d'Etat américain l'avait qualifiée de *« réunion historique »*. *« Le processus que nous engageons aujourd'hui*, avait-il ajouté, *peut faire la différence entre la guerre et la paix ; entre la vie et la mort pour des milliers de gens »*.

Il a rappelé aux participants tous les engagements qu'ils avaient pris, fin août, lors de la conférence de Londres et qu'ils étaient de nouveau réunis autour d'une table à Genève... pour appliquer vraiment ces engagements. Par exemple, les trois parties en conflit avaient promis de libérer, unilatéralement et inconditionnellement – sous contrôle international – tous les civils détenus et de fermer immédiatement les camps de détention.

Cessez-le-feu « progressif »

Or, à ce jour, selon les informations fournies par les organisations internationales, 137 prisonniers ont été libérés par le gouvernement bosniaque, 5 040 par les Serbes de Bosnie et 357 par les Croates de Bosnie-Herzégovine. 2 757 personnes recensées demeurent en captivité, dont plus de 1 300 dans des camps serbes. Autre exemple : le cessez-le-feu signé par les trois parties le 12 novembre, et réaffirmé officiellement le 13 décembre. On ne pense pas que sur ces points, la conférence de Genève permettra de faire avancer notablement les choses.

Selon les négociateurs de l'ONU et de la CEE, un cessez-le-feu ne peut être que *« progressif »* et n'a de chances d'être respecté durablement que si, parallèlement, une solution politique se dessine. C'était leur ambition en présentant les grandes lignes d'une nouvelle Constitution et d'une nouvelle carte de la Bosnie-Herzégovine. Cette République « indépendante » était autrefois, du temps de la défunte fédération, unitaire avec un Parlement et un gouvernement centraux où les trois communautés étaient représentées.

MM. Vance et Owen proposent à présent sa transformation en un Etat décentralisé dans lequel l'essentiel des fonctions gouvernementales serait assuré par ses dix provinces *(voir carte)*, dont aucune n'aurait de statut légal international ni le droit de passer des accords avec des pays étrangers (ce qui entraînerait, par exemple, la disparition des Républiques serbe ou croate autoproclamées existant aujourd'hui). La Constitution reconnaîtrait les trois principaux *« groupes ethniques »* comme éléments constituants de l'Etat et garantirait les libertés de mouvement et de circulation entre les provinces. La nouvelle République serait progressivement démilitarisée sous la supervision de l'ONU et de la Communauté. Quant à Sarajevo, elle bénéficierait d'un statut de *« ville ouverte »* à la direction de laquelle les communautés musulmane, serbe et croate seraient représentées. Quant aux forces militaires respectives, elles se retireraient dans des provinces suggérées par les médiateurs.

La carte, elle, est le résultat des nombreuses missions qu'ont effectuées MM. Vance et Owen, ces quatre derniers mois, tant en Bosnie qu'à Zagreb et à Belgrade. C'est sans doute la raison pour laquelle elle n'a pas été immédiatement déchirée et jetée au panier par les belligérants. Dans un premier temps, le président bosniaque Alija Izetbegovic a fait dire qu'elle était *« inacceptable »*, qu'elle faisait la part trop belle aux Serbes et, même, qu'elle entérinait la purification ethnique. Dimanche matin, après l'avoir apparemment étudiée plus longuement, il a fait des contre-propositions et distribué une autre carte ; des discussions bilatérales avec les Serbes se sont alors engagées. Il est évident que les négociations (si elles se poursuivent) seront extrêmement difficiles. En schématisant quelque peu, on peut dire que les Serbes contrôleront trois provinces (sur la carte : 2 ; 4, avec minorité musulmane ; et 6), soit 50 % du territoire ; les Musulmans trois (1, 5 et 9) et les Croates trois (3 et 10, avec une forte minorité musulmane, et 8).

La visite inopinée de M. Dumas

La dernière « province », Sarajevo (7 sur la carte), est, elle, à population très mélangée.

En dehors des tracés des frontières des provinces, les divergences – profondes – portent aussi sur la nature même de la nouvelle République. Le leader serbe, M. Karadzic, continue à récuser l'idée de *« groupes ethniques »*. A ses yeux, la guerre actuelle ne met pas aux prises des « ethnies » mais des *« Nations, voire des religions »*, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il estime que la Bosnie doit devenir une *« communauté d'Etats souverains »* et indépendants.

Il tient également à ce qu'il y ait de réelles connexions, et pas seulement ces cinq « voies de passage » libres proposées par l'ONU et la CEE, entre *« tous les territoires serbes »* ; sinon, dit-il, il n'y aura jamais d'accord, et la perspective d'une intervention militaire internationale ne paraît pas l'intimider : *« Tout ça, c'est une grosse plaisanterie. Si des gens viennent pour nous tuer, nous ne l'oublierons jamais. Et croyez-moi, douze millions de Serbes se battront pour leur survie, et l'armée yougoslave viendra nous aider. Ce sera une façon, pour nous les Serbes, de nous réunifier. Une résolution de l'ONU sur une intervention militaire serait le meilleur moyen de se rapprocher de la catastrophe. »*

Parmi les diplomates de la conférence, on estimait que ces propos tonitruants de M. Karadzic ne reflétaient pas exactement l'état d'esprit des Serbes, lesquels seraient plutôt préoccupés par les menaces adressées ces derniers temps par les Occidentaux. Dans ces mêmes milieux diplomatiques, qui se sont montrés très agacés par la visite inopinée de M. Roland Dumas, venu rencontrer samedi soir à Genève notamment M. Dobrica Cosic, le président yougoslave, on explique également que le vote par le Conseil de sécurité d'une résolution *« trop musclée »* sur l'interdiction de survol de la Bosnie – par exemple le recours à la force contre les aérodromes serbes, – compromettrait grandement les chances, déjà bien minces, de réussite de la conférence.

ALAIN DEBOVE

CROATIE – VOJVODINE – SERBIE – BOSNIE-HERZÉGOVINE – CROATIE – Sarajevo – MONTÉNÉGRO – 50 km – 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10

Provinces contrôlées par : les Serbes ; les Musulmans ; les Croates ; Sarajevo (population mélangée)

Le projet de carte de la future Bosnie-Herzégovine soumis par les médiateurs de l'ONU et de la CEE à la conférence de Genève prévoit le redécoupage de la République en dix provinces : trois contrôlées par les Serbes (2 ; 4, avec minorité musulmane ; et 6), soit 50 % du territoire ; trois par les Musulmans (1, 5 et 9) et trois par les Croates (3 et 10, avec une forte minorité musulmane, et 8), la dernière étant Sarajevo.

La grande détresse des réfugiés

Anciens prisonniers, femmes et enfants exilés en Croatie, tous affrontent l'hiver,

KARLOVAC

de notre envoyé spécial

Le chant est une longue complainte, un cri lancinant. *« Je n'ai plus de père ni de mère, ni personne nulle part. Bien sûr, si ma mère était vivante, elle me consolerait. Mais voilà, la terre noire recouvre aujourd'hui ma vieille mère. »* Une quinzaine de réfugiés bosniaques, tous musulmans, chantent dans le dortoir enfumé, surpeuplé, et se passent de main en main la bouteille de pelinkovac, l'alcool local. La pièce n'est pas chauffée, à peine éclairée. Dehors, la température est tombée à -10°.

Ouvriers pour la plupart, saisis un matin de juin ou de juillet chez eux, ils sont passés par Manjaca ou Trnopolje, deux camps de détention serbes en Bosnie. Pris en charge par le Comité international de la Croix-Rouge, ils sont aujourd'hui sous la protection du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) à Karlovac (40 kilomètres au sud-ouest de Zagreb), à 1 kilomètre du front et du petit village de Turanj, détruit par la guerre et contrôlé par la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Karlovac, seul camp de transit, est le point de passage obligé des anciens détenus de Bosnie, qui sont ensuite dirigés vers différents pays d'accueil. Ceux qui chantent leurs complaintes partiront le soir même vers l'Allemagne, dans un car touristique de la côte dalmate.

Installé pour partie dans une ancienne bibliothèque de l'armée fédérale yougoslave, pour partie dans un ancien hôpital militaire, le camp a accueilli depuis octobre près de 5 000 anciens détenus, des hommes essentiellement. Il en reste 3 300. *« On était mort, et l'on commence à revivre »*, lâche Safet, ancien mineur à Kljuc, qui est arrivé le 16 décembre de Manjaca. *« Nous vivions dans des étables à même le sol, un petit bloc de pâté par jour à se partager entre quatre. Un pain pour trente. En arrivant ici, j'avais perdu près de 30 kilos »*. Tous ont perdu entre un quart et un tiers de leur poids.

« Ce qui s'est passé là-bas ? Mon dos, lui, peut te le dire », dit Smajil, ouvrier de Prijedor (ouest de la Bosnie). Smajil a perdu un frère, son père de soixante-cinq ans, et reste sans nouvelle de sa famille depuis quatre mois. Il évoque, comme d'autres, les provocations avant l'arrestation. *« Ils ont sorti le bébé de ma sœur dans la rue. Il a fallu leur donner tout notre argent. »* Puis, très vite, en vient à la détention et à cette *« maison blanche »*, ancienne écurie transformée en cachot, où les gardes, dit-il, *« agissaient comme des bêtes »*, surtout quand s'absentaient leurs supérieurs.

« Un tigre ou un lion n'aurait pas fait subir cela à des hommes », dit Husein, un ancien professeur, qui a connu Omarska, un autre camp. *« On m'a obligé à uriner et à chier sur des cadavres, à me traîner par terre, comme un chien, à me prosterner des heures. Certains ont même dû violer des morts. »* Le personnel médical du camp confirme les sévices, les tortures, physiques et psychiques : coups de barre de fer, viols imposés entre détenus. Un garçon de vingt ans a eu les testicules arrachés.

« Tous, on reviendra... »

Interrogés à leur arrivée, examinés médicalement, ces anciens détenus apprécient aujourd'hui le confort sommaire du camp. Seize douches pour les 1 800 réfugiés de l'ancienne bibliothèque. Une dizaine de WC, lavés en permanence à grande eau. Trois repas sont préparés chaque jour par un hôtel voisin, sous contrôle médical. Des vêtements chauds leur ont été donnés par les associations caritatives. Mais si le bois de chauffe et les poêles à bois sont bien arrivés, on attend encore le feu vert des installateurs. Certains, n'y tenant plus, ont d'ailleurs commencé à brûler les lattes du parquet des chambres.

Dans la journée, les hommes stationnent des heures devant des listes de noms de réfugiés à chercher un frère, un ami ou errent sur la petite place Jelacic, où s'activent les camions de l'association Caritas et ceux de la FORPRONU. A l'angle de la place, le clocher de l'église orthodoxe, détruite par erreur par les obus serbes, menace de tomber sur le camp. Les autorités orthodoxes s'opposent toujours vigoureusement à sa destruction. *« Tous, on reviendra*, explique un ancien de Tronopolje. *Tous nos proches ont été massacrés. Beaucoup attendent une intervention de l'Europe. Mais nous, nous demandons juste la levée de l'embargo. Qu'on nous laisse nous battre ! »*

Dans la pénombre des lits superposés, au milieu du désœuvrement, une jeune femme d'une trentaine d'années sourit. Sous elle, son enfant de deux ans, blotti dans les couvertures. Exilée d'un petit village de l'Herzégovine, où elle a tout laissé, elle s'est rendue à Zagreb, chez un cousin. Là, elle a connu l'existence du camp et a finalement retrouvé son mari.

L'arme du

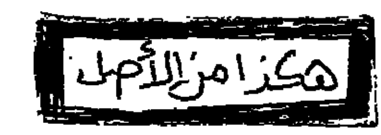
Dénoncés vigoureusement par le gouvernement bosniaque ou, en Croatie, par le cardinal Franjo Kuharic, archevêque de Zagreb, les viols systématiques de femmes musulmanes dans des camps serbes en Bosnie ont conduit les autorités croates à réagir. En collaboration avec des associations d'aide humanitaire, Zagreb prépare actuellement un programme d'accompagnement médical et psychologique de ces femmes qui arrivent de Bosnie, et dont certaines sont enceintes.

M. Granic, vice-président du gouvernement croate, qui s'est montré très prudent pour avancer des chiffres, nous a confirmé que Zagreb était prêt à assumer la prise en charge des enfants à naître qui pourraient être abandonnés, et qui seront *de facto* de nationalité serbe par filiation.

Les autorités religieuses musulmanes ont également réagi, par le biais notamment des conseils religieux Mesihat et Rijaset à Sarajevo, qui ont réclamé que soit accordée une attention particulière à ces femmes violées. En Croatie, le quotidien *Novi Vjesnik* publiait le 9 décembre une interview de l'imam zagrébois, M. Sefko Omerbasic, qui autorisait, par dérogation, les femmes musulmanes violées et enceintes à avorter.

Journaliste à la télévision de la République de Bosnie-Herzégovine, réfugiée en France depuis trois semaines, Mme Mirsada Sakic-Hatibovic a enquêté sur place sur ces viols. Une commission d'enquête du gouvernement bosniaque dirigée par M. Stepan Kljuic aurait recensé, selon Mme Sakic-Hatibovic, 60 000 cas de femmes violées, dont 10 000 âgées de sept à dix-sept ans. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux – officieux – obtenus sur place en Croatie de sources diplomatique et catholique, qui font état de 20 000 à 50 000 cas de femmes musulmanes violées.

« Le viol est une technique de purification ethnique, explique Mme Sakic-Hatibovic, *au même titre qu'un blocus ou que les camps de concentration. »* Elle cite le témoignage, qu'elle a recueilli et diffusé en août dernier à la télévision bosniaque, d'une femme médecin et de deux sœurs lycéennes, mineures, détenues vingt jours durant dans leur lycée de Rogatica (ville de 30 000 habitants à 30 km de Sarajevo) avec leur mère, dont elles sont toujours sans nouvelles.



le conflit yougoslave

EUROPE

et la position des Occidentaux

Français et Américains ont rapproché leurs positions

Les Etats-Unis et la France ont rapproché leurs positions sur les modalités d'une éventuelle action militaire pour faire respecter la zone d'interdiction aérienne décrétée en octobre par l'ONU au-dessus de la Bosnie, ont déclaré dimanche 3 janvier MM. George Bush et François Mitterrand.

Les deux présidents venaient d'avoir une conversation de deux heures à l'Elysée à laquelle avaient pris part notamment M. Roland Dumas et le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier de M. Mitterrand, ainsi que le conseiller américain pour la sécurité, M. Brent Scowcroft, et le secrétaire général à la Maison Blanche, M. James Baker.

«La France et les Etats-Unis sont très proches», a noté M. George Bush, à propos du projet d'interventions aériennes contre les forces serbes en cas de violation de l'espace aérien bosniaque. Il a cependant ajouté qu'il restait *«un peu de travail diplomatique à faire»*. Ces mesures sont en discussion depuis plusieurs semaines entre les trois pays occidentaux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) et ont été évoquées entre les responsables russes et M. Bush, lors de sa visite samedi et dimanche à Moscou.

Le chef de l'Etat français a insisté toutefois sur la nécessité, à ses yeux, de laisser une chance aux négociations en cours à Genève : *«Il serait imprudent de devancer l'issue de la conférence de Genève. Nous préférons de beaucoup une solution diplomatique et de conciliation qui relève de l'autorité des négociateurs»*, a déclaré M. Mitterrand. Le président américain a approuvé : *«Il faut que l'offensive diplomatique puisse réussir, il faut l'encourager.»*

Il est donc probable que le Conseil de sécurité attendra l'issue de la réunion des belligérants à Genève avant d'adopter une nouvelle résolution sur la zone d'exclusion aérienne. Les responsables russes, comme les Français et les Britanniques, se sont efforcés de limiter les mesures initialement proposées par les Américains et qui prévoyaient notamment des frappes aériennes contre certaines cibles militaires situées en Serbie même. Les Russes et les Anglais réclament encore qu'un délai soit prévu avant l'entrée en vigueur de toute mesure de rétorsion militaire.

Comme on lui demandait s'il s'était mis d'accord avec M. Bush sur cette question, M. Mitterrand a répondu : *«Oui, absolument. Le principe de cette interdiction est déjà reconnu depuis plusieurs semaines. Ses modalités ont fait l'objet d'examens approfondis et le fait que nous soyons d'accord pour que l'on ne puisse pas, à partir de l'espace aérien, atteindre les Bosniaques nous paraît à l'un et à l'autre évident. Donc, s'il s'agit de cela, je peux vous répondre affirmativement. C'est la moindre des difficultés»*, a-t-il dit.

Le président américain a d'autre part affirmé que les Etats-Unis ne feraient rien qui puisse mettre en danger les «casques bleus» présents dans l'ex-Yougoslavie. Les Etats-Unis n'ont pas de soldats sur le terrain. *«Nous sommes très sensibles au fait que d'autres ont des troupes sur le terrain et nous ne ferions rien précipitamment, sur une base unilatérale, qui puisse mettre ces troupes encore plus en danger»*, a déclaré M. Bush.

Le président du Sénat ne voit pas «d'autre issue que l'intervention militaire»

M. René Monory, président du Sénat, a exprimé, dimanche 3 janvier, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», sa *«crainte»* qu'*«il n'y ait plus aujourd'hui d'autre issue que l'intervention militaire»* en Bosnie-Herzégovine, précisant toutefois que *«nous, Français, nous ne pouvons intervenir tous seuls»*. *«Nous avons connu deux expériences de l'ONU réussies : le Golfe et la Somalie*, a-t-il ajouté. *C'est à travers l'ONU qu'il faut réussir cette opération (...) qui comporte des risques.»* Selon le président du Sénat, *«il ne faut pas transformer les cinq mille militaires français en otages, il faut prendre des précautions, mais on ne peut plus reculer maintenant»*.

M. Dominique Perben, secrétaire général adjoint du RPR, a estimé, dimanche, au cours du «Forum RMC-*l'Express*», que *«le problème bosniaque est réglé (...) parce qu'on a tardé, parce qu'on a laissé faire»*. *«Sur le terrain, l'essentiel des objectifs serbes a été atteint»*, a-t-il affirmé. *«La question qui se pose aujourd'hui*, a-t-il ajouté, *n'est pas de revenir sur les pots cassés»* mais de savoir *«comment éviter la suite»*, assurant que *«la suite, c'est le Kosovo»*. Selon lui, *«si les Serbes entrent au Kosovo, alors là, il y a risque de guerre internationale»*. *«Il faut empêcher cela»*, a-t-il ajouté...

Mme Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a affirmé, dimanche, à «L'heure de vérité» sur France 2, que l'*«on est dans une situation où on ne peut plus reculer, où l'on doit envisager une intervention militaire»* en Bosnie-Herzégovine. Elle a précisé que cette opération devra se faire *«sous contrôle de l'ONU pour libérer les camps et pour libérer les villes dans lesquelles une cohabitation entre différentes communautés est encore possible»*.

les réfugi du camp de Karlovac

en tentant d'oublier les horreurs de la «purification ethnique»

Cependant, elle reste sans nouvelles de ses parents, de ses deux frères et sait seulement que son village a été détruit.

«La plus grande souffrance de ces hommes, c'est la séparation familiale», explique Mme Alessandra Morelli, responsable du camp. Cette jeune femme énergique de trente-deux ans se démène, avec six autres responsables du HCR et de la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour aménager les lieux. Quotidiennement, elle «encaisse» les confidences.

«Certains vont partir à l'étranger, explique-t-elle. *En Europe, en Australie, en Malaisie même. Mais tous les pays, comme l'Allemagne* (1 000 places offertes), *la France* (300 places), *l'Autriche* (200 places), *n'acceptent pas forcément les familles. C'est une erreur monumentale. Il faut au contraire travailler à la réunification familiale, quand cela est possible. Et surtout, prendre en compte les chocs psychologiques qu'ont subis tous ces hommes. Savoir précisément ce qu'ils ont vécu, pour mieux les intégrer par la suite. Il ne faudrait surtout pas que ces camps à l'étranger renforcent leur isolement et deviennent des camps de permanence.»*

Ancien campement ouvrier abandonné depuis douze ans, le camp de Reznik était encore il y a un mois déclaré «illégal», non reconnu par les autorités croates, qui, en juillet dernier, avaient refusé net de supporter plus avant seules le poids des 426 000 réfugiés de Bosnie et des 268 000 Croates déplacés des territoires occupés par les Serbes et les forces de l'ONU (1). Aujourd'hui encore, même s'il est reconnu, Reznik «fonctionne» uniquement avec les aides humanitaires des organisations non gouvernementales (Caritas catholique, Merhamet musulmane) et quantité d'aides directes de particuliers ou de petites associations européennes locales.

Le camp a été ouvert en mai dernier. Les terrains vagues et boueux ont été empierrés sommairement. Les baraques en bois ont été retapées, et sont aujourd'hui recouvertes de linge qui ne sèche pas, mais gèle. A l'entrée du camp, un lieu de prière a été aménagé. Tous vivent dans le plus grand dénuement. Quelques enfants jouent là au ballon, sur la glace qui entoure les blocs sanitaires, entre les feux d'ordures. Les rares hommes fendent à la hache le bois livré par une organisation humanitaire. Mais la réserve, prévient-on, ne dépasse pas le mois.

La vie s'organise au jour le jour. Depuis mai, le camp a enregistré vingt-six naissances. A l'intérieur des baraquements, chauffés pour l'instant par des brûle-tout rudimentaires, les pièces ne font guère plus de 16 mètres carrés. S'y entassent dix à quinze personnes, soit deux ou trois familles. Les plus âgés, toujours, parlent. Une vieille femme de Prijedor, qui ne cesse de tricoter, a vu massacrer sept hommes par les tchetniks. Telle autre se souvient du papier qu'on lui a fait signer pour dire qu'elle partait de chez elle de plein gré. Lidija, enseignante, pleure de joie d'avoir eu, la veille, des nouvelles de son fils de vingt-cinq ans à Sarajevo, dont elle avait perdu la trace depuis six mois. *«Qu'on nous rende notre patrie!»*, s'exclame Ajnija Hadzihasanovic, institutrice, exilée de Derventa. *«Pourquoi le monde n'a-t-il pas encore pris d'initiatives pour arrêter cela?»*

Sur les matelas, aux côtés de leurs mères qui ont le regard rivé sur les fenêtres, les jeunes enfants bougent peu. Au sol : des couvertures, de vieux cartons à brûler, des vêtements disparates, quelques peluches offertes par les associations humanitaires. Un homme d'une soixantaine d'années, allongé, brandit sa radio trafiquée : *«La seule chose que j'ai pu emmenée*, dit-il. *Mais je n'ai plus de piles.» «Je suis musulman*, explique-t-il, *mais regarde : je suis de culture européenne. Qu'attend-on pour me sauver?»*

Parmi les enfants, les plus grands sont désormais à l'école. Trois salles de classe ont été équipées à la mi-décembre par la Croix-Rouge hollandaise. Dix-sept enseignants, tous réfugiés, y enseignent à tour de rôle en trois rotations quotidiennes. Il y a là 400 enfants de sept à quinze ans à scolariser. La bibliothèque a été financée par une petite institution caritative hongroise.

Au réfectoire, derrière les sacs de farine, les dessins d'enfants ont couvert les murs. Dessins de paysages, mais aussi de chars et d'hommes en armes. On y sert les quatre plats types : riz, macaronis, pommes de terre, haricots. De plus en plus rarement, de la viande fraîche. La petite infirmerie (5 mètres sur 2), quant à elle, ne désemplit pas. Elle accueille constamment de cinq à dix personnes. Deux pédiatres, trois médecins, six infirmières, tous réfugiés, s'y relaient.

«L'hiver arrive, et les infections respiratoires, gastro-intestinales, se multiplient», explique Mme Minka Cehacic, pédiatre. *«Nous manquons surtout d'antibiotiques et de produits hygiéniques de base.»* Soit du savon, de la lessive, pour nettoyer les langes.

Cependant, en attente de la carte jaune de réfugiés qui leur donnera accès, entre autres, au service de santé croate, les réfugiés bosniaques continuent d'arriver à Reznik, comme dans les autres camps, transitant par la grande mosquée de Zagreb. A la mosquée même, deux cents personnes séjournaient encore fin décembre dans les sous-sols, pour certains non chauffés, sur des palettes de bois.

A Karlovac, on indique que les camps de détention en Bosnie connus par le CICR sont officiellement vides. Mais Mme Morelli rappelle que 529 hommes ont disparu à la dernière «livraison» du 18 décembre. Ainsi, bien qu'inscrits sur les listes, ces anciens détenus n'étaient toujours pas arrivés mercredi 30 décembre au camp de Karlovac. La responsable du camp a déjà évité de justesse que les hommes, déjà affaiblis, entament une grève de la faim pour faire pression sur l'opinion internationale.

A côté des éclats de mortier, sur un mur de l'Eglise franciscaine voisine, une main a écrit : *«Qui aime l'espoir?»*

JEAN-MICHEL DUMAY

L'armé viol

Une centaine de femmes et de jeunes filles y ont été violées systématiquement non seulement par des miliciens serbes, mais aussi, selon leurs dires, *«par d'anciens camarades de classe serbes»*.

La journaliste bosniaque cite également le premier camp recensé par les autorités bosniaques dans la région de Bihac (ouest de la Bosnie), à Bosanska, Krupa, où tous les cafés et bars auraient été transformés en lieux de prostitution. Et les zones de Foca, Zvornik et Visegrad, à la frontière serbe, *«où aucun journaliste ne peut actuellement entrer»*.

Par ailleurs, Mme Sakic-Hatibovic fait état d'un viol public perpétré dans la ville de Bjelina sur une vingtaine de femmes par des irréguliers serbes en mars dernier, soit avant le déclenchement de la guerre. Les images de ce viol, filmées par la télévision bosniaque, ont été proposées aux EVN (banque européenne d'images télévisées) afin d'être éventuellement diffusées en Europe. Elles auraient été finalement refusées par les responsables des EVN à Genève, qui, selon Mme Sakic, ont cru à la falsification du document.

J.-M. Dy.

ALLEMAGNE : accusé de trafic d'influence

M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie, a été contraint de quitter le gouvernement

M. Jürgen Möllemann, quarante-sept ans, membre du Parti libéral (FDP), ministre de l'économie depuis janvier 1991, a annoncé, dimanche 3 janvier, qu'il renonçait à exercer ses fonctions à la suite d'une affaire de clientélisme. Il était la cible d'une virulente campagne de presse depuis deux semaines (*le Monde* du 25 décembre 1992 et du 1er janvier 1993).

BONN

de notre correspondant

M. Jürgen Möllemann avait effectué jusqu'ici une carrière fulgurante, au prix de plus d'une intrigue. Les circonstances assez troubles de la succession de M. Hans-Dietrich Genscher, son protecteur, lorsque ce dernier a quitté son poste de ministre des affaires étrangères, lui avaient permis d'obtenir le poste de vice-chancelier du gouvernement en mai 1992.

Il avait auparavant occupé les fonctions de ministre délégué aux affaires étrangères de 1982 à 1987, et de ministre de l'éducation de 1987 à 1991. L'affaire dite du *«papier à lettres»* aura eu raison de son ambition. Une enquête de l'hebdomadaire *Stern* a révélé qu'une lettre signée de lui avait servi à promouvoir au printemps 1992 un produit destiné aux caddies des supermarchés, et fabriqué par un cousin de sa femme.

Une carrière brisée

Plusieurs patrons de la distribution allemande avaient été personnellement informés des mérites de cette *«invention astucieuse»* par un courrier du ministre. Après avoir prétendu tout ignorer de l'affaire, et tenté d'en reporter la responsabilité sur un collaborateur, M. Möllemann a fini par reconnaître qu'il était bien le signataire du document. De retour précipité de ses vacances de Noël aux Caraïbes, il a invoqué en démissionnant sa *«surcharge de travail»* à l'époque des faits.

Ancien professeur d'histoire dans un lycée, M. Möllemann n'a jamais réussi à convaincre ses compatriotes de sa compétence en matière économique. Il aurait pu devenir le président du FDP au cours d'un congrès qui se tiendra en juin prochain. Désormais, c'est l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, qui a toutes les chances de succéder au comte Lambsdorff à ce poste. La carrière de M. Möllemann est, au moins provisoirement, stoppée.

L'économie est le deuxième portefeuille qui devient vacant, en quelques semaines, au sein du cabinet de M. Helmut Kohl. A la mi-décembre 1992, le ministre chrétien-démocrate des postes, M. Christian Schwarz-Schilling, avait démissionné pour protester contre l'inaction de son gouvernement en Bosnie-Herzégovine. Après avoir accepté la démission de M. Möllemann, M. Kohl devrait effectuer très rapidement un remaniement ministériel.

Le FDP, qui détient le portefeuille de l'économie depuis l'arrivée de M. Kohl au pouvoir, a déclaré qu'il souhaitait conserver ce poste. Parmi les favoris, on cite le nom de Günter Rexrodt, un libéral membre du directoire de la Treuhandanstalt, l'organisme de privatisation des entreprises dans l'ex-RDA. Ce changement de personne ne devrait entraîner aucune modification sur le fond de la politique économique. – *(Intérim.)*

AUTRICHE : plus de cent ans après les faits

Mayerling, une énigme qui ne cesse de s'épaissir

A l'approche du cent quatrième anniversaire du drame de Mayerling, les rebondissements se succèdent autour de cette énigme historique qui paraissait oubliée. Le 30 janvier 1889, le prince héritier d'Autriche, l'archiduc Rodolphe, fils de l'empereur François-Joseph, trouvait la mort avec sa maîtresse, la baronne Marie Vetsera, âgée de dix-huit ans, dans le pavillon de chasse de Mayerling, près de Vienne. La conclusion tragique – un double suicide, selon la version officielle – de cette histoire d'amour avait secoué toute la monarchie des Habsbourg.

Or, le 22 décembre 1992, le journal à grand tirage *Kronenzeitung* révélait le vol – confirmé le jour même par l'ouverture de la tombe – du cercueil contenant les restes présumés de la baronne hongroise, dans la crypte familiale au cimetière de Heilgenkreuz. Un cercueil en zinc, contenant le squelette, des morceaux de crâne, des touffes de cheveux, des morceaux de robe et de chaussure d'une jeune femme de dix-huit ans, vraisemblablement morte il y a une centaine d'années, était retrouvé quelques jours plus tard, dans un hangar de Vienne, sur les indications d'un marchand de meubles autrichien qui avouait être l'auteur du vol.

Selon la police, le coupable, souffrant de problèmes psychiques après la mort de sa femme, avait *«vécu dans la folie de pouvoir résoudre le mystère de Mayerling»*. Le cercueil était alors remis à l'Institut médico-légal de Vienne afin d'établir s'il s'agissait bien du cadavre de Marie Vetsera et, en cas de réponse affimative, de déterminer la cause du décès. Nouveau rebondissement, samedi 2 janvier, lorsque Brigitte Hamann, historienne et auteur de nombreuses biographies sur les Habsbourg, indique qu'une petite boîte, dont elle vient d'apprendre l'existence, avait été remise il y a une dizaine d'années à Otto de Habsbourg, quatre-vingts ans, fils du dernier empereur d'Autriche, Charles Ier. Cette cassette contient un revolver attribué à l'archiduc, ainsi que des lettres d'adieu, des mèches de cheveux des deux amants et un mouchoir.

Plusieurs hypothèses, allant de l'empoisonnement à un complot des francs-maçons, en passant par celle d'un avortement raté, vont à l'encontre de la thèse accréditée par la cour impériale. Pendant plus d'un siècle, aucune enquête scientifique sérieuse n'a été menée. Actuellement, la controverse porte sur l'absence de traces de balles sur le crâne retrouvé dans le cercueil à Vienne, et dont plusieurs parties manquent.

«Les objets retrouvés dans la cassette, s'ils sont authentiques, et ils le sont très probablement, pourraient être des éléments-clés, affirme Mme Hamann. *Un examen balistique du revolver, et les lettres, une fois décryptées, permettraient alors d'éclaircir la cause du décès des deux amants.»* Cette petite boîte constitue, selon elle, la découverte *«la plus intéressante faite jusqu'à présent dans le cadre de cette affaire historique fascinante»*. – (AFP.)

IRLANDE DU NORD

Les premiers morts de l'année

Deux catholiques, un père et son fils, Pat et Dermot Shields, ont été tués dans leur maison, dimanche 3 janvier, à Lisnagleer, un village du comté de Tyrone au centre de l'Irlande du Nord, a-t-on appris de source policière. Un commando armé avait fait irruption chez eux. Ce sont les deux premières personnes tuées en 1993 dans des violences terroristes ou sectaires en Irlande du Nord. L'année dernière, ces violences ont fait quatre-vingt-quatre morts.

Un deuxième fils du propriétaire de la maison a été blessé et transporté à l'hôpital. Les autres membres de la famille qui se trouvaient dans l'habitation sont indemnes. Un groupe paramilitaire protestant interdit, la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué l'attaque dans la nuit de dimanche à lundi en affirmant que Pat Shields était membre du Sinn Fein, la branche politique légale de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Cette allégation a été démentie par un responsable local du Sinn Fein. – *(AFP, Reuter.)*

LITUANIE

M. Landsbergis renonce à se présenter à l'élection présidentielle

L'ex-président du Parlement lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a annoncé, dimanche 3 janvier, qu'il renonçait à se présenter à l'élection présidentielle du 14 février, en faveur de l'ambassadeur à Washington, M. Stasys Lozoraitis. *«Je me désiste en faveur de Lozoraitis, c'est un homme politique et un grand patriote plus à même de rassembler notre société divisée»*, a déclaré dimanche à la télévision M. Landsbergis, président honoraire du mouvement nationaliste Sajudis battu aux législatives de novembre par le Parti démocratique du travail (ex-communiste) de M. Brazauskas.

M. Landsbergis a justifié sa décision par *«la campagne calomnieuse et haineuse»* qu'il accuse le parti vainqueur d'avoir déclenchée contre lui. Il a aussi *«conseillé»* à M. Brazauskas, déjà candidat de son parti, de se désister en faveur de M. Lozoraitis. Cet ambassadeur a été élevé aux Etats-Unis mais a gardé sa nationalité lituanienne. Il avait soulevé un tollé l'an dernier en Russie en déclarant que l'enclave russe de Kaliningrad, l'ancienne Königsberg, pourrait devenir lituanienne. M. Landsbergis entend *«rester en Lituanie pour diriger l'opposition parlementaire»*. *«Il sera facile*, a-t-il ajouté, *de me confier d'autres tâches.»* Une autre personnalité, l'économiste Kazimieras Antanavicius, est aussi candidat à la présidence. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

SOMALIE : avant la réunion des chefs de faction à Addis-Abeba

Des partisans du général Aïdid ont perturbé la visite du secrétaire général de l'ONU

Les deux principaux chefs de guerre somaliens, MM. Mohamed Farah Aïdid et Ali Mahdi, sont arrivés dimanche 3 janvier à Addis-Abeba pour participer à la réunion des factions somaliennes qui devait s'ouvrir lundi sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

Les partisans du général Aïdid ont assiégé, dimanche, pendant près de cinq heures, le quartier général de l'ONU à Mogadiscio, empêchant M. Boutros-Ghali, venu d'Ethiopie, de s'y rendre. Les manifestants ont critiqué la présence des Nations unies et accusé le secrétaire général de chercher à diviser la Somalie. Ils ont toutefois rendu hommage aux Américains, présents en force dans le cadre de l'opération «Rendre l'espoir».

L'UNICEF a annoncé dimanche le retrait de son personnel étranger de Kisimayo, le port du sud du pays, où l'un de ses représentants, un Britannique, a été tué la veille. Sean Devereux, vingt-huit ans, a été tué samedi soir par un Somalien à une trentaine de mètres des bureaux de l'UNICEF. On ignore les motifs de cet assassinat.

Enfin, un véhicule blindé des forces françaises en Somalie a sauté, dimanche, sur une mine près de Hoddour, et l'un de ses occupants a été blessé légèrement, a annoncé une source militaire française. Le blindé était chargé de déminer la route qui va de Hoddour à la frontière éthiopienne.

Un caporal, éjecté du véhicule, souffre de traumatismes divers. Il s'agit du premier accident du genre depuis l'arrivée des troupes françaises en Somalie. – *(AFP, Reuter.)*

Les multiples tâches des soldats français à Hoddour

Même dans une région relativement épargnée, on ne veut pas que les militaires étrangers «s'en aillent comme ça, au bout de deux mois»...

HODDOUR

de notre envoyée spéciale

Le tarbouche poussiéreux vissé jusqu'aux oreilles, vêtu d'une veste de pyjama d'un blanc naguère immaculé et du pagne à carreaux traditionnels, le vieil homme à la barbe roussie par le henné écoute, sérieux comme un imam, les questions que lui traduit un jeune du village. Dans sa main gauche coulent lentement les grains d'un chapelet masbaha. La réunion des 4 et 5 janvier à Addis-Abeba? *«C'est très important d'y aller si la Somalie veut sceller une vraie réconciliation. Les représentants de toutes les régions doivent y participer»*, répond-il d'une voix lente.

Assis à ses côtés, les notables de Hoddour opinent silencieusement du chef. Malgré son âge avancé, ou grâce à lui, le gouverneur, M. Mohamed Nur Shodock, a gardé toute son autorité. Le fait que la région ait été relativement épargnée par la guerre l'a, il est vrai, beaucoup aidé. Il veut en profiter. *«Ceux qui ont œuvré pour la paix doivent être mis en avant»*, souligne-t-il sans détour. Quant à ces *«criminels»* que sont, à ses yeux, *«les Aïdid, les Ali Mahdi, les Morgan ou les Omar Jess* [principales figures du conflit clanique qui ensanglante depuis bientôt deux ans le centre et le sud de la Somalie], *ils devront être traduits devant la Haute Cour dès qu'un nouveau gouvernement central aura pu être mis en place»*, affirme-t-il tranquillement, bien que le clan des Rahanweyn, auquel il appartient, soit trop marginal numériquement et militairement pour lui permettre d'aussi rigoureuses professions de foi.

«Des mines en quantité industrielle»

Située à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Mogadiscio, la bourgade de Hoddour ne doit pas sa célébrité aux ravages de la famine ou aux sanglantes performances des *technicals* (véhicules utilisés par les bandes armées), mais aux troupes françaises. Arrivées en douceur le 25 décembre, sous le commandement du général René Delhome, elles ont fait de Hoddour leur QG somalien. Au total, quelque 2 200 hommes participent à ce qui a été baptisé «Opération Oryx».

A défaut de gazelle, ils ont dû commencer par chasser les scorpions des ruines de l'ancienne caserne, puis étendre des bâches d'un pan de mur à l'autre pour se protéger du soleil et des bourrasques de poussière. *«Autrefois, c'était un des PC de l'armée de Syaad Barre* [l'ancien président somalien]. *Il en a vu défiler des troupes : les Chinois, les Soviétiques, les Cubains... tous sont passés ici!* commente un parachutiste. *Dans ce bled, plus rien ne tient debout. Il reste des points d'eau, la poussière et les hommes, c'est tout.»* Son gilet pare-éclats accroché à un cintre se balance doucement contre le mur d'une chambre sans toit.

En réalité, il reste encore bien d'autres choses – et notamment des armes. *«Nous avons trouvé des mines antichars et antipersonnelles en quantité industrielle*, assure le général Delhome. *Sans compter les obus, les roquettes, les grenades et les stocks de munitions.»* La «dépollution» de la ville et des pistes principales demeure une des missions prioritaires de l'armée française. Une tâche de longue haleine : *«Entre 800 et 1 000 kilos d'armes sont détruits chaque jour»*, indique le général, qui espère avoir achevé de «dépolluer» Hoddour *«d'ici au 15 janvier»*.

A ce premier travail de sécurité vient s'ajouter un volet plus nouveau qui tient autant du politique que de l'humanitaire. Un «comité de sages» a été créé, regroupant des représentants de l'armée française, du ministère de la santé et de l'action humanitaire, des organisations non gouvernementales, comme Médecins sans frontières ou l'organisation irlandaise Concern, mais aussi de la population locale : outre le gouverneur, les principales chefferies de la région devraient y trouver place aux côtés d'une association dite *«des intellectuels»*, et peut-être, à terme, d'une ou deux femmes. La collaboration de la population somalienne, précieuse pour réduire le nombre des armes en circulation, le sera tout autant pour estimer les besoins en eau, en nourriture ou en médicaments.

«L'engrenage humanitaire»

Conscients de l'aubaine, les notables de Hoddour ont déjà fait savoir qu'ils verraient d'un bon œil la réhabilitation de l'hôpital. *«On ne veut pas que les soldats français s'en aillent comme ça, au bout de deux mois»*, souligne le vieux gouverneur, qui rêve à haute voix d'une future «reconstruction» de sa région sous l'égide de l'armée française. Celle-ci *«n'est pas là pour faire de l'aide humanitaire mais pour aider les ONG à en faire»*, a prudemment corrigé, samedi, lors d'une visite éclair à Hoddour, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick.

Déjà déployés au Cambodge et en Yougoslavie sous la bannière de l'ONU, les militaires français ont, il est vrai, de quoi être perplexes. La durée de leur séjour en Somalie autant que l'éventuelle redéfinition de leur mission dépendent de multiples inconnues : le retrait des «marines» américains – qui reste à confirmer par le nouveau président Bill Clinton, – l'évolution de la situation en Bosnie ou encore les lendemains d'élections en France.

Dans ce contexte quelque peu incertain, l'idée de *«mettre le doigt dans l'engrenage humanitaire»* inquiète plus d'un gradé, d'aucuns faisant remarquer que le budget du ministère de la défense ne peut *«à l'évidence»* être le seul sollicité pour financer ce type d'activité. Cela n'a pas empêché la création d'une «cellule humanitaire» au sein de l'armée, chargée, dans un premier temps, de dresser un état des lieux. Le «menu» s'annonce éclectique, puisqu'il touche aussi bien l'environnement vital (eau, nourriture, etc.) que la restauration des services publics.

Les membres de ce qui reste de la police locale ont été méticuleusement recencés, chacun des 55 000 hommes enregistrés donnant son nom mais aussi sa pointure et sa taille vestimentaire. *«Comme ça, on a tous les détails pour pouvoir les équiper de frais»*, explique un officier. Lui-même a déjà une certaine expérience en matière d'aide humanitaire. Au Kurdistan, où il a passé près de deux mois et demi, l'armée française a non seulement nourri et habillé les populations déplacées, mais également remis en route des dispensaires, des pompes à eau, c'est-à-dire tout le minimum nécessaire.

En sera-t-il de même à Hoddour et, demain peut-être, à Baidoa ou Bardera? *«Pour cela, il faut attendre les ordres : cela dépendra du temps et des moyens qu'on nous donne.»* .

CATHERINE SIMON

KENYA : bien que l'opposition conteste les résultats du scrutin

Le président Daniel Arap Moi a été élu pour un quatrième mandat

Le président Daniel Arap Moi a été officiellement déclaré vainqueur, lundi 4 janvier, de l'élection présidentielle du 29 décembre, premier scrutin libre depuis vingt-six ans. La commission électorale nationale a précisé que le chef de l'Etat avait recueilli 1 930 534 voix, contre 1 402 069 à son plus proche rival, M. Kenneth Matiba, du parti FORD-Asili. Viennent ensuite MM. Mwai Kibaki, du Parti démocrate (1 012 569 voix), et Jaramogi Oginga Odinga (914 550). Le résultat de l'élection est contesté par les trois principaux partis d'opposition.

L'art de diviser pour mieux régner

NAIROBI

correspondance

Si le président Arap Moi sort vainqueur des premières élections pluralistes qu'il ait dû disputer, il le doit plus au morcellement de l'opposition et aux ambitions personnelles de ses chefs qu'à sa propre habileté. La politique nationale n'a pourtant pas de secret pour lui, qui a su si bien jouer des rivalités au sein des tribus plus importantes que la sienne pour se maintenir au pouvoir. Mais, ces dernières années, sa popularité avait sérieusement pâti de ses erreurs, dues à une certaine usure du pouvoir.

La corruption s'est généralisée après les élections législatives de 1988, elles-mêmes truquées au point de faire perdre toute crédibilité au régime et au Parlement. Dans un deuxième temps, peu après la restauration du multipartisme, de sanglants affrontements ethniques firent 800 morts, des milliers de blessés et près de 50 000 «déplacés». L'opposition, ainsi que les responsables religieux, le soupçonnent d'en avoir été l'instigateur, afin de prouver, comme il s'obstine à le répéter, que *«le multipartisme va raviver le tribalisme»*. Ses critiques amères contre *«le modèle occidental importé»* se sont toutefois faites plus rares à mesure que l'opposition se divisait, cessant d'être une menace pour lui et la KANU (Union nationale africaine du Kenya, l'ancien parti unique).

Il faut reconnaître qu'il a eu l'habileté d'attendre son heure avant d'appeler les électeurs aux urnes, laissant amplement à ses adversaires le soin de se diviser. Son calcul s'est révélé juste : l'opposition a été incapable de lui opposer un candidat unique. Avec sa victoire, que celle-ci conteste mais que la communauté internationale va sans doute considérer comme le fruit d'élections *«relativement libres et honnêtes»*, il réussit son examen de passage au multipartisme, lui qui croyait si fort au système du parti unique qu'il avait fait inscrire dans la Constitution en 1982.

Pour que son succès électoral soit complet, il faut encore qu'il soit accepté par les bailleurs de fonds étrangers. Ces derniers avaient décidé, en novembre 1991, de geler une partie de leur assistance en attendant de plus profondes réformes économiques et surtout politiques. Avec les allégations de fraudes citées dans les différents rapports des missions d'observation, le président n'a peut-être pas convaincu les Etats-Unis ou les Scandinaves (les plus critiques à son égard) de sa bonne foi. Mais les donateurs, dans leur ensemble, lui renouvelleront probablement, sinon leur confiance, du moins leur soutien, puisque, comme le dit un diplomate, *«ces élections marquent une étape importante de la démocratisation au Kenya»*.

Dernière difficulté pour celui qui a succédé, en 1978, au «Père de la Nation», le président Jomo Kenyatta : convaincre les Kényans. Saura-t-il persuader la population de ne pas se laisser entraîner par l'opposition qui exige de nouvelles élections? L'importante classe moyenne hésite toujours à risquer ses biens dans une épreuve de force avec le pouvoir. Elle peut donc être tentée d'accepter le résultat de ces élections et de confier à la nouvelle opposition parlementaire le soin de contrôler les abus de pouvoir.

La naissance d'une opposition au sein du Parlement est en fait la seule concession du président Arap Moi aux exigences de l'Occident. Mais il a pris soin de faire en sorte que cette opposition reste minoritaire, par une subtile manipulation du processus électoral et du dépouillement des voix. L'ampleur des fraudes pourra être mieux évaluée si l'opposition porte plainte contre les irrégularités. Mais il sera sans doute trop tard pour annuler le quatrième mandat du président.

JEAN HÉLÈNE

PROCHE-ORIENT

Un agent des services secrets israéliens assassiné à Jérusalem

Week-end de violence dans les territoires occupés

Alors qu'aucune solution n'a encore été trouvée au problème des 415 Palestiniens expulsés par Israël, un agent du Shin Beth (service secret israélien) a été assassiné, dimanche 3 janvier, à Jérusalem-Ouest. De nouvelles violences ont eu lieu dans les territoires occupés, où un Palestinien a été tué et de nombreux autres blessés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Nouvel épisode – sans conséquence politique – de la guerre secrète que se livrent dans l'ombre agents israéliens et combattants palestiniens depuis des années? Ou véritable tournant d'une lutte sans merci dans laquelle les règles du jeu ayant été violées par l'une des parties, tous les coups seraient désormais permis? Les mystérieuses circonstances de la mort d'un agent du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël, massacré à coups de marteau et de poignard par des membres présumés du Mouvement palestinien de la résistance islamique (Hamas), ne laisse pas d'inquiéter les dirigeants israéliens.

Officiellement, c'est la première fois depuis douze ans qu'un agent de renseignement, chargé d'infiltrer les organisations ennemies, est ainsi éliminé en pleine mission. Le 25 janvier 1980, un autre agent avait été tué dans des circonstances vaguement similaires à Netanya, au nord de Tel-Aviv. Son meurtrier palestinien avait été retrouvé et abattu un peu plus tard dans une rue de Naplouse, en Cisjordanie occupée.

Ancien commando d'une unité spéciale de l'armée, l'agent assassiné dimanche se nommait Haïm Nahmani, et il avait vingt-neuf ans. Utilisant l'une des nombreuses «adresses blanches» dont dispose le Shin Beth dans les quartiers discrets des grandes localités israéliennes, l'intéressé avait apparemment rendez-vous avec l'un de ses informateurs palestiniens, dans un appartement tranquille du quartier de Rehavia, en plein centre de Jérusalem-Ouest. C'est là que son cadavre a été découvert. Les instruments du crime ont été abandonnés sur place par ses auteurs, mais le pistolet de service de l'agent a été emporté.

Trois semaines après l'expulsion au Liban sud des Palestiniens présumés activistes ou sympathisants intégristes, certains ne doutent pas en Israël qu'il s'agit là d'un acte de vengeance du Hamas. Selon une source proche des enquêteurs de police, l'informateur palestinien avec lequel Haïm Nahmani avait rendez-vous était chargé d'infiltrer le mouvement intégriste. Il aurait été soit retourné, soit contraint sous la menace de collaborer au meurtre de l'agent du Shin Beth. En tout cas, les autorités ont affirmé connaître l'identité d'au moins un assassin.

Pendant ce temps, dans les territoires occupés, notamment dans la bande de Gaza, les manifestations violentes de solidarité palestinienne avec les bannis se poursuivent sans relâche. Une vingtaine de personnes ont encore été blessées par des balles de l'armée, dimanche, et un adolescent de dix-sept ans, Asraf As-Soufi, a été tué de deux projectiles dans la tête, tirés par des soldats au cours d'une échauffourée. Selon Betselem, l'organisation israélienne des droits de l'homme, vingt-trois Palestiniens, dont un tiers avaient moins de seize ans, ont ainsi été tués par l'armée pour le seul mois de décembre, l'un des plus sanglants depuis le début de l'Intifada, il y a cinq ans. Un autre Palestinien de quarante-cinq ans a été assassiné à Gaza, au cours du week-end, pour «collaboration» avec l'ennemi, par des hommes masqués. Samedi, à Petah-Tikva, à l'est de Tel-Aviv, seule une coïncidence a permis d'éviter que l'explosion d'une bombe, placée dans la soute à bagages d'un autocar de la ligne Haïfa-Jérusalem, ne fasse de nombreuses victimes civiles. Le lendemain, près de Tel-Aviv, c'est un ouvrier israélien du bâtiment qui a été poignardé par un de ses collègues palestiniens. Agée de vingt-six ans, la victime est à l'hôpital.

Ministre et confident de M. Itzhak Rabin, le chef du gouvernement, l'ancien général Benyamin Ben Elyeser, parlant du meurtre de l'agent secret à Jérusalem, a estimé, lundi, que *«cet assassinat barbare perpétré par le Hamas»* allait probablement contraindre les autorités *«à une nouvelle réflexion sur les mesures à prendre pour lutter contre un terrorisme qui sort des territoires pour frapper en Israël»*.

PATRICE CLAUDE

EN BREF

□ **CAMBODGE : l'embargo sur l'exportation ouvertement violé à la frontière thaïlandaise.** – Malgré les protestations des représentants des Nations unies, l'embargo sur l'exportation de bois cambodgien – destiné à faire pression sur les Khmers rouges – a été ouvertement violé, dimanche 3 janvier, par des dizaines de camions thaïlandais. D'autre part, selon l'ONU, les Khmers rouges auraient lancé une offensive dans le nord du Cambodge pour occuper un certain nombre de villages isolés. Enfin, les Khmers rouges ont accusé, samedi, l'ONU d'être *«carrément et sans honte»* du côté du gouvernement de Phnom-Penh et *«de mèche avec le Vietnam»*. – *(AFP, AP.)*

□ **COLOMBIE : arrestation d'un chef de la guérilla.** – M. Humberto Javier Callejas, le numéro deux de l'Armée populaire de libération (EPL, troisième plus important mouvement de guérilla de Colombie), a été arrêté, samedi 2 janvier, à Cartagene, port de l'Atlantique au nord-ouest de Bogota, a annoncé l'armée colombienne. M. Callejas est accusé d'avoir coordonné les prises en otage de riches industriels ou propriétaires terriens pour financer son mouvement marxiste. C'est le deuxième chef rebelle capturé depuis l'instauration de l'état d'urgence au début du mois de novembre dernier. – *(Reuter, AFP.)*

□ **ÉGYPTE : une organisation extrémiste met en garde les étrangers.** – Dans un communiqué distribué la semaine dernière à Assiout, à 400 kilomètres au sud du Caire, la principale organisation intégriste clandestine, *Gamaa islamiya*, a demandé pour la première fois aux étrangers se rendant ou vivant en Egypte de *«quitter»* le pays car ils risquent de faire les frais du conflit qui l'oppose à l'Etat égyptien. Ce conflit *«a atteint des étapes critiques»*, ajoute la Gamaa, qui avait revendiqué en octobre et novembre derniers deux attentats contre des touristes en Haute-Egypte (un mort et six blessés). – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : prochaine rencontre entre M. Bill Clinton et le chef de l'Etat mexicain.** – M. Bill Clinton aura, vendredi 8 janvier, à Austin (Texas) un entretien avec le président mexicain Carlos Salinas de Gortari, a annoncé l'équipe de transition du président élu américain. M. Salinas est le premier chef d'Etat étranger que rencontrera M. Clinton avant son investiture le 20 janvier. Les deux hommes discuteront du traité de libre-échange nord-américain (ALENA), signé en décembre par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. M. Clinton avait déclaré pendant sa campagne électorale qu'il souhaitait des garanties supplémentaires, sur l'environnement notamment. – *(AFP.)*

□ **GHANA : le parti présidentiel obtient 190 des 200 sièges de députés.** – Cent quatre-vingt-dix des deux cents sièges de députés ont été remportés par le Congrès national démocratique (NDC), le parti du président Jerry Rawlings, lors des élections législatives du 29 décembre, a annoncé, samedi 2 janvier, la commission nationale électorale. Le taux de participation à ce scrutin, boycotté par l'opposition qui exigeait une refonte préalable des listes électorales jugées *«gonflées»*, s'élèverait à près de 30 %, selon les calculs effectués par la presse. – *(AFP.)*

□ **MAROC : visite d'une délégation du RPR.** – Dans le but de *«confirmer l'attachement du RPR à l'amitié franco-marocaine»*, une délégation de 52 sénateurs, conduite par M. Charles Pasqua, est arrivée dimanche 3 janvier à Rabat pour une visite *«d'amitié»* de trois jours. La délégation, qui a été reçue par le ministre marocain de l'intérieur et de l'information, devait se rendre à Marrakech pour un déjeuner offert en son honneur par le roi Hassan II. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : de graves incidents politiques ont fait quatre morts dans le Michoacan.** – Quatre personnes ont été tuées et treize blessées dans des affrontements qui ont éclaté en fin de semaine dernière, à l'occasion de l'entrée en fonction de nouvelles autorités municipales au Michoacan (ouest du pays). Ces incidents se sont produits lorsque des membres du Parti révolutionnaire démocratique (PRD, opposition de gauche) ont tenté d'empêcher des responsables élus du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), accusés de fraude électorale, de prendre leurs fonctions dans plusieurs villes, dont celle de Yurecuaro. – *(Reuter, UPI.)*

Arap Moi
…ième mandat

mieux régner

…itoires occupés

DIPLOMATIE

L'année du désordre et de l'ingérence

Suite de la première page

L'électorat blanc d'Afrique du Sud a approuvé par référendum la poursuite de la politique de réformes de Frederik De Klerk, et un amendement constitutionnel adopté par le Parlement va permettre l'entrée de Noirs dans le gouvernement. Sous la pression de la rue et du roi, les militaires thaïlandais ont rendu le pouvoir aux civils. Au Pérou, le terrible Sentier lumineux a subi un rude coup avec l'arrestation de son chef. Au Liban, après des élections législatives largement boycottées par les chrétiens, puisque leur objet essentiel était de consacrer la *mainmise de Damas*, la nomination, au poste de premier ministre, d'un milliardaire bien en cours à Ryad a donné le signal d'une nette reprise des affaires et remonté du coup le moral de la population...

Il y a plus, bien plus : 1992 aura enregistré un développement sans précédent des opérations d'aide humanitaire et la mise au rancart, déjà amorcée l'année précédente au bénéfice des Kurdes d'Irak, du dogme de la *« non-ingérence »*, pourtant si commode pour qui aimerait pouvoir prendre son parti du *« Malheur des autres »* cher à Bernard Kouchner. *« La conscience de l'humanité, désormais soutenue par les dispositions du droit international, demande*, a pu dire le pape, *que soit rendue obligatoire l'ingérence humanitaire dans les situations qui compromettent gravement la survie des peuples et de groupes ethniques entiers. C'est un devoir pour les nations et pour la communauté internationale. »*

« Rendre l'espoir... »

A voir la manière dont on continue de s'entre-tuer aux quatre coins de la planète, on peut certes se demander si la *« communauté »* en question mérite son nom. Il n'empêche que jamais, jusqu'à l'envoi en Somalie, en décembre, avec la bénédiction de l'ONU, de plus de trente mille militaires venus des Etats-Unis, de France et d'une dizaine d'autres pays dans le cadre de l'opération *« Restore hope »* (« Rendre l'espoir »), une telle unanimité ne s'était manifestée pour assister une nation en péril.

On n'avait, à vrai dire, guère le choix. Ne pas faire protéger par la force la distribution de l'aide alimentaire aux Somaliens serait revenu à l'abandonner aux gangs et à condamner des dizaines de milliers de malheureux à mourir de faim. La médiatisation sans doute excessive de l'intervention ne saurait donc faire perdre de vue son impérieuse nécessité. Surtout, bien sûr, si, par miracle, devait se confirmer la spectaculaire réconciliation intervenue à Noël entre les deux principaux « seigneurs de la guerre » de Mogadiscio.

L'ampleur de l'opération met en évidence le rôle croissant joué par ce que de Gaulle appelait dédaigneusement le *« machin »*. Si celui-ci était voué, de son temps, à une quasi-impuissance, c'est parce que, URSS en tête, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité usaient et abusaient du droit de veto à eux reconnu par la Charte de San-Francisco. Depuis que la guerre froide a pris fin, il n'a pratiquement plus été utilisé. De sorte que, même si l'invocation du droit, ou du devoir, d'ingérence constitue à n'en pas douter une nouveauté, l'intervention en Somalie s'inscrit dans une liste, qui ne cesse de s'allonger, d'actions dites de *« maintien de la paix »*. Lorsqu'un accord de cessez-le-feu a été conclu entre Etats ou à l'intérieur d'un Etat, c'est presque automatiquement désormais qu'il est fait appel aux « casques bleus » pour en superviser l'application.

Le calvaire bosniaque

Ils sont ainsi à l'œuvre au Salvador, déjà mentionné. Au Cambodge, pour essayer de faire respecter, malgré les Khmers rouges, la décision unanime du Conseil de sécurité d'y organiser des élections libres. En Afrique australe et au Proche-Orient. Et plus encore, bien sûr, dans l'ex-Yougoslavie, où les combats ont pris, en 1992, une extension dramatique.

La faute en revient largement au leader serbe Slobodan Milosevic, qui, avec le concours des milices locales serbes, a consolidé au cours de l'année sa mainmise sur un tiers de la Croatie et les quatre cinquièmes de la Bosnie. Son objectif, placé sous le signe d'une « purification ethnique » aux relents évocateurs d'une sinistre époque, est clair : il s'agit de réunir tous les Serbes au sein d'un même Etat. Tous les moyens lui sont bons pour y parvenir, y compris le bombardement à outrance et le siège des villes où tiennent encore les Musulmans – 44 % de la population bosniaque – et une gamme d'atrocités à propos desquelles l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, chargé d'une enquête par la commission des Nations unies sur les droits de l'homme, n'a pas hésité à parler de *« crimes contre l'humanité »*. Il faut croire que les compatriotes de Milosevic n'y trouvent guère à redire puisque les élections du 20 décembre l'ont confirmé à son poste, tout en faisant entrer au Parlement nombre d'ultras grâce auxquels il a entrepris de se débarrasser de son rival Milan Panic, l'encombrant milliardaire américain devenu premier ministre – aujourd'hui renversé – d'une « Yougoslavie » réduite à la Serbie et au Monténégro.

Même si le nom de *Musulman*, avec un grand *M*, désignait sous Tito une nationalité, et non une religion, il était fatal que ce soit en terre d'islam que les souffrances infligées à des *« frères »* soulèvent les réactions les plus vives. D'autant plus que dans la province serbe jadis *« autonome »* du Kosovo, peuplée à 90 % d'Albanais en grande majorité disciples du Prophète, ceux-ci ne se voient reconnaître par Belgrade d'autre droit que de se taire. En tout cas, la Bosnie et l'Albanie voisine – où est le temps où le régime stalinien y avait aboli toute forme de religion? – ont adhéré à la conférence qui regroupe tous les pays islamiques du monde.

Celle-ci, compte tenu de la situation gravissime où se trouvent les forces bosniaques, a demandé avec beaucoup d'insistance aux pays étrangers d'aider militairement le gouvernement de Sarajevo. Longtemps très hostiles à un engagement dont ils redoutent qu'il ne conduise à un fatal enlisement, les Occidentaux commencent à se faire à cette idée, même s'ils divergent sur la nature des moyens à employer. Même si la Russie ne cache pas son intention de s'y opposer. A trois semaines de son départ de la Maison Blanche, George Bush n'a pas hésité à adresser à Milosevic un avertissement particulièrement musclé à propos du Kosovo.

Laisser le maître de la Serbie parvenir impunément à ses fins ne poserait pas seulement en effet un problème de conscience aux gouvernements qui ont invoqué la morale et le droit international pour faire la guerre – et quelle guerre! – à un Saddam Hussein essentiellement coupable, tout comme lui, de vouloir s'approprier le bien d'autrui. Ce serait s'exposer à de redoutables retombées politiques.

Rien ne dit, par exemple, que la Turquie, dont la disparition de l'URSS a considérablement renforcé le poids dans la région, ne serait pas tentée, avec éventuellement le concours de l'Albanie, d'entreprendre une action unilatérale : après tout, elle l'a bien fait jadis à Chypre. Ni qu'une victoire de Milosevic ne lui susciterait pas dans la région des émules, tout aussi déterminés que lui à remettre en cause un *statu quo* territorial devant plus au poids de l'Histoire qu'à une équité quasiment impossible à définir. Ne se bat-on pas déjà dans plusieurs Républiques ex-soviétiques? Le tiers des Hongrois, pour ne parler que d'eux, ne vivent-ils pas en dehors de la Hongrie? Le souvenir des guerres balkaniques est encore malheureusement trop proche pour qu'en cette époque de renaissance générale des particularismes on puisse tenir leur retour pour exclu.

A quoi s'ajoute qu'avec les attentats racistes en Allemagne ou en France, avec le peu d'enthousiasme manifesté à l'égard de la candidature turque à la CEE, la tragédie bosniaque alimente dans le monde islamique l'idée que l'Europe n'a en réalité aucune envie de voir s'installer sur son sol une République musulmane.

« Libanisation de l'Atlantique au Golfe... »

C'est pain bénit, bien sûr, si l'on ose dire, pour les islamistes, partisans d'une rupture radicale avec l'Occident, dont l'influence, encouragée par l'effondrement du communisme et par la crise du monde capitaliste, s'affirme chaque jour davantage. Seule puissance pour le moment à afficher un véritable projet hégémonique, l'Iran joue là un rôle essentiel. Pour mieux narguer l'Occident dépravé, les successeurs de Khomeiny ont accru la prime promise à ceux qui arriveraient à assassiner l'écrivain Salman Rushdie, ce qui en dit long par parenthèse sur le « libéralisme » dont certains voudraient pouvoir les créditer. Ils continuent d'acheter quantité d'armements, grâce notamment aux besoins d'argent de leurs fournisseurs russes ou chinois. Ils songent apparemment à se doter d'un arsenal nucléaire. Ils poussent un peu partout leurs pions.

C'est le cas en Afghanistan, où la chute du régime communiste a débouché sur un affrontement général des ethnies et des tribus. En Israël, où les admirateurs des ayatollahs ont réussi, en assassinant un garde-frontière, à interrompre le *« processus de paix »* qu'ils n'avaient cessé de combattre. Or celui-ci avait été fortement relancé, après les élections du 23 juin, par l'avènement d'une coalition qui avait arrêté les implantations dans les territoires occupés, promis le droit de vote à leurs habitants palestiniens, autorisé les contacts avec l'OLP et envisagé un retour partiel du Golan à la Syrie. Certes, le premier ministre Itzhak Rabin a aussitôt déclaré que ledit « processus » n'était pas remis en cause, mais les mesures d'expulsion décidées en représailles, sans s'être assuré que le Liban était bien prêt à accueillir ceux qui en faisaient l'objet, ont ressoudé les rangs des Palestiniens divisés par la poussée islamiste, relancé l'Intifada et renvoyé à des temps meilleurs le prochain round des négociations.

Les islamistes sont désormais représentés dans les Parlements du Liban et plus encore de Jordanie. Ils seraient au pouvoir en Algérie si, le 11 janvier, l'armée n'avait pas contraint le président Chadli à passer la main à Mohammed Boudiaf, vétéran de la guerre d'indépendance rappelé d'exil pour l'occasion, et renvoyé aux calendes grecques le second tour de législatives que le FIS, au vu des résultats du premier, paraissait assuré de gagner. Les attentats se sont multipliés depuis lors, le plus spectaculaire ayant coûté la vie à Boudiaf lui-même. En décembre, le pouvoir, aux prises avec de terribles difficultés économiques, a mis directement en cause les agissements de Téhéran et institué le couvre-feu. *El Moudjahid* estime à 535 le nombre des tués depuis le début de l'année et à 2 500 celui des arrestations. Il n'hésite pas à parler d'une *« libanisation s'étendant de l'Atlantique au Golfe... »*

La Russie empêtrée

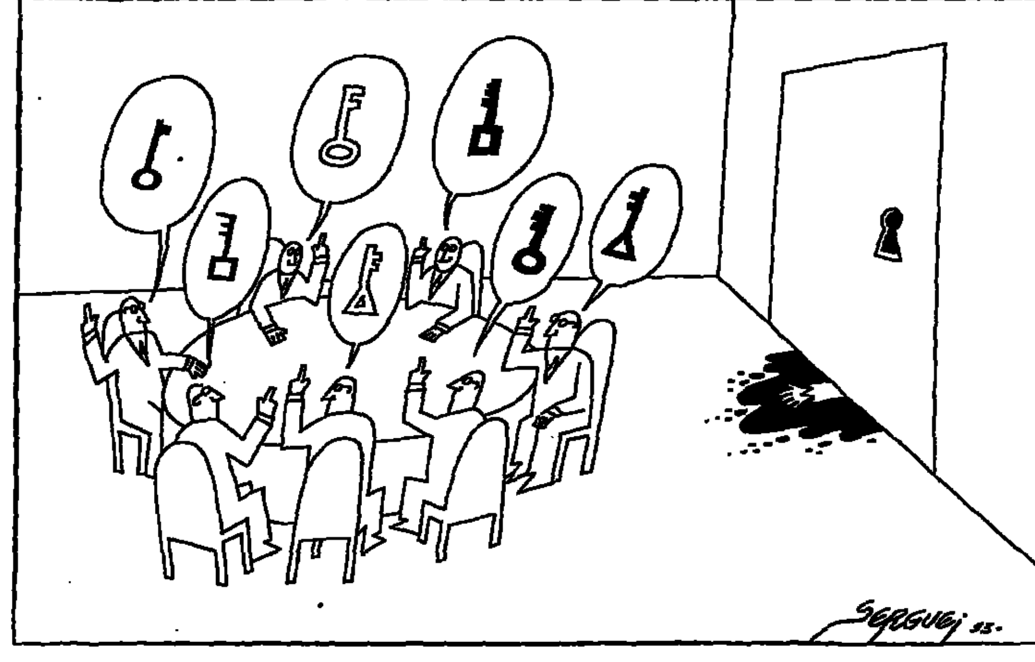
Au Soudan, le régime fondamentaliste du général Omar Bashir, que l'Iran soutient ostensiblement, poursuit implacablement la *« guerre sainte »* contre les rebelles chrétiens ou animistes du Sud. En Egypte, des intégristes tuent tranquillement des touristes étrangers, histoire de tarir l'une des principales rentrées de devises d'un régime coupable à leurs yeux de s'être vendu à l'Occident. Il n'est pas jusqu'à l'Inde où la destruction par des fanatiques d'une mosquée bâtie au seizième siècle sur le lieu prétendu de la naissance du dieu Rama n'ait provoqué une série d'émeutes qui ont coûté la vie à plus de mille personnes.

Inutile, naturellement, de souligner l'impact de l'antagonisme entre musulmans et chrétiens sur certains des conflits qui, du Haut-Karabakh au Tadjikistan, ont ensanglanté en 1992 le territoire de l'ex-Union soviétique. Mais on s'est battu aussi en Abkhazie, en Géorgie, en Moldavie, où l'islam n'est pas implanté. De même n'est-il bien évidemment pour rien dans le refus persistant de l'Ukraine de donner corps, notamment sur le plan militaire, à la peu efficace Communauté des Etats indépendants née en 1991 sur les cendres de l'URSS. Pour les dirigeants de Kiev, l'avenir est à l'Ouest, au rapprochement avec la Pologne, la Hongrie, la CEE, et non pas au maintien des liens qui ont si longtemps soumis leur patrie à la domination de Moscou.

La Russie, de toute façon, a d'autres chats à fouetter que de chercher à rétablir son hégémonie. Elle est littéralement empêtrée : il faudrait tout un livre pour évoquer les multiples « crises » auxquelles Boris Eltsine a dû faire face au cours de l'année. Crise économique d'abord, marquée par une inflation à 2 000 %, et par l'impossibilité de mener à bien la politique de libéralisation accélérée pour laquelle il s'était prononcé. Entre le complexe militaro-industriel, abondamment représenté au Parlement, et les forces du marché qui sont surtout, pour le moment, celles de la mafia et des trafiquants du marché noir, le *« pouvoir »*, ou ce qu'il en reste, doit naviguer à vue, tout en mendiant à l'extérieur les énormes concours nécessaires à sa survie. Contraint d'imiter le « centrisme » dont il faisait grief à Gorbatchev, Eltsine a dû sacrifier certains de ses collaborateurs les plus proches, comme le premier ministre Egor Gaïdar, remplacé en fin d'année par un candidat de compromis, et appeler à l'aide, en la personne de Boris Feodorov, l'auteur d'un éphémère plan censé, aux beaux temps de la perestroïka, remettre l'URSS sur pied en cinq cents jours.

Or ce n'est pas tout : il lui a encore fallu tenter de venir à bout des velléités séparatistes de diverses Républiques ou régions autonomes comme le Tatarstan, la Tchétchénie ou l'Ossétie du Nord. Discuter avec l'Ukraine du sort des armes nucléaires déployées sur son sol, de celui de la flotte de la mer Noire et du statut de la Crimée. S'entendre avec le bailleur de fonds allemand sur l'accélération du retrait de troupes qu'il ne sait pas où loger une fois qu'elles seront de retour dans la mère patrie. Sur un point au moins le succès a couronné ses efforts : il devait signer le 3 janvier 1993 avec George Bush, à Moscou, l'accord START-2 réduisant des deux tiers les arsenaux stratégiques russe et américain. C'eût été, en d'autres temps, une énorme nouvelle : elle est tellement dans l'ordre des choses aujourd'hui qu'elle en devient banale.

Enfin, on ne saurait prétendre présider aux destinées d'un aussi grand pays que la Russie sans faire quelques visites à l'étranger. A Séoul, Boris Eltsine a remis au président Roh les boîtes noires du Boeing sud-coréen abattu naguère par les Soviétiques au-dessus de la Sibérie. A défaut de pouvoir, en l'absence d'accord sur l'avenir des Kouriles, se rendre à Tokyo, il est allé à Pékin. Il y a proclamé son amitié pour la Chine, ce qui peut paraître paradoxal venant d'un homme qui a pris l'initiative, chez lui, de traduire le Parti communiste en justice. Sans doute l'increvable Deng aura-t-il fait valoir que le maintien d'un PC solide est bien commode pour résister aux pressions des champions des droits de l'homme. Et qu'il est parfaitement compatible, quoi qu'en aient dit Lénine et Mao, avec l'octroi d'une place grandissante à l'économie de marché, voire avec la visite de l'empereur du Japon ou la normalisation, à la grande fureur du « papa maréchal » de Pyongyang, des rapports avec la Corée du Sud.



Morosité en Europe de l'Est...

Deng aurait pu également faire valoir à son interlocuteur que la substitution de la démocratie au communisme, en Europe de l'Est, a créé jusqu'à présent plus de problèmes qu'elle n'en a résolu. Aussi bien la morosité y est-elle générale, au point qu'en Lituanie, pays annexé par Staline en 1940 à la faveur de son flirt avec Hitler, et qui avait été le premier, en 1988, à donner le signal de la révolte contre Moscou, les électeurs, déçus des très médiocres performances de leurs dirigeants « bourgeois », ont ramené au pouvoir les anciens communistes, reconvertis entre-temps, il est vrai, aux vertus de l'économie de marché. En Géorgie, autre République sortie du giron de l'URSS, c'est un ex-communiste, même s'il a reçu tout récemment le baptême orthodoxe, Edouard Chevardnadze, ancien ministre des affaires étrangères de Gorbatchev, qui a été élu chef de l'Etat. En Roumanie, un autre ex-communiste, Ion Iliescu, s'est succédé à lui-même à la tête de la République. Malgré le charme et l'autorité d'Hanna Suchocka, première femme à la gouverner, la Pologne voit se multiplier les grèves contre la cherté de la vie, avec la complication supplémentaire du débat sur le rétablissement, sous sanctions pénales, de l'interdiction de l'avortement. La Bulgarie a eu toutes les peines du monde à se doter d'un premier ministre. La Tchécoslovaquie est désormais coupée en deux.

...et de l'Ouest

L'Allemagne n'a pas fini, de son côté, de payer le prix de la réunification. Les milliards de marks investis sur le territoire de l'ex-RDA pour essayer d'y rentabiliser l'industrie et les services et de rapprocher le niveau de vie de ses habitants de celui de leurs frères de l'Ouest ont déclenché un processus inflationniste. Celui-ci a conduit la Bundesbank à maintenir des taux d'intérêt élevés, lesquels découragent par voie de conséquence le redécollage économique en Europe occidentale. Le chômage s'est beaucoup accru, notamment à l'Est, ce qui contribue à expliquer la virulence du ressentiment contre les bénéficiaires d'un droit d'asile, il est vrai, extrêmement libéral jusqu'à sa récente révision. De là à excuser les slogans nazis de trop nombreux skinheads, et les violences répétées contre les immigrés, il y a un énorme pas. Il a malheureusement fallu à l'opinion d'outre-Rhin, pour qu'elle en prenne conscience, que trois femmes turques trouvent la mort dans un incendie criminel. Mais, cette fois, la réaction des autorités fédérales a été à la hauteur de l'événement, et c'est par centaines de milliers que dans toutes les villes les habitants lui ont fait écho avec une parfaite dignité.

Reste que la popularité du gouvernement Kohl a été lourdement affectée par la détérioration de la situation économique, et qu'il a perdu les diverses élections qui se sont déroulées au cours de l'année. Le cas n'est pas précisément isolé. Pour un John Major qui a réussi par miracle à se succéder à lui-même, en dépit d'un chômage désastreux et de la faiblesse de la livre, on ne compte pas les échecs subis en 1992 par les dirigeants occidentaux, George Bush en tête, sans oublier le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, dont un référendum a rejeté massivement le projet de révision constitutionnelle. Ni le président du Brésil, Fernando Collor, contraint à se retirer par l'ampleur des charges de corruption qui pesaient sur lui.

La reine Elizabeth a évoqué l'*« annus horribilis »* vécue par sa famille. En Italie, la démission du président de la République, assortie d'une sévère mise en garde aux politiciens, le recul électoral spectaculaire, au profit des populistes de la Ligue lombarde, des partis traditionnels, les révélations sur la prévarication, l'exécution par la Mafia de plusieurs magistrats ou policiers chargés de la poursuivre, ont mis en évidence l'extrême fragilité, pour ne pas dire l'impuissance, du régime.

En France, les régionales du printemps ont constitué un avertissement sans frais pour le pouvoir socialiste, miné par le chômage et les scandales de toutes sortes, y compris celui de l'hospitalisation à Paris de Georges Habache, chef du redoutable Front populaire de libération de la Palestine. Les sondages n'ont fait depuis que le confirmer. Ni le remplacement d'Edith Cresson par Pierre Bérégovoy, ni les propositions de révision constitutionnelle du président de la République n'y ont changé quoi que ce soit, l'affaire du sang contaminé et les volte-face de Laurent Fabius sur le sujet ne pouvant évidemment qu'aggraver encore la situation.

François Mitterrand avait cru pourtant un moment détenir une carte maîtresse avec le traité de Maastricht, conclu en début d'année par les Douze, à l'initiative de la France et de l'Allemagne, pour donner à l'Europe du grand marché de 1993 un prolongement politique et monétaire. Les Danois l'ayant rejeté à une courte majorité, pourquoi, pour relancer le processus, ne pas soumettre la ratification de la France, elle aussi, à référendum? *Les sondages sur l'Europe étaient trop favorables pour qu'on puisse douter que le résultat serait très largement positif* : l'autorité du président ne manquerait pas d'en être renforcée à l'extérieur et, puisque l'opposition se divisait sur le sujet, à l'intérieur.

On sait ce qu'il en est advenu et comment, le mécontentement général aidant, il s'en est fallu d'un cheveu que le « non » l'emporte. Le traité, *à bien le lire*, n'apportait pourtant pas de bien grands bouleversements. L'Europe, chacun en est conscient aujourd'hui, n'est pas près d'avoir une diplomatie et, encore moins, une défense communes. La création de la monnaie unique, qui a fait couler tant d'encre et de salive, est subordonnée à des conditions que la plupart des Douze sont pour le moment loin de pouvoir remplir. Un abandon de Maastricht signifierait pourtant qu'à l'heure où le monde est si tenté de s'abandonner à ses vieilles querelles l'Europe renonce à ce qui depuis quarante ans a fait d'elle un objet d'envie : la substitution de l'arbitrage de la loi à celui de la force dans les rapports entre des nations qui se sont longtemps considérées comme des ennemies héréditaires. Qui peut douter pourtant que mettre la clé sous la porte à laquelle sonnent aujourd'hui tant de pays du continent l'ouvrirait rapidement au vent de la discorde, et donc du déclin et de la destruction?

ANDRÉ FONTAINE

POLITIQUE

Le débat sur la cohabitation

L'opposition souhaite que M. Mitterrand tire les conclusions d'une défaite de la gauche en mars

Les vœux du président de la République pour la nouvelle année ont donné le «la» du début de la campagne électorale des législatives pour l'opposition. Plusieurs dirigeants de droite ont réagi vivement aux propos de M. François Mitterrand, qui, le 31 décembre, avait annoncé qu'il veillerait, *«après comme avant les élections, au respect scrupuleux de notre vie démocratique»*, indiquant ainsi qu'il se préparait à une seconde cohabitation. La première salve est venue de quatre responsables de l'opposition dans une interview du *Journal du dimanche* diffusé le 3 janvier.

«Tout ce discours pour dire qu'il entend rester! C'est une faute républicaine», s'exclame M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, selon lequel *«la cohabitation ne crée pas les conditions pour améliorer la situation de la France»*. *«Je ne vois pas comment on peut faire autrement que de gouverner»*, confie, pour sa part, M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, en ajoutant que *«face à un vote écrasant des Français, le président devrait en tirer la leçon»*. Celle-ci, M. Robert Pandraud, secrétaire général adjoint du RPR, la dessine d'ores et déjà : *«Je souhaite qu'une grande majorité se dégage et que le président de la République, le constatant, préfère se retirer à Latche* (propriété de M. Mitterrand) *ou ailleurs.»* Plus radical, M. Philippe de Villiers, président (UDF) du conseil général de Vendée, réaffirme son opposition résolue au processus : *«Il faut empêcher par tous les moyens et par une résolution prise dès maintenant la cohabitation, qui est un énorme piège. C'est ce que nous allons essayer de faire dans les prochaines semaines avec quelques amis.»*

Une seconde salve est envoyée par MM. Jacques Toubon (RPR) et Pierre Méhaignerie (CDS), qui répondent, lundi 4 janvier, aux questions du *Figaro*. Constatant, sans doute, qu'il est vain, sinon contraire à l'esprit de la Constitution ou, tout simplement à l'objet de la consultation de mars, de demander le départ du chef de l'Etat, M. Toubon affirme que *«quelles que soient les embuscades, dans lesquelles François Mitterrand est passé maître, personne, pas même le président, ne pourra s'opposer aux réalisations du nouveau gouvernement»*. *«En justifiant les arguments des anti-cohabitationnistes*, précise le député (RPR) de Paris, *M. Mitterrand joue par la bande. Il s'efforce d'attiser une polémique inutile.»*

Le président du CDS adresse, aussi subtilement, le même conseil de modération à ses amis politiques en déclarant : *«Je ne crois pas que le pays tire un grand avantage d'un débat politique centré sur la cohabitation.»* Et s'il estime que *«l'opposition unanime»* souhaite le départ de M. Mitterrand, il n'en ajoute pas moins que *«l'opposition, presque aussi unanimement, estime que, pour le moment, il y a peu de moyens pour* [le] *contraindre à partir»*.

Pour lutter contre le chômage

Mme Voynet (Verts) est favorable à une loi-cadre sur les trente-cinq heures

Invitée, dimanche 3 janvier, de «L'heure de vérité» sur France 2, Mme Dominique Voynet, porte-parole des Verts, s'est prononcée en faveur d'un *«pôle écologiste fort»*. *«Je ne trie pas dans les écologistes entre les roses, les bleus, les verts, les rouges»*, a-t-elle indiqué en réponse à une question sur une éventuelle alliance avec des centristes. Evoquant l'accord conclu entre les Verts et Génération Écologie, qui prévoit une candidature écologiste unique aux élections législatives, Mme Voynet a ajouté : *«Si nous avons des députés ou un score qui nous permet de peser dans la vie politique, on aura encore davantage d'énergie pour aller plus loin ensemble, pour présenter, par exemple, une liste commune aux élections européennes et des listes communes dans les municipalités.»*

Mme Voynet s'est également déclarée favorable à un *«candidat commun»* des écologistes à l'élection présidentielle.

Interrogée sur les moyens de lutter contre le chômage, elle s'est prononcée en faveur d'une *«loi-cadre sur les trente-cinq heures»*. *«Il n'est pas sérieux de continuer à espérer une relance de la croissance pour créer des emplois*, a-t-elle observé. *La seule chose sérieuse aujourd'hui, c'est de continuer à limiter notre temps de travail avec prise en compte par l'ensemble des personnes de ce pays de l'effort que cela suppose. Quelqu'un qui gagne le SMIC ne perdra pas son salaire et quelqu'un qui gagne quatre fois le SMIC perdra une partie de son salaire.»*

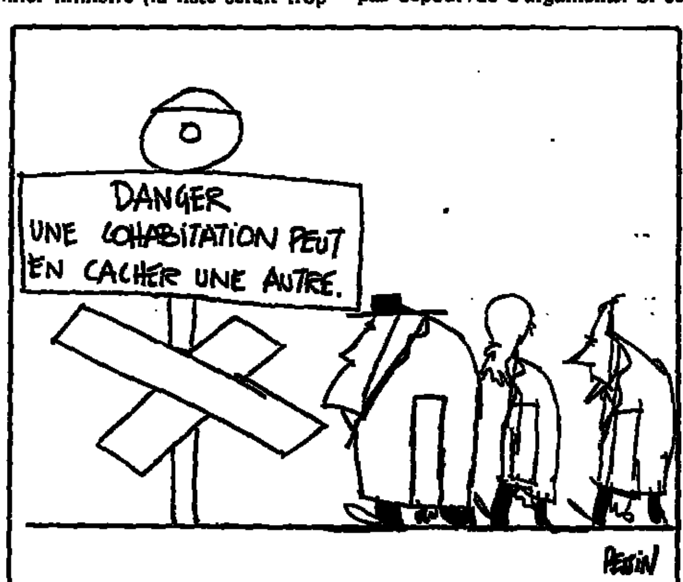
Le sauve-qui-peut présidentiel

Suite de la première page

A ce risque politique, largement déterminé par l'impact même du résultat de mars prochain, s'ajoute un danger psychologique : le président est en fin de mandat; l'exemple américain montre combien ce type de période est difficile à traverser; et l'opinion peut alors faire grief à M. Mitterrand d'être le verrou qui bloque la mise en place d'une nouvelle donne : n'a-t-il pas lui-même fait valoir que l'arrivée, à Washington, d'une nouvelle équipe, était de nature à favoriser la reprise économique tant attendue? Le risque est donc grand de voir un président gravement désavoué «mis au placard» par la force des urnes, avant commencé comme de Gaulle pour finir comme René Coty.

Dans ce contexte, pourtant, le président se comporte comme si une victoire massive de l'opposition était, malgré tout, aisée à gérer. Il mise, en fait, sur deux données : lui-même, et la droite. C'est autour de sa personne qu'il va tenter de recréer un processus d'identification, une nouvelle cohésion, grâce à la défense des «acquis», afin de pouvoir partir sur un sujet jugé essentiel, celui des institutions par exemple. Il va prendre d'autant plus aisément la posture de l'homme seul que la droite est déjà tentée de l'humilier. Il compte alors se retrouver rapidement dans ce double rôle qui lui va si bien : celui de président d'une République dont il sera aussi le chef de l'opposition.

Quant à la droite, il se flatte d'en connaître les mille et une contradictions, les faiblesses. S'il est vrai qu'un Jacques Chirac a intérêt à une élection présidentielle aussi rapide que possible, pour saisir l'avantage qui est le sien, et qu'il faut donc s'attendre à une pression de tous les instants de la part de ceux qui ont déjà fait clairement allégeance au chef du RPR (MM. Pierre Méhaignerie, Gérard Longuet), d'autres ont au contraire besoin du président : soit qu'ils aient un retard à rattraper sur M. Chirac (MM. Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard); soit qu'ils souhaitent le poste de premier ministre (la liste serait trop longue, mais, dans ce cas, l'onction présidentielle est tout de même plus importante qu'une promesse de l'Hôtel de Ville); soit qu'ils aient intérêt à s'abriter derrière l'alibi présidentiel pour résister au maximalisme de leurs propres troupes, en matière monétaire ou européenne par exemple (M. Balladur).



De ce point de vue la principale marge de manœuvre présidentielle réside dans le choix du premier ministre. Exemple : comment les leaders de la droite pourraient-ils récuser le choix d'un René Monory, dont on sait que l'ambition ne s'est pas arrêtée aux marches du palais du Luxembourg?

Sur le fond, il ne faut pas être grand clerc pour constater que l'opposition va déjà au devant des calculs présidentiels : comme si elle ne savait pas que la crise, qui a joué contre les socialistes, va bientôt jouer contre elle, comme si elle voulait anticiper sur la durée normale d'usure d'un gouvernement (deux ans), elle se remet à promettre monts et merveilles, des dépenses supplémentaires ici, des baisses d'impôts là, à parler du chômage comme si ce fléau était facile à combattre, à évoquer une intervention en Bosnie comme si ce devait être une partie de plaisir, à susciter l'attente d'une dévaluation, comme si c'était un remède miracle etc. Sur tout ces sujets, et d'abord sur le financement de la protection sociale, que le gouvernement a laissé filer, la future majorité massive risque donc d'être massivement forte de ses contradictions.

La stratégie de défense personnelle du chef de l'Etat n'est donc pas dépourvue d'arguments. Si ce n'est qu'elle est purement défensive, et purement personnelle; et qu'à ce double titre elle ne peut guère prétendre à incarner l'avenir, ou, à défaut, à bien le préparer. Elle se satisfait d'un PS privé de toute capacité autonome d'expression, elle conduit à mettre l'idéal en jachère, elle sacrifie toute une génération sur l'autel de la sauvegarde présidentielle, et privilégie la recherche d'un nouvel homme providentiel, quelque part entre M. Bernard Kouchner et M. Bernard Tapie; bref elle ressemble à un sauve-qui-peut quand il faudrait résister sur des valeurs retrouvées, pour rénover, refonder une gauche qui est encore la force politique la mieux représentée au Parlement européen, et dont on peut espérer que, passé la période mitterrandiste, elle pourra proposer autre chose que la protection du marché, ou celle de la nature, tâches dont les libéraux et les écologistes sont parfaitement capables de s'acquitter.

JEAN-MARIE COLOMBANI

POINT DE VUE

Le courage d'oser

par Pierre Méhaignerie

AUJOURD'HUI, les Français attendent de l'opposition, non seulement qu'elle leur ouvre des perspectives d'avenir avec un projet politique accessible, mais encore qu'elle fasse preuve de convictions fortes et de courage. Ma première conviction, c'est le besoin de la réhabilitation de la responsabilité à tous les niveaux. Dans nos sociétés complexes, c'est en restituant sa responsabilité à l'individu, à la famille, à l'école, à l'Université, à l'entreprise, à la communauté de base, à la collectivité territoriale, que nous assurerons le mieux dynamisme économique, réduction du chômage et progrès social. Une vaste redistribution des pouvoirs permettra à la France de mieux faire face à la diversité des situations.

Ma deuxième conviction, c'est la nécessité de mieux rémunérer l'effort et le travail accompli. Au cours de la décennie 1980-1990, plus de 80 % du pouvoir d'achat supplémentaire créé par l'effort des Français a été distribué sous forme de prestations sociales et de rente du capital. Il est resté moins de 20 % pour récompenser directement le travail et l'engagement personnel. Il convient donc de s'engager dans la revalorisation du salaire direct par rapport aux prestations de diverses natures, ce qui implique la remise en cause d'un certain nombre de privilèges et de protections corporatistes, que paient, en fait, ceux qui cumulent faible protection, faible rémunération et manque de considération. C'est sur ces derniers que doivent porter nos efforts.

Ma troisième conviction, c'est le retour à l'égalité des chances. Or on s'en éloigne, aujourd'hui, après onze ans de discours égalitaire socialiste. C'est dans le domaine de la petite enfance, de la politique familiale, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la culture, de la ville et de l'aménagement du territoire, qu'une politique d'égalité des chances doit être conduite. A quand, dans toutes les villes de France, de la formation en entreprise aux cours du soir, les moyens qui permettent à l'agent hospitalier de devenir infirmier, à l'ouvrier de devenir technicien, à chacun de connaître promotion et mobilité à tout moment de la vie?

La relance nécessaire de la dynamique européenne

Ma quatrième conviction porte sur la construction de l'Europe. Le référendum sur le traité de Maastricht a créé une situation de doute, d'attente ou de critique vis-à-vis de l'Europe. Cette situation ne peut pas durer sans graves dommages, d'où la relance nécessaire de la dynamique à Douze ou à Dix, avec deux inflexions : la mise en œuvre du principe de subsidiarité et une défense mieux organisée des grands intérêts communs des Européens.

Je vois grandir le fossé qui coupe la France en deux, s'exacerber les tensions entre deux France : l'une protégée, l'autre exposée. L'une qui concentre emplois tertiaires et publics, l'autre qui vit dans l'insécurité des dépôts de bilan, des fermetures d'usines et des terres en friche. Cette seconde France a généralement voté «non» au référendum sur l'Europe. Elle ne supportera pas longtemps sans cassure ni même révolte désindustrialisation et réduction des activités agricoles. C'est pourquoi je crois nécessaire, aujourd'hui, en fonction des débats prévisibles aux Etats-Unis, de repenser les conditions du libre-échange. L'opinion publique ne voit actuellement que les effets destructeurs sur l'industrie et l'agriculture européennes, et particulièrement françaises, d'une ouverture à sens unique.

A partir de ces quelques axes forts, un projet politique ne consiste pas à avoir par avance des réponses sur tout, mais à engager les grandes actions dont le pays a besoin. Celles-ci doivent porter d'abord sur l'efficacité et la croissance économiques, conditions de la réduction du chômage. La politique de désinflation compétitive menée par M. Bérégovoy en était la condition nécessaire, mais pas suffisante. Si elle s'est soldée par un échec en matière d'emploi et d'investissement, c'est parce que trois éléments essentiels lui ont manqué : 1) un véritable souci d'amélioration de la compétitivité de l'Etat et de l'ensemble des structures publiques et sociales, si éloignée, actuellement, de l'effort de productivité de l'industrie et de l'agriculture; 2) une maîtrise mieux assurée de la dépense publique; 3) un énorme engagement en faveur de la formation professionnelle pour adapter notre main-d'œuvre aux besoins croissants de qualification avec la participation des entreprises.

Un pacte social pour le changement

Je crois nécessaire, aussi, de changer la façon de gérer nos problèmes, en remettant en question la centralisation française, l'uniformité et l'irresponsabilité qui l'accompagnent. Nous devons relancer énergiquement la déconcentration, la décentralisation et introduire la souplesse dans nos systèmes rigides en légiférant au niveau de lois-cadres. Aujourd'hui, l'uniformité d'application des lois sur l'ensemble du territoire a fait son temps.

Pour dégager des marges financières nouvelles, pour fragmenter les difficultés, que des réformes venues d'en haut ne parviennent pas à surmonter, je demande le «droit à expérimenter», soit dans certaines zones géographiques, soit dans certains domaines d'activité comme le logement, la gestion de l'emploi au niveau des bassins de vie, la possibilité de faire varier les prestations dans certaines proportions afin de dégager des marges financières d'initiative et d'adaptation. Face aux nouvelles données de la croissance, de la santé et du vieillissement, nous devrons gérer différemment, localement et de façon responsable, un Etat providence incapable, sinon, de survivre.

Néanmoins, de tels changements risqueront d'être souvent mal compris, parfois douloureux. Comment donc introduire les réformes nécessaires sans créer de remous sociaux profonds? Seule une attitude d'équité, de recherche d'une plus grande justice, d'exemplarité dans la gestion gouvernementale rendra possibles les changements et réformes nécessaires : c'est la raison d'un pacte social.

Ce pacte social devra comprendre, dans une première phase, un plan de relance pour le bâtiment et les travaux publics. C'est, au-delà de l'emploi, un objectif de justice à l'égard des hommes et des femmes de ce secteur, qui ne sont pas les plus favorisés dans la société française, tant s'en faut. Il comportera également un programme important d'économies dans le train de vie de certaines institutions pour les orienter vers des objectifs sociaux garantissant une meilleure égalité des chances, la prise en charge progressive des cotisations d'allocations familiales afin de dégager de nouvelles marges financières en faveur du salaire direct et de l'investissement industriel comme de la formation professionnelle, ainsi que de l'instauration d'un nouveau système d'amortissement accéléré des investissements en zone rurale permettant de conjuguer aménagement du territoire et impératif industriel.

Une telle tâche est-elle à la portée de l'opposition? Il est certain que dans le schéma de cohabitation que les échéances électorales laissent prévoir, le président de la République, comme entre 1986 et 1988, fera tout pour freiner et user la majorité, ainsi que pour exploiter les inévitables mécontentements que suscitera l'action à conduire, d'autant plus que la concurrence entre candidats à l'élection présidentielle ne facilitera pas la tâche.

En outre, la situation internationale risque d'être peu porteuse pour l'économie. La future majorité ne disposera pas du temps, de ce temps si nécessaire, pour pouvoir mener à terme une action et en enregistrer les résultats, ce temps qui n'a manqué ni à M. Kohl, ni à Mme Thatcher, ni à M. Mitterrand. Alors? Faut-il renoncer à assumer les responsabilités ou mettre à la cape prudemment, en évitant d'agir pour éviter de mécontenter?

Si les Français appellent l'actuelle opposition à gouverner, elle devra le faire. Si les Français condamnent massivement, par leur vote, la politique du président de la République, ce sera à lui de tirer toutes les conséquences de ce désaveu en quittant ses fonctions.

Si cela ne se produit pas, j'attends des hommes politiques de la future majorité qu'ils osent, c'est-à-dire que, malgré les handicaps, ils engagent les actions courageuses et difficiles, que le redressement du pays exige. Ce sera en tout cas, dans l'alternance, l'attitude du CDS, plus libre dans sa parole, plus audacieux dans l'action car moins englué dans les joutes présidentielles. Ce redressement sera moins difficile si, dès maintenant, dans l'opposition, à l'exemple de ce qui se passe en Allemagne, nous parvenons, par des attitudes constructives, à faire naître des consensus sur des sujets où les efforts de tous doivent s'additionner et non pas s'opposer. Je pense, particulièrement, à la maîtrise des dépenses de santé et aux enjeux européens. Je crois que ce pari peut être gagné, parce que j'ai confiance dans l'intelligence et la raison du peuple français.

► **Pierre Méhaignerie est président du CDS.**

JUSTICE

Botton-Sarroca : duel à la lyonnaise

Après l'inculpation de l'homme d'affaires, retour sur un « casse » électoral sans mobile apparent

LYON

de notre bureau régional

L'affaire Botton n'est pas une affaire financière ordinaire. Outre la possible destination médiatico-politique d'une partie des fonds détournés, la personnalité même du principal acteur lui donne une dimension politique. Pierre Botton ne fut-il pas candidat à des élections législatives partielles, avec le soutien du RPR ? Plus localement, les liens familiaux de MM. Botton et Noir, le premier étant le gendre du second, relèveraient tout juste de l'anecdote si le premier n'avait été le directeur de campagne du second lors des élections municipales de 1989, et n'avait, par surcroît, fugacement c'est vrai, exercé des fonctions de proche conseiller à l'hôtel de ville de Lyon.

Le fait qu'après un mois d'omniprésence sous les lambris dorés du vénérable bâtiment, le « faiseur de maire » en ait violemment claqué la porte, le 21 avril 1989, incite à se reporter à cette époque de tension, de crise, puis de « clash » où se cristallisa une rare inimitié entre les deux plus proches collaborateurs de M. Noir : MM. Botton et Bernard Sarroca, alors chef de cabinet du maire. Ce petit séisme suggère aussi un retour en arrière sur l'affaire du cambriolage de la permanence électorale de M. Botton (1), commis dans la nuit du 23 au 24 janvier 1991, en cours d'instruction mais déjà fort instructive. Une affaire peut en éclairer une autre.

Ce « casse » minable avoué, deux mois plus tard, à Pierre Botton par un certain Didier Lefevre, serrurier et apprenti cambrioleur repenti et dépité (il n'aurait reçu que 1 100 francs pour accomplir ce fric-frac), était jusqu'ici incompréhensible, dans ses mobiles sinon dans son montage. Qu'allait-on chercher et qu'espérait-on trouver dans les tiroirs du septième étage de l'immeuble Lyon Business Center – local mis à disposition par la SARL 3 B Holding, appartenant au groupe Botton – qui, toute proportion gardée, peut faire songer au Watergate ? Cette interrogation trouve aujourd'hui un écho et un début de réponse dans un certain goût pour la collection de preuves – notes, justificatifs et factures diverses, etc., – révélé par les prémices judiciaires de l'affaire Botton.

La question devient même assez lumineuse si l'on prend la peine d'étudier le détail des objets alors déclarés volés (par M. Marc Bathier, aujourd'hui inculpé, alors gérant en exercice de 3 B Holding et dont l'épouse était la suppléante du candidat Botton). A côté de *« différents dossiers, un parapheur, des fiches de salaires et quelques factures »*, figurent, en effet, *« des relevés de comptes bancaires concernant la société Vivien SA »*. Cette même société qui, à l'occasion d'un contrôle fiscal – dont Bernard Sarroca connaissait l'existence (2) – est apparue comme la source principale des « largesses » (billets d'avions, voyages, week-ends, déplacements en hélicoptères, etc.) ayant pour bénéficiaires réels ou supposés de nombreux représentants du monde des médias (*le Monde* du 18 novembre). On imagine l'intérêt « stratégique » de ces documents.

Bruno Ortega et Antoine Berthault, coauteurs du cambriolage et recruteurs de Lefevre, expliquaient qu'ils avaient agi sur ordre de Robert Schwindt, PDG de la société Eurosécurité (lequel s'avouait l'initiateur d'une simple opération d'espionnage électoral), et pour le compte de Bernard Sarroca, auquel ils affirmaient avoir remis le « butin » en mains propres. Le chef de cabinet du maire de Lyon avait alors été inculpé, le 28 mars 1991, de complicité de vol avec effraction et en réunion, et de recel, par M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon.

Cahier vert et cahier bleu

Au fil de l'enquête judiciaire, deux indices sérieux d'une éventuelle responsabilité de M. Sarroca apparaissaient. D'une part, un cahier vert à spirales dans lequel le vigilant chef de cabinet notait tous les faits et gestes de M. Botton, mais où figuraient surtout, en *« mention manuscrite »*, quatre prénoms, parmi lesquels : *« Joana* [une secrétaire infiltrée dans la permanence pour y surveiller le marketing téléphonique – NDLR], *Tony : électricien* [surnom et profession d'Antoine Berthault – NDLR] et *Bruno (sympathisant) »*. *« C'étaient pour moi des informateurs potentiels »*, expliquera simplement M. Sarroca.

D'autre part, la consignation, sur un registre ouvert au poste de garde de la mairie de Lyon dans le cadre du plan « Vigipirate » (mis en œuvre pour prévenir des actes de terrorisme liés à la guerre du Golfe), d'une visite de Berthault et Schwindt à M. Sarroca, le 23 janvier 1991 à 9 h 50, soit le matin précédant le cambriolage. Lors d'une reconstitution, organisée le 2 mai 1991 par le juge Hamy, Berthault avait, par ailleurs, retrouvé sans grande difficulté le chemin du bureau du chef de cabinet.

Face à ces charges matérielles corroborant des accusations concordantes, M. Sarroca a, jusqu'ici, opposé de farouches dénégations. Lors des confrontations organisées fin avril 1992, une polémique a été introduite par la défense autour de l'unicité et de l'authenticité du registre Vigipirate, pourtant saisi dès le 3 mai 1991. *« Un écran de fumée artificielle »*, estime-t-on dans les milieux proches de l'enquête. Auparavant, pour démentir tout contact avec l'équipe des cambrioleurs, le chef de cabinet avait, lors d'une audition du 9 juillet 1991, présenté une reconstitution de son emploi du temps des 22 et 23 janvier 1991, d'une rare précision.

« Le mardi 22, j'ai pris le TGV pour Paris de 13 h 30. A 16 heures, j'étais à la maison de l'Amérique latine pour une conférence de presse réunissant Michel Noir, Michèle Barzach et Jean-Michel Dubernard. Vers 17 heures, j'ai reçu au cabinet parisien de M. Noir, 5, avenue de Breteuil, un chef d'entreprise, qui devait nous aider à trouver de nouveaux locaux », expliquait M. Sarroca, qui évoquait ensuite une consommation dans un café voisin, puis un dîner chez des amis au domicile desquels il avait passé la nuit.

Et le chef de cabinet poursuivait : *« Le mercredi 23, j'étais de 8 h 30 à 9 h 45 avenue de Breteuil puis, à 9 h 45, je me suis rendu à la banque Saga, 33, avenue des Champs-Elysées, où, en l'absence du directeur, j'ai rencontré le fondé de pouvoir »*. Suivaient, à 10 h 30, un verre au Fouquet's, et, à 11 h 30, un rendez-vous au restaurant Le Train bleu, à la gare de Lyon, avant de prendre le TGV de 12 heures pour Lyon. Dans l'après-midi, Bernard Sarroca était dans son bureau de l'hôtel de ville pour recevoir, à 15 heures, le président de l'Office public de HLM.

Pour ce qui concerne le passage à son bureau de M. Schwindt, également repéré par le registre, le 26 janvier 1991 à 10 h 15, M. Sarroca se contente de le nier. Comme il conteste l'appel téléphonique qu'il aurait passé, le 23 janvier 1991, à 8 h 15, au siège de la société Eurosécurité, pourtant mentionné sur un cahier bleu, de marque Oxford saisi lors d'une perquisition.

Un portrait peu flatteur

Depuis, les enquêteurs ont procédé à des vérifications très minutieuses de cet emploi du temps – Bernard Sarroca ayant évidemment fourni les noms et les adresses des personnes rencontrées lors de ces vingt-quatre heures déterminantes – en s'intéressant particulièrement aux rendez-vous du mercredi 23 au matin (avec le TGV, on peut aisément dormir à Paris et être dans son bureau à Lyon à 9 h 50), qui témoigneraient d'un étonnant don d'ubiquité. Des expertises sont encore en cours qui pourraient laisser, injustement, penser à une mise en sommeil de l'enquête.

Certaines justifications ou commentaires fournis au juge d'instruction par M. Sarroca sont précieux pour saisir l'émoi et la mobilisation suscités par la candidature provocatrice (et néanmoins soutenue par le RPR) de Pierre Botton à l'une des élections législatives partielles de janvier 1991.

Ainsi, invité à s'expliquer sur le contenu du cahier vert qui excita longtemps les imaginations, M. Sarroca déclare-t-il : *« Compte tenu de l'organisation de la campagne, j'ai noté sur ce livret vert les itinéraires publics suivis par le candidat Botton. Ainsi, nous bénéficions déjà d'un réseau maillé de sympathisants qui nous permettait de savoir, dans la minute qui suivait, quel déplacement il faisait. Apprenant que son épouse se présentait sous son nom de jeune fille, en laissant supposer que son mari était le candidat du maire en place, j'étais dans l'obligation de me tenir au courant au jour le jour... »*

Lors de cette même audition, enregistrée sur un procès verbal du 9 juillet 1991, M. Sarroca avait spontanément souhaité s'exprimer sur ses relations avec M. Botton en dressant de celui-ci un portrait peu flatteur. *« Je suis victime d'une machination qui n'arrive pas par hasard. Elle se situe dans le droit fil de l'évolution des rapports entre Pierre Botton et Michel Noir. Botton est un homme de communication, de spectacle et de pouvoir, qui a beaucoup investi dans les médias. Il sait monter des coups, qu'ils soient tordus ou médiatiques et il a les moyens matériels et intellectuels pour les réaliser. C'est un homme à l'esprit revanchard qui, parti de rien, avait un appétit féroce. »*

« Pour Botton, poursuit M. Sarrocca, *Noir était un investissement à long terme. (...) De 1984 à 1986, il lui a apporté son savoir-faire et ses relations dans le milieu audiovisuel. Ensuite, il a essayé de s'immiscer dans certains dossiers lorsque M. Noir était ministre du commerce extérieur, mais M. Noir et son cabinet l'en ont empêché. Après avoir épousé sa fille aînée en 1987, il espérait être colistier de Michel Noir pour les élections municipales et les premières grandes tensions sont apparues fin 1988, avant qu'il ne soit nommé directeur de campagne. »*

M. Sarroca donne ensuite sa version du « clash » d'avril 1989 : *« La rupture sera consommée à partir du moment où les appétits financiers de Pierre Botton se révèleront au grand jour. Il a revendiqué un poste de négociateur unique des marchés publics de la ville comme de la COURLY, exigeant la faculté de percevoir un pourcentage sur la totalité des marchés ainsi négociés. Ne pouvant admettre ces prétentions, M. Noir a rompu purement et simplement et m'a donné des instructions pour intervenir auprès de tous les entrepreneurs afin d'empêcher toute intervention de Pierre Botton, dans le strict respect des règles relatives aux marchés publics »*.

Le chef de cabinet estime que la *« haine personnelle de Pierre Botton à* [son] *égard »* est née de l'application de ces consignes et fournit un exemple : *« En ce qui concerne le marché de la Cité internationale de Lyon, Pierre Botton était sponsorisé par le groupe Bouygues* (3), *ou plutôt soutenu. Or, après la réunion du jury chargé du choix du concepteur et du réalisateur du projet, c'est le groupe SARI qui a été désigné. D'où une déclaration de guerre à mon égard. Le 19 mars 1991, il a téléphoné à M[me] Danielle Noir pour lui dire qu'il allait me tuer. »* Métaphore pour métaphore, le jour de sa convocation au SRPJ, M. Sarroca lâchera : *« Je suis carbonisé. »*

Aujourd'hui M. Sarroca apparaît comme un homme (presque) seul. Ce chef de cabinet atypique qui s'était fabriqué, comme *le Monde* l'a révélé en son temps, un vrai-faux curriculum vitae très avantageux a-t-il été vraiment lâché par ses anciens amis ? Le 28 mars 1991, avant même qu'il ne comparaisse devant le juge d'instruction, un communiqué émanant de la mairie annonçait sa *« démission acceptée »*, afin de lui permettre de *« se consacrer pleinement »* à sa défense.

Pourtant, quelques semaines après son inculpation, il continuait à se rendre, discrètement, au siège départemental de la Force unie, à deux pas de l'hôtel de ville, pour travailler avec ses collaborateurs. Expédition des affaires courantes ? Une équipe de TF 1, travaillant pour l'émission « Le droit de savoir », coproduite par Patrick Poivre d'Arvor, s'était intéressée de près à ces prolongements de l'affaire et à cet ex-chef de cabinet contraint à une relative clandestinité. Son reportage n'a jamais été diffusé par la chaîne.

Ironie de la petite histoire judiciaire, Pierre Botton, partie civile dans l'affaire Sarroca, se retrouve aujourd'hui inculpé et détenu, tandis que l'avocat de ce dernier, M[e] Paul Ribeyre, animateur d'un des principaux cabinets d'affaires de Lyon, s'est constitué partie civile au nom de plusieurs créanciers sous-traitants du groupe Botton, qui avaient négligé de saisir le tribunal de commerce. Comme si au petit jeu du « je te tiens, tu me tiens... » on était entré dans les prolongations. Confirmant ainsi cette observation-clé livrée par l'un des témoins privilégiés de l'enquête : *« Pour exercer une certaine forme de pouvoir, il est parfois moins utile de corrompre que de compromettre. »*

ROBERT BELLERET

(1) M. Botton était candidat, dans la 3[e] circonscription du Rhône, contre M. Jean-Michel Dubernard député sortant soutenu par M. Noir.

(2) Le 27 mars 1991, durant sa garde à vue, le chef de cabinet du maire de Lyon, voulant démontrer aux policiers que Pierre Botton pouvait être, lui-même, le commanditaire d'un pseudo-cambriolage, avait déclaré : *« J'attire votre attention sur le fait que tout candidat doit déposer ses comptes de campagne sous un délai de deux mois avec l'appui de justificatifs. Je sais que M. Botton fait l'objet à titre personnel et au nom de deux de ses sociétés d'un contrôle fiscal et que de la sorte* [en simulant un cambriolage – NDLR], *on peut ainsi soustraire des documents compromettants. »*

(3) Au cours d'une récente audition par le magistrat chargé d'instruire le dossier Pierre Botton, ce dernier a spontanément déclaré : *« Je tiens à préciser que j'ai contracté, en 1992, un prêt de 15 millions de francs auprès de la Société de Banque privée (SBP), banque du groupe Bouygues. Cet emprunt, garanti par une hypothèque sur ma propriété du 29, boulevard des Belges, à Lyon, a été utilisé pour payer la villa Helen Roc à Cannes. »* M. Botton dit n'avoir pas de copie du contrat de prêt souscrit. Il lui *« semble »* qu'il doit être remboursé sur trois ans avec des intérêts *« de l'ordre de 15 % »*. Interrogé par *le Monde*, un responsable de la SBP – sise 90, avenue des Champs-Elysées et dont le président du conseil d'administration est bien M. Francis Bouygues – s'est refusé à tout commentaire en invoquant le « secret bancaire ».

FAITS DIVERS

A Nice

Une jeune Marocaine victime d'un tireur non identifié

NICE

de notre correspondant régional

Une jeune fille d'origine marocaine, Naïma Bouchnafa, âgée de dix-huit ans, animatrice dans une association d'aide aux adolescents en difficulté, a été tuée d'une balle en plein cœur, dans l'appartement occupé par sa famille, quartier de l'Ariane, à Nice, au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre. Le drame s'est produit peu après minuit. L'adolescente aidait sa sœur cadette à fermer les volets de sa chambre, au cinquième étage d'une HLM, lorsqu'elle a été atteinte d'une « balle flèche », un projectile utilisé pour la chasse au gros gibier. Elle est morte sur le coup.

A la suite de plusieurs témoignages et d'une expertise balistique, la police a interpellé, vendredi 1[er] janvier, deux frères qui, en compagnie d'autres personnes, auraient fait usage d'armes à feu du balcon d'un appartement situé à 200 mètres en face de l'immeuble où la jeune fille a été tuée. Les policiers avaient, par ailleurs, trouvé sous les fenêtres de cet appartement plusieurs étuis de « balles flèches ». En dépit de ces présomptions, les deux suspects ont nié les faits dont ils étaient soupçonnés. Présentés au parquet de Nice, au terme de quarante-huit heures de garde à vue, ils ont été remis en liberté.

G. P.

□ **Un jeune délinquant se suicide lors de sa garde à vue à Marseille.** – Un délinquant âgé de vingt-trois ans s'est donné la mort, samedi 2 janvier, dans une cellule de l'hôtel de police de Marseille où il avait été placé en garde à vue en fin d'après-midi à la suite d'une tentative de vol de voiture. Selon les premiers éléments de l'enquête, le jeune homme s'est suicidé en exerçant une pression sur sa carotide à l'aide d'un fil de laine provenant de son pull-over. Il aurait d'abord défait les mailles du vêtement avec ses dents, puis attaché chaque extrémité d'un fil autour de son cou et autour de sa cheville. Il aurait ensuite donné de grands coups de pieds pour cisailler sa carotide. Lorsqu'il a été découvert, vers 19 heures, il n'a pas pu être ranimé par les pompiers.

REPÈRES

ASTRONOMIE

L'astéroïde Toutatis est un objet double

Les premières images de l'astéroïde Toutatis qui, le 8 décembre 1992, a frôlé la Terre à 3,6 millions de kilomètres, ont permis de montrer que ce corps errant, témoin de la naissance du système solaire, était en fait un objet double (*le Monde* du 9 décembre 1992). Ces mesures radar, les plus précises jamais obtenues sur ce type d'objet, montrent que Toutatis est composé de deux grosses masses rocheuses liées par la gravité, l'une de 4 kilomètres de diamètre, l'autre de 2,5 kilomètres.

Selon un astronome du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie), M. Steven Ostro, Toutatis, qui a été découvert par des astronomes français en 1989, *« a l'aspect le plus irrégulier que nous ayons jamais vu dans le système solaire, un ensemble de deux formes irrégulières trouées de cratères, bosselées, déchiquetées »* témoignant d'une histoire mouvementée. – *(AFP, UPI.)*

ÉDUCATION

La rentrée des élèves de l'ENA à Strasbourg

Les cent cinq élèves de la nouvelle promotion de l'Ecole nationale d'administration ont effectué, lundi 4 janvier, leur rentrée à Strasbourg. Ils séjourneront un mois dans la préfecture du Bas-Rhin et suivront des cours dispensés à la Commanderie Saint-Jean, dans 2 000 mètres carrés réhabilités sur les quelque 9 000 qui composent cette ancienne prison, avant de partir en stage.

Les élèves de deuxième année leur succéderont durant deux mois. Ces derniers avaient déjà passé deux semaines à Strasbourg en janvier dernier. L'opposition d'un certain nombre d'entre eux à ce transfert avait, alors, été remarquée, ainsi que le caractère dispendieux de leur accueil. Afin de couper court aux critiques, la direction de l'ENA a décidé, cette fois, de les loger dans des hôtels à des prix raisonnables et a passé un accord avec la cantine du conseil général, toute proche, pour les repas.

ENVIRONNEMENT

Evacuation d'îles submersibles aux Maldives

L'année 1993 s'annonce difficile pour certains habitants de l'archipel des Maldives, dans l'océan Indien. Le président Maumoon Abdoul Gayoom a en effet lancé un programme d'évacuation de cinq petites îles menacées de submersion par la mer.

L'archipel des Maldives est constitué de quelque 1 200 îles coraliennes, dont deux cents sont occupées par une population totale de 200 000 habitants. Certains phénomènes d'érosion, liés à une légère montée du niveau de la mer, menacent les îles les plus basses. Le président des Maldives a exhorté la communauté internationale à lutter contre l'effet de serre qui, à terme, pourrait condamner son pays à être rayé de la carte. – *(AFP.)*

RELIGIONS

Le Père Eric de Clermont-Tonnerre nouveau provincial de France des dominicains

Le Père Eric Tillette de Clermont-Tonnerre a été élu provincial de France de l'ordre des dominicains par le chapitre provincial qui se tient à Paris jusqu'à la fin du mois de janvier. Son élection, à l'âge de trente-neuf ans, marque une volonté de rajeunissement. Il succède au Père Francis Marneff. Le mandat du provincial est de quatre ans, renouvelable une fois. Comptant trois cent dix religieux, la province dominicaine de France couvre une partie de l'Hexagone (les deux autres provinces étant celles de Lyon et de Toulouse), mais s'étend de la Scandinavie à l'Afrique du Nord et au Proche-Orient.

[Né le 7 juillet 1953 à Londres, Eric de Clermont-Tonnerre, diplômé de l'ESSEC, a exercé dans une banque, avant d'entrer, en 1978, chez les dominicains. Il a fait ses études de théologie à Lille et à Strasbourg, avant d'être ordonné prêtre en 1984. Il était maître des novices de la province au couvent de Strasbourg.]

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 11e chambre (section A) de la cour d'appel de Paris, en date du 13 janvier 1992, M. BATTAIS Guy, né le 25 juin 1942 à LA MÉNITRÉ (49), demeurant à GOURNAY-SUR-MARNE (93460), 12, avenue Nast, a été condamné à payer deux amendes de 5 000 F chacune, pour infractions aux mesures générales d'hygiène et de sécurité (bâtiment et travaux publics) – faits commis le 16 janvier 1990 à PARIS, en l'espèce pour avoir laissé deux salariés de son entreprise de construction travailler sur un échafaudage dépourvu de plinthes et de garde-corps et dont les planches étaient disjointes, par application des articles L 263-2, L 263-6 du code du travail, 186 à 192 décret 65-48 du 8 janvier 1965.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde*.

L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 7 jours, et sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 61-63, rue Edouard-Vaillant LE-PRÉ-SAINT-GERVAIS (93) (Entreprise BATTAIS et MEUNIER).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE NIMES.

Par arrêt de la chambre correctionnelle de la cour d'appel de NIMES, en date du 21 mai 1992, rendu sur appel d'un jugement du tribunal correctionnel d'AVIGNON, en date du 14 novembre 1991, ROUABHI Madjid, demeurant à MARSEILLE (13003), 11, rue Clovis-Hugues, a été, par application des articles 422, 423-1, 423-2 du Code pénal, 39,414 et 437 du Code des douanes, 473 et suivants du Code de procédure pénale, et pour avoir procédé à des contrefaçons de marque, en l'occurrence la marque LACOSTE, et à la participation intéressée à l'importation non déclarée de marchandises prohibées, condamné à la peine de 18 mois d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis, 160 000 F d'amende et à la confiscation des objets saisis ; ordonne la publication par extrait de l'arrêt dans les quotidiens *le Provençal, le Figaro, le Monde.*

Cet arrêt est définitif.

Pour extrait conforme.

LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, (section B) de la cour d'appel de PARIS, en date du 12 juin 1992, Mme Simone LANKAR, épouse BERMUDES, née le 10 février 1948 à TUNIS (Tunisie), demeurant chez Mme ZEITOUN, 17, avenue Alphonse-de-Neuville 75017 PARIS, a été condamnée à 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 1984 et de la taxe à la valeur ajoutée due pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1984 – faits commis courant 1984 et 1985) et d'omission de passation d'écritures.

La cour a en outre, ordonné, aux frais de la condamnée :

1) la publication de cet arrêt, par extraits, dans *le Journal officiel de la République Française, le Monde, le Figaro ;*

2) l'affichage de cet arrêt, par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de 75017 PARIS.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 11e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS, en date du 24 avril 1992, M. YESSE Eugène, né le 22 mai 1951 à BANGASSOU (Centre-Afrique), demeurant à BOURG-LA-REINE, 60, boulevard du Maréchal-Joffre (92340), a été condamné à une amende de 1 300 F pour non-paiement des cotisations d'assurance-maladie du régime obligatoire des travailleurs non salariés pour la période du 1er avril 1989 au 30 septembre 1989. ART. L. 244-1, L. 244-2, L. 244-5, L. 244-7, R 244-4, R 612-9 et D 612-13 du code de la Sécurité sociale.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DE JUGEMENT.

Par jugement définitif du tribunal correctionnel d'ALBERTVILLE, en date du 27 février 1992, a été condamné : THILMANY Jean-Luc, né le 11 mars 1964 à REIMS (51), commerçant, demeurant 1, allée de l'Amour-Maternel à REIMS (51000) ; MUZATON Francis, né le 23 septembre 1951 à SUZOY (60), commerçant, demeurant chalet « la Zibeline » - PLAGNE 1800 pour contrefaçon.

Le tribunal a, en outre ordonné la publication du jugement dans *le Monde*, le coût de cette publication ne devant pas dépasser 20 000 F.

P/Le Procureur de la République.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS, en date du 14 novembre 1991, M. COUASNON Jean, né le 17 octobre 1935 à LUITRÉ (35), demeurant 309, rue de Charenton PARIS 75012, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans et obligation de l'article R 58 (6e) du code de procédure pénale, avec exécution provisoire de ce chef, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel :

– de la TVA due au titre de la période du 1er décembre 1982 au 31 décembre 1984 (courant 1983, 1984 et 1985)

– de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices clos en 1982, 1983 et 1984 (courant 1983, 1984 et 1985) et omission de passation d'écritures comptables (courant 1982, 1983 et 1984).

La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extraits, au *Journal officiel de la République française* ainsi que *France-soir* et *le Monde.*

L'affichage de cet arrêt, également par extraits, pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS 12e.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS, en date du 14 novembre 1991 (rejet du 1er juin 1992) M. LAURENCE Michel, né le 15 mars 1940 à PERCY (50), demeurant 56, rue Molière, CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500), a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel :

– de la TVA due au titre de la période du 1er décembre 1982 au 31 décembre 1984 (courant 1983, 1984 et 1985)

– de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices clos en 1982, 1983 et 1984 (courant 1983, 1984 et 1985) et omission de passation d'écritures comptables (courant 1982, 1983 et 1984).

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extraits, au *Journal officiel de la République française* ainsi que *France-soir* et *le Monde.*

L'affichage de cet arrêt, également par extraits, pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, (section B) de la cour d'appel de Paris, en date du 12 juin 1992, M. SFEZ Jean-Marc, né le 29 mai 1950 à TUNIS (Tunisie), demeurant 90, allée de Bercy 75012 PARIS, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 1984 et de la taxe à la valeur ajoutée due pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1984) et omission de passation d'écritures – faits commis courant 1984 et 1985.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extraits, dans *le Journal officiel de la République Française, le Monde,* et *le Figaro* : l'affichage de cet arrêt, par extraits, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS 75016.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MELUN.

Par un jugement rendu le 10 février 1992 par le tribunal de grande instance de Melun, statuant en matière de police correctionnelle, GEFFROY Henri-Louis, né le 22 juillet 1928 à PARIS (15e), gérant, demeurant 4, place du Général-de-Gaulle à PERIGNY-SUR-YERRES par MANDRES (94520) a été condamné pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale, soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes – Art. 1741 et suivant du Code général des impôts ; à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis 50 000 F d'amende et à la publication par extrait dudit jugement dans *le Journal officiel* et *le Monde*.

Pour extrait conforme.

LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU T.G.I. D'AIX-EN-PROVENCE

Par jugement contradictoire en date du 7 janvier 1992 le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné SIRI Robert, né le 12 septembre 1919 à Marseille, demeurant 68, rue de la Paix à Marseille, à deux ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour avoir, à Châteauneuf-les-Martigues, courant 1984 et 1985, commis les faits de fraude fiscale ; à la publication dans le *Journal officiel* et dans *le Monde*.

LE GREFFIER EN CHEF.

SOCIÉTÉ

Les froids actuels sont loin d'égaler ceux de certains hivers

Le froid qui règne sur la France depuis quelques jours pose, certes, des problèmes très graves aux « sans domicile fixe ». Les températures sont, assurément, en dessous des « normales » saisonnières. Mais cette vague de froid n'est en rien exceptionnelle, même si la très infidèle mémoire météorologique a effacé le souvenir des précédentes, y compris celui des plus récentes. Depuis l'hiver 1970-1971, le temps a été glacial sur la France à cinq reprises, comme le rappelle une récente plaquette de la Météorologie nationale, *le Point sur le froid et les vagues de froid.*

• Le 31 décembre 1970, il a fait – 13,5 °C, au Bourget près de Paris. Le 2 janvier 1971, le thermomètre est descendu à – 23,2 °C à Strasbourg et le 6 janvier à – 22,4 degrés à Lyon.

• L'hiver 1984-1985 a été remarquable par la durée du froid : les températures sont restées au-dessous de – 2 °C pendant 44 jours à Strasbourg, 36 jours à Paris, 29 jours à Lyon, notamment. Le thermomètre est tombé à – 18 °C à Lyon le 7 janvier ; à – 18,6 °C à Toulouse et à – 16,4 °C à Bordeaux le 16 janvier ; à – 18,2 °C à Paris le 17 janvier.

• Février et mars 1986 ont été aussi particulièrement froids : – 12,3 °C à Nantes le 10 février ; – 19,6 °C à Strasbourg le 27 février, etc.

• Janvier, février et mars 1987 ont continué la série des hivers glaciaux : – 18,5 °C à Strasbourg le 11 janvier, – 13,6 °C à Toulouse le 18 janvier.

• Février 1991 – il n'y a même pas deux ans – a vu le thermomètre descendre à – 8 °C à Besançon le 6 et à Rouen le 7.

Depuis l'invention du thermomètre au début du dix-huitième siècle, le record de froid appartient sans conteste à l'hiver 1879-1880 : le 10 décembre – 23,9 °C à Paris, et au cours du même mois – 33 °C à Langres, – 28 °C à Orléans, etc.

Y. R.

(Lire également page 20 la controverse sur l'hébergement des « sans domicile fixe ».)

CARNET DU Monde

Naissances

Charlotte DUDKIEWICZ-SIBONY,
Daniel SIBONY
et leurs enfants,
Yaelle, Judith et Michaël,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Arielle SIBONY,

le 26 novembre 1992.

68, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Carole CHEGARAY, Hervé HAZAN
et Gabrielle
sont heureux de faire part de la naissance de

Octave,

le 29 décembre 1992.

6, rue Louis-Blanc,
92240 Malakoff.

Décès

– M. et Mme Xavier Jacques Aubry,
ses parents,
Chantal et Benoît Chevallier,
Caroline et Guillaume,
Pierre et Anne Aubry,
Pauline et Antoine,
Hélène Aubry,
Anne Aubry,
ses frère, sœurs, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel AUBRY,

survenu accidentellement à Athènes, le 25 décembre 1992, à l'âge de trente-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Paris.

91, rue de Prony,
75017 Paris.

– Mme Ruth Domela,
Lie et Paul Tugayé,
Anne et Georges Dutter,
Et Gaby Schiff,
ont la douleur de faire part du décès de

César DOMELA,

survenu le 30 décembre 1992, à son atelier, entouré des siens.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, le samedi 2 janvier 1993, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Julien Giusti et Mme Daniel Giusti,
née Fontaine,
M. Robert Fontaine,
M. Jean-Luc Fontaine et Mme Kerbastard,
Aurélia et Lilia,
Vanessa,
Tatiana et Lucas,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon FONTAINE,
chef de bureau du dépôt de la Chapelle,
retraité SNCF,

survenu le 27 décembre 1992, dans dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Pierre-Maurice Clair,
M. le professeur Jean-Jacques Clair,
Alexandre, Sarah et Philippe,
Mme Suzanne Leyne,
Le docteur Maurice Leyne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry CLAIR,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance avec rosette,
médaille du combattant volontaire de la Résistance,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier des Arts et Lettres,

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse, à Paris, le 23 décembre 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, boulevard Arago,
75013 Paris.
8, rue Emile-Zola,
90000 Belfort.

Journaliste, directeur général honoraire de la société SODEL, M. Henry Clair a été chef de cabinet de Paul Ramadier, président du conseil des ministres en 1947.

Rédacteur au journal *le Peuple*, de 1936 à 1939, et au journal clandestin *Résistance ouvrière*, de 1943 à 1944, il fut rédacteur en chef du *Monde illustré*, de 1944 à 1945, puis directeur des informations et chroniqueur à différentes publications sociales et économiques de 1944 à 1947, puis de 1948 à 1951.

Chef de cabinet de Paul Ramadier, président du conseil des ministres en 1947, M. Henry Clair siégea à l'Organisation internationale du travail, à Genève, auprès du président Paul Ramadier, chef de la délégation. Il redevint chargé de mission en 1948 puis chef adjoint en 1949 au cabinet de Paul Ramadier, ministre d'Etat puis ministre de la défense nationale. Chef adjoint du cabinet d'Albert Gazier, ministre de l'information en 1950, délégué à la conférence de l'information de l'OTAN à Londres en 1951, il redevint chef de cabinet de Paul Ramadier, ministre des affaires économiques et financières en 1956 et 1957, puis d'André Boulloche, ministre délégué à la présidence du conseil du général de Gaulle en 1958 et 1959. M. Henry Clair était secrétaire général de la Société des amis de Paul Ramadier.

Fondateur et directeur-rédacteur en chef de la *Revue française de l'électricité* de 1948 à 1972, il fut directeur général de 1958 à 1971, puis directeur général honoraire de la Société pour le développement des applications de l'électricité (SODEL).

Auteur de recueils de poèmes, *A main armée* (1967), *la Ligne de partage* (1973), *Jeux d'enfer* (1974), *la Montée des démons* (1974), *Terres vierges* (1975), *les Clameurs de la mémoire* (1979), *De mémoire d'homme* (1980), M. Henry Clair avait reçu le Grand Prix d'Aquitaine.

– M. et Mme Louis Langlet,
M. et Mme François Bernart,
M. et Mme Jacques Hintzy,
M. et Mme Jean-Emmanuel Perroy,
ses enfants,
M. et Mme Denis Gilberton,
Marie-Pierre Langlet,
Emmanuel Bernart,
Joséphine Hintzy,
Mélanie et Clémence Perroy,
ses petits-enfants,
Mme Elia Perroy,
Mme Nicole Perroy,
ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine PERROY,
née Sigaud,

survenu à Paris, le 27 décembre 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 30 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

François Bernart,
47, rue Barrault,
75013 Paris.

– Mme Rozenberg,
son épouse,
Ses filles
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Wulf ROZENBERG.

L'inhumation aura lieu le mardi 5 janvier 1993, à 10 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– Marie-Pierre Cariet de Agardy,
Zsolt Agardy,
leurs enfants,
Santiago, Francisco, Federico, Alejandro Agardy,
leurs petits-enfants,
Geneviève Charlès, Nicole Lhérault, Reine Lhérault, Jacqueline Pierre Lhérault, Jacqueline Henri Lhérault,
leurs sœurs et belles-sœurs,
Leurs neveux et petits-neveux,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer les décès accidentels de

René CARIET,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
au Conseil économique et social,
président de l'Association
du personnel retraité
du Conseil économique et social,
président de l'Association
des amis des tilleuls de Taulignan,

et

Sybille CARIET,
née Lhérault,

les 27 et 29 décembre 1992.

La bénédiction, suivie de l'inhumation, aura lieu le mardi 5 janvier 1993, à 10 h 30, au cimetière des Batignolles, 8, rue Saint-Just, à Paris-17e.

Cariet,
186, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.
Agardy,
Avenida Libertador 2630,
Buenos-Aires 1425 (Argentine).
Nicole Lhérault,
25, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Le SPEP (Syndicat des psychiatres d'exercice public)
Et ANCRE-PSY (Association nationale pour la clinique, la recherche et l'enseignement en psychiatrie),
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami, le

docteur Dominique VIAU,
praticien hospitalier, chef de service
à l'hôpital de Charleville-Mézières,
cofondateur du SPEP,
secrétaire général adjoint du SPEP,
membre du bureau d'ANCRE-PSY,

décédé subitement le 26 décembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Lille, le 30 décembre.

SPEP,
1, rue Cabanis,
75014 Paris.

– M. et Mme Claude Toubas
et leurs enfants,
Mme Janie Provençal
et son fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Albert TOUBAS,
née Fernande Poyen,

survenu à Paris, le 26 décembre 1992.

La cérémonie et l'incinération auront lieu dans la plus stricte intimité.

7, rue d'Arsonval,
75015 Paris.

Anniversaires

– En souvenir de la mort de

Alexandre ARNOUX,
homme de lettres,
de l'Académie Goncourt,

le 5 janvier 1973.

– En souvenir de

Arlette et Edmond JABÈS.

« Etre deux, c'est être le jour qui est formé du matin et de la nuit. »
Edmond Jabès.

Communications diverses

– Pierre Faugère,
Catherine Faugère-Messerschmitt,
Frédéric Hautefeuille,
François Faugère,
Damien Thebault,
ses associés,
Evelyne Bussière,
collaboratrice,
font part du départ à la retraite de

Hélène BARRAUD-FAUGÈRE,

à compter du 31 décembre 1992, et de son admission à l'honorariat du barreau du Lot, après cinquante-deux ans d'activité professionnelle.

– *Les Frères dominicains de la province de Lyon,*
réunis au couvent Sainte-Marie de la Tourette, à Eveux, ont réélu le

Frère Jean-Pierre LINTANF, o.p.,

prieur provincial de la province de Lyon, le 28 décembre 1992.

Soutenances de thèses

– Laurent Rosaz, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris, agrégé de mathématiques, soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat en informatique fondamentale à Paris-VII (laboratoire d'informatique théorique et de programmation) le mardi 5 janvier 1993, à 16 heures, 2, place Jussieu, Paris-5e, tour 55-56, salle 107 : « Les ensembles inévitables de mots ». (Directeur de thèse : professeur Dominique Perrin, dir. LITP.)

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt définitif du 25 octobre 1989 de la 5e de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, BUREL Pierre, Albert, Alfred, né le 7 avril 1943 à AUBAGNE (13), demeurant La Chêneraie, Chemin du Grand Canedel – AUBAGNE (13), a été condamné, pour fraude fiscale courant 1981-1982, à : 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 F d'amende, à la publication dans *le Journal officiel de la République française, le Monde*, et *le Figaro.*

LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt définitif du 25 octobre 1989 de la 5e de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, ZOLNOCH Monique Catherine épouse BUREL née le 21 août 1941 à AUBAGNE (13), demeurant La Chêneraie, Chemin du Grand Canedel – AUBAGNE (13), a été condamnée, pour fraude fiscale courant 1981-1982, à : 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 F d'amende, à la publication dans *le Journal officiel, le Figaro* et *le Monde.*

LE GREFFIER EN CHEF.

SPORTS

VOILE : le Vendée Globe

Dépressions au « Pays de l'ombre »

Un mois et demi après le départ des Sables-d'Olonne, le 22 novembre, les onze rescapés du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale, naviguent au-delà du 40e parallèle de l'hémisphère Sud. Après avoir traversé une zone truffée d'icebergs, Alain Gauthier, en tête depuis le 10 décembre, a pénétré dans les « cinquantièmes hurlants » et possède plus de 400 milles d'avance sur Bertrand de Broc. Après leur deuxième départ, consécutif à des avaries, Philippe Poupon et Jean-Luc Van den Heede occupent respectivement les troisième et quatrième places à quelque 700 milles du premier.

Les marins qui s'y aventuraient à bord des grands clippers les avaient baptisés « quarantièmes rugissants » et « cinquantièmes hurlants ». Titouan Lamazou, vainqueur de la première édition de ce tour du monde en solitaire, préférait parler du « Pays de l'ombre ». Plus impressionnante peut-être que le bruit du vent giflant les voiles et les gréements, la grisaille semble, en effet, engloutir hommes et bateaux au-delà du 40e parallèle de l'hémisphère Sud. Organisateur de l'épreuve après avoir parcouru trois fois en course ces contrées inhospitalières, Philippe Jeantot se souvient, en une occasion, de ne pas avoir aperçu le soleil jusqu'au cap Horn. Loin des systèmes anticycloniques, les dépressions se succèdent sans répit, poussant de lourds nuages et une houle qu'aucun continent ne vient briser.

L'angoisse qui ne quittera plus les navigateurs tout au long des 12 000 milles et des quarante jours de traversée de ce « Pays de l'ombre » aux confins des océans Indien et Pacifique, ne s'explique pas seulement par la grisaille environnante. La présence d'icebergs rend plus périlleuse encore l'aventure en solitaire dans ces zones à l'écart des trafics maritimes, où Olivier de Kersauzon éprouvait la désagréable sensation de *« naviguer avec un pistolet sur la tempe »*.

Premier à pénétrer, le 20 décembre, dans les « quarantièmes rugissants », Alain Gauthier avait aussi été le premier, cinq jours plus tard, à trouver sur sa route une sacrée bûche de Noël, un iceberg de près de 800 mètres de long. *« Je ne me méfiais pas*, racontait-il. *Je suis très surpris. L'eau de mer est à 12°. J'ai eu beaucoup de chance car la visibilité s'est améliorée peu de temps avant. Maintenant, je suis obligé de changer mon rythme de vie et de faire une veille radar constante. »*

Mines flottantes

En deux jours, les concurrents de tête avaient pu répertorier vingt-deux icebergs dérivant entre les 43e et 50e Sud, une latitude où leur présence est inhabituelle à cette période de l'année. Plus que les icebergs, les navigateurs redoutent surtout les growlers de quelques mètres cubes et autant de tonnes qui s'en détachent. Indétectables au radar, ils peuvent déchirer la coque d'un voilier, le percutant à une dizaine de nœuds. Dans la troisième étape du BOC challenge 1991, la course autour du monde en solitaire avec escales, le Sud-Africain John Martin n'avait eu que quelques dizaines de minutes pour enfiler sa combinaison de survie et sauter dans son canot de sauvetage avant de voir son bateau sombrer après une collision de ce type.

Le 26 décembre, Alain Gauthier a eu plus de chance en heurtant un petit growler qui n'a, semble-t-il, fait que freiner le voilier en glissant sous la coque. La présence de ces véritables mines flottantes n'a pourtant pas ralenti la progression des solitaires. Le leader de la course a ainsi réussi à parcourir 336 milles en 24 heures (14 nœuds de moyenne !). Une performance comparable à celles des maxi, menés par des équipages de quinze hommes. A ce rythme-là, Alain Gauthier, qui avait compté jusqu'à trois jours de retard sur le tableau de marche de Titouan Lamazou au passage des Canaries, est revenu à égalité avec le premier vainqueur à la longitude de Bonne Espérance (trente-cinq jours de mer) et prend de l'avance depuis.

Les dépressions qui se succèdent en générant des vents parfois supérieurs à quarante nœuds ne mettent pas seulement à dure épreuve les navigateurs. Ainsi Jean-Luc Van den Heede qui avait dû rebrousser chemin jusqu'aux Sables-d'Olonne après la rupture d'un axe fixant les haubans, a cassé, le 26 décembre, sa barre de flèche supérieure bâbord en carbone. En montant à 20 mètres dans son mât, il a pu effectuer une réparation de fortune dans l'attente d'une hypothétique accalmie.

Dans ce décor mouvementé d'aube du monde, les vacations radio avec le PC de la course, au Musée de la marine, à Paris, sont devenues plus graves et plus rares. La solidarité prend le dessus sur l'esprit de compétition. Reparti le dernier des Sables-d'Olonne après son démâtage, Yves Parlier a réussi à revenir à hauteur de Jean-Yves Hasselin, non loin derrière Vittorio Malingri, mais il aborde le « Pays de l'ombre » en « aveugle », privé de radar après avoir perdu son antenne dans une tempête du golfe de Gascogne. Désormais, sa sécurité repose en grande partie sur ses adversaires les plus proches qui lui signalent régulièrement la position des icebergs répertoriés.

GÉRARD ALBOUY

Les positions, dimanche 3 janvier : 1. Alain Gauthier (*Bagages-Supérior*), à 14 355 milles de l'arrivée ; 2. Bertrand de Broc (*Groupe-LG*), à 414 milles ; 3. Philippe Poupon (*Fleury-Michon*), à 675 milles ; 4. Jean-Luc Van den Heede (*Sofap-Helvim*), à 703 milles ; 5. Nandor Fa (*K-et-H Banque-Matav*), à 807 milles ; 6. José de Ugarte (*Euskadi-Europa*), à 1 433 milles ; 7. Bernard Galley (*Vuarnet-Watches*), à 1 678 milles ; 8. Alan Wynne Thomas (*Cardiff-Discovery*), à 1 695 milles ; 9. Vittorio Malingri (*Everlast*), à 2 191 milles ; 10. Yves Parlier (*Cacolac-d'Aquitaine*), à 2 505 milles ; 11. Jean-Yves Hasselin (*PRB Solo-Nantes*), à 2 590 milles.

ALPINISME : première hivernale de la « directissime » des Drus

Des sauveteurs pour accueillir le guide François Marsigny

Le guide parisien François Marsigny, trente-trois ans, a réussi, dimanche 3 janvier, l'ascension de la « directissime » française des Drus (altitude 3 733 mètres), dans le massif du Mont-Blanc. Tracée au cours de l'été 1982 par quatre alpinistes membres du groupe militaire de haute montagne, dont Christophe Profit, cette voie n'avait pas été jusqu'alors parcourue en hiver par un grimpeur engagé seul dans cet itinéraire, classé parmi les plus difficiles des Alpes.

GRENOBLE

de notre correspondant

« Au cours de l'histoire récente de l'alpinisme, jamais une première en montagne ne s'était achevée sous les yeux des sauveteurs », affirme un professionnel chamoniard du secours en montagne. François Marsigny a pourtant terminé sa course dans les Drus, dimanche 3 janvier, devant deux spectateurs inattendus, les gendarmes du peloton de haute montagne de Chamonix, déposés quelques minutes plus tôt à 3 700 mètres d'altitude par un hélicoptère.

La veille, ces derniers avaient intercepté les signaux de détresse du guide, engagé depuis six jours dans la face ouest des Drus, qui se dresse sur une hauteur de 1 000 mètres. Mais les trois hélicoptères mobilisés les uns après les autres pour lui venir en aide n'avaient pu, en raison d'ennuis techniques, puis des fortes rafales de vent qui parcouraient alors le massif du Mont-Blanc, lui porter secours. Finalement, le grimpeur dut passer une nouvelle nuit en haute altitude. Mais, cette fois, il était privé de son matériel de bivouac et de tout ravitaillement.

A la suite d'une faute dans le maniement de ses cordes, le sac de 50 kilos qu'il hissait s'est décroché. *« Toute ma maison s'est retrouvée aux pieds de la paroi. J'étais dépouillé »*, explique François Marsigny. L'alpiniste enroula alors son corps avec le seul matériel dont il disposait, des cordes. Il lutta ensuite pendant de longues heures contre le sommeil et contre le froid – à cette altitude la température approchait les – 20° – en tapant des pieds en permanence.

Finalement, François Marsigny put reprendre son ascension dès le lever du jour et gagner l'épaule du pilier Bonatti, où prend fin l'itinéraire de la « directissime » française. Cette voie, qui s'inscrit à droite de la directe américaine ouverte en juillet 1962 par Hemming et Robbins, emprunte dans sa partie finale un « mur » de 200 mètres de hauteur.

« Un solo escargot »

C'est dans cette partie que l'alpiniste rencontra, au cours des jours précédents, les plus grandes difficultés. Cette immense dalle, facilement repérable l'été grâce à sa couleur rouge, est constituée d'une roche extrêmement dure et lisse. Seules quelques fines fissures la rayent. La progression est, dès lors, très lente. Dans ce type d'ascension en solitaire l'alpiniste parcourt à trois reprises la face : une première fois pour l'équiper, puis il redescend chercher son sac et, tout en le remontant, il « déséquipe » son itinéraire.

« C'est la première fois que je faisais un solo escargot. Je voulais voir comment j'allais me comporter sur une longue période dans des conditions extrêmes », explique le guide. Pour venir à bout de cette voie, François Marsigny estime que la technique du *« camping en paroi »* est aujourd'hui la seule possible. Les difficultés sont en effet trop élevées pour surmonter, *« à grande vitesse »*, tous les obstacles qui se dressent le long de cette paroi qui ne laisse aucun répit à l'alpiniste.

CLAUDE FRANCILLON

Sept sommets pour Christine Janin

« Les montagnes sont des sœurs que seul un humain peut rapprocher. » Partant de ce principe, Christine Janin a entrepris, et réussi, de réunir symboliquement les sept sommets, considérés par les alpinistes comme les points culminants de la planète. Commencée lors de la victoire sur l'Everest (8 840 m) en octobre 1990, l'aventure s'est poursuivie par la conquête du mont Vinson (Antarctique, 5 140 m), du MacKinley (Alaska, 6 194 m) ; de l'Elbrouz (Russie, 5 633 m) ; du Kilimandjaro (Kenya, 5 945 m) ; du Cartenz (île d'Irian-Jaya en Océanie, 4 884 m). Elle s'est achevée à Noël sur l'Aconcagua (Argentine, 6 959 m).

Première Française à pénétrer dans le club des vainqueurs des « seven summits », Christine Janin, médecin à Annecy, est aussi la première femme à avoir enchaîné les derniers six sommets en moins d'un an. *« Après mon défi relevé à l'Everest, en 1990, je ne pouvais pas aller plus haut que le Toit du monde. J'avais donc décidé d'aller plus loin »*, plaisantait-elle, entre deux escapades dans les nuages.

FOOTBALL AMÉRICAIN : les « saladiers » universitaires

Pas de trêve pour les potaches

Des millions d'Américains ont passé le Jour de l'an devant leurs téléviseurs pour assister au Bowl Day, une série de rencontres opposant les meilleures équipes universitaires de football américain. Ces joutes entre étudiants atteignent, outre-Atlantique, un degré de popularité difficilement imaginable.

NEW-YORK

correspondance

Chaque année, au Jour de l'an, à l'heure des réveils difficiles, l'Amérique s'offre les images saines et vivifiantes du Bowl Day. A La Nouvelle-Orléans, Dallas, Pasadena ou Miami, les meilleures équipes universitaires de football américain célèbrent la nouvelle année en se disputant une poignée de *bowls*, ces saladiers rococos qui récompensent les étudiants les plus méritants de la saison.

Ces athlètes casqués, protégés des chocs par d'impressionnants « rembourrages », qui s'affrontent sur les pelouses synthétiques, ont tous moins de vingt et un ans. Ils ont des gueules d'adolescents et, déjà, les tics des professionnels. Le Bowl Day est leur jour de gloire, une occasion unique de briller devant la nation et de décrocher un contrat avec un club de la NFL (National Football League), la ligue professionnelle de football américain.

L'Amérique est folle du spectacle de ces potaches bagarreurs. Dans les gradins, certains supporters nostalgiques peuvent réciter par cœur l'histoire de leur équipe. Ils n'ont plus tout à fait l'âge de fréquenter les cours du collège, mais ils sont encore là. Et des millions d'autres avec eux. Chaque Américain voudrait se souvenir de ses années de collège, de son premier flirt et de son premier match de football.

Le *college football* est un sport de fidèles. On ne trahit jamais son équipe. On ne va pas voir ailleurs si le *quarterback* adverse a plus de talent. Les supporters s'en arrachent parfois les cheveux de dépit mais ils restent, par respect pour la bannière de l'école et pour les joueurs qui portent ses couleurs. Le *college football* est aussi un sport de rivalités ancestrales. Chaque campus déteste forcément son voisin. Les rencontres sont l'occasion de règlements de comptes où les joueurs se battent pour défendre l'honneur de leurs copains de classe. La rencontre opposant les écoles de l'US Army et de l'US Navy est une vraie guerre en miniature rythmée par les fanfares des deux équipes qui scandent des refrains agressifs entre les phases de jeu pour soutenir le moral des troupes.

Le plus beau métier du monde

La rencontre Penn State-Stanford oppose deux entraîneurs. A Penn State, Joe Paterno, adepte du *college football* à l'ancienne, est célèbre pour ses choix tactiques conservateurs et ses costumes façon années 60. Stratège incontesté, Bill Walsh, de Stanford, est l'inventeur des schémas offensifs des San Francisco 49ers, le club de la NFL le plus performant des années 80. Vendredi 1er janvier, lors du *blockbuster bowl*, Stanford a battu Penn State. A l'issue du combat, les entraîneurs ont tout deux affirmé qu'entraîner un club universitaire était le plus beau métier du monde. Le football des moins de vingt et un ans privilégie les idées et les émotions. Lorsque les professionnels répètent jusqu'à l'indigestion les phases offensives les plus classiques, les universitaires innovent et rafraîchissent sans cesse le répertoire poussiéreux de leurs aînés.

La qualité du spectacle explique sans doute l'engouement des foules américaines pour les rencontres du Bowl Day. Les audiences de la télévision dépassent largement les chiffres enregistrés lors de rencontres professionnelles, à l'exception du Superbowl, la finale du championnat NFL. Dès 10 heures du matin, l'ESPN, le réseau câblé sportif, retransmet le premier *bowl*. A la mi-journée, NBC et ABC, deux des trois chaînes nationales, prennent le relais jusqu'à minuit. Plus de trente heures de retransmission sont ainsi proposées au téléspectateur américain pour le seul Jour de l'an.

Parce que l'opération est lucrative pour tout le monde, il existe huit *bowls* – Rose, Fiesta, Blockbuster, Citrus, Cotton, Hall of Fame, Orange et Sugar Bowl – très richement dotés (chaque équipe repartira avec 3 à 6,5 millions de dollars). Les plus grandes compagnies américaines doivent débourser plusieurs millions de dollars pour avoir le droit d'apposer leur nom sur un *bowl* et de participer au programme de développement sportif des collèges les plus réputés du pays. En contre-partie, elles lancent les invitations et sélectionnent leurs équipes. Certaines, parmi les meilleures, se voient donc, parfois refuser le droit de disputer les *bowls*.

Ainsi, à l'exception du Sugar Bowl qui opposait, vendredi 1er janvier, Miami et Alabama, les deux meilleures équipes de la saison, le système des *bowls* reste un système où les considérations économiques sont parfois plus fortes que les performances sportives. Pour l'heure, la NCAA, qui régente le sport universitaire aux Etats-Unis, ne veut pas organiser des phases finales par élimination directe, à l'exemple du tournoi de la NFL et du basket universitaire. Sous la pression des supporters, qui réclament un peu d'ordre, le *college football* devrait avoir sa phase finale avant la fin du siècle. Plus équitable, elle permettrait de sacrer un véritable champion mais priverait des millions d'Américains de leur Jour de l'an sportif.

FABRICE VAUVENARGUES

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Dix-huitième journée)

*Limoges b. Gravelines	74-62
Le Mans b. *Levallois	76-71 a. p.
*CRO Lyon b. Châlons	86-67
Pau-Orthez b. *Roanne	79-64
*Antibes b. Racing-PSG	104-88
*Dijon b. Montpellier	91-67
*Villeurbanne b. Cholet	66-63

Classement. – 1. Limoges, 36 pts ; 2. Antibes et Pau-Orthez, 32 ; 4. Cholet, 31 ; 5. Gravelines, 30 ; 6. Racing-PSG, 29 ; 7. Villeurbanne, 26 ; 8. Levallois, 25 ; 9. CRO Lyon et Châlons, 24 ; 11. Le Mans et Roanne, 23 ; 13. Montpellier, 22 ; 14. Dijon, 21.

□ **RUGBY : mort de Danie Craven.** – Président de la Fédération sud-africaine de rugby (SARFU) depuis 1956 après avoir été international dans les années 30, Danie Craven est décédé, lundi 4 janvier, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5947

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■		■	
IV					■				■
V		■		■			■		
VI									■
VII						■			
VIII									
IX			■	■	■		■		
X									
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Ne demande aucun effort au Saint-Esprit. – II. Une femme très attirante. – III. Un redresseur de courant. – IV. Une bordure. Crie comme dans un bois. – V. Louis-Philippe y a son musée. Pris. – VI. Grave quand il est au travail. – VII. Monts, en Bretagne. Evoqua les bas-fonds parisiens. – VIII. Frapperait comme parfois un vaurien. – IX. Pronom. Symbole. – X. Un homme qui parlait d'or. – XI. Partie de poulie. Qui a peut-être été passé au bleu.

VERTICALEMENT

1. Un homme à qui on laisse tout régler. – 2. Comme quatre. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures. – 3. Ne prennent pas les raccourcis. Un peu de tabac. – 4. Va et vient. Bandes d'étoffe. – 5. Servie dans un pub. Patrie de philosophes. Fleuve. – 6. Souvent sur la planche. A deux côtés. L'air de la montagne. – 7. A plus de pieds que l'alexandrin. Puissance. Pas acquitté. – 8. Difficulté. Faire circuler. – 9. Cassé par celui qui ne trouve personne. Allonge.

Solution du problème n° 5946

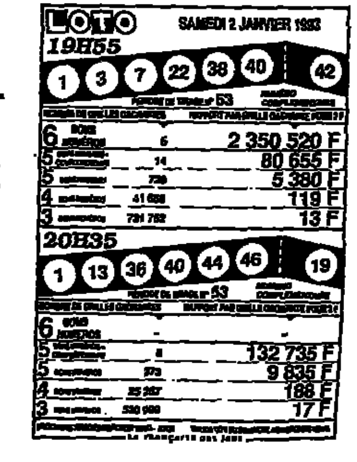
Horizontalement

I. Mimique. Promise. – II. Adam. Rage. Melon. – III. Terme. Urus. Tilt. – IV. Io. Era. De. – V. Rêer. Effeuiller. – VI. Nu. Téléfilm. – VII. Ca. Aser. Aa. Ré. – VIII. Lillois. Epine. – IX. Ai. Et. Alaise. – X. Elytres. Cil. Dan. – XI. Œil. Omèrent. – XII. Pan. Cuite. RT. – XIII. Or. Charivari. Et. – XIV. Scélérate. Sol. – XV. Este. Dièse. Nain.

Verticalement

1. Maternelle. Pose. – 2. Ide. Eu. Arcs. – 3. Marie. Clayon. Et. – 4. Immortalité. Clé. – 5. Riche. – 6. Ur. Mêlai. Eluard. – 7. Eau. Fesses. Iral. – 8. Griffe. Otite. – 9. Peu. Eire. Crevés. – 10 Seul. Pain. – 11. OM. Rimailleurs. – 12. Métal. Ana. Ion. – 13. Ili. Lu. Eider. La. – 14. Solde. Santé. – 15. Enterrement. Ton.

GUY BROUTY



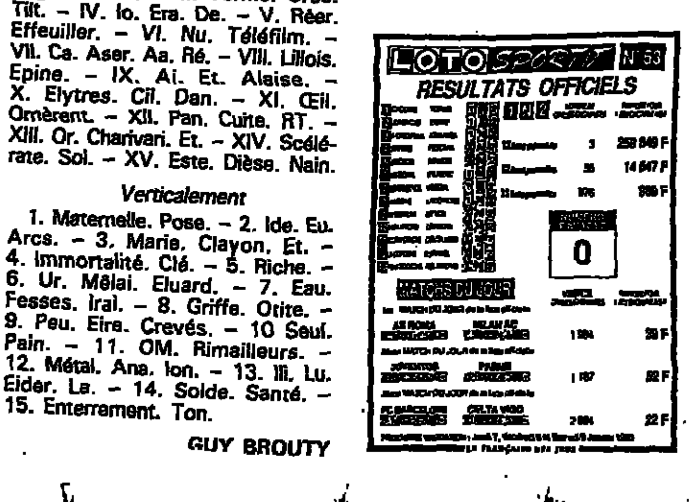
LOTO — SAMEDI 2 JANVIER 1993

19H55 : 1 – 3 – 7 – 22 – 38 – 40 — numéro complémentaire : 42

6 bons numéros	6	2 350 520 F
5 + complémentaire	14	80 655 F
5	739	5 380 F
4	41 6[illegible]	119 F
3	731 762	13 F

20H35 : 1 – 13 – 36 – 40 – 44 – 46 — numéro complémentaire : 19

6 bons numéros	–	–
5 + complémentaire	[illegible]	132 735 F
5	[illegible]	9 835 F
4	25 [illegible]	188 F
3	[illegible]	17 F



CULTURE

THÉATRE

Le chant d'un partisan

Georges Lavaudant explore une terre inconnue, sombre et mélancolique : la nôtre

TERRA INCOGNITA
au Théâtre national de l'Odéon

Quand le monde bavarde, lui parle, voyage et peint le théâtre à ses couleurs : sombres, sensibles, vibrantes. Georges Lavaudant – il signe «Jo» Lavaudant, avec un point sur le J majuscule qui donne à son paraphe une discrète gaieté – ne ressemble à personne. Ou plutôt à quelques-uns, cette poignée d'hommes et de femmes qui ont courageusement démontré que le théâtre était une forme appropriée pour dire librement le monde d'aujourd'hui, ses contradictions, ses violences ordinaires, ses beautés.

Georges Lavaudant a créé l'été dernier, dans et hors le cadre du Festival d'Avignon, l'un de ses spectacles les plus exigeants et les plus difficiles, qu'il reprend à Paris à partir du 6 janvier. Dans Avignon, car *Terra Incognita* fut l'un des rendez-vous passionnants, et donc controversés, du dernier festival de l' «ère Crombecque», du nom de celui qui a pris cet hiver les rênes du Festival d'automne à Paris. Hors Avignon, puisque, à la suite de Peter Brook qui s'y était aventuré l'année précédente avec sa *Tempête*, Georges Lavaudant s'était installé à la carrière des Taillades, théâtre naturel coupé en rond dans la pierre tendre d'un village proche de Cavaillon.

Là, il a jeté sur un large tréteau barré d'un double rideau une troupe d'amis, de toujours ou plus récents – Anne Alvaro, Gilles Arbona, Sylvie Orcier, David Bursztein, Marie-Paule Trystam, des acteurs et musiciens mexicains, le chorégraphe Jean-François Duroure. Ils ont élaboré avec lui un spectacle que lui a inspiré une longue fréquentation du Mexique. Depuis 1985, Georges Lavaudant a pris plus de quinze fois le chemin de l'Amérique centrale, il s'y est promené et perdu. Perdu au profond des nuits tropicales, dans un verre de bière pâle, à la table d'un cabaret miteux hanté par les rythmes de *danzones*, ballades et cha-cha-cha ; perdu dans le regard d'un Indien qui, à la lumière tremblée d'un brasero, parlait avec Dieu une langue inconnue ; perdu dans les bras d'une femme qui, l'instant d'après, recouvrirait de son masque de mort flamenca le fantôme d'un vieux conquistador.

Terra Incognita ? Pour quelques moments de joie, de musique et de danse, tant de craintes, d'incertitudes, de peurs d'un homme d'ici qui ne trouverait là-bas que lui-même, toujours fragile, toujours seul, et pas seulement au Mexique. Ailleurs.

L'art du collage

Georges Lavaudant renoue avec un théâtre qui s'invente dans l'improvisation, dans l'ouverture, dans la perméabilité. Où l'on retrouve le jeune artiste des années 70 qui allait passer maître dans l'art de l'emprunt et du «collage». Lavaudant faisait alors feu de toute littérature : auteurs contemporains, sociologues, psychiatres, il arpentait une galaxie infinie dont quelques-uns des repères seraient Bataille, Le Clézio et Warhol. *«Textes, interviews, musique pop, rock, jazz ; les hiérarchies culturelles n'ont aucun sens pour moi»*, confiait-il au moment de la création de *Palazzo Mentale*, rêverie littéraire autour de Virgile et de Dante. Ce fut son premier «grand spectacle» monté sur la scène de la Maison de la culture de Grenoble qu'il reprendra, en forme d'adieu, avant de partir diriger, aux côtés de Roger Planchon, le TNP de Villeurbanne en 1986.

La fin des années 70 et les années 80 seront pour lui l'époque du voyage vers l'amont du théâtre, le répertoire. Il passera par Brecht. *«Il faut à tout prix y aller voir, parce qu'on ne peut pas être traité sans arrêt de bandit ou d'irresponsable, de jeune bourgeois esthète ou d'avant-gardiste»* – les reproches qu'on lui faisait alors sont les mêmes que lui fait aujourd'hui la – petite – cohorte de ses détracteurs. Il n'abandonnera pas pour autant ce qu'il est, inlassable questionneur de la forme et du fond de son art, fou de cinéma (Godard, Losey) et fan de bande dessinée (son décorateur de toujours, le peintre Jean-Pierre Vergier, fut dessinateur de BD, décorateur de vitrines). *«J'ai envie d'un théâtre qui mette le spectateur en contact violent avec «le» politique, à la Godard, pour tout dire. Devant les Iraniens fauchés par la mitraille, le guignol de Camp David ou la tête de Barre, on a envie de se peindre la face en bleu avant décès, comme Belmondo dans* Pierrot le fou», confiait-il à *l'Humanité* en septembre 1978.



MARC ENGUERAND

Deux hommes (Gilles Arbona et David Bursztein) et la Mort en habit de femme.

Né en 1947 d'un père marin, militaire de carrière devenu contremaître dans l'industrie, et d'une mère qui faisait des ménages, Georges Lavaudant est très tôt, dès l'âge de seize ans, lecteur du nouveau roman, fasciné par l'hyperréalisme et le jazz. Miles Davis. A l'automne 1968, il rejoint le Théâtre partisan de Grenoble, avec Ariel Garcia-Valdès et quelques autres qui sont aujourd'hui dans la troupe de *Terra Incognita*. Là, il est acteur, coauteur, co-metteur en scène. A un moment où le théâtre est pleinement engagé dans l'évolution politique d'un temps qui préfère, Lénine oblige, l'«utile» au «beau», on lui demande d'expliquer son penchant pour «l'image» et sa composition.

«Le plaisir de l'image»

«J'avais, se souviendrait-il dix ans plus tard dans les colonnes de *France nouvelle, envie d'un théâtre sublime, un théâtre qui soit aussi beau que des peintures de Dürer ou de Caspar David Friedrich. A choisir, à un moment, entre la justesse d'une dramaturgie et le plaisir de l'image, je me laisserais assez aisément aller vers le plaisir de l'image (...). Sans être formaliste à tout crin, j'ai l'impression que les problèmes de forme sont des problèmes politiques de fond. Quand nous faisions* Palazzo Mentale, *même si nous sentions des ratages, des craquements d'écriture, une superficialité, il nous semblait qu'il y avait globalement une mise en jeu de l'appareil théâtral et qu'il y avait donc probablement un combat politique.*

» Et puis il y a eu 1981, et il est certain que beaucoup d'entre nous se sont alors résolus à devenir des démocrates, à accepter qu'il n'y aurait pas une révolution violente à effectuer dans les dix années à venir, et que peut-être la démocratie était le moins pire des modèles.» Les socialistes sont au pouvoir et tutoient la plupart des artistes, à qui ils donnent les moyens de s'exprimer pleinement. Au risque d'un certain embourgeoisement, dont Georges Lavaudant ne tardera pas à s'inquiéter, et qu'il sera l'un des premiers à combattre. 1987. *«Le monde est toujours aussi insupportable. Ma parole doit en témoigner.»* Il le fera en compagnie de deux auteurs contemporains importants, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, et d'un vieil aîné qui n'en finit pas de l'aider, Brecht, dont il met en scène *Baal* et *Dans la jungle des villes*.

En 1990, il crée à La Rochelle *Vera Cruz*, sa première «pièce» : *«Le désir de présenter un spectacle qui me soit plus proche, qui n'appartienne qu'à moi. Le désir aussi de revenir à un théâtre d'expérimentation, comme on le pratiquait dans les années 60 et 70.» Vera Cruz*, inspiré, déjà, de son aventure mexicaine, porte en germe *Terra Incognita*, un pas de plus dans une certaine radicalisation de sa recherche, dans l'expression de sa colère. Entre les deux, à la demande de Théâtre Ouvert qui, en 1991, investit le Festival d'Avignon pour des «Chantiers» où des grands metteurs en scène, acteurs et auteurs tentent de dessiner les contours d'une nouvelle rébellion, Georges Lavaudant écrit et donne à entendre *les Iris* (1). *«Consternant. Epoque consternante. Toutes les époques sont consternantes mais celle-là plus consternante encore. Comme s'il n'y avait de progrès que vers le pire. Politiquement, on est au plus bas. Politiquement, on n'a jamais été aussi bas. Plus bas, ça n'existe pas»*, écrit-il.

Ce pourrait être pour lui, et pour nous, un constat d'une noirceur insupportable si, dans le même temps, Georges Lavaudant n'y puisait les raisons les plus fortes, les plus belles, les plus convaincantes de continuer son chemin de théâtre. Chemin d'un partisan que seul l'art sait s'attacher.

OLIVIER SCHMITT

(1) Sauf mention contraire, les citations sont extraites d'entretiens parus dans *le Monde*. Le texte des *Iris* et de *Terra Incognita* vient de paraître aux Editions Bourgois, 142 p., 60 F.

► Du 6 janvier au 7 février. Théâtre national de l'Odéon. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Matinée supplémentaire le samedi 16 janvier à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

DANSE

Des étoiles de première grandeur

Une constellation de danseurs d'où se détachent Marie-Claude Pietragalla, Isabelle Guérin et Patrick Dupond

LES GÉANTS DE LA DANSE
au Théâtre des Champs-Elysées

Carnivores, comme tous les aficionados, les balletomanes aiment le sang frais. Ils viennent d'en lamper une bonne gorgée au Théâtre des Champs-Elysées en se découvrant une nouvelle idole : l'Argentin Maximiliano Guerra, vingt-sept ans, qui fait sa première apparition parisienne dans la constellation des «Géants de la danse». Visage d'ange sur un corps de Tarzan, il ne lui a fallu que quelques fantastiques sauts cambrés en tournant dans *Diane et Actéon* pour mettre le feu à la salle. Il a déjà parcouru la planète. Il est actuellement danseur principal au Deutsche Oper de Berlin, tout en étant invité par les plus grandes compagnies internationales. Pour juger de ses qualités artistiques, on attendra de le voir ailleurs que dans ce pas de deux ringardissime affligé d'une impossible musique de Pugni.

Reine absolue de la soirée : Marie-Claude Pietragalla dans une création mondiale conçue pour elle par Carolyn Carlson, *Don't Look Back*. Elle se livre pendant vingt-cinq minutes, que personne ne voit passer, à une gesticulation saccadée, bizarroïde, ponctuée de tournoiements éperdus. Qui est-elle ? Une dame de l'Armée du salut, pense-t-on au début, devant la robe et le chapeau noirs sous lesquels elle tente en vain de cacher son orageuse beauté. Elle les troque bientôt contre un pantalon et une redingote non moins ténébreux. On pense alors à Charlot, à Fantômas, à Musidora, à la Folle de Chaillot, à Dracula, on ne sait plus. Elle est pathétique, terrifiante, ahurissante. Le moindre de ses exploits n'est pas de donner du talent à Carlson – qui fut la superbe danseuse que l'on sait mais restait, à nos yeux, une chorégraphe surfaite.

Après la «Pietra», les danseurs de l'Opéra de Paris : Isabelle Guérin et Patrick Dupond qui décoifferaient les Cariatides des Propylées dans *le Grand Pas* de Twyla Thoarp, qu'ils ont créé au palais Garnier en octobre 1991. Folle virtuosité, coupée d'insolente désinvolture, faux saluts frileurs, humour dévastateur.

Dans la première partie du spectacle, Patrick Dupond le mêle à sa peu résistible séduction dans *Déjà vu*, un solo de Murray Luis pour marionnette déglinguée en cinq séquences, dont trois suffiraient. Seul Kader Belarbi, diamant noir de Garnier, est ici au-dessous de lui-même, dans un terne pas de deux de *Giselle* et dans *Aunis*, charmant trio de Jacques Garnier qui ne gagne rien à être réduit à un solo. Le reste des «Géants» ? Moelleuse comme une pelle à tarte dans le très kitsch *Cendrillon* de Zaharov Rostislav, perfide comme un œuf de Pâques dans le *Cygne noir*, Nina Ananiashvili, étoile du Bolchoï de Moscou, confirme la décadence de ce grand théâtre et ne relève pas sa cote, située très bas lors de la précédente édition des «Géants de la danse», il y a un an. Son partenaire, Alexis Fadeechev, frôle une sorte de génie dans la fadeur, l'invisibilité. De l'étoile brésilienne Cécilia Kerche, nouvelle venue à Paris, pas grand-chose à dire : une interprétation correcte, sans plus, de *Giselle*, qui réclame aujourd'hui une personnalité hors série pour être exhumée, et de *Diane et Actéon*, où la vedette lui fut ravie par Maximiliano Guerra, plus haut cité.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre des Champs-Elysées, les 4 et 5 janvier, 20 h 30, tél. 49-52-50-50. Puis à Anvers, Théâtre Reine Elisabeth, le 7 janvier ; à Genève, Grand Casino, les 9 et 10 janvier ; et à Bruxelles, Palais des beaux-arts, le 11 janvier.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré au peintre Egon Schiele (*le Monde* du 1er janvier), le numéro de téléphone du Musée de la SEITA était erronné. Pour obtenir des informations sur cette exposition, il faut appeler le 45-56-60-17.

Christian Schiaretti, la foi et la vertu

Le metteur en scène fait le bilan de deux saisons et demie à la Comédie de Reims

Il y a deux ans, Christian Schiaretti, trente-cinq ans, était nommé à la tête de la Comédie de Reims. Pour la fin janvier, il s'apprête à monter *l'Homme, la Bête et la Vertu*, de Pirandello, en coproduction avec la scène nationale de Sceaux. Après avoir surtout travaillé dans des petites salles, le metteur en scène prenait la responsabilité d'une ex-maison de la culture vaste et vétuste qui, pour des raisons diverses, n'avait pas réussi à trouver son identité.

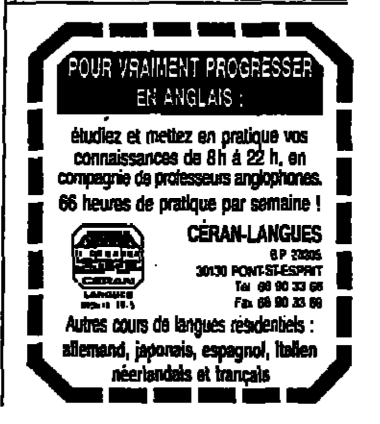
Il arrivait après Robert Hossein, Jean-Pierre Miquel, Denis Guenoun, qui, à des degrés divers, s'étaient empêtrés dans les statuts mal définis de l'établissement. Cet aspect-là étant réglé – la Comédie de Reims est un centre dramatique bénéficiant à temps complet du bâtiment, – Christian Schiaretti bénéficie d'un autre avantage : il n'était pas un inconnu dans cette maison où il avait présenté plusieurs spectacles. Mais il avait peur. Peur de ne pas trouver son public, peur des conflits sinon des guerres avec les pouvoirs publics qui le subventionnent. *«Je redoutais le pire*, avoue-t-il, *mais tout s'est bien passé, avec mes bailleurs de fonds comme avec le public. A la première saison, il y avait 800 abonnés. A l'entrée de la troisième, nous en avons 2 904. L'an dernier, la fréquentation totale, purement théâtrale, a été de 24 000 entrées pour environ 180 représentations. Aujourd'hui, après un trimestre, nous en sommes déjà à 20 000. Ce que j'ai moins bien réussi, c'est mon travail personnel. Comment l'intégrer dans cette architecture lourde, mal commode, abîmée ? Comment m'inscrire dans la vie de cet établissement qui a son histoire ? J'ai pensé à une tragédie grecque, et j'ai monté* Ajax *: ce fut une erreur. J'en ai souffert et m'en suis remis. Mais il me faut retrouver ma cohérence.*

» Mes choix sont clairs : continuer à agir comme une compagnie, avec douze comédiens permanents. Cela me permet de répéter l'Homme, la Bête et la Vertu, *de Pirandello, en même temps que* la Noce chez les petits bourgeois, *de Brecht, que nous irons présenter d'abord dans des endroits incroyables. Il ne s'agit pas de militantisme simplet, mais nous essayons là une interprétation naturaliste, sans plus aucun burlesque. La pièce devient alors un terrible réquisitoire qui ne vise pas seulement la petite bourgeoisie. Ou alors, nous sommes tous ces petits bourgeois contaminés par la culture de l'ersatz. Ensuite, nous montons* la Poule d'eau, *de Witkiewicz, et* les Mystères de l'amour, *de Vitrac. Quatre auteurs du début du siècle, quatre formes excessives, dans un même décor. A la manière de Vitez pour ses quatre Molière.*

» Comme dans toute compagnie, nous sacrifions le budget du décor : 200 000 francs de matériel, plus la construction. Mais nous collaborons avec des troupes installées dans la région : nos relations avec la plupart d'entre elles sont bonnes. Nous coproduisons un ou deux spectacles par an, à hauteur de 350 000 francs. Ce n'est pas rien. Nous en accueillons quelques autres pour cinq représentations. Ils sont inclus dans l'abonnement au même titre que le Sganarelle *du TNS ou du* Laboureur de Bohême *que j'ai repris dans la grande salle. Ces troupes, très motivées, sont de véritables partenaires, et je leur demande de se hisser à un bon niveau. Elles doivent confirmer leur légitimité. Sur le terrain, elles se chargent d'un travail que je n'aurais ni le temps ni la possibilité d'accomplir.*

» Notre organisation ne nous permet pas de grosses productions, mais pour ne pas frustrer le public j'en invite quelques-unes. Je préfère cette solution à la multiplication des coproductions faiblardes pour la seule satisfaction de voir le nom de la compagnie sur l'affiche. Franchement, mes vœux sont comblés. Je dispose de trois salles (1 000, 350 et 50 places), sans parler de celle qui me sert aux répétitions, et de cinquante permanents dans la maison. On peut certes trouver mieux, mais nous ne sommes pas étranglés. Pourtant j'ai beau fuir la morosité, l'enthousiasme manque un peu. Le climat politique y est sans doute pour quelque chose. Il faut réagir. On peut appeler ça du volontarisme, ou de la foi, au risque de paraître ridicule. Nous n'inventons rien : nous revenons à des principes simples. Il faut avoir le courage de la banalité. Si je reçois des subventions, c'est pour aboutir à un résultat. Sans dévier de ma ligne artistique. Mon seul souci est de ne pas me laisser étouffer par ma situation de quasi-monopole théâtral.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD



ÉCONOMIE

Les difficultés de l'Union économique et monétaire et le débat entre « pro-européens » et « eurosceptiques » en Grande-Bretagne

Une spéculation tant annoncée

Rarement vague de spéculation avait été autant anticipée. Pendant toute la trêve des confiseurs, les rares opérateurs présents sur les marchés l'avaient répété : lundi 4 janvier, la spéculation reprendra sur le franc. De Paris à Londres, de New-York à Tokyo, la nouvelle s'est propagée. Et, loin d'étouffer ces bruits, les responsables français ont multiplié les appels à la raison.

Tout comme, fin novembre, ils s'étaient relayés pour défendre la position française sur le GATT, ils ont, tout au long du premier week-end de l'année, rappelé la solidité de la monnaie française. Dernier en date, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, a déclaré lundi 4 janvier sur Europe 1 qu'il fallait *« convaincre les forces du marché que l'économie européenne est aujourd'hui en bonne situation, particulièrement l'économie française, dès que la croissance sera là »*. Et d'ajouter que les opérateurs *« ont intérêt »* à anticiper une baisse des taux d'intérêt, particulièrement en Allemagne.

Effectivement, les marchés sauront jeudi, lors de la réunion du conseil de la Bundesbank, si les responsables monétaires allemands acceptent d'amorcer une véritable baisse de leurs taux d'intérêt. Elle seule est jugée capable, à court terme, d'apaiser les tensions dans le SME, en rendant les placements en marks moins attrayants, et en autorisant un assouplissement des politiques monétaires dans d'autres Etats. Lundi matin, le franc restait très affaibli, sans faire pour autant l'objet d'attaques massives. La spéculation, il est vrai, ne s'anticipe pas. Elle est toute faite d'imprévus. De même que personne n'avait prédit la violence de la crise monétaire de septembre, personne ne peut programmer celle de début janvier. Lundi, le franc a indirectement profité, non des déclarations d'un ministre français, mais... de la démission d'un ministre allemand de l'économie. Le départ de M. Jürgen Möllemann, pour des raisons essentiellement politiques, a en effet affaibli le mark par rapport aux principales devises. Et si les marchés s'inquiètent pour le franc, ils estiment aussi que la monnaie allemande est entrée dans une phase de faiblesse, en raison des difficultés économiques du pays et de l'inéluctable baisse des taux outre-Rhin. *« Il n'est toutefois pas évident que la faiblesse du mark arrive à temps pour sauver le SME »*, écrit la Banque de Luxembourg dans son dernier bulletin de conjoncture.

Au-delà de la crise du franc, qui vide les réserves de la Banque de France, l'Europe tout entière doute de son identité monétaire. Et les propos tenus par M. John Major, le premier ministre britannique, n'ont rien pour rassurer sur l'avenir de l'Union économique et monétaire.

FRANÇOISE LAZARE

M. Major exclut un retour de la livre au sein du SME en 1993

M. John Major, premier ministre britannique, a relancé, dimanche 3 janvier, le débat entre « pro-européens » et « eurosceptiques », en jugeant un retour de la livre sterling au sein du système monétaire européen (SME), après sa sortie du 16 septembre, exclu en 1993. Estimant que c'est le *« déséquilibre »* entre les taux de change et les taux d'intérêt pratiqués en Europe, par comparaison avec ceux en vigueur aux Etats-Unis et au Japon, qui a créé les tensions monétaires de ces derniers mois, M. Major a noté que, dans le cadre d'un retour de la livre au sein d'un SME rénové, il pourrait être nécessaire d'envisager *« un certain type de relations entre les monnaies européennes, le dollar et le yen »*.

LONDRES

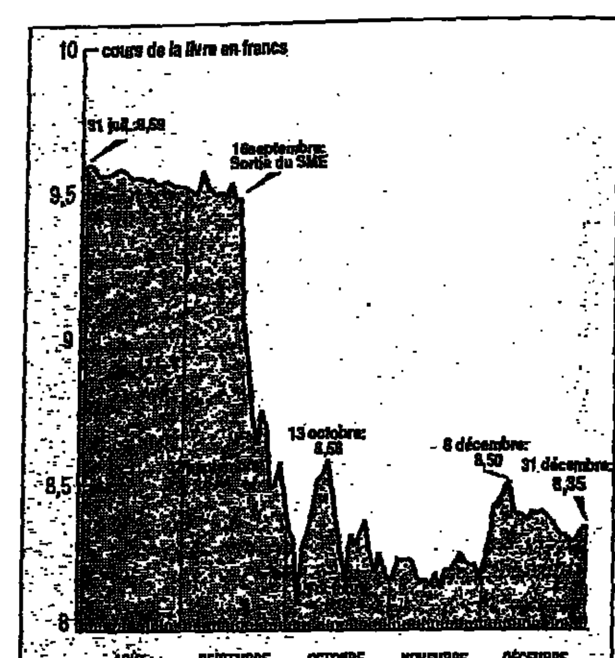
de notre correspondant

La mise au point de M. John Major à propos de la place de la livre au sein du système monétaire européen (SME) est probablement de nature à faciliter la tâche du gouvernement lorsque la Chambre des communes reprendra l'examen du projet de loi de ratification du traité de Maastricht, dans la mesure où les « eurosceptiques » du Parti conservateur sont farouchement hostiles au retour de la livre au sein du SME. Mais M. Major prend aussi le risque de décevoir les plus chauds partisans de l'intégration européenne, incarnés par l'ancien premier ministre, Sir Edouard Heath. En donnant l'impression de fixer de nouvelles conditions à un éventuel retour de la livre au sein d'un système de taux de change semi-fixes, le premier ministre renforce les doutes des partenaires de la Grande-Bretagne quant aux convictions européennes de Londres, et accrédite *de facto* la perspective d'une « Europe à deux vitesses ».

Cette conclusion sera d'autant plus facilement tirée que la plupart des économistes doutent de la possibilité d'établir un lien entre les monnaies européennes d'une part, le dollar et le yen, d'autre part, comme le suggère M. Major, notamment parce qu'un tel mécanisme supposerait une large coopération économique entre ces trois ensembles. Or celle-ci est loin d'être une réalité, comme en témoignent notamment les difficultés de la négociation sur le GATT. Les déclarations de M. Major seront cependant accueillies avec satisfaction par les milieux économiques britanniques, où l'on estime que l'isolement monétaire de la Grande-Bretagne est – au moins à court et moyen terme – un gage de reprise de l'économie.

Depuis le retrait de la livre du mécanisme de change du SME, le 16 septembre 1992, la monnaie britannique s'est dépréciée de plus de 12 % *(voir le graphique)* – ce qui doit profiter aux exportations, – et le taux d'intérêt de base de la Banque d'Angleterre a été baissé de 3 points, jusqu'à 7 %, ce qui devrait favoriser une relance de l'investissement et de la consommation. Les sept experts économiques, dont le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, recueille dorénavant les avis, prévoient une nouvelle baisse des taux d'intérêt cette année afin de relancer la croissance, mais le gouvernement espère que l'objectif d'un taux de croissance de 1 % en 1993 sera atteint sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle baisse du loyer de l'argent.

LAURENT ZECCHINI



Victime de la crise monétaire de septembre et contrainte, le 16 septembre, de quitter le mécanisme de change du système monétaire européen (SME), la livre a fortement chuté, tombant jusqu'à 8,09 francs début octobre, avant de se stabiliser en décembre aux alentours de 8,30 francs. Depuis la mi-septembre, la baisse de la livre a atteint 12 % environ par rapport aux principales monnaies européennes.

Des augmentations contestées

Nouvelle hausse des tarifs de l'assurance automobile

Les assureurs automobiles vont augmenter cette année leurs tarifs d'au moins 10 % pour faire face à la recrudescence des vols et aux conséquences de la réforme du bonus-malus. Après les mauvais résultats du premier semestre 1992, l'ensemble des responsables des compagnies d'assurances francaises avaient annoncé la poursuite en 1993 de la hausse des prix des contrats automobiles. L'an passé, ces tarifs avaient déjà été relevés de 10 % à 15 %.

Au dire des assureurs, ces relèvements de prix sont rendus indispensables à la fois par l'augmentation de la fréquence des vols (+20 % sur la première moitié de 1992) et l'explosion des sinistres pour bris de glace et accidents sur des véhicules en stationnement, après la réforme du bonus-malus du 1er janvier 1992. Depuis la suppression du gel du bonus dans ce genre d'incidents, les déclarations se sont multipliées.

Ce raisonnement est contesté par un certain nombre d'organisations de consommateurs, notamment parce que les accidents de la route diminuent en France. Elles reprochent aux compagnies d'assurances de vouloir ainsi faire payer aux consommateurs la chute du rendement de leurs placements financiers et leurs difficultés dans l'immobilier.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des samedi 2 et dimanche 3 janvier 1993 :

DES DÉCRETS

– Nos 92-1472 à 92-1475 du 31 décembre 1992 relatifs aux personnels d'établissements d'enseignement privés sous contrat.

UN ARRÊTÉ

– Du 15 décembre 1992 modifiant l'arrêté du 31 décembre 1980 modifié relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat dans le secteur de l'accession à la propriété.

236 milliards de francs en 1991

Les dépenses pour la formation professionnelle et l'emploi ont augmenté de 4,9 %

L'ensemble des dépenses pour l'emploi et la formation professionnelle, que celles-ci soient supportées par l'Etat, l'UNEDIC ou les entreprises, ont augmenté de 4,9 % en 1991, après une hausse de 4,5 % en 1990, selon les données publiées lundi 4 janvier par le ministère du travail. Avec 236 milliards de francs au total, elles représentent 3,5 % du PIB (produit intérieur brut), en légère croissance depuis 1989.

Le financement de ces dépenses est assuré à 38 % par les pouvoirs publics, dont 33,8 % par le ministère du travail, le reste étant pris en charge par les employeurs et les salariés avec des cotisations ou les contributions aux régimes professionnels obligatoires.

En 1991, la part de l'indemnisation du chômage a fortement augmenté et s'est élevée à 43 % de l'ensemble, contre 40 % en 1990. Il a fallu y consacrer 101 milliards de francs, soit 12 % de plus qu'en 1990, et il s'est agi de la hausse la plus forte enregistrée sur les dix dernières années. Evaluée à 43 %, la part des dépenses actives s'est légèrement accrue mais, à l'inverse, les préretraites, qui pèsent 13,8 %, ont continué de diminuer du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires. On n'en compte plus que 248 000, en recul de 18 %, pour lesquels 33 milliards de francs ont été dépensés, soit 15 % de moins qu'en 1990. Pour ce poste, c'est la sixième baisse consécutive.

Quant à la formation professionnelle, ses dépenses se stabilisent en pourcentage à 30,5 % du total mais progressent en volume puisqu'elles ont atteint 72 milliards de francs, contre 67 milliards de francs en 1990. La contribution de l'Etat aura été de 24 milliards de francs, en hausse de 4 %, et celle des régions, inchangée, aura été de 3,8 milliards. La participation des entreprises, en augmentation de 2 %, s'est, elle, élevée à 42 milliards de francs, dont 35 milliards de francs pour la formation de leurs salariés.

Parmi les autres dépenses, en quasi-totalité à la charge de l'Etat, celles de promotion et de création d'emplois, estimées à 18 milliards de francs, ont été en croissance de 21 %. Pour l'essentiel, elles se décomposent en 7,3 milliards de francs utilisés pour le redéploiement des contrats emploi-solidarité (CES, ex-TUC) et en 6 milliards de francs qui correspondent aux différentes formules d'exonération de cotisations sociales.

Selon le ministère du travail

Le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 0,7 % au troisième trimestre 1992

Le taux de salaire horaire ouvrier (TSH) a progressé de 0,7 % au cours du troisième trimestre 1992, ce qui porte son augmentation à 3,8 % au cours des douze derniers mois. Entre octobre 1991 et octobre 1992, le gain de pouvoir d'achat du TSH s'établit à 1,6 %, compte tenu d'une inflation (hors tabac) de 2,3 %, selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail. Ce dernier observe que *« pour la première fois, après deux années de fortes hausses, le bâtiment-génie civil et agricole connaît une augmentation proche de la moyenne (0,8 %) »*. Ces derniers temps, l'opération de revalorisation des déroulements de carrière avait accéléré la progression des rémunérations de ce secteur.

Enfin, l'indice du salaire mensuel de base a enregistré une hausse de 0,7 % au troisème trimestre (3,8 % pour les ouvriers et 3,5 % pour les autres catégories sur un an), soit un gain de pouvoir d'achat de 1,4 % sur douze mois.

Profitant de l'entrée en vigueur du marché unique

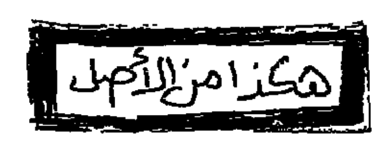
Les Britanniques envahissent les grandes surfaces du nord de la France

Les supermarchés des villes côtières du nord de la France sont, depuis l'avènement du marché unique, vendredi 1er janvier 1993, les destinations vedettes des Britanniques, décidés à profiter de la libre circulation des marchandises pour importer à satiété de la bière, du vin et du tabac.

La bière la moins chère en France coûte en effet à peu près trois fois moins que son équivalent disponible en Angleterre, où les taxes sur les vins sont très élevées. Quant aux cigarettes, elles sont en moyenne 30 % moins cher sur le continent qu'au Royaume-Uni.

Cette ruée de nouveaux consommateurs a débuté dès le samedi 2 janvier, alors que les journaux britanniques rivalisaient de bonnes adresses et de tableaux comparatifs détaillant les tarifs des denrées disponibles outre-Manche.

En une journée, l'habitude déjà répandue du shopping des Britanniques dans les supermarchés français semblait devoir se transformer en véritable razzia. *« L'invasion britannique de la France est en cours »*, titrait dimanche 3 janvier le *Sunday Times*, alors que le *Sunday Telegraph* renchérissait en affirmant que *« les Anglais acheteurs d'alcool pillent la France »*.



ÉCONOMIE

La Chine menacée de surchauffe

Les autorités lancent un appel à « la vigilance » après une année marquée par une croissance excessive (+ 12 %) et une inflation qui dépasse dans de nombreuses régions le chiffre officiel (+ 5,3 %)

PÉKIN

de notre correspondant

La croissance de l'économie chinoise a été de 12 % en 1992, a annoncé, mercredi 30 décembre, le bureau d'Etat des statistiques, confirmant ainsi la déroute des planificateurs qui avaient fixé à 6 % le taux maximum voici un an. Ce chiffre, calculé pour la première fois sur le produit intérieur brut et non sur le PNB, a conduit le bureau des statistiques à renouveler son appel à *« la vigilance face au risque de surchauffe économique »*, tout en affirmant sa confiance dans la modération des effets pervers qu'on pouvait en attendre.

L'inflation en Chine, a estimé le porte-parole du bureau d'Etat des statistiques dans sa conférence de presse dressant le bilan annuel de l'économie, devrait pouvoir être maintenue à un taux supportable. L'index des prix à la consommation, à l'échelle nationale, aura été sur l'ensemble de l'année de 5,3 %, soit légèrement moins que les 6 % prévus. Cependant, l'index du coût de la vie, comprenant les services et logements, a connu une croissance de 7 % en moyenne dans les villes, mais avec des disparités notables : 9,3 % à Pékin, mais 11,3 % à Shanghaï et 12,6 % à Canton, deux des villes où l'appel de M. Deng Xiaoping, le patriarche du régime, pour la relance des réformes, a été le prétexte à un début de redécollage économique rapide.

Les paysans objets de soins attentifs

La croissance industrielle a été de 19,1 % dans le secteur secondaire, le plus rapide, mais en voie d'être rattrapé par celui des services, en pleine expansion (9,4 % cette année, contre 5,8 % l'an passé). C'est dans ce secteur qu'on peut craindre des problèmes dans les mois qui viennent : les prix des matières premières et des matériaux de production subissent une hausse de 30 % cette année, qui vient s'ajouter aux difficultés de trésorerie de nombreuses entreprises. Dans ce domaine, les autorités sont quelque peu avares de statistiques.

Le porte-parole a affirmé que le montant des pertes d'entreprises en difficulté avait été de 27 milliards de yuans (soit 25,6 milliards de francs au taux actuel de 0,95 francs pour 1 yuan), soit 2,4 % de moins que l'an dernier. A l'en croire, la proportion des entreprises perdant de l'argent a été ramenée de 34 % en 1991 à 29,9 % cette année ; mais le porte-parole a affirmé que les quatre domaines les plus sinistrés, représentant 90 % du total des pertes à l'échelle nationale, sont les industries de défense, le charbon, le pétrole et les industries du tabac, ce qui contredit les observations de nombre d'experts, qui considèrent l'industrie lourde comme également très affectée, si ce n'est plus encore.

Taïwan, investisseur de tout premier plan

En ce qui concerne l'agriculture, le bureau des statistiques a annoncé une nouvelle très bonne récolte de céréales, qui devrait atteindre 442,6 millions de tonnes, en hausse de 1,7 % par rapport à l'an passé, qui avait vu un tassement à la suite de la récolte record de 1990. Il a cependant fait état d'inquiétudes à propos de phénomènes néfastes récurrents, comme l'utilisation de terres arables à des fins non agricoles, la perception abusive de taxes et d'impôts indus par des cadres locaux. Au cours des derniers jours, les plus hauts dirigeants ont lancé de fermes appels à l'appareil du régime dans les campagnes, pour que les paysans soient l'objet de soins plus attentifs. L'inflation dans les campagnes aurait été *« élevée »* au cours des trois derniers mois.

Déduction faite de l'inflation, les investissements à l'échelle nationale ont connu une croissance de 20 % cette année. Les autorités avaient annoncé une reprise en main du crédit en août, mais l'argent mis en circulation reste supérieur de 30 % au chiffre du plan. Les prêts bancaires, s'élevant à 360 milliards de yuans, restent toutefois dans les normes prévues.

Avec 850 milliards de dollars, les exportations ont crû de 18 % par rapport à 1991, tandis que les importations augmentaient de 20 % pour atteindre 720 milliards de dollars. Les importations devraient rester sous contrôle, en raison d'une dévaluation graduelle du yuan (moins de 7 %) effectuée discrètement depuis plusieurs semaines en vue de compenser la baisse attendue des recettes douanières nécessitée par les impératifs de la candidature de la Chine au GATT. Les autorités assurent avoir utilisé, en 1992, un total de 16 milliards de dollars en capitaux étrangers (comprenant près d'une dizaine de milliards en crédits de la Banque mondiale et en emprunts sur les marchés internationaux).

L'île de Taïwan serait en passe de devenir un investisseur de tout premier plan, après Hongkong, si les promesses faites sont tenues : 4 milliards de dollars pour cette seule année, alors que le total pour les dix dernières années était de 3,4 milliards, selon les chiffres officiels du continent. Cependant, il s'agit de fonds prévus dans des projets *« approuvés »* par Pékin – au nombre de 3 750 jusqu'en septembre – mais qui n'ont pas encore été versés. Les réserves en devises étrangères, y compris celles de la Banque de Chine, atteignent 50 milliards de dollars.

Le bureau des statistiques s'est prudemment abstenu de prédire le taux de croissance de 1993, s'agissant d'une prévision dont on vient de voir à quel point elle était fragile. Il s'agira vraisemblablement, a estimé son porte-parole, d'une croissance *« relativement forte »*, à propos de laquelle il convient de *« se montrer optimiste si les mécanismes de macro-contrôle corrects sont utilisés »*. Pour le moment, on ne décèle pas de *« comportement anormal »* chez les consommateurs. Il reste aux responsables à se montrer raisonnables, car on constate que *« trop de projets nouveaux sont entrepris »*, certains faisant double emploi, tandis que les traditionnels goulots d'étranglement (transports ferroviaires, installations portuaires) demeurent.

FRANCIS DERON

La disparition d'Henri Guitton

Un découvreur et un « redécouvreur » des idées et des œuvres

Rien ne destinait Henri Guitton, qui est mort lundi 28 décembre (*le Monde* du 31 décembre 1992), à la carrière universitaire. Issu d'une famille d'industriels de Saint-Etienne, il s'était d'abord occupé d'une affaire familiale spécialisée dans la fabrication des rubans et avait soutenu sa thèse de doctorat sur l'économie de ce secteur. Sa longue carrière professionnelle consacrée à la recherche, à l'enseignement et à la diffusion de la pensée économique a donc résulté d'un choix délibéré.

La variété de ses contributions et les domaines et problèmes très divers qu'il a abordés, rendent difficile le résumé d'une œuvre qui s'étend sur plus d'un demi-siècle. Trois thèmes principaux émergent cependant : l'analyse de la dynamique des phénomènes économiques, et, plus généralement, la prise en compte de leur dimension temporelle (*la Fluctuation économique*, 1951 ; *A la recherche du temps économique*, 1970) ; la recherche des mécanismes d'ajustement imparfaits ou aléatoires en matière, notamment, de formation de prix (*Offre, demande, débit*, 1946 ; *De l'imperfection en économie*, 1979) ; la réflexion sur l'objet de la discipline économique entre la mesure de ses grandeurs et l'interprétation de leurs relations (*Economie rationnelle, économie positive et économie synthétique*, 1938 ; *l'Objet de l'Economie Politique*, 1951). Sur chacun de ces thèmes, Henri Guitton a développé une pensée, tout à la fois ferme dans sa clarté et soucieuse de rendre compte de la complexité des réalités économiques.

Toute sa vie, Henri Guitton a été un découvreur et un « redécouvreur » des idées et des œuvres. Inlassable lecteur d'économistes passés, il a dégagé toute l'importance et la nouveauté des écrits de Jules Dupuit et d'Augustin Cournot. Toujours aux aguets de pensées originales, il a fait connaître au public français, grâce à la collection qu'il avait créée chez Dunod, les travaux d'économistes étrangers aussi divers que Georgescu-Roegen, Stigler, Shackle et Sraffa. Jusqu'à la fin de sa vie, il s'est enthousiasmé pour l'émergence des nouveaux domaines, auxquels il a activement contribué, comme celui de l'économie de la santé. Mais son principal mérite est sans doute d'avoir réussi à placer les recherches universitaires françaises dans l'orbite de la communauté scientifique internationale, sans pour autant faire disparaître la meilleure part de leur spécificité, comme en témoigne son rôle à la tête de la *Revue d'économie politique*. Conscient de l'importance que prendrait l'économétrie, il s'est attaché, tant au CNRS qu'à l'université, à y intéresser les jeunes chercheurs français.

En un temps qui n'est pas si lointain, où les milieux universitaires français voulaient souvent marquer leur différence en tournant délibérément le dos à l'économie mathématique, Henri Guitton a toujours maintenu le cap sur une méthode rigoureuse, n'excluant pas une dose raisonnable d'esprit critique. Sa ténacité bienveillante a largement contribué à combler l'écart qui séparait les ingénieurs économistes des professeurs d'université et à intégrer la recherche économique de notre pays dans les réseaux internationaux.

CHRISTIAN SCHMIDT

COMMUNICATION

Avec un nouveau directeur général, M. John Birt

La BBC se prépare au renouvellement de sa charte

M. John Birt succède, lundi 4 janvier, à Sir Michael Checkland comme directeur général de la British Broadcasting Corporation. La BBC entre dans une période de réforme, en vue du renouvellement en 1996 de la charte royale régissant son fonctionnement.

Douzième directeur général de la BBC, M. John Birt avait rejoint il y a cinq ans la vénérable corporation comme adjoint à ce poste, après une carrière dans les chaînes privées Granada puis London Week-End. A quarante-huit ans, c'est lui qui devra mener la BBC à travers le difficile processus du renouvellement de sa charte, processus lancé par un document du gouvernement publié le 24 novembre. Cet avant-projet considère que la redevance (qui rapporte 1,4 milliard de livres) restera la base du financement de l'entreprise publique. Mais il incite la BBC à changer, pour améliorer son efficacité, diversifier ses revenus, remédier à son gigantisme.

La BBC comprend deux télévisions et cinq radios nationales, cinq orchestres, cinquante radios locales, et le fameux BBC World Service, d'abord radiophonique pour 120 millions d'auditeurs dans le monde et maintenant étendu à la télévision.

Pour répondre aux défis du gouvernement, la BBC a élaboré son propre document intitulé « Elargir le choix : le rôle de la BBC dans le nouvel âge audiovisuel ». La BBC s'engage à *« rendre des comptes »* à son public. Son personnel est passé de 28 000 à 23 000 personnes, et sont prévues 2 000 suppressions d'emplois d'ici deux ans. Selon un plan de réformes internes dont M. Birt a été l'artisan, les unités de production auront désormais plus de choix pour faire appel à des prestataires extérieurs. La BBC veut ainsi s'ouvrir à la concurrence et redéfinir ses missions. Elle estime que d'ici à l'an 2000 le spectateur aura accès à vingt chaînes de télévision et quinze radios, et que l'audience de ses deux chaînes pourrait donc baisser, en dix ans, de 45 % à 30 %. Dans ce contexte, elle s'assigne pour tâche de renforcer son service au public en élargissant ses choix et en lui offrant les programmes de haute qualité qu'il ne *« trouvera pas chez les autres »*. Bref, la BBC, selon John Birt ne doit pas *« se lancer dans une course à l'audience à des prix toujours plus réduits »* sans pour autant se limiter à une élite culturelle. Le document précise que la BBC doit *« maintenir un contact régulier avec tous les auditeurs, fournissant par ses services de la valeur au plus grand nombre »*.

Au-delà de ces objectifs qui se déclinent en une série de propositions détaillées, la question reste celle des moyens, relancée par une polémique sur les récents dépassements de budget de la BBC TV. Car la production britannique originale, que prône M. Birt, coûte plus cher que l'importation.

M. C. I.

VIE DES ENTREPRISES

Avec l'entrée du Crédit lyonnais et de la GMF

Une partie du capital de l'Immobilière Phénix change de mains

C'est au dernier moment, jeudi 31 décembre dans l'après-midi, que le remaniement du tour de table de la Compagnie immobilière Phénix (CIP) s'est finalement conclu. L'opération devait, notamment pour des raisons fiscales, se réaliser avant la fin de l'année 1992. Quelques semaines après les Assurances générales de France (AGF), c'est au tour du Crédit lyonnais et de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) de faire leur entrée dans le capital de la CIP. Le groupe de la Générale des eaux, qui reste de loin le premier actionnaire avec 40 % du capital, poursuit sa politique de désengagement.

Le Lyonnais a acquis une participation de 6 % dans l'Immobilière Phénix auprès de la Société générale d'entreprise (SGE), filiale de la Générale des eaux. Le Crédit lyonnais apportera directement de l'argent frais au groupe immobilier, en souscrivant à une prochaine émission d'obligations à bons de souscription d'actions. L'exercice de ces bons pourrait lui permettre de détenir jusqu'à 15 % de la CIP. De son côté, la GMF devrait se retrouver avec environ 10 % de l'Immobilière Phénix acquis auprès de la société de portefeuilles Elysées investissements, qui en possédait 21 %. Les AGF détiennent 15 % du groupe immobilier depuis l'augmentation de capital du mois d'octobre.

Ces opérations sont les bienvenues alors que le bilan de la CIP reste fortement déséquilibré avec trois fois plus de dettes (6 milliards de francs) que de fonds propres. Sur le premier semestre de 1992, la CIP avait enregistré une baisse de 25 % de son bénéfice net semestriel (part du groupe) à 60 millions de francs, contre 75 millions de francs pour la même période de 1991. L'Immobilière Phénix, dont le «métier» d'origine est la construction des maisons individuelles, est devenue le seul gros constructeur national de ce secteur depuis le rachat à Mabinvest (contrôlé par MM. Martin et Olivier Bouygues) du secteur «maisons sur catalogue».

La crise de l'immobilier a débouché à la fin de l'année 1992 sur la multiplication par les institutionnels de plans de sauvetage de promoteurs. Le groupe Pierre-Iᵉʳ aurait ainsi passé, dans les dernières heures de 1992, des accords avec ses partenaires financiers sous l'égide du tribunal de commerce. Toujours fin décembre, le Crédit lyonnais a décidé de se séparer de M. Michel Pelège, remplacé à la tête de la SMCI par M. Henri Caro (*le Monde* du 30 décembre 1992). En octobre, Lucia avait été recapitalisé par la Générale des eaux, BNP et AXA. D'autres opérations devraient suivre, les banquiers et assureurs n'ayant de toute façon pas le choix.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **La CSEE prend 34 % dans Verilog (génie logiciel).** – Le groupe d'électronique militaire et professionnelle CSEE a confirmé, dimanche 3 janvier, qu'il avait pris une participation de 34 % dans le groupe toulousain Verilog, spécialisé dans le génie logiciel. Cette prise de participation s'accompagne d'une augmentation de capital de Verilog de 30 millions de francs, à laquelle CSEE et l'Institut régional pour le développement industriel de la région Midi-Pyrénées (IRDI), déjà actionnaire, participeront respectivement à hauteur de 20 et 10 millions de francs. La CSEE et la Financière de participation (les fondateurs de Verilog) créent une société conjointe détenue à 50-50 qui contrôlera elle-même 68 % de Verilog SA, l'IRDI détenant le reste du capital, soit 32 %. Selon le communiqué, «*CSEE aura la faculté d'accroître ultérieurement sa participation*». Cette opération s'accompagnera de 60 suppressions d'emplois sur un effectif total de 230.

□ **Colas augmente son capital.** – Colas, leader français de la construction routière et filiale de Bouygues, a annoncé, jeudi 31 décembre lors d'une assemblée générale mixte, qu'après son OPA/OPE amicale sur la Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes (SACER), son capital social avait été porté de 203,38 millions à 225,16 millions de francs, divisé en 5 629 148 actions. L'augmentation de capital s'est traduite par la création de 544 412 actions nouvelles Colas au nominal de 40 francs avec jouissance au 1ᵉʳ janvier 1992.

□ **Technip : réorganisation de l'actionnariat.** – A l'issue de deux opérations en décembre, le capital de Technip, le numéro un français de l'ingénierie, a été sensiblement modifié. Désormais, indique un communiqué publié par Elf, l'actionnariat est le suivant : Isis, holding contrôlé par l'Institut français du pétrole (IFP), détiendra 35,5 % (contre 16,1 % auparavant), soit autant que Elf (contre 32,2 %), tandis que les participations de Gaz de France (GDF) et Total (13 % pour chacun) demeurent inchangées. Le solde du capital de Technip (3 %) est détenu par les salariés de l'entreprise.

RÉSULTAT

□ **DAF revoit à la hausse ses prévisions de pertes pour 1992.** – Le constructeur de camions et camionnettes néerlandais DAF a revu récemment à la hausse ses prévisions de pertes nettes pour 1992 estimées jusqu'ici à environ 100 millions de florins (environ 302 millions de francs). Le conseil d'administration de l'entreprise n'a pas précisé dans quelle proportion les pertes annuelles allaient augmenter par rapport aux prévisions initiales. La direction a ajouté que face à la «*situation actuelle du marché*», les restructurations prévues pour la période 1992/1993 devront être «*plus rapides et plus profondes*». Elle a précisé que de nouvelles suppressions de postes touchant tous les niveaux ne sont pas exclues.

COOPÉRATION

□ **Alcatel crée une joint-venture en Afrique du Sud.** – Le groupe français de télécommunications Alcatel a signé récemment avec la société sud-africaine Altech un accord pour créer une filiale commune dans le domaine des systèmes de communication. Altech est un des principaux fournisseurs de l'administration sud-africaine des télécommunications. La création de cette filiale commune le 1ᵉʳ mars 1993 se fera par échange d'actions entre les deux partenaires qui en détiendront chacun 50 %. A l'issue de l'opération, le groupe sud-africain devrait se retrouver actionnaire d'Alcatel-Alsthom à hauteur d'environ 0,3 %. La nouvelle filiale assurera notamment la commercialisation et la production des équipements et systèmes de technologie Alcatel dans les secteurs tels que la commutation publique, la commutation de données, les radiocommunications et la transmission. Son objectif de chiffre d'affaires est «*de l'ordre de 500 millions de francs*», a précisé un porte-parole d'Alcatel.

□ **Ascom et Nokia (télécom) constituent une société commune.** – La société suisse Ascom (télécommunications) et LK Products, filiale du groupe finnois Nokia, ont fondé récemment une société commune. Nokia assume la direction de la nouvelle société dont le capital est détenu à 50 % par chacun des partenaires. Son montant n'a pas été révélé. La nouvelle société vise à obtenir une position internationale dominante dans le développement et la production de composants OSA (technologie de fabrication dite d'onde de surface acoustique), utilisés en particulier dans la transmission optique et les téléphones portables.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	24 déc. 1992
Total actif	758 723
dont	
Or	151 148
Disponibilités à vue à l'étranger	84 185
Ecus	48 208
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 298
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	51 263
Concours au Trésor public	40 760
Titres d'Etat (bons et obligations)	142 607
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	400
Effets privés	142 978
Effets en cours de recouvrement	22 538
Total passif	758 723
dont	
Billets en circulation	265 798
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 398
Compte courant du Trésor public	109 800
Reprises de liquidités	5 307
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	7 932
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	48 346
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	169 047

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10 %
– Taux des avances sur titres	12 %

TOKYO, 4 janvier ↑

Terne demi-séance

Les applaudissements rituels saccadés, lundi 4 janvier, des traders de la Bourse de Tokyo et de leurs collègues féminines vêtues de kimonos pour saluer la nouvelle année n'ont servi à rien : la première séance de 1993, réduite à une demi-journée, a été caractéristique d'un marché attentiste et creux.

Si l'indice Nikkei a clôturé sur une hausse de 0,4 %, soit un gain de 69,13 points à 16 994,08 points, l'autre indicateur général du marché, le Tokyo Stock Price Index est demeuré quasi stable, perdant 1,85 point à 1 305,81 points. Alors que de nombreuses entreprises japonaises ne devaient reprendre le travail que mardi 5 janvier, le volume d'affaires est resté très faible lundi : 80 millions de titres échangés contre 114 millions lors de la demi-séance de mercredi 30 décembre qui, avec une baisse des cours de 2,1 %, avait bouclé une année 1992 perdante de 26,4 %.

La première séance de 1993 a été, selon les boursiers, marquée par des ventes techniques sur opérations d'arbitrage compensées parfois par des achats de soutien de fonds publics.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 4 janv.
Ajinomoto	1 270	1 260
Bridgestone	1 150	1 170
Canon	1 370	1 370
Fuji Bank	1 800	1 780
Honda Motors	1 300	1 320
Matsushita Electric	1 180	1 160
Mitsubishi Heavy	530	529
Sony Corp.	4 260	4 250
Toyota Motors	1 480	1 480

Le nombre de sociétés cotées devrait augmenter en Chine

Le gouvernement chinois a décidé de développer son marché boursier en 1993 en autorisant chaque province à faire coter en Bourse au moins une entreprise, a indiqué lundi 4 janvier le *China Daily*. «*Les autorités boursières vont autoriser chaque province du continent à choisir une ou deux de leurs firmes les plus performantes afin de les faire enregistrer aux Bourses de Shanghai et de Shenzhen*», a affirmé une source autorisée, citée par le journal officiel de langue anglaise. Jusqu'à présent, seules les provinces de Canton (sud) et Fujian (sud-est) et la zone économique spéciale de Hainan (sud) étaient autorisées à faire enregistrer leurs entreprises en Bourse. Le nombre de titres cotés à Shanghai (est) et Shenzhen (sud), marchés ouverts en 1990, était de 70 à la fin de l'an dernier, dont 18 réservés aux investisseurs étrangers, contre 20 en 1991.

Le volume des transactions a atteint environ 100 milliards de yuans (98 milliards de francs) en 1992, soit trente fois le montant de l'année précédente, selon le quotidien chinois. Ce développement spectaculaire de la Bourse en Chine est dû à la volonté des entreprises de sortir de situations financières difficiles et à l'engouement de la population pour cette nouvelle possibilité d'enrichissement. L'épargne en banque des Chinois est évaluée à 1 000 milliards de yuans (980 milliards de francs).

En 1992, les Bourses de Shanghai et de Shenzhen ont connu une année agitée, soulignant l'immaturité du système. Après un bon départ, elles ont enregistré des fluctuations énormes pour terminer l'année en chute libre. Shenzhen a aussi été le théâtre de violents incidents en août, à la suite d'une loterie aux actions truquée. Pour freiner ce développement chaotique, les autorités centrales ont décidé de repousser l'ouverture d'un troisième marché boursier et de mettre en place un cadre législatif. – (AFP.)

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4475	...	Interm. Computer	132	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	23 50	....
Boiron (Ly)	499	500	Locamic	37 10	40 90 d
Boisset (Lyon)	255	....	Mara Comm.	305	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	780	750	Molex	135 60	....
Calberson	223	...	N.S.C. Schlumberger	789	785
Cardif	761	790	Publ.Filipacchi	420	....
C.E.G.E.P.	185	....	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	317	...
C.F.P.I.	242 90	....	Select Invest (Ly)	97	....
C.N.I.M.	949	989	Serbo	130	....
Codetour	280 50	....	Sopra	320	....
Conforama	....	....	TF1	367	365
Creeks	80	....	Thermador H. (Ly)	309	....
Dauphin	185	....	Unilog	242	....
Delmas	970	965	Viel et Cie	115	....
Demachy Worms Cie	323	....	Y. St-Laurent Groupe	525	525
Devanlay	997	....			
Deville	74	....			
Dolisos	83	...			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	170	170			
Finacor	123	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	440	....			
Gravograph	132	....			
Guintoli	921	925			
I.C.C.	185	....			
Idianova	40 95	....			
Immob. Hôtelière	1000	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 15 936

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,44	113,10	112,36
Précédent	112,14	112,72	112,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	Juin 93
95	0,05	–	1,50	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 321

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 859	1 877	1 899
Précédent	1 859	1 880	1 903

CHANGES

Dollar : 5,5635 F ↑

Le dollar ouvrait sur une note ferme à 5,5635 francs, lundi 4 janvier, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,5210 francs à la clôture des échanges interbancaires du jeudi 31 décembre. Le dollar a aussi ouvert en hausse sur le marché des changes de Francfort.

FRANCFORT	30 déc.	4 janv.
Dollar (en DM)	1,6135	1,6325
TOKYO	31 déc.	4 janv.
Dollar (en yens)	124,65	124,90

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 janv.)	10 1/8-10 1/4 %
New-York (31 déc.)	2 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	104,40	–
Valeurs étrangères	87,10	–
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	482,03	484,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 857,77	1 857,78

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	3 321,11	3 301,11

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 déc.	31 déc.
100 valeurs	2 832,50	2 846,50
30 valeurs	2 170,90	2 185,20
Mines d'or	63,10	64,34
Fonds d'Etat	94,41	93,90

FRANCFORT

	30 déc.	31 déc.
Dax	1 545,05	Clos

TOKYO

	30 déc.	4 janv.
Nikkei Dow Jones	16 924,95	16 994,08
Indice général	1 307,66	1 305,81

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5680	5,5710	5,6830	5,6920
Yen (100)	4,4561	4,4604	4,5448	4,5544
Ecu	6,6525	6,6555	6,6736	6,6854
Deutschemark	3,4140	3,4150	3,4392	3,4443
Franc suisse	3,7750	3,7797	3,8281	3,8377
Lire italienne (1000)	3,7300	3,7400	3,7173	3,7342
Livre sterling	8,3937	8,4017	8,4908	8,5097
Peseta (100)	4,8155	4,8283	4,7767	4,8005

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10	10 1/4	10 3/16	10 5/16	9 7/8	10
Deutschemark	8 11/16	8 13/16	8 9/16	8 11/16	8 3/16	8 5/16
Franc suisse	5 7/8	6	5 13/16	5 15 16	5 5/8	5 3/4
Lire italienne (1000)	12 5/8	13 1/8	12 3/4	13 1/4	12 3/4	13 1/4
Livre sterling	7	7 1/8	7	7 1/8	6 13/16	6 15/16
Peseta (100)	15	15 3/8	14 13/16	15 1/16	14 7/16	14 11/16
Franc français	11 13/16	12 7/8	11 1/2	12 3/8	10 11/16	11 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 JANVIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5170	5060	5060	- 2 13
825	B.N.P. T.P.	838	855	855	+ 2 03
813	Cr.Lyon. T.P.	850	....	....	....
1614	Renault T.P.	1649	1635	1620	- 1 76
1650	Rhone Poul. T.P.	1650	1680	1680	+ 1 82
889	Saint Gobain T.P.	1029	1010	1010	- 1 85
780	Thomson T.P.	826	820	820	- 0 73
630	ACCOR	615	611	608	- 1 14
790	Air Liquide	799	774	771	- 3 50
675	Alcatel-Alsthom	692	688	689	- 0 43
1610	Als.Superm.	1560	1530	1530	- 1 92
250	A L S P I	265	268	268	+ 1 13
485	AGF Stè Centrale	499 90	490	492 90	- 1 40
73	Avenir H. Média	82	85	85 60	+ 4 39
1000	Axa (ex Cie Midi)	1006	1000	998	- 0 80
124	Bafip	138	139	138	....
40	Bail-Equipem.	55 60	55	54 80	- 1 44
630	Bail Investiss.	633	631	629	- 0 63
395	Bancaire	396	398	396 10	+ 0 03
600	Bazar H.-V.	840	850	831	- 1 41
1220	Berger (M)	1220	1200	1200	- 1 64
375	Bertrand Faure	382	374	374	- 2 09
930	Bic	940	949	935	- 0 53
1070	B.I.P.	1095	1040	1040	- 5 02
118	BIS	123	122 50	121	- 1 63
420	B N P (CI)	419	423	433	+ 3 34
400	Bollore Tech.	445	450	440	- 1 12
2900	Bongrain	3250	....	....	....
420	Bon-Marché	469	442	442	- 5 76
560	Bouygues	566	542	550	- 2 83
82	BP France	86 90	86 90	86 95	+ 0 06
940	B S N	954	949	948	- 0 63
1090	Canal Plus	1099	1085	1076	- 2 09
156	Cap Gem.S.	165	165	164 20	- 0 48
178	Carnaudmetalbox	181	179	178 50	- 1 38
2310	Carrefour	2364	2360	2352	- 0 51
147	Casino	150 10	140	147	- 2 07
96	Casino ADP	95 25	95 25	97 90	+ 2 78
475	Castorama D.I.	492 50	494	490 10	- 0 49
210	C.C.F.	219 40	217	215	- 2 01
25	CCMC Ly	31	....	....	....
395	C.D.M.E.	404	404	400 50	- 0 87
115	C.E.G.I.D.	132	129	119	- 9 85
42	Centrest (Ny)	41	40	40 10	- 2 20
290	C.E.P. Comm.	292	292	292	....
70	Cerus	76 90	75	77	+ 0 13
920	Cetelem	1005	1000	1005	....
315	CF Int.	281 90	270	268	- 4 93
275	CGI Info.	265	265	265	....
950	C G I P	956	949	935	- 2 20
600	CGP	720	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1294	1285	1271	- 1 78
220	Christian Dior	233 70	233	233	- 0 30
440	C I C A (M)	470	484	484	+ 2 98
270	Ciments franc.	258 50	279	279	+ 7 93
475	Clarins	510	520	501	- 1 76
370	Club Mediter.	381 80	377	378 20	- 0 94
830	Colas	889	888	885	- 0 45
220	Cpt. Entrep.	219	212	212	- 3 20
1190	Compt Mod.	1238	1200	1220	- 1 45
235	CPR (Paris Réé.)	245 80	249	249	+ 1 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	965	951	949	- 1 66
335	Crédit Loc France	340	340	340	....
430	Cr Lyon (CI)	466	458	468	+ 0 43
1090	Credit Nat.	1085	1051	1086	....
540	CSEE	539	507	500	- 7 24
3190	Damart	3245	3250	3246	....
360	Dassault Aviation	368	379	379	+ 2 99
180	Dassault Electr.	190	190	183	- 3 68
1220	De Dietrich	1272	....	....	....
460	Degremont	468	470	470	+ 0 43
33	Dév.P.d.C.(Li)	35 80	35 80	35 80	....
45	Dév.R.Sud-Est	47	....	....	....
280	D M C	269	267	271	+ 0 74
385	Docks France	386	389	385	- 0 26
81	Dynaction	87	86 10	87	....
2140	Eaux (Gle)	2170	2170	2160	- 0 46
700	E.B.F.	699	700	700	+ 0 14
385	Ecco	396	396	400	+ 1 01
350	Elf Aquitaine	362 20	356	357 30	- 1 35
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	1125	1118	1111	- 1 24
225	Erap-Elf (Certif)	236 10	236	233	- 1 31
610	Eridania-Beghin	584	586	589	+ 0 86
390	Essilor	399 30	399 50	395	- 1 08
177	Essil.Int.(DP)	182	182	182	....
770	Esso	786	780	789	+ 0 39
1310	Eurafrance	1280	1280	1280	....
415	Euro RSCG	436	420	420	- 3 67
62	Eurodisneyland	63 80	62 20	62 20	- 2 51
770	Europe 1	785	785	785	....
27	Eurotunnel	28 10	28 40	28 15	+ 0 18
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	117 90	117	112 90	- 4 24
240	Fives Lille	246	246 50	245	- 0 41
805	Fougerolle	620	620	620	....
3380	Fromager. Bel	3379	3325	3325	- 1 60
1780	Gal.Lafayette	1761	....	....	....
330	G.A.N.	329 90	327	328	- 0 58
320	Gascogne (B)	318	315 10	315 10	- 0 91
1240	Gaz et Eaux	1279	1223	1223	- 4 38
565	Geophysique	559	560	550	- 1 61
625	Groupe André SA	648	647	647	- 0 15
415	Groupe Cité	462	451 10	444	- 3 90
340	GTM-Entrep.	343	330	344 90	+ 0 55
1410	Guyenne-Gas.	1484	1407	1407	- 5 19
72 77	Hachette	81 50	80 50	78 80	- 3 56
435	Havas	432 70	426	428 20	- 1 04
230	Idia	238	232	232	- 2 52
345	Imétal	350	351	351	+ 0 29
135	Immob. Phénix	155	144	145	- 6 45
130	Ingénico	147	133 70	140	- 4 76
6900	Inst. Mérieux	7320	7320	7230	- 1 23
415	Interbail	420	415	415	- 1 19
360	Intertechnique	376	366	366	- 2 66
820	J. Lefebvre	870	....	....	....
475	Klépierre	475	480	482	+ 1 47
590	Labinal	600	590	605	+ 0 83
325	Lafarge	339 90	338	335 80	- 1 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Lebon	280	....	....	....
3900	Legrand	4000	4000	4070	+ 1 75
2120	Legrand (DP)	2330	2210	2200	- 5 58
132	Legris Industries	131 10	133 50	134 40	+ 2 52
705	Locindus	724	710	710	- 1 93
3620	L.V.M.H.	3688	3640	3642	- 1 25
470	Lyon.Eaux/Dumez	491	493	489 90	- 0 22
37	Majorette Ly	37	....	....	....
275	Mar. Wendel	286 90	290	287	+ 0 03
182	Metra	191	186	190 40	- 0 31
78	Metaleurop	79 50	81	79 50	...
15	Métrologie In.	15 40	15 45	15 10	- 1 95
180	Michelin	181 50	182	181 90	+ 0 22
80	MMB	83	....	....	....
82	Moulinex	77	78 50	79 25	+ 2 92
725	Navig. Mixte	740	760	760	+ 2 70
123	Nord-Est	126	126 50	126	....
215	Nordon (Ny)	210	208	208	- 0 95
41	Olipar	47	46	45 90	- 2 34
1010	Oréal	1067	1052	1050	- 1 59
355	Paribas	345 50	333	340	- 1 59
210	Pechiney Int.	208 90	207 10	207	- 0 91
285	Pechiney (CIP)	296 90	298	296	- 0 30
360	Pernod Ricard	368 50	371	368	- 0 14
580	Peugeot	591	583	582	- 1 52
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
760	Plastic-Omn.	844	800	792	- 6 16
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	185	190	190	+ 2 70
795	Primagaz	840	826	810	- 3 57
639	Printemps	716	699	695	- 2 93
540	Promodès	552	537	537	- 2 72
210	Radiotechn.	225	226	220	- 2 22
6440	Redoute (La)	6540	6330	6330	- 3 21
136	Rémy Cointreau	136	135	138	+ 1 47
530	R. Poulenc CIP	528	530	527	- 0 19
34	Rochette(La)	34 60	34 80	34 15	- 1 30
410	Roussel Uclaf	430	430	430	....
2760	R. Impé.Ly *	2798	....	....	....
133	Sade (Ny)	130	133	133	+ 2 31
2450	Sagem	2420	2420	2400	- 0 83
505	Saint Gobain	510	498 50	498 50	- 2 25
1140	Saint Louis	1182	1161	1185	+ 0 25
1610	Salomon Ly	1640	1650	1645	+ 0 30
310	Salvepar (Ny)	296	300	297 10	+ 0 37
1460	S A T	1440	....	....	....
260	Saut. Chât.	286	287	283	- 1 05
790	Sanpiquet (Ns)	776	....	....	....
580	Schneider	599	590	590	- 1 50
10	SCOA	13 45	13	13 40	- 0 37
360	Scor s.a.	394	394	394	....
340	S.E.B.	342	348	335	- 2 05
425	Sefimeg	423	420	421	- 0 47
128	Selectibanque	128 40	128	128 50	+ 0 08
125	Sextant A.	128 50	125	123 20	- 2 61
510	S F I M	500	....	....	....
170	S.G.E.	169 50	169 90	167 30	- 1 30
450	Simco	439 90	450	435	- 1 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Sk. Rossignol	822	822	820	- 0 24
355	Sligos	365 50	370	358	- 2 05
600	Société Géné.	618	605	609	- 1 46
40	Sodecco(B)	40	38 90	38 90	- 2 75
66	Sodero(Ns)	69 70	...	..	...
975	Sodexho	1001	1005	1005	+ 0 40
73	Sogenal(Ny)	76 50	79 70	75 30	- 1 57
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Som-Allib.	1146	1160	1160	+ 1 22
395	SOPHIA	400	400	400	..
950	Sovac	960	962	956	- 0 42
285	SPEP	291 50	295	304 80	+ 4 56
290	Spie-Batignol.	278 90	275 50	275	- 1 40
575	Strafor Facom	560	560	570	+ 1 79
255	Suez	249 50	245	246 30	- 1 28
1170	Synthelabo	1163	1160	1152	- 0 95
141	Thomson CSF	145	142	138	- 4 83
220	Total	232 70	228 60	230 10	- 1 12
140	- (certif)	147 50	147 90	141 50	- 4 07
188	Traflaux Fin.	173	166	175	+ 1 16
475	U.A.P.	494 30	489 90	489 90	- 0 89
179	U F B Locab.	195	195	185 10	- 5 08
155	U.G.C. DA (Robur)	170	170 30	170 30	+ 0 18
400	U I C	450	455	450	....
485	U I F	453 10	453 20	453 20	+ 0 02
770	U I S	801	760	760	- 5 12
340	Unibail	340	341	340	....
640	Valéo	642	642	640	- 0 31
140	Vallourec	142	142	142	....
245	Via Banque	251	250	251	.
220	Worms et Cie	228	226 50	225 30	- 1 18
1370	Zodiac	1399	1380	1390	- 0 64
740	Elf Gabon	782	795	775	- 0 90
86	Amax	89 10	91	90 70	+ 1 80
161	Amer. Barrick	168 50	170 20	170 20	+ 1 01
133	Amer. Express	139	138 60	137 70	- 0 94
275	A.T.T.	287 50	287	285 70	- 0 63
95	Anglo Amer.C.	95 10	99 30	99 30	+ 4 42
161	Amgold	180 10	....	....	....
210	Banco Santander	193	193 90	193 90	+ 0 47
700	B.A.S.F.	717	....	....	...
880	Bayer	908	929	902	- 0 66
40	Blenheim Plc.	42	....	..	...
23	Buffelsfont.	24	22	21 50	- 10 4
151	Chase Manh.	159	159 50	159 10	+ 0 06
1780	Daimler Benz	1830	1852	1852	+ 1 20
64	De Beers	65 50	66 95	65 55	+ 0 08
2160	Deutsche Bank	2215	2200	2175	- 1 81
1180	Dresdner Bank	1183	1185	1190	+ 0 59
34	Driefontein	34 80	36	35 50	+ 1 72
260	Du Pont-Nem.	266	263	263	- 1 13
220	Eastman Kodak	220 90	226 40	226 30	+ 2 44
6	East Rand	5 55	5 90	5 40	- 2 70
26	Echo Bay	26 20	26 45	26 45	+ 0 95
185	Electrolux	168 20*	180	173	+ 2 65
141	Ericsson	143	145	144	+ 0 70
335	Exxon Corp.	338 70	339 50	339 70	+ 0 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	240	239	238 60	- 0 58
26	Freegold	26 20	25 80	26	- 0 76
11	Gencor	11 10	11 20	10 60	- 4 50
475	Gén. Elect.	480	478 90	477 50	- 0 52
175	Gén. Motors	179	181	180	+ 0 56
300	Gén. Belgique	306	...		
38	Gd Métropol.	38 95	39	38 75	- 0 51
42	Guinness	42 95	42 95	42 80	- 0 35
19 50	Hanson PLC	19 45	19 55	19 75	+ 1 54
6 50	Harmony Gold	6 70	6 70	6 80	+ 1 49
380	Hewlett Packard	384	.		
33	Hitachi	32 50	33 45	33 50	+ 3 08
820	Hoechst	825	...		
59	Homestak.	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	86 60	88	88	+ 1 62
280	I.B.M.	277 50	281	280 60	+ 1 12
380	I.T.T.	382 90	400 80	401 10	+ 4 75
164	Ito Yokado	162	164 10	164 30	+ 1 42
52	Matsushita	50 50	52	52	+ 2 97
265	Mc Donald's	268 30	271 30	272 90	+ 1 71
255	Merck	252 80	244	243 70	- 3 60
565	Minnesota M.	549	. .	.	..
37	Mitsubishi	38	38	37 70	- 0 79
340	Mobil corp.	335			..
365	Morgan J.P.	361 40	366 10	366 10	+ 1 30
4160	Nestlé	4319	4305	4352	+ 0 76
121	Norsk Hydro	120 80	120 50	120	- 0 66
55	OFSIL	55 10	56	56 80	+ 3 09
1250	Pétrofina	1230	1243	1236	+ 0 49
425	Philip Morris	430 70	432 10	431 30	+ 0 14
59	Philips	60	60	60 60	+ 1 00
61	Placer Dome	60 30	64 10	63 80	+ 5 80
295	Procter Gamble	305	298 10	298 10	- 2 28
181	Quilmès	190	.		
14 50	Randfontein	14 25	14 25	14 25	.
250	Rhone Poul. Rorer	256	258 10	262	+ 2 34
445	Royal Dutch	449 10	450 10	450 10	+ 0 22
55	R T Z	56 90	56 50	56 60	- 0 53
12 50	Saat & Saatch.	12 35	12 65	12 80	+ 3 64
18 50	St Helena	17 60	17 60	17 60	
310	Schlumberger	320	318 90	318 90	- 0 34
45	Shell transp.	46 60	46 65	46 65	+ 0 11
1970	Siemens	2030	2005	2005	- 1 23
186	Sony	186	187 50	187 20	+ 0 65
84	Sumitomo Bank	79	79 50	80	+ 1 27
159	T.D.K.	155	..	.	
55	Telefonica	53 60	54 30	54 65	+ 1 96
28	Toshiba	28	27 90	27 90	- 0 36
575	Unilever	576	576	577	+ 0 17
260	Unit.Techn.	270	..	.	...
153	Vaal Reefs	155 50	157 50	157 50	+ 1 29
810	Volkswagen	830	815	815	- 1 81
285	Volvo	245 30	260	260	+ 5 99
51	West. Deep	53 20	54 50	54 50	+ 2 44
430	Xerox Corp.	435 50	439 20	439 20	+ 0 85
114	Yamanouchi	110	115	111 70	+ 1 55
4 46	Zambia Cop	5 20	5 25	5 25	+ 0 96

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
~~Emp.Etat 9,8% 78~~		4 72
10,80% 79/94	....	3 61
Emp.Etat 13,4% 83.	103 35	0 51
Emp.Etat 12,2% 84.	100	12 16
10,26% mars 86	105 20	8 37
OAT 10% 5/2000	....	6 08
OAT 9,9% 12/1997	107 40	0 59
OAT 9,8% 1/1996	104 15	9 10
PTT 11,2% 85	106	1 10
CFF 10,30% 86	....	8 86
CFF 10,25% nov 90	109 50	8 28
CNA 10 % 1979	....	7 86
CNB Bques 5000F	98	0 07
CNB Paribas 5000F	....	0 07
CNB Suez 5000F	97 10	0 07
CNI 1/82 5000F	98	0 07
CNT 9 % 86	...	6 03
CRH 10,90% déc.85	108 90	0 13
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1055	...
Cerus	.	....
Alcatel 6 % priv. 89	660	....
Ly. Eaux cv 6,5%	738	...
Thoms. cv 9,2% 86.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1570	....
Arbel	450	....
Bains C.Monaco	855	...
B Hypoth.Europ	220	...
B.N.P Intercont.	330	326
Bénédictine	2256	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	950	....
B T P	21 10	21
Cambodge	1210	...
Carbone Lorraine	290	290
Casa Poclain	2 20	...
C B C	252	255 90
C.E G.F (Frigor.)	770	...
Centenaire Blanzy	290	...
Ceragen	23 80	....
Champex Ny	9 95	...
CIC (CIP)	147 50	147 50
C I.M.	1158	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2080	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3400	....
~~Cpt Lyon Alemand~~	~~296 90~~	~~291~~
Concorde	499	500
Conser.Mik.Prov.	8 20	....
Crédit Gén.Ind.	90	....
Cr Universel (Cie)	340	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	2000	....
Didot Bottin	570	....
Eaux Bassin Vichy	2950	....
Ecia	256	256
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	461	....
Fidei	375	372
Finalens	304 90	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1807	1825
Foncière (Cie)	469	....
Foncina	305	....
France I.A.R.D.	352	....
France SA (La)	1450	1500
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	361	365
Genefim	260	237 50
Gévelot	371 10	....
G.F.C.	338	328
Groupe Victoire	749	....
G.T.I (Transport)	274	....
Immobail	311	....
Immobanque	625	....
Im.Marseillaise	4500	....
Invest.(Ste Cle.)	3060	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	865	....
Locafinanciere	500	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2570	2550
Lucia	198	....
Machines Bull	21	....
Mag.Uniprix	170	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	336	...
Mors	43 40	43 50
Navigation (Mie)	154	....
Optorg	245	250
Oréal (CI)	580	571
Origny-Desvroise	500	...
Palais Nouveauté	1118	....
Paluel Marmont	440	....
Parfinance	185	...
Paris France	202	...
Paris Orléans	185	...
Parthena Invest	216 30	....
Pathé Cinéma	....	...
Piper Heidsieck	601	....
Porcher	230	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	320	....
Publicis	518	....
Rochefortaise	117	....
Rosario	145	145
Rougier	155	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	124 80	121
Salins du Midi	526	524
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	533	526
S.Eud.Part. (M)	152	....
Silic	561	580
S.I.P.H.	85	....
S.M.C.I.	14	....
Sofal	475	....
Soffo	165	....
Sofical	1019	990
Softaw (ex Saram)	66 90	....
Sofragi	2240	....
Soudure Autogène	649	651
Sovabail	272	....
Stemi	703	....
Taittinger	2080	2090
Testut-Aequitas	136 50	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1020	....
Vicat	448	447
Viniprix	1510	....
Virax	109	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	503	....
Akzo Nv Sico	420 10	....
Alcan Aluminium	94 20	....
American Brands	191	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 60	....
Banco Popular Espa.	530	....
B.Reglements Int.	18210	....
Can.Pacifique	69 90	....
Chrysler Corp.	172	....
C I R	2 55	....
Commerzbank	769	....
Dow Chemical	314	....
Fiat	13 55	....
GBL (Brux Lamb.)	442	....
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd	66	....
Goodyear Tire	350	....
Grace and Co (WR)	185 10	....
Honeywell Inc. Inc.	331	....
Johannesburg	59 50	....
Koninklijke Pakhoed	81	...
Kubota	22 50	....
Midland Bank	39	32•
Noranda Mines	77	....
Olivetti priv.	3 70	....
Pfizer Inc.	392	....
Ricoh	26 40	....
Robeco	295 70	298 70
Rodamco NV	138 80	....
Rolinco	293 10	296 40
Sapeco	3 50	..
Sema Group	26 55	....
SKF Aktiebolaget	49 40	....
Tenneco Inc.	210	....
Toray Ind	26	....
West Rand Cons.	4	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	....
Calciphos	52 10	..
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	593	...
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soutres Ind.	13	....
Guy Degrenne	262	....
Lecteurs du Monde	220	....
Nicolas	1100	....
Particip. Perrier	250	....
Quadrant	40	....
Romento N.V.	242	....
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Inf.	526	....
S.E.P.R.	1380	....
S.M.T. Goupil	0 43	....
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 31/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actiion	201 81	196 41
Actimonetaire C.	30064 14	30064 14
Actimonetaire D.	30064 14	30064 14
Améri-gan	7913 82	7809 44•
Amplitude	640 41	621 76
Associc	1165 39	1165 39
Atout Futur	422 84	412 53
Aurecic	1074 70	1043 40•
Avenir Alizes	1739 68	1705 57•
Axa Capital	181 09	175 82
Axa Court Terme	8420 91	8420 91
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	923 93	897 02
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	763 41	741 17
Axa Europe	126 56	122 87
Axa Investments	109 11	105 93
Axa NPI	119 05	115 58
Axa Ob.Fr.Extrans	149 38	145 03
Axa.Ob.In.Ex Mz.U.Sa.	139 16	135 11
Axa Prem.Ex.Agepre.	122 60	119 03
Axa S&I.Ex.Dr.Sale	149 02	144 68
Axa Valeurs PER	121 78	118 23
Cadence 1	1076 14	1055 04
Cadence 2	1063 73	1042 87
Cadence 3	1055 10	1034 41
Capimonetaire	6639 19	6632 56
Capioblig	6842 75	6708 58
Capiassic	1403 34	1382 60
Coeacs	1395 96	1361 91
Compsevalor	3715 03	3709 47
Convertimmo	334 38	327 82
Credissor	448 09	435 04•
Credit Mutuel Capital	1353 02	1326 49
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	706 24	706 24
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 27	92 72•
Cred.Mut.Ep.J.	73531 06	73531 06
Cred.Mut.Ep.long.T.	195 49	190 28•
Créd.Mut.Ep.Monde	1161 65	1130 58•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1102 08	1072 58
Dieze	1368 77	1335 39
Drouot France	838 13	813 72
Drouot Sécurité	234 56	227 73
Ecocic	1070 54	1039 36•
Ecuper	127 91	124 16
Ecur. Capitalisation	2731	2703 96
Ecur. Expansion	507886 40	507125 71
Ecur. Géovaleurs	2354 73	2286 15
Ecur. Investissement	154 22	149 73
Ecur. Monepremière	71075 38	71075 38
Ecur Monétaire	41654 96	41654 96
Ecur. Trésorerie	2567 65	2567 65
Ecur. Trimestriel	2058	2037 62
Elancel	109 54	106 35•
Energie	270 01	267 77•
Eparcic	3810 79	3810 79•
Eparcourt-Sicav	4568 39	4557
Epargne Associat.	26744 37	26439 85
Epargne Capital	11494 80	11380 99
Epargne Croissance	1739 45	1692 90
Epargne Oblig.	208 12	202 55
Epargne-Unie	1315 88	1283 79
Epargne Valeur	446 64	434 69
Euf Cash capi	8371 54	8371 54•
Eufinvest capi	597 78	580 37•
Eurco Solidarité	1091 56	1080 76
Eurocic Leaders	1016 30	986 70
Eurodyn	1141 91	1114 06
Euro Gan	5946 68	5717 96•
Fonsicav	15281 74	15281 74
France-gan	9633 97	9263 43•
France Garantie	278 66	276 11•
France Obligations	502 20	497 23
Francic	447 55	434 51•
Francic Pierre	101 37	98 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Franco-Regions	1073 28	1042 02•
Fructi-Associations	37 20	37 20
Fructi-Capi	44 98	44 32
Fructidor	241 90	238 33
Fructifrance action C.	908 70	886 54•
Fructifrance action D.	888 41	866 74•
GAN Rendement	5291 18	5212 99•
Gestilion	15711 88	15633 71•
Gest.Associations	173 60	169 78
Horizon	1266 83	1229 93
HLM Monétaire	14756 28	14756 28
Indica	1046 04	1025 38•
Indust.Fse Court.T.	1557 09	1557 09•
Interepar	108828 33	105658 57
Interoblig	14915 90	14623 43
Intersélection Fce.	528 28	517 92
Japacic	146 36	142 10•
Jeunepargne	298 76	294 34•
Laeauda	2380 03	2378 47
Lion Association	11907 41	11907 41•
Lion Institution	31598 86	31520 06
Lionplus	1049 41	1028 83
Lion Trésor	2256 91	2234 56
Lion 20 000	27672 03	27672 03•
Livret Bourse Inv.	569 14	552 56
Livret Portefeuil.	717 36	698 47
Méditerranée	168 76	163 84
Mensuel CIC	10195 16	10094 22
Monedan	72108 63	72108 63
Mone.J.	38334 74	38334 74•
Monévalor	86775 83	86775 83
Mutualité-dépôts	14298 98	14270 44
Natio Court Terme	100506 00	100205
Natio Court Terme2	301319 00	301319
Natio-Epargne	18796 02	18609 92
Natio-Ep. Ret.	126 39	123 01
Natio Eparg.Trésor	8262 57	8246 08
Natio-Fran.index	1016 12	987 95
Natio-Imm.	1127 60	1097 42
Natio-Inter	1529 40	1488 47
Natio-Monétaire	26679 78	26679 78
Natio-Opportunités	982 23	955 94
Natio-Patrimoine	1308 09	1271 13
Natio-Perspectives	1042 54	1014 64
Natio-Placements	62519 30	62519 30
Natio-Revenu	1053 18	1042 75
Natio Sécurité	11710 59	11710 59
Natio-Valeurs	871 21	847 89
Nippon-Gan	4836 46	4650 44•
Nord Sud Develop.	1670 31	1666 98
Obli-Associations	162 27	160 66
Oblicic-Mondial	2723 28	2683 03
Oblicic-Régions	1077 84	1061 91
Oblifutur	3028 42	2952 60
Oblig. tres caté.	185 25	182 51
Oblilion	1457 57	1443 14
Oblisécurité Sicav	13680 12	13680 12
Oracion	1031 25	1006 10
Orvalor	7370 51	7225 99
Paribas Capitalisation	1598	1574 38
Paribas Opportunités	126 91	121 74
Paribas Patrimoine	579 70	556 07
Patrimoine Retraite	236 16	231 53
Pervalor	628 96	616 63
Placement A.	1455 43	1428 89•
Placement J.	7639 40	7624 15•
Placement M.	70949 35	70807 73•
Placement Nord	916 28	898 31•
Plénitude	139 21	135 16
Poste Croissance	23028 38	23005 37
Poste Gestion	69696 96	69696 96
Première Oblig.	11206 83	11195 63
Prévoy. Ecureuil	117 59	116 43

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prv'Associations	31090 79	31090 79•
Proficus	988 46	964 35
Quartz	135 26	131 96
Résivalor	721 66	707 51
Rentacic	163 09	160 68•
Revenus Trimestr.	5395 71	5342 29
Revenu-Vert	1175 69	1147 01
St Honoré Vie & Santé	990 33	945 42•
St Honoré Bons du Tr.	11851 60	11792 64•
St Honoré Invest.	766 53	731 77•
St Honoré Pacifique	586 52	559 92•
St Honoré Real.	15834 34	15771 25•
Sécuricic	1836 07	1836 07•
Sécuri-Gan	12463 36	12218 98•
Sécuritaux	1468 83	1468 83•
Sicasden	726 09	715 38
Sicav Associations	1949 02	1949 02
SFI-CNP Assur.	673 99	654 36
S G. Fr. opport. C et D	1114 48	1092 63
Sicav 5 000	442 07	430 24
S.I. Est	1319 78	1281 34
Sivafrance	682 21	663 95
Sivam	399 33	388 64
Siverente	221 07	216 74
Sivinter	437 33	425 63
S.N.I.	1074 53	1043 23•
Sogenfrance C et D	1160 39	1137 64
Sogépargne	310 45	304 38
Sogevar	975 85	956 72
Sogeinter	1300 26	1274 76
Soleil Investissements	595 98	573 06•
Solstice	2200 95	2195 46
State Street Act. Eur.	9058 45	8752 13•
State Street Act. Frce.	10094 77	9800 75
St. Str. Act.Japon	10348 61	9998 66
State Street Emer. Mkts	12054 53	11474 98•
St.Street OAT Plus	11004 19	10788 42
Stratégie Actions	847 12	814 54•
Stratégie Rendement	1486 61	1439 82•
Technocic	1010 88	981 44
Techno-Gan	5728 67	5508 34•
Thesora	700 35	683 42
Trésor Plus	1375 20	1361 58
Trésor Trimestriel	1052 52	1042 10
Trésoricic	137573 54	137573 54•
Trifon	5215 30	5148 37
UAP Investissement	431 43	415 84
UAP Actions France	583 70	562 60
UAP Act. Select	617 87	596 54
UAP Aedificandi	542 08	522 50
UAP Altafi	213 52	205 80
UAP Alto Sicav	167 51	161 46
UAP Moyen Terme	149 64	144 23
UAP Premiere Cat.	11525 09	11108 52
Uni-Associations	119 22	119 22•
Uni-Foncier	1219 37	1189 63
Unifrance	576 40	562 34
Uni Régions	1200 89	1171 80
Univer	248 27	248 27•
Univers Actions	1259 82	1229 09
Univers Obligations	1856 69	1811 40
Valorg	2163 74	2161 58
Valrea	56419 91	56391 71
Winterthur St-Honoré	223 29	213 18•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 31/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 506	5 506	5 2	5 7
Ecu	6 647	6 654	....	....
Allemagne (100 dm)	340 720	340 960	331	351
Belgique (100 F)	16 585	16 596	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 260	303 540	293	313
Italie (1000 lires)	3 743	3 730	3 5	4
Danemark (100 krd)	88 190	88 030	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 330	8 353	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 563	2 562	2 1	2 8
Suisse (100 f)	377 380	378 200	364	384
Suède (100 krs)	78 030	78	71	83
Norvège (100 k)	79 520	79 620	74	83
Autriche (100 sch)	48 430	48 464	47	50
Espagne (100 pes)	4 803	4 809	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 775	3 750	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 343	4 341	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 419	4 414	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	58700	58900
Or fin (en lingot)	58750	58900
Napoléon (20f)	339	333
Pièce Fr (10 f)	400	400
Pièce Suisse (20 f)	333	333
Pièce Latine (20 f)	333	345
Souverain	441	438
Pièce 20 dollars	2260	2260
Pièce 10 dollars	1100	1082 50
Pièce 5 dollars	600	600
Pièce 50 pesos	2210	2200
Pièce 10 florins	353	353

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM CHARLES-MUNCH (40-09-79-71). Ensemble baroque Paris-XIe : 20 h 30 mar. Castello, Frescobaldi, Quantz, Telemann.

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Ensemble Musique oblique : 12 h 30 lun. Mahler. Walin, Delaistier, Schreker Ensemble Erwartung : 12 h 30 mar. Bernard Desgraupes (direction). Milhaud, Honegger.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Olaf Baer : 19 h mer. Baryton, Geoffrey Parsons (piano). Beethoven, Schubert Les Arts florissants : 19 h jeu. Véronique Gens (soprano), Claire Brua (mezzo-soprano), William Christie (direction). Cesti, Indie, Steffani, Durante, Haendel Ensemble orchestral de Paris : 19 h lun. Trio Wanderer, Pascal Verot (direction). Bartok, Haydn, Ligeti, Martinu Michael Chance : 19 h mar. Contre-ténor, Roger Vignoles (piano). Haendel, Monteverdi, Caccini, Cavalli, Schubert, Britten, Purcell.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Birgid Steinberger, Mitsuko Shirai : 20 h 30 lun. Soprano, mezzo-soprano, Markus Schafer, Christoph Prégardien (ténors), David Wilson-Johnson (baryton), Peter Lika, Cornelius Hauptmann (basses), Klaus et Rainer Feldmann (guitares), Quatuor Dauprat, Hartmut Höll (piano). Schubert.

CERCLE DE L'UNION INTERALLIÉE. Cecilia Piano Quartet : 20 h 45 mar. Mozart, Brahms.

LE CERCLE (43-22-50-46). Vienne Express Trio, Alexandre Markeas : 13 h dim. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Brahms, J. Strauss, Kreisler.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Tierry Felix, Maciej Pikulski : 12 h 45 mer. Baryton, piano. Schumann, Brahms, Ravel, Donizetti, Bizet Annick Massis : 12 h 45 ven. Soprano, Jean-Pierre Collo (piano). Haendel, Debussy, Fauré Orchestre de Paris : 11 h sam. Alexander Markov (violon), Günther Herbig (direction). Prokofiev, Beethoven. Concert réservé aux moins de 25 ans Concertgebouw d'Amsterdam : 17 h dim. Konstanty Kulka (violon), Riccardo Chaily (direction). Beethoven, Bartok, Rimski-Korsakov Laetitia et Nadia Himo : 12 h 45 lun. Violoncelle, piano. Grieg, Debussy Ensemble InterContemporain : 20 h 30 mar. Lorna Anderson, Ana Pusar (sopranos), Dagmar Peckova (mezzo-soprano), Neil Mackie, Leonard Pezzino (ténors), Wolfgang Koch, Nicholas Isherwood (basses), Chœurs du Théâtre du Châtelet, David Robertson (direction). Stravinsky, Berio Ensemble orchestral Stingendo : 20 h 30 mar. Eva-Pia Manceau (soprano), Jean-Louis Serres (baryton), Hervé Desarbre (orgue), Ensemble vocal Marielle Rousseau, Jean Thorel (direction). Requiem de Fauré.

EGLISE DE LA TRINITÉ. Jean-Marie Humily, Marguerite de Jouvencel : 12 h 45 mer. Chant et orgue. Daquin, Balastre. Participation libre.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Jacques Amade : 10 h dim. Orgue. Vierne.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE. Quatuor vocal Ad Libitum : 18 h 30 dim. Evelyne Brun (soprano), Christine Batty (mezzo-soprano), Denis Dumas (ténor), Alain Golven (baryton), Joanna Szczepaniak (pianoforte). Les Cris de Paris d'après Janequin. Haydn, Mozart, Janequin, Rameau, Scarlatti.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Iakovos Pappas, Marie-Claire Corselis : 18 h 30 sam. Clavecin, flûte. Hotteterre, Monteclair, Blavet Thérèse Hindo : jusqu'au 24 janvier 1993. 18 h 30 dim. Chant.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Michel Deneuve, Dominique Patris : jusqu'au 15 janvier 1993. 20 h 30 ven., sam., mar. ; 16 h dim. Cristal Baschet, contrebasse, Marie-Ange Petit, Marc-Antoine Millon (percussions). Deneuve et poèmes de Rilke Chœurs et Ensemble Jubilate de Versailles : 20 h 45 lun. Catherine Estourelle (soprano), Christian Mehn (ténor), Emmanuel Bardon (haute-contre), Arnaud Marzorati (basse), Jacques Pelan (basse continue), Michel Lefèvre (direction). Mouret, Giroust, Gilles.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Sinfonietta Orchestra de Sofia : 20 h 30 jeu. Blandine Jeannest (soprano), Haïk Davtian (direction). Bach, Mozart, Haendel, Elgar, Vivaldi, Komides.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble orchestral Stringendo : 20 h 30 ven., sam. Christophe Pierre (violon), Jean Thorel (direction). Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble vocal et instrumental Cori Spezzati : 17 h 30 dim. ; 20 h 30 mar. Olivier Opdebeeck (direction). Vivaldi, Legrenzi.

HOTEL DE CRILLON. Fabienne Masoni, Ismène de Dampierre : 17 h dim. Soprano, piano. Brahms, Duparc, Poulenc, Mompou, De Falla.

IRCAM (44-78-48-16). Ensemble 2e2m : 20 h 30 ven. Jacqueline Méfano (piano), Gérard Perotin (percussions), Paul Méfano (direction). Roquin, Steinke, Kelemen, Solbiati.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Guy Commentale (violon), Andreï Gridchuk (viole d'amour), Marek Janowski (direction). Haydn, Hindemith Keï Koïto : 20 h 30 lun. Orgue. Langlais, Hindemith, Halffter, Darasse, Duruflé.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Radu Bildar, Pascal Godart : 12 h 30 mar. Violon, piano. Roussel, Ysaye, Ravel, Bartok.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Paul Hillier, Joanna McGregor, Quatuor Balanescu : 20 h mer. Baryton, piano. Satie, Cage, Nancarrow Gavin Bryars Ensemble : 20 h jeu. Bryars Quatuor Saint Lawrence : 20 h ven. Bartok, Mozetich, Beethoven. Amphithéâtre The Theater of Voices : 20 h sam. Christopher Bowers-Broabent (orgue). Part Solistes de l'orchestre de l'Opéra de Paris : 20 h mar. Dohnanyi, Bartok.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Solange Boukhobza, Vicki Lynn Vaine : 20 h 30 mar. Soprano, piano, Christian Campet (piano). Brahms, Duparc, Gershwin, Ellington Jean-Louis Caillard : 20 h 30 jeu. Piano. Schubert.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Lilia Boyadjieva : 20 h 30 lun. Piano. Bach, Chopin, Ravel, Barber.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre Jeune Scène : 20 h 30 mer. Didier Henry (baryton), Francine Aubin, Lionel Stoleru (direction). Aubin, Bizet, Tchaïkovski Orchestre symphonique français : 20 h 30 jeu. Vardan Mamikonian (piano), Laurent Petitgirard (direction). Schumann, Brahms, Wagner, Rachmaninov Henri Demarquette, Xavier Phillips : 11 h dim. Violoncelle, Marie-Josèphe Jude (piano), Beethoven Moura Lympany : 20 h 30 lun. Piano. Beethoven, Debussy, Rachmaninov Katia Skanavi : 20 h 30 mar. Piano.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Alexander Markov (violon), Günther Herbig (direction). Webern, Prokofiev, R. Strauss Orchestre symphonique français : 20 h 30 lun. Philippe Entremont (piano, direction). Mozart, R. Strauss Chœur et Orchestre Colonne : 20 h 30 mar. Gerhard Oppitz (piano), Bertrand de Billy (direction). Landowski, Franck, Bartok, Ravel.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jordi Savall : 18 h ven. Basse de viole. Hume Jordi Savall, Hesperion XX : 18 h sam. Viole de gambe, Montserrat Figueras (soprano). Merula, Selma y Salaverde, Kapsberger, Trabaci, Falconiero.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 mer., jeu. Alicia de Larrocha (piano), Charles Dutoit (direction). Boulez, Beethoven, Tchaïkovski Orchestre national de Lyon : 20 h 30 ven. Maria-Joao Pires (piano), Emmanuel Krivine (direction). Schumann, Chopin, Moussorgski François-René Duchable, Gérard Caussé, Paul Meyer : 11 h dim. Piano, alto, clarinette. Brahms, Saint-Saëns, Bruch.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Dominique Favat, Line Marand : 20 h 30 jeu. Chant, piano. De Falla, Duparc, Ravel, Leget.

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

Périphérie

BAGNEUX. THÉATRE VICTOR-HUGO (46-63-10-54). Peter Goss Dance Company : 20 h 30 ven. Arbre de pluie, The Other Side. Peter Goss (chor.).

BOIS-COLOMBES. SALLE JEAN-RENOIR (47-82-66-11). Astrid Dedeyan, Aïda Papazian : 20 h 30 sam. Soprano, danseuse. Invitation au voyage.

CERGY-PONTOISE. THÉATRE DES ARTS (30-30-33-33). Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise : 20 h 30 sam. France Clidat (piano), Andrée-Claude Brayer (direction). Liszt.

CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Ensemble Claudio Monteverdi : 20 h 30 sam. Françoise Semellaz (soprano), Marie Boyer (alto), Stuart Patterson (ténor), Jacques Bona (basse), Laurent Boer (direction). Rossini.

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 mar. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques Mercier (direction). Puccini, Berio, Respighi.

EPINAY-SUR-SEINE. EGLISE SAINT-MÉDARD. Ensemble Alternance : 20 h 30 mar. Xenakis, Varèse, Ives.

ERMONT. THÉATRE PIERRE-FRESNAY (34-15-09-48). Ensemble orchestral Stringendo : 16 h dim. Les Quatre Saisons de Vivaldi.

GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Quatuor Fourmeau : 17 h dim. Bernstein.

HERBLAY. CENTRE CULTUREL (39-97-40-30). Orchestre symphonique Ama-Deus : 20 h 45 sam. José Todaro (ténor), Frédéric Vassar (baryton-basse), Richard Boudarham (direction). Puccini, Verdi.

SAINT-MAUR. CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION (48-89-99-10). Olivier Dassy, Eliane Blanc, Marielle Maurice : 20 h 45 mar. Clarinette, violoncelle, piano. Brahms, Poulenc, Beethoven.

LES ULIS. CENTRE CULTUREL BORIS-VIAN (69-07-65-53). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 ven. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques Mercier (direction). Puccini, Berio, Respighi.

VERSAILLES. EGLISE NOTRE-DAME (39-50-71-18). Chœurs et Ensemble Jubilate de Versailles : 20 h 45 ven. Catherine Estourelle (soprano), Christian Mehn (ténor), Emmanuel Bardon (haute-contre), Arnaud Marzorati (basse), Jacques Pelan (basse continue), Michel Lefèvre (direction). Mouret, Giroust, Gilles.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-20-02). Orchestre national d'Ile-de-France : 16 h dim. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques Mercier (direction). Puccini, Berio, Respighi.

VILLENEUVE-LE ROI. CONSERVATOIRE (45-97-26-89). Sextuor à cordes de l'AEIC : 17 h dim. Correggia, Bacri, Miereanu.

OPÉRAS

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. D'après Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard Théruel (barytons), Thomas Randle (ténor), Jungwon Park, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu (sopranos), Armand Arapian, Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron (barytons-basses), Roger Soyer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohen, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano), Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante maîtresse : jusqu'au 6 février 1993. 18 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Opéra de Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). La Légende du serpent blanc : jusqu'au 24 janvier 1993. 20 h 30 ven., sam., mar. ; 17 h dim. Opéra du Sichuan. Troupe nº 3 de Chengu, Cheng Lisheng (direction), Li Zenglin (mise en scène).

Périphérie

FONTAINEBLEAU. THÉATRE MUNICIPAL (64-22-26-91). L'Italienne à Alger : 21 h sam. Béatrice Burley (mezzo-soprano), Jean-Jacques Doumene, Daniel Petrovitch (basses), Jorge de Leon (ténor), Isabelle Sabrie, Laurence Brisset (sopranos), Maurice Xiberras (baryton), Chœur Opéra éclaté, Orchestre du conservatoire de Boulogne, Valentin Kojin (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 16 janvier 1993. 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). La Papesse : 16 h dim. De Jean-Claude Petit. Avec Jean-Luc Borg, Martine Fontanille, Paskal Vallot, Marie-Anne Tran, Jean-Luc Atlan, Jean-Luc Borg (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

L'ARBUCI JAZZ CLUB (44-41-14-14). Jam Session : jusqu'au 27 janvier 1993. 22 h 30 mer., mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Bertrand Reneudin Quartet : 22 h 30 mer. ; Henri Texier Azur Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Christophe Laborde Quartet : 22 h 30 dim. ; Belmondo Big Band : 22 h 30 lun. ; Babik Reinhardt, Emmanuel Bex, Simon Goubert : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Quidam Trio : 22 h 30 jeu. ; Rai Kum : 22 h 30 ven., sam. ; R & R : 22 h 30 dim., lun. ; Toots Sweet : 22 h 30 mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Bruce Anthony Henri Quartet : jusqu'au 17 janvier 1993. 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Ivàn Yakovleff & Yvan Avice : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Daniel Jeanrenaud : 23 h ven. ; Not too Trash : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Marc Tobaly : 22 h 30 mer., jeu. ; Soul Time : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 ven., sam., dim. ; John Morgan : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Bert De Kort and his Dixieland Pipers : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim.

LE CERCLE (43-22-50-46). Tangolied : jusqu'au 12 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. José Luis Barreto (chant), Stéphane Spira (piano). Tango.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Tiki & The Terminators : 0 h mer. ; Doctor Doctor : 0 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Leila : 0 h mer. ; Space : 0 h jeu. ; Malaval : 0 h ven. ; Dixie Stompers : 0 h sam., mar. ; Fly tox : 0 h dim. ; Stoka Boka : 0 h lun.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Mauro Serri & Friends : 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 ven., sam. ; House Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 25 janvier 1993. 22 h 30 lun. ; Mustang Sally : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Soirée Power Station : 23 h mer. ; Attraction Fratellini : 23 h jeu. ; The Sheppards : 23 h ven., sam. ; Statuette et Happy Widows : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 29 janvier 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Lionel Hampton and his Orchestra : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maxim Saury Big Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch ; Carmen Bradford : jusqu'au 23 janvier 1993. 22 h 30 lun., mar. Chant, Louis Van Taylor (saxophone), Henry Johnson (guitare), George Gaffney (piano), Marlene Rosenberg (basse), Gerryck King (batterie).

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Stadust Big Band : 22 h 30 mer. ; Stéphane Kochoyan Trio : 22 h 30 jeu. ; Louis Hemett Show : 22 h 30 ven., sam. ; Laura Littardi : 22 h 30 mar.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). TBMT, Georges Arvanitas Quartet et Patrice Galas : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger : 22 h 30 mer. ; Philippe de Preissac Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Patrick Saussois Trio : 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Zuluberlus : 21 h 30 mer. ; The King Bees, le BBB, Perceval : 21 h 30 jeu. K'ptain Marave et les Sardines huilées, Bleu Banane, Parallèle à vif ; Jungle Beanz : 23 h ven. ; Barbarins fourchus : 23 h sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Paul Personne : 20 h ven., sam.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Groove Company : 22 h 30 ven. ; House Band : 22 h 30 sam. ; Be Bop Bandits : 22 h 30 lun. ; Numidia Vaillant, Oscar Lopez : 22 h 30 mar. Chant, piano, percussions.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Current 93 & Death in June : 22 h mer. ; Stephen Brown, Blaine Reiniger : 22 h ven., sam. ; La Kumpania Zelwer : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Alma Rosa : 21 h ven. ; Fabien Ruiz, Sandra Combell : 21 h sam. ; Jazz'n Fun Quartet : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Jacques Caroff Jazz Band : 21 h sam.,. ; Alligators Jazz Band : 21 h lun.,. ; Benny Bailey Quartet : 21 h mar. ; Southern Stompers : 21 h ven.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Patrice Caratini, Marc Fosset, Alain Jean-Marie : 22 h 45 mer., jeu. ; Trio a Boum : 22 h 45 ven., sam. ; Christian Vander Trio : 22 h 45 mar.

REX CLUB (45-08-93-89). Nova Mob : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Eric Barret Trio : 18 h 30 mar. Salle Debussy.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Handi Scott : 22 h mer., jeu., ven., sam.

SUNSET (40-26-46-60). Quoi de neuf docteur? : 22 h 30 mer. ; Sunny Murray Quartet : 22 h 30 jeu., ven. ; Cathy Roberts Quartet : 22 h 30 sam. ; Jean-Michel Pilc Trio : jusqu'au 25 janvier 1993. 22 h 30 lun. ; Antonio Café : 22 h 30 mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Andres Ramos : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Gary Thomas Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

Périphérie

BONNEUIL-SUR-MARNE. SALLE GÉRARD-PHILIPE (49-80-37-48). West Indies Jazz Band : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CACHAN. THÉATRE (46-64-12-15). Barry Altschul, Paul Bley, Gary Peacock : 20 h 45 mer. Batterie, piano, contrebasse. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CHOISY-LE-ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Richard Mercier Quartet : 22 h ven.

COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Décaphonie : 20 h 45 ven., sam.

CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Mad in Paris, the Mosquitos : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Iluyenkori : 21 h sam. ; Le Chant du serpent : 21 h mar.

RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-05): Vulcain : 21 h sam.

SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Orgenoy Quartet : 21 h 30 ven.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Claude Bolling Big Band : 21 h sam.

TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Pierre-Marie Bofano et Claude Py duo : 20 h 30 sam. Emmanuel Bex Quintet.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Christian Milleret : 15 h 30 dim. ; Fabrice Daurèle : 20 h 30 dim.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Silvia Malagugini : 22 h 30 ven., sam. Eleonora Rossi (piano), Flavio Esposito (guitare). L'Homme au frac. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : 15 h mer. Les Enfants d'abord.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Dorothée : 14 h 30 mer.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Hold-up : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. Polar musical de Luce Klein.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Cécile Sarrafis : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Bevinda : 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE TRÉVISE (48-45-27-77). Renaus Hantson : 20 h 30 sam., dim., lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Pinces à linge : jusqu'au 15 janvier 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Emile Lloret : jusqu'au 16 janvier 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. Les Amours violentes.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Cabaret Karl Valentin : jusqu'au 24 janvier 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim. Spectacle de Jean Jourdheuil et Jean-François Peuret. Musique de Stéphane Leach, avec François Chattot, Anne Durand, Michel Kullmann, Stéphane Leach.

ENGHIEN-LES-BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Francis Lalanne : 20 h 30 sam.

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Pierre Perret : 21 h ven. ; Le Grand Orchestre du Splendid : 15 h dim.

BALLETS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Madhavi Mudgal Jain : 19 h ven., sam. Bindu Juneja (manjira), Gandhi Mallik (percussions), Purna Chandra Majhi (chant), Kailash Chand Sharma (flûte), Saeed Zafar Khan (sitar). Danse odissi.

DUNOIS (45-84-72-00). Compagnie Gérard Gourdot : 20 h 30 jeu., ven., sam. Le Voyageur immobile, Gérard Gourdot (chor.).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Casse-noisette : 15 h 30 sam., dim. Ballet de Tchaïkovski. Avec Anna Broquet, Audrey Friche, Eloise Haag, Candice Poata, compagnie Ballet d'enfants, Isabelle Stanlowa (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie Preljocaj : jusqu'au 12 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. La Peau du monde, Angelin Preljocaj (chor.).

Périphérie

SAINT-CYR-L'ECOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (34-60-56-72). Compagnie Pierre Doussaint : 21 h ven., sam. Mémoires brumaires, Pierre Doussaint (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Jacques Grober, Misha Nissimov : 20 h 30 mar. Chant, accordéon. Chants yiddish.

PARIS EN VISITES

MARDI 5 JANVIER

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés », 10 h 30. 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Fastes et fantômes du palais Garnier » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Le palais de justice en activité », 14 h 15, 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Notre-Dame de Paris et ses splendeurs. La cathédrale, du Moyen-Age à nos jours », 14 h 30, portail central, en façade (E. Romann).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy (C. Merle).

« Hôtels et jardins sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition : les collections privées du Louvre des antiquaires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, métro Hôtel-de-ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La Bibliothèque nationale : histoire et architecture », (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« Trésors des antiquaires, collections privées », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (M. Hager).

CONFÉRENCES

Institut (salle Pierre-Hugot), 23, quai Conti, 14 h 30 : « L'océan au centimètre près : une mesure révolutionnaire (le projet Topex-Poséidon) », par M. Lefebvre (Bureau des longitudes).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Les marins de Pharaon » (Paris et son histoire).

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « La valeur de l'art », avec R. Moulin (L'Art contemporain en question).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30, « Vaincre la mort ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Communiquer efficacement », par D. Varma. Entrée libre. (Soleil d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER 1993

vergIas

LEGENDE

ENSOLEILLE

ECLAIRCIES PEU NUAGEUX

NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES

TRES NUAGEUX OU COUVERT

PLUIE OU BRUINE

NEIGE

AVERSES

ORAGES

BRUMES ET BROUILLARD

SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MARDI 5 JANVIER 1993 VERS MIDI

Mardi : redoux, précédé de verglas et de neige. – Une perturbation circulera sur la moitié nord du pays et nous apportera le redoux. Mais des intempéries de neige et de verglas toucheront les régions du Nord au Centre et au Nord-Est.

Le matin, le risque de pluies verglaçantes se produira du Nord à la Champagne-Ardennes, en Ile-de-France, dans le Centre et dans l'ouest de la Bourgogne, puis jusqu'à la Lorraine et le nord du Massif Central. Ces pluies verglaçantes seront précédées de neige faible. Ces mauvaises conditions météo s'étendront lentement vers l'est dans l'après-midi. En fin de soirée, il neigera en plaine, de l'Alsace au nord des Alpes.

Le redoux et la pluie arriveront par l'ouest. Il pleuvra le matin de la Bretagne et de la Vendée aux côtes de la Manche sous un vent de sud-ouest assez fort.

Dans l'après-midi, la pluie faible gagnera le Nord, la région parisienne, le Centre et le Poitou-Charentes, avec des températures positives qui amélioreront les conditions de circulation.

Les régions du Sud-Ouest verront leur ciel se couvrir, mais il n'y aura que quelques bruines éparses. Le soleil restera au rendez-vous toute la journée de la Méditerranée aux Alpes du Sud. Il se voilera dans la journée, du Lyonnais et des Alpes du Nord à l'Alsace.

L'après-midi, nous aurons 8 à 12 degrés sur toute la façade ouest du pays et sur la Méditerranée. Sur le reste du pays, les maxima remonteront entre 3 degrés et 5 degrés du Nord au Centre +1 à +3 degrés de la Champagne au Massif Central, mais il gèlera encore entre –1 et –2 degrés sur le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-1-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-1-1993 à 6 heures TUC et le 4-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	7	–4	D
BIARRITZ	7	0	D
BORDEAUX	0	–7	C
BOURGES	–3	–10	D
BREST	3	1	P
CAEN	–1	–6	C
CHERBOURG	3	–5	C
CLERMONT-FER.	–6	–12	D
DIJON	–5	–12	D
GRENOBLE	–1	–5	C
LILLE	–3	–8	C
LIMOGES	–1	–9	D
LYON	–4	–10	D
MARSEILLE	3	–4	D
NANCY	–4	–13	D
NANTES	0	–6	C
NICE	7	0	D
PARIS-MONTS	–3	–7	C
PAU	4	–4	D
PERPIGNAN	5	–3	D
POINTE-A-PITRE	29	25	N
RENNES	0	–5	C
ST-ETIENNE	–6	–12	D
STRASBOURG	–5	–12	D
TOULOUSE	–1	–4	C
TOURS	–3	–9	N

ÉTRANGER			
ALGER	11	6	P
AMSTERDAM	–4	–9	N
ATHÈNES	14	7	D
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	6	0	D
BELGRADE	–6	–7	D
BERLIN	–9	–15	D
BRUXELLES	–5	–10	D
COPENHAGUE	–2	–5	N
DAKAR	23	20	C
GENÈVE	–5	–8	C
ISTANBUL	4	3	*
JÉRUSALEM	12	4	C
LE CAIRE	19	10	N
LISBONNE	12	5	C
LONDRES	3	–3	C
LOS ANGELES	12	5	D
LUXEMBOURG	–5	–11	D
MADRID	7	–6	B
MARRAKECH	14	3	D
MEXICO	23	8	D
MILAN	1	–6	C
MONTRÉAL	–11	–16	P
MOSCOU	–6	–6	C
NAIROBI	22	13	N
NEW-DELHI	25	13	D
NEW-YORK	2	–3	C
PALMA	12	–1	D
PÉKIN	3	–9	D
RIO-DE-JANEIRO	33	22	N
ROME	5	–2	D
ROYAL OBS.	22	17	N
SÉVILLE	14	–1	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	–3	–8	D
SYDNEY	27	18	C
TOKYO	13	5	C
TUNIS	9	1	N
VARSOVIE	–10	–13	D
VENISE	2	–3	N
VIENNE	–8	–13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Deux Américains à Paris

UN Dimanche américain à la télévision. Outre le lot habituel de téléfilms et séries *made in USA*, deux visiteurs de marque sont apparus sur le petit écran. Le président George Bush, en fin de mandat et de tournée internationale, a tenu à faire escale dans notre capitale. L'autre Américain à Paris s'appelle Gene Kelly, vedette du film de Vincente Minnelli, pure merveille dans le genre. Tournée en 1951, cette comédie musicale est une vision américaine de Paris et des Français . Remplie de clichés, certes, mais avant tout un enchantement pour les yeux et les oreilles, grâce à la magie de Minnelli, le scénario de Lerner, la chorégraphie féerique de Kelly et la musique de Gershwin.

Film-témoin d'une époque où l'Amérique nageait dans l'abondance et étalait son opulence sans mauvaise conscience aucune. Aussi, la série documentaire « American supermarket », dont la première partie « Cartes postales du paradis » était diffusée sur ARTE, illustre-t-elle parfaitement cet *American way of life* en plein délire. Le montage de spots publicitaires des années 50, coupés de conseils d'hygiène et de messages civiques, forme un kaléidoscope éblouissant de couleurs criardes.

L'idéologie qui sous-tend toutes ces publicités loue *« la liberté de choix individuel »* dans une société démocratique. Les moindres désirs du consommateur-roi sont des ordres pour les fabricants. Tout est plus grand, plus beau, plus moderne en Amérique. C'était l'âge d'or de la pub : nul médecin ne se serait avisé de mettre en garde contre les méfaits du tabac ou des kilos en trop ; l'écologie, encore dans son enfance, ne trouvait rien à redire lorsque les publicitaires annonçaient fièrement : *« Avec seulement 7 % de la population mondiale, les Américains possèdent 50 % des radios, 54 % des téléphones, pratiquement tous les réfrigérateurs existants, et 72 % des automobiles ».*

Que 80 % des ressources mondiales soient consommées par 20 % de la population ne dérangeait personne. L'Amérique en faisait même une religion, selon l'éthique protestante qui voyait en la richesse une récompense de la vertu. Dans ce paradis kitsch tout le monde était beau, à l'instar de la starlette Nancy Reagan vantant un dentifrice, ou son macho de mari ses Marlboro. La seule Noire entraperçue était une bonne...

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 4 janvier

TF 1

20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.

22.35 Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. L'astrologie et votre santé. *Avec, sur le plateau, des psychiatres, des généralistes, des astrologues et même des médecins... astrologues.*

0.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : La Cavalière. De Philippe Monnier, avec Ilaria Borrelli, Jean-Pierre Bouvier (1re partie). *Haines et passions en Camargue.*

22.25 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. La nature : le grand retour. Invités : Hervé Maurin, du Muséum d'histoire naturelle, auteur de *l'Inventaire de la faune de France ;* Jean-Robert Pitte, géographe, auteur d'*Histoire du paysage français.* *Avec la disparition de nombreuses exploitations agricoles, les friches risquent d'envahir les paysages ruraux.*

23.35 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.

23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Le Grand Pardon. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraudeau.

23.05 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.

23.35 Magazine : A la une sur la 3.

0.05 Magazine : Les Arts.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Edward aux mains d'argent. ■■■ Film américain de Tim Burton (1990). Avec Johnny Depp, Winona Ryder, Dianne Wiest.

22.15 Flash d'informations.

22.20 Le Journal du cinéma.

22.25 Cinéma : Un homme et deux femmes. ■ Film français de Valérie Stroh (1991). Avec Valérie Stroh, Lambert Wilson, Patricia Dinev.

23.45 Cinéma : Milliardaire pour un jour. ■■■ Film américain de Frank Capra (1961). Avec Glenn Ford, Bette Davis, Hope Lange (v.o.).

ARTE

20.40 Cinéma : Nocturne indien. ■■■ Film français d'Alain Corneau (1989). Avec Jean-Hugues Anglade, Clémentine Célarié, Otto Tausig.

22.50 Téléfilm : L'Ecume des jours. De Michael Groote. Graphisme : Winfried Lühre, Norbert Conze. Musique : Manfred Schoof. *Une transposition du roman de Boris Vian à travers le langage de la peinture, de la musique et du cinéma. Un an de travail et 210 peintures à l'huile, saisies sous des angles inhabituels.*

M 6

20.45 Cinéma : Mutant aquatique en liberté. □ Film américain de Sean S. Cunningham (1988). Avec Taurean Blacque, Nancy Everhard, Greg Evigan.

22.30 Téléfilm : La Mémoire fracturée. *Après une longue absence, une jeune femme partiellement amnésique retrouve son foyer...*

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. 29 avril 1945 : le premier vote des femmes.

21.30 Pour Robert Walser (1).

22.40 La Radio dans les yeux.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 décembre 1990 à Budapest) : Carnaval, ouverture op. 92, de Dvorak ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ut mineur op. 18, de Rachmaninov ; Symphonie nº 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer ; sol. : Ibolya Verebics, soprano, Zoltan Kocsis, piano.

23.09 Ainsi la nuit. Par Maguy Lovano. Œuvres de Mozart, Hummel, Loewe, Mendelssohn, Chopin.

Mardi 5 janvier

TF 1

16.05 Feuilleton : Santa Barbara (et à 1.20).

16.30 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.

17.30 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.00 Série : Hélène et les garçons.

18.30 Jeu : Une famille en or.

18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Cinéma : Dancing machine. □ Film français de Gilles Béhat (1990). Avec Alain Delon, Claude Brasseur, Patrick Dupond.

22.45 Les Films dans les salles.

22.55 Cinéma : L'Aventure extraordinaire d'un papa peu ordinaire. □ Film français de Philippe Clair (1989). Avec Aldo Maccione, Laura Del Sol, Michael Clair.

FRANCE 2

16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir (et à 5.10).

17.15 Magazine : Giga.

18.50 Jeu : Score à battre.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Sexe, mensonges et vidéo. ■■ Film américain de Steven Soderbergh (1989). Avec James Spader, Andie McDowell, Peter Gallagher.

22.30 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai vécu la torture de la jalousie.

23.35 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.

23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invité : Louis Chedid.

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Spécial Rallye Paris-Dakar, en direct.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (6e épisode).

21.35 ▶ Magazine : Planète chaude. Tchernobyl dans le sarcophage, d'Edward Briffa et D. Bennett.

22.30 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.

23.10 Téléfilm : Milena. De Vera Belmont, avec Valérie Kaprisky, Stacy Keach (1re partie). *A Vienne, pendant la montée du racisme anti-juif.*

CANAL PLUS

15.45 Les Vœux 1993.

15.55 Cinéma : La Neige et le Feu. ■ Film français de Claude Pinoteau (1991). Avec Vincent Perez, Géraldine Pailhas, Matthieu Rozé.

18.00 Canaille peluche. Des souris à la Maison-Blanche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.

18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Maman, j'ai raté l'avion. ■■ Film américain de Chris Colombus (1990). Avec Macaulay Culkin, Joe Pesci, Daniel Stern.

22.10 Flash d'informations.

22.20 Cinéma : Hidden Agenda. ■ Film britannique de Ken Loach (1990). Avec Brian Cox, Frances McDormand, Brad Dourif (v.o.).

0.05 Cinéma : Total Recall. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1990). Avec Arnold Schwarzenegger, Rachel Ticotin, Sharon Stone (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Singles (rediff.).

18.20 Magazine : Via Regio.

19.00 Magazine : Rencontre. Sonia Rykiel/Pierre Troisgros.

19.30 Documentaire : Une histoire d'argent. De Christian Feyerabend. 2. L'argent et l'Etat. *De Jacques Cœur, figure-clé de la politique monétaire de la France à la fin du Moyen Age, à la République sérénissime de Venise, qui fonda une banque pour contrôler les affaires de ses marchands.*

20.10 Magazine : Grafic. De Jean Frappat. Le dessin dans tous ses états. *Alfred Kubin.*

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Heimat.

20.41 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz (10e épisode). *Août 1967, deux limousines noires, immatriculées en Belgique, roulent à travers la forêt du Hunsrück. Des hommes d'affaires ont l'intention de proposer à Anton de racheter son entreprise. Suite du feuilleton culte allemand.*

22.00 Téléfilm : Les Repas. D'Edgar Reitz. *Chronique d'un couple confronté aux difficultés du quotidien.*

23.30 Court métrage : A toutes vitesses. D'Edgar Reitz.

23.42 Magazine : Mégamix. (rediff. ; 70 min.)

M 6

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : Les Aventures de Tintin.

18.00 Série : Equalizer.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.30 Jeu : Le saviez-vous ?

20.35 Le Mardi c'est permis.

20.45 Téléfilm : Le Jeune Harry Houdini. *Un grand illusionniste se souvient de ses débuts.*

22.20 Série : Amicalement vôtre.

23.20 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

19.30 Perspectives scientifiques. Topographie des océans. 3. Océans, science et recherche.

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Europe acoustique. 2. Espaces de diffusion et espaces de promotion.

20.30 Archipel médecine. L'hémochromatose. Avec les professeurs Pierre Brissout et Yves Deugnier.

21.30 L'allemand et le français en Europe. 1. Deux héritages culturels, deux idées de la langue.

22.40 Les Nuits magnétiques. Chantons sous la marge (1).

0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Surya (Georges Bataille, la mort à l'œuvre) (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.33 Les Rendez-vous du soir. Les Bruits du siècle, par Marc Texier.

20.26 Un fauteuil pour l'orchestre.

20.30 Concert (donné le 8 décembre 1992 en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux) : Messe Ave Maris Stella, A solis ortus, de Grigny ; Lauda Sion Salvatorem, de F. Couperin ; Tota pulchra es, de Campra ; Tristia vestra, de du Mont ; O amantissime, O quam suavis, de Lorenzani ; Hodie Christus natus est, de Clérambault, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays ; sol. : Bernard Coudurier, Emmanuel Mandrin, orgues ; Anne-Marie Lasla, viole de gambe.

22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Deanna Durbin, Miliza Korjus, Jeanette McDonald, Lily Pons, sopranos.

23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Rossini, Brahms, Wolf, Chopin.





Le Monde

Le débat sur la cohabitation

L'Elysée s'opposera à tout « putsch constitutionnel »

M. Jack Lang, qui était, dimanche soir 3 janvier, l'invité de TF 1, a employé une expression très forte pour qualifier la démarche de ceux des dirigeants de l'opposition qui réclament le départ de M. François Mitterrand en cas de victoire de la droite aux prochaines élections législatives. Selon le ministre d'Etat en charge de l'éducation nationale et de la culture, cette attitude procède d'une tentative de *« putsch constitutionnel »*. Tel est aussi le sentiment qui prévaut à la présidence de la République.

Ce n'est pas par masochisme, en effet, que M. Mitterrand a réaffirmé, dans ses vœux de Nouvel An aux Français, sa volonté d'assumer résolument une nouvelle cohabitation si les résultats du scrutin des 21 et 28 mars confirment la débâcle des socialistes annoncée par tous les sondages. Il a gardé un trop mauvais souvenir de la précédente, indique-t-on dans son entourage, pour ressentir quelque plaisir que ce soit devant la perspective d'avoir à refaire l'expérience de la dyarchie.

Tous les témoins de cette époque se souviennent en effet que M. Mitterrand a vécu comme une dure épreuve psychologique et personnelle la nécessité d'avoir à travailler, quotidiennement, de 1986 à 1988, avec le gouvernement de ses adversaires politiques. Bien qu'il sache donc parfaitement ce qui l'attend, cela risque d'être encore pire pour lui à partir du printemps prochain.

S'il entend rester à son poste, souligne-t-on à l'Elysée, c'est d'abord parce qu'il tient personnellement, par fidélité à ses engagements vis-à-vis de ses électeurs de 1981 et 1988, et même si ces derniers expriment aujourd'hui leurs déceptions, à jouer le rôle d'un *« gardien de cap »* en veillant, comme il l'a dit le 31 décembre, d'une part, *« au respect scrupuleux de notre vie démocratique »* et, d'autre part, à la préservation des *« acquis sociaux »*. Sous-entendu : le président de la République pense que la course à sa succession, qui n'en finit pas de déchirer l'opposition, va entraîner les différents prétendants de la droite dans des surenchères dont la rivalité risque de provoquer des *« dérives »* préjudiciables à la cohésion sociale du pays.

Il entend faire preuve d'une *« grande patience »* et d'une *« grande sérénité »*, mais aussi, le cas échéant, alerter l'opinion publique – comme il lui est arrivé de le faire de 1986 à 1988, au sujet, notamment, de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie – sans pour autant empêcher la future majorité de gouverner à sa guise : *« En réalité, la cohabitation a fonctionné de telle sorte que, moi, contrairement à ce que je lis dans beaucoup d'articles ou de déclarations, je n'ai jamais empêché le gouvernement de l'époque d'exercer dans sa fonction*, soulignait le chef de l'Etat, le 9 novembre, sur TF 1 et France 2. *J'ai refusé de signer des ordonnances ; je n'étais pas obligé de le faire. En revanche – et là j'étais contraint de le faire, sans quoi j'aurais été en état de forfaiture, ce qui n'était pas mon intention, – j'ai signé toutes les lois qui ont été adoptées, et des lois qui ne me plaisaient pas ont été adoptées par la nouvelle majorité. Telle est ma disposition d'aujourd'hui. »*

Changement de régime

Mais le comportement de M. Mitterrand tient surtout, selon l'Elysée, à des impératifs constitutionnels qui ne sauraient être contestés, sauf à créer *« un dangereux précédent »*, dans la mesure où le fait de légitimer la remise en cause du mandat du président de la République élu au suffrage universel en cas de changement de majorité à l'Assemblée nationale équivaudrait à entériner un changement de régime.

Si tel est l'objectif de l'opposition, elle n'a qu'à œuvrer en ce sens dans le cadre de la procédure ouverte pour réviser la Constitution, et les Français apprécieront, ajoute-t-on, en substance, dans l'entourage du chef de l'Etat. Chaque fois qu'il a été interrogé sur ce point, M. Mitterrand a toujours fait la même réponse : *« La Constitution, rien que la Constitution, c'est mon devoir, je m'y tiendrai*, insistait-il au cours de son propos télévisé du 19 novembre en répétant qu'il ne resterait pas *« inerte »*. *Inerte, ce serait offenser ma fonction. Le président de la République d'aujourd'hui n'est pas la borne à laquelle on attache son char, comme disait Clemenceau. Le président de la République a un rôle à jouer ; il doit le jouer dans le cadre de la Constitution, pas davantage. »* Pas davantage mais pas moins.

Que la question de son éventuelle démission soit néanmoins posée ne saurait surprendre le président de la République. M. Mitterrand avait lui-même évoqué cette hypothèse, en 1986, au moment où il commençait à cohabiter avec M. Jacques Chirac, si l'on en croit ce qu'il confiait alors à ses proches pour justifier sa propre démarche : *« Cette expérience fonctionne et doit fonctionner, parce que les Français ne comprendraient pas que le président de la République soit celui par qui le blocage, donc le désordre, arrive. S'il y a conflit, et ce ne peut être que sur le terrain constitutionnel, je ne dissoudrai pas l'Assemblée nationale, mais je démissionnerai. Il faut livrer le combat essentiel. Et dans ce cas, je me représenterai... »* (1)

Toute la question est justement de savoir si, sept ans après, M. Mitterrand disposerait toujours, en cas de blocage, d'une solution analogue.

ALAIN ROLLAT

(1) Confidence faite à M. Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy, et rapportée dans le tome 2 de *la Décennie Mitterrand*, l'ouvrage de Pierre Favier et Michel Martin-Roland paru en 1992 aux éditions du Seuil.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 21 à 28 avec, entre les pages 24 et 25 quatre pages foliotées en romain : « Les marchés financiers 1992 »

Le numéro du « Monde » daté 3-4 janvier 1993 a été tiré à 501 922 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : l'atome au secours du passé

Grâce aux techniques de l'ARC-Nucléart, la radioactivité préserve les vestiges archéologiques.

L'année 1992 vue par Plantu

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Monory n'a « pas du tout l'impression que le président de la République ait l'intention de partir »

M. René Monory, président (CDS) du Sénat, a estimé, dimanche 3 janvier, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que *« l'idéal, pour le redressement de la France, serait qu'il n'y ait pas de deuxième cohabitation »*. *« Deux ans, c'est court, et ce qu'il y aura à faire demain exigera sûrement un délai de réalisation de l'ordre de cinq années*, a-t-il affirmé. *Cela dit, je n'ai pas du tout l'impression que le président de la République ait l'intention de partir ; la situation est entre ses mains. »*

M. Monory a ajouté, à l'attention des responsables politiques qui demandent à M. Mitterrand de tirer les conséquences d'une nette défaite de la gauche aux élections législatives en démissionnant, que *« si certains ne souhaitent pas la cohabitation, il faut qu'ils aillent devant leurs électeurs pour leur dire qu'ils ne feront pas partie d'un gouvernement »*. Le président du Sénat a évoqué la tâche de la droite, si elle remporte ces élections, en déclarant que *« ce sera difficile ; il faut le dire, même si cela doit coûter quelques sièges »*. *« Il ne faut pas se faire d'illusions et faire croire que les impôts baisseront beaucoup »*, a-t-il souligné. L'ancien ministre des finances de M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé ensuite que sortir le franc du SME n'apporterait *« que des ennuis, une spéculation supplémentaire sur le franc, une dévaluation qui relancerait l'inflation et des taux d'intérêt encore plus élevés »*.

M. Monory, qui a indiqué que sa *« grande ambition »* sera de faire du Sénat *« une assemblée imaginative courageuse et transparente »*, a enfin évoqué la question des « réserves » financières accumulées par l'Assemblée nationale et le Sénat à partir des dotations de l'Etat (*le Monde* du 23 décembre). Il a affirmé qu'au Sénat ces réserves, qu'il a estimées à 4 milliards de francs, servaient exclusivement à garantir les retraites des sénateurs et du personnel. *« Le total des retraites est d'environ 200 millions, un capital de 4 milliards placé à 5 %, ça fait le compte »*, a-t-il dit. *« Faire garantir par l'Etat les retraites des sénateurs ou du personnel n'est pas conforme à ce que j'appellerai la déontologie »*, a-t-il ajouté.

M. Monory n'a pas envisagé de rendre à l'Etat une partie de ces réserves, contrairement à ce qu'a décidé M. Henri Emmanuelli (PS), président de l'Assemblée nationale. *« On ne va pas donner l'argent au gouvernement*, a-t-il dit. *Le jour où on jugera qu'on n'a pas besoin de davantage d'argent pour garantir les retraites, on verra. Aujourd'hui, tout est transparent, les achats immobiliers effectués par le Sénat l'ont été avec son budget et non avec la caisse des retraites. »*

□ **Le *Financial Times* salue l'Europe en blanc.** – Le 2 janvier 1893, le *Financial Times*, qui publiait son numéro 1493, était, pour la première fois, imprimé sur un papier de couleur rose qui l'a rendu célèbre depuis. Pour commémorer l'événement – et le premier jour ouvrable du grand marché européen, – le *Financial Times* est paru, lundi 4 janvier 1993, sur du papier blanc. Ce numéro spécial comprend une reproduction du numéro de 1893, des articles historiques et une analyse de l'économie européenne. Dès le 5 janvier, le *Financial Times* repart pour *« un nouveau centenaire en rose »*.

□ **Meurtre en Corse à la suite d'une querelle de familles.** – Un homme de vingt-cinq ans, Tony Santoni, a été tué, dimanche 3 janvier, à Pila-Canale, un village situé près de Sartène (Corse-du-Sud), au cours d'une altercation avec l'un de ses parents par alliance, Serge Codaccioni, trente-quatre ans. Une vieille querelle opposait les deux familles à propos d'un terrain de chasse. Codaccioni a tiré plusieurs balles sur Santoni et pris la fuite en voiture, devant de nombreux témoins. Son épouse, qui a assisté au meurtre, a été entendue par les gendarmes. Une violente dispute avait opposé les deux hommes quelques jours plus tôt pour le même motif. Ce meurtre est le premier de l'année sur une île qui en a connu quarante en 1992.

La vague de froid en France

Controverse entre M. Jack Lang et M. René Teulade sur l'hébergement des « sans domicile fixe »

M. Jean-Charles Tarussio, quarante-six ans, sans domicile fixe, a été retrouvé mort dimanche après-midi 3 janvier à Nantua, dans l'Ain. Il avait fait – 10 °C ce jour-là et son corps gisait recroquevillé sous la cage d'escalier d'un immeuble du centre-ville. En une semaine, c'est la quatrième personne sans abri victime de la vague de froid qui s'est prolongée lundi 4 janvier en France. D'autre part, un homme de soixante-douze ans, habitant un abri de fortune, est mort de froid dimanche à Cournon (Morbihan). Cette situation a soulevé l'émotion d'un certain nombre d'associations comme la Ligue des droits de l'homme, Droit au logement, Emmaüs et Médecins du monde, qui ont demandé *« l'ouverture immédiate dans toutes les agglomérations de centres d'accueil chauffés et accessibles à toute heure »*.

Mme Lydie Dupuy, ancien député PS et vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme, signale le cas d'Auch, dans le Gers, où une soixantaine de SDF (sans domicile fixe) trouvent refuge dans une salle spécialement aménagée mais qu'ils doivent quitter dès 7 heures du matin. *« Par grand froid cette situation est assimilable à de la non-assistance à personne en danger »*, dit Mme Dupuy. A Paris et dans la plupart des métropoles régionales, les centres d'accueil ouvrent généralement en fin d'après-midi mais ceux qui y ont passé la nuit doivent les quitter au petit matin. En outre, on exige souvent de ces hôtes d'un soir qu'ils prennent une douche et qu'ils ne consomment pas de boisson alcoolisée. Ces mesures déplaisent à nombre de vagabonds. Cela explique qu'à Paris certains hébergements comme la Maison de Nanterre et le centre Nicolas-Flamel, dans le 13e arrondissement, n'aient jamais été complets.

C'est ce que les fonctionnaires du ministère des affaires sociales ont expliqué aux représentants des associations qu'ils ont reçus samedi 2 janvier. Ils ont rappelé que dans la capitale 5 000 places sont disponibles chaque soir. Ce dispositif auquel concourent de nombreuses institutions publiques et caritatives (*le Monde* du 1er janvier) n'a sans doute pas son équivalent en province. En outre, la RATP a ouvert dimanche 3 janvier la station de métro Saint-Martin. Sur les quais, séparés de la voie par une murette, 80 lits ont été disposés et des toilettes sont disponibles à proximité. La station restera ouverte chaque nuit jusqu'à la fin de la vague de froid.

A Marseille, où la population des sans-abri, à la recherche d'un climat plus clément, est particulièrement importante en hiver, la mairie a fait ouvrir deux centres d'accueil. Les pompiers sont invités à y conduire les vagabonds et on a demandé aux Marseillais eux-mêmes de signaler la présence de toute personne isolée et sans toit.

« Des initiatives exceptionnelles »

Qu'il s'agisse de Paris et des villes de province, du jour ou de la nuit, la situation des sans-abri est donc contrastée. Elle provoque en tout cas un début de controverse entre le ministre de l'éducation nationale et celui des affaires sociales. M. Jack Lang a lancé dimanche soir à la télévision l'idée d'impliquer les établissements d'enseignement dans l'accueil des sans-abri. Il a demandé aux recteurs de *« prendre des initiatives exceptionnelles pour accueillir la nuit des personnes sans logement »*. *« Cette hospitalité*, a toutefois ajouté le ministre, *ne devra pas être incompatible avec le fonctionnement normal des établissements scolaires et universitaires. »* L'initiative de M. Lang a apparemment surpris son collègue, M. René Teulade, qui visitait justement, dimanche soir, plusieurs centres d'hébergement à Paris. Le ministre des affaires sociales a immédiatement précisé qu'il restait en région parisienne plus de 400 places disponibles. Il s'est en outre déclaré *« un peu surpris du déferlement médiatique »* auquel donne lieu la question des « sans domicile fixe ».

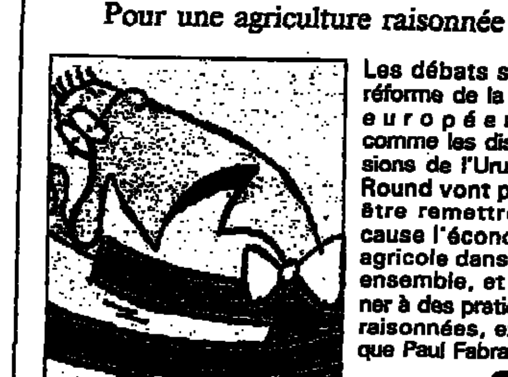
Le Monde

Les cuisinistes en mal d'honorabilité

Les vendeurs de cuisines n'ont pas bonne réputation. Devant la crise des achats, ils s'allient aux producteurs pour lancer aujourd'hui des devis-types, des labels et des chartes pour regagner la confiance des consommateurs.

page 22

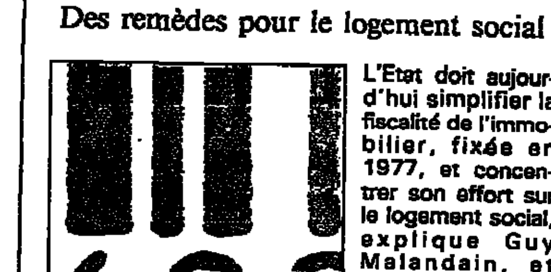
Pour une agriculture raisonnée



Les débats sur la réforme de la PAC européenne comme les discussions de l'Uruguay Round vont peut-être remettre en cause l'économie agricole dans son ensemble, et mener à des pratiques raisonnées, explique Paul Fabra.

page 26

Des remèdes pour le logement social



L'Etat doit aujourd'hui simplifier la fiscalité de l'immobilier, fixée en 1977, et concentrer son effort sur le logement social, explique Guy Malandain, et Pierre Lehalle propose un mode d'accession social à la propriété.

page 27

Ce supplément comporte un encart de quatre pages, « Les marchés financiers en 1992 », folioté de I à IV.

L'ÉCONOMIE

La guerre des petits Jésus

L'innocente coutume de la galette des rois donne lieu à une bagarre épique entre les producteurs de fèves

PETITS Jésus tout blancs, lunes rondes et souriantes, santons de Provence colorés... Pour les fèves des rois et l'honneur d'arborer la couronne, on aurait, enfant, mangé plus que de raison et englouti la galette entière. Qui imaginerait que ces petites figurines aux thèmes heureux, jadis produites par des artisans, sont aujourd'hui l'objet d'une guerre industrielle et commerciale sans merci ?

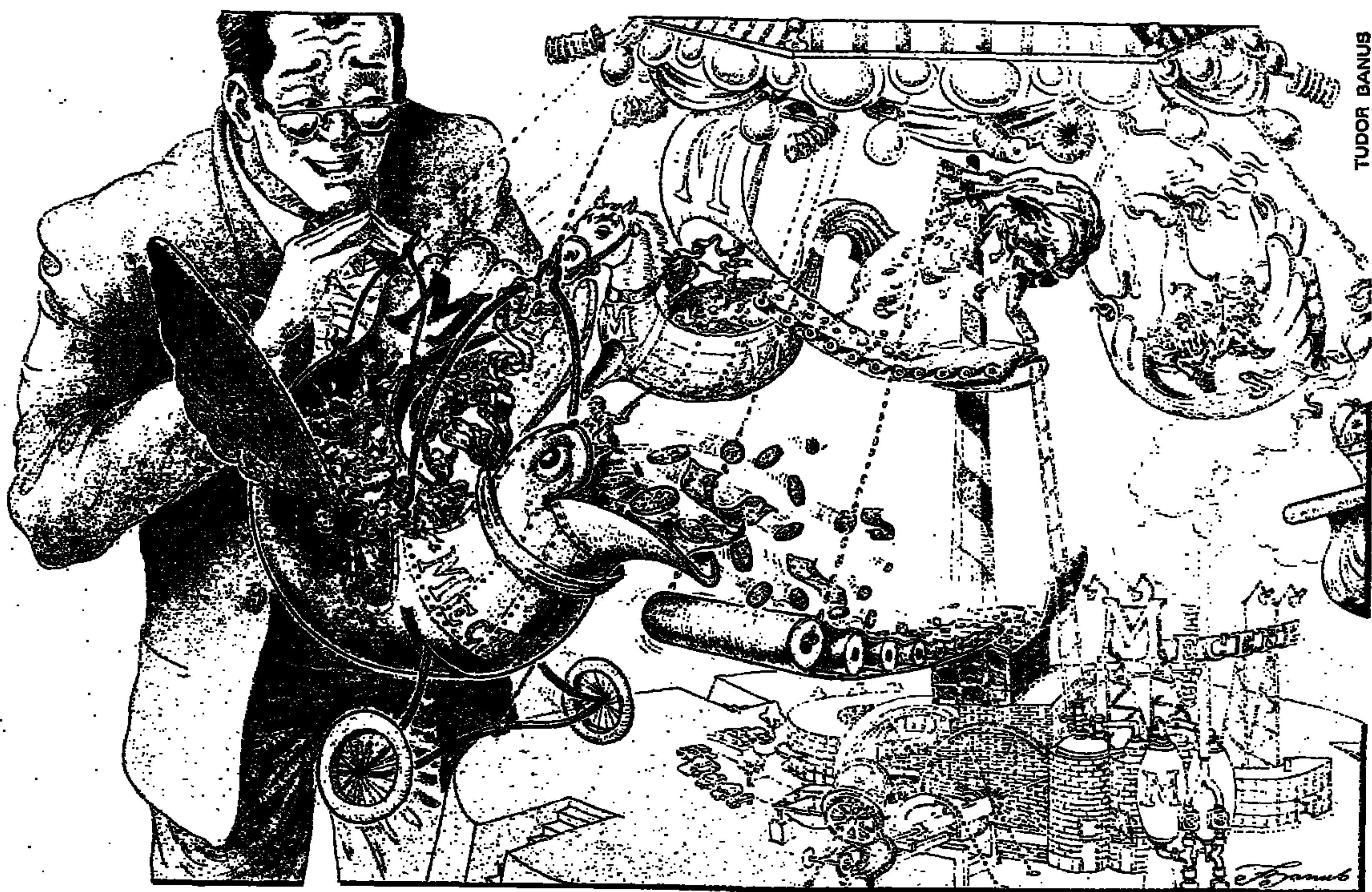
Longtemps, les fèves de l'Epiphanie ont été de simples légumes. Ce n'est que vers 1874, en Saxe, qu'a commencé la production de fèves en porcelaine. Tout en critiquant ces nouvelles « fèves industrielles », les Français en importèrent bientôt. Après la première guerre mondiale, on fabriqua à Limoges les premières fèves en porcelaine : pas question, en cet immédiat après-guerre, de commercer avec l'Allemagne. La porcelaine, trop coûteuse, a cédé dans les années 60 sous les assauts du plastique, lui-même remplacé aujourd'hui par la céramique et le métal doré.

A chaque Epiphanie, les fabricants actuels se partagent un « gâteau » d'une cinquantaine de millions de fèves. Un petit marché d'à peine 100 millions de francs (si l'on considère que la fève, dont le prix varie très fortement, se vend en moyenne 2 francs), on ne peut plus saisonnier et qui ne progresse guère.

Pascale Krémer

Lire la suite page 25

Les sponsors ne jouent plus



TUDOR BANUS

Rigueur oblige, mécènes et sponsors recomptent leurs deniers. Finis le parrainage brouillon et les coups de cœur. Contraintes de se justifier vis-à-vis de leurs actionnaires et de leurs salariés, les entreprises recentrent leurs actions sur l'environnement et l'humanitaire, aux dépens du sport et de la culture.

Lire pages 24 et 25 les articles d'Annick Cojean

Hongkong entre frénésie et fatalisme

Fragilisée par le récent différend sino-britannique sur son avenir la colonie n'a pourtant jamais été aussi florissante. Motif : les liens économiques étroits noués avec l'arrière-pays chinois, en plein boom

« *VIVRE avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête conduit soit à un certain fatalisme, soit au contraire à une espèce de frénésie. Les habitants de Hongkong, dont l'avenir prévisible s'arrête le 1er juillet 1997 avec le retour dans le giron de la Chine, oscillent au gré des circonstances entre ces deux attitudes, et ils le feront tant qu'il y a des affaires à faire* », assure un avocat. D'origine chinoise, il travaille dans un grand cabinet juridique français installé à la fois à Pékin et dans la colonie britannique, et illustre à lui seul les ambiguïtés de la colonie britannique.

PARADOXES • Aux yeux d'un Occidental, Hongkong n'est de toute façon qu'une succession de paradoxes. Une plaque tournante commerciale majeure de l'Asie, le premier port de containers et la troisième place bancaire du monde, le tout construit sur du sable, parfois mouvant. Ainsi, au moment même où la plus grande banque de la colonie et l'une des dix premières au monde, la Hongkong and *Shanghai Banking Corp.* (HSBC), annonce des prévisions de croissance de 5,6 % pour Hongkong en 1993, grâce notamment aux « *liens croissants avec la Chine du Sud* », l'agence de notation financière américaine Standard and Poor's place la dette du gouvernement sous surveillance. « *Le différend entre la Chine et le Royaume-Uni a entraîné une érosion de la confiance des investisseurs en Hongkong ; la poursuite de ce processus pourrait rapidement affecter son économie* », souligne Standard and Poor's.

Voilà des semaines que la colonie est entrée à nouveau dans une zone de turbulences. Depuis les propositions de démocratisation présentées en octobre par le nouveau gouverneur de *l'île, Chris Patten, la tension* n'a cessé de monter avec la Chine. Le plan de réforme soumis au Conseil législatif (le Parlement de la colonie) prévoit d'accroître le nombre de membres élus de ce conseil à l'occasion des élections de 1995 et de lui donner alors plus de pouvoir. La Chine ne veut pas en entendre parler. Le conflit s'est encore envenimé lorsque les autorités de l'île ont accordé, contre l'avis de Pékin, des contrats pour les travaux préliminaires destinés au nouvel aéroport.

Les Chinois ont répliqué immédiatement en annonçant qu'ils n'honoreraient pas après 1997 les contrats décidés de façon unilatérale par le gouvernement. Plus grave, ils ont menacé Chris Patten de remettre en cause l'accord de 1984 sur les conditions du retour de Hongkong à la Chine. « *La Chine raisonne en termes de symbole, de territoire et de contrôle ; elle veut totalement remettre la main sur la colonie et éviter dans la mesure du possible de casser l'outil économique et financier, mais pas au prix d'un aveu de faiblesse* », explique un diplomate. « *Jusqu'où peut-elle aller trop loin ? Personne ne le sait, peut-être pas même les dirigeants chinois* », ajoute-t-il.

PSYCHODRAME • Un psychodrame dont la *Bourse de Hongkong, la deuxième d'Asie, se* serait bien passée. Elle a chuté de 15 % depuis la mi-novembre. La menace faite au début du mois de décembre par Pékin de ne pas honorer à partir de 1997 les contrats signés sans son accord par la colonie a provoqué une véritable panique. En l'espace de quatre jours l'indice Hang-Seng avait alors perdu 17 %. Le paroxysme a été atteint jeudi 3 décembre avec une chute de plus de 8 %. Pour trouver un recul plus violent, il faut remonter au 5 juin 1989, au moment de la sanglante répression de la place Tiananmen.

Eric Leser

Lire la suite et l'article de Francis Deron page 23



CONSOMMATION

Les cuisinistes en quête d'honorabilité

Champions des litiges en tout genre, les vendeurs de cuisines intégrées, particulièrement touchés par la crise, tentent de se refaire une réputation

LES vendeurs de cuisines qui se mettent à défendre les droits du consommateur, c'est un peu comme si le loup se prenait d'amitié pour le Petit Chaperon rouge. Champions des litiges en tout genre, les cuisinistes tentent, pour sortir de la crise, de se refaire une réputation. Nouveaux mots d'ordre de la profession : garantir la qualité, restaurer la confiance du client.

« Pas par philanthropie, mais parce que c'est dans notre intérêt », admet fort honnêtement Bernard Fournier, directeur général de Mobalpa. Lorsque les temps sont durs, l'immobilier en crise, le crédit à la consommation restreint, plus question de rater des ventes parce qu'on pâtit d'une mauvaise image. Depuis 1990, les ventes de cuisines intégrées ont baissé en volume de 21 %. La production se retrouve aujourd'hui au niveau de 1984. Or, dans ce secteur, le bouche-à-oreille prime. Le consommateur n'investit pas de 50 000 à 70 000 francs en moyenne pour une cuisine intégrée sans avoir pris conseil auprès de son entourage.

C'est là que les affaires se corsent, car les insatisfaits sont légion, et les litiges fréquents. Publicité mensongère, vente forcée, non-respect du droit de rétractation du client démarché à domicile, mauvaise information sur les prix, faux rabais, devis flous, retards dans les délais de livraison, pose jamais finie ou bâclée... Pour le seul troisième trimestre 1990, 420 infractions ont été relevées par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

GUIDE • De forts mauvaises habitudes prises, paradoxalement, lorsque les cuisines intégrées se vendaient comme des petits pains. De 1970 à 1985, les ventes explosent, des franchises s'installent à tous les coins de rue. *« La distribution de la cuisine intégrée n'a pas été prise en charge par les réseaux de vente traditionnels du meuble. Les magasins ont été créés par des gens qui étaient loin d'être tous des professionnels, mais désireux d'engranger rapidement du profit »*, déplore Jean-François Stordeur, secrétaire général de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA). Début 1991, Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, met vigoureusement en garde les consommateurs. Sa loi de janvier 1992, qui étend le champ d'application du délit d'abus de faiblesse, vise principalement les entreprises de dépannage rapide... et les cuisinistes.

Conscients que leur image est très dégradée, les cuisinistes multiplient actuellement les initiatives. Un premier Guide sectoriel de la cuisine et de la salle de bains vient de sortir. Les cuisinistes s'y targuent d'*« afficher désormais une volonté de garantir la qualité au consommateur »*. Par ailleurs, et parce qu'il *« faut profiter de la crise pour écarter les brebis galeuses »*, Fernand Corradetti, secrétaire général du Syndicat national de l'équipement de cuisine (SNEC), après avoir attaqué la société Cuisine plus en justice pour publicité mensongère, a mis au point un devis-type et signé en mai un contrat avec neuf associations nationales de consommateurs, sous l'œil bienveillant de l'Etat : une charte professionnelle *« pour l'amélioration de la qualité des services »* qui prévoit que les cuisinistes signataires utiliseront systématiquement le devis-type, assureront à leurs vendeurs une formation professionnelle, répondront par écrit aux réclamations et tenteront de régler à l'amiable leurs litiges. Les magasins signataires ont droit à un label bleu et rouge tout ce qu'il y a de plus rassurant pour le consommateur.

VIGILANCE • Quelques fabricants semblent également faire preuve de bonne volonté. Mobalpa, leader en France de la cuisine aménagée, a adopté le devis du SNEC et mis en place toute une gamme de formations pour vendeurs et poseurs (dont un stage juridique sur les droits des consommateurs). *« Nous avons adopté depuis un an un système souple pour satisfaire pleinement les clients : nous ne lançons la fabrication de la cuisine que huit jours après la commande, pour laisser la possibilité de changer d'avis »*, explique Joël Vérité, directeur général des cuisines Arthur Bonnet. *« Nous avons l'obligation aujourd'hui de surveiller les distributeurs. Notre image en dépend trop »*, note Michel Gilet, directeur des cuisines Gilet, où l'on forme aussi à la *« vente propre »*. Même Vogica, en tête des litiges jusqu'à présent, affirme avoir adopté un code de déontologie pour les vendeurs et avoir mis en place, dans chaque point de vente, un service chargé de suivre les dossiers des clients.

« Nous attendons d'en constater les effets », commente, circonspect, Fernand Corradetti. Car, dans la France entière, seuls cinquante-deux responsables de magasins ont signé pour l'instant la charte du SNEC. *« De ci de là, certains fabricants adoptent des mesures. Mais on est loin d'une prise de conscience généralisée »*, dit-il. Michel Gilet renchérit : *« Les affaires sont tellement mauvaises en ce moment qu'il est difficile de persuader les cuisinistes, par ailleurs peu syndicalisés, de ne pas faire n'importe quoi pour vendre. »*

Vigilance, donc. Au secrétariat d'Etat à la consommation, on constate que les plaintes déposées n'ont pas sensiblement diminué depuis 1990, et l'on craint que, la reprise venue, les cuisinistes n'oublient leurs bonnes résolutions.

Pascale Krémer

HUMEUR • par Josée Doyère

Bonne année !

BONNE année ! Bonne santé ! Le paradis à la fin de vos jours (comme on disait dans le temps, à la campagne) ! Que dois-je vous souhaiter d'autre ? Du travail, bien sûr. Cela devient une denrée de plus en plus rare, par les temps qui courent, et nous avons les uns et les autres un peu la peur au ventre, pour nous-mêmes ou pour des proches, de nous retrouver au chômage (quel vilain mot !). Je vous souhaite donc de garder votre travail, si vous en avez un, ou d'en retrouver, si vous l'avez perdu.

Et, mieux encore, je vous souhaite une meilleure santé économique. La « relance », vous connaissez ? Nos modernes augures nous en rebattent les oreilles, à force d'en scruter les prémices... Et le PIB américain par-ci, et les mises en chantier par-là, et la Bourse (de Londres, de New-York, de Tokyo), et les taux d'intérêt allemands, et la « désinflation compétitive »... J'en passe ! Elle tarde pourtant à se manifester, la reprise. Pourtant, on n'est pas vraiment exigeant...

On se contenterait d'une petite relance, un peu pépère, un peu ringarde, pas la folle expansion dont on a eu tort de croire, un temps, qu'elle durerait toujours, comme si les arbres poussaient jusqu'au ciel. Non. Juste assez de reprise pour que le manque de travail ne mène pas au désespoir trop de familles, trop de jeunes, trop de trop-tôt-considérés-comme-vieux, trop d'entre nous.

Et puis, après les agapes de Noël et du Jour de l'an – en France, on bouffe toujours trop dès qu'on a quatre sous vaillants, – il faut souhaiter que nos pays riches, au lieu de se mobiliser par instants, médiatiquement, pour une population en train de crever de faim, envisagent sérieusement de sortir les pays du tiers-monde de la panade où les enlisent des systèmes imbéciles de profit à tout crin.

J'enrage à chaque instant de voir leurs matières premières dont *« les cours chutent »* – eh ! oui, c'est la loi du marché ! – et le FMI et la Banque mondiale leur donner à longueur d'année des leçons pour *« réduire leur dette »*. Avez-vous pensé à la chance que nous avons, vous, moi, nous tous, de ne pas être nés en Somalie ou en Bosnie ? Je vous souhaite, je nous souhaite, je leur souhaite, à tous les crève-misère noire de notre malheureuse planète, que les pays riches apprennent la générosité, la vraie, la seule qui rapporte durablement au donateur, puisque l'assisté de jadis devient un client et un consommateur.

Enfin, je souhaite à notre terre la paix. Faire disparaître la peur et la haine du cœur des hommes, leur mettre en tête, au cœur le goût de construire, plutôt que de détruire, partout sur terre où ils ne pensent qu'à la vengeance...

Décidément, je suis idiote, et ce billet va faire hausser les épaules à plus d'un, tant ces souhaits vont paraître ridicules à force de naïveté. Mais, souvenez-vous... Au fond de la boîte que Pandore ouvrit par curiosité, quand toutes les misères humaines s'en furent échappées, il resta un œuf, tout blanc, sans lequel nous ne pourrions survivre : l'espérance. ■

LA COTE DES MOTS

Design

Le Petit Prince de Saint-Exupéry dirait-il, aujourd'hui : « S'il te plaît, « dizaïgn »-moi un mouton... » ? Peut-être, si l'on considère le succès du nom masculin *design* – prononcé le plus souvent « dezaïgn » ou « dizaï'n » – et employé comme réduction *d'industrial design.*

Cet anglo-américanisme (issu du français *dessein*, qui eut jusqu'au XVIIIe siècle le double sens de « projet, but » et de « dessin, représentation graphique ») a pris vers les années 1925 la signification de « conception esthétique d'un objet, d'une machine, de locaux, etc. ». Comme on le voit, la francisation éprouve quelque difficulté à proposer un équivalent bref. *Designe* (sans accent aigu) n'a eu aucun succès, et il aurait été fâcheux de recourir à *dessin*, car la signification aurait alors perdu de son originalité et, surtout, de sa précision...

Equivalent officiellement préconisé, *stylique* ne reçoit pas, semble-t-il, une adhésion enthousiaste. On peut le regretter, car ce terme est fort acceptable – de même que *stylisme*. *Graphisme publicitaire* ne convient pas pour... *désigner* l'ensemble du travail de conception visant à la création d'objets et d'environnements à la fois esthétiques et fonctionnels, et *esthétisme* peut subir le même reproche.

« Personne qui crée des formes nouvelles tendant à réussir une harmonisation entre la fonction utile et une apparence agréable », le *designer* (« dizaï'neur » ; au sens ordinaire : « dessinateur ») pourrait très bien, en français, être dénommé *stylicien*, ou *styliste*, le premier de ces deux mots étant à préférer.

Reste le cas du verbe *designer*, qui a bien des défauts : être un américanisme et être homographe, à l'accent près, de *désigner*. D'où son absence, sans doute, au sein des dictionnaires français usuels. Employer alors « concevoir selon le design » est la marque d'un meilleur... style.

Jean-Pierre Colignon

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SCIENCES et MÉDECINE

BLOC-NOTES

D'une semaine...

MANIFESTE DES ENTREPRISES CONTRE L'EXCLUSION : trente patrons appellent le monde économique à lutter contre le chômage (*le Monde* daté 27-28 décembre).

ALLOCATIONS FAMILIALES : augmentation de 2 % des prestations sociales à compter du 1er janvier annoncée le 27 décembre (*le Monde* du 29 décembre).

TRANSPORTS AERIENS : Alitalia a acquis le 28 décembre 30 % de la compagnie hongroise Malev, l'Etat hongrois conservant 50 % des actions plus une voix (*le Monde* du 29 décembre).

PROJET DE LOI CONCERNANT LE NOUVEAU STATUT DE LA BANQUE D'ESPAGNE approuvé le 28 décembre par le conseil des ministres, cette réforme permettra une indépendance de la banque centrale espagnole à l'égard du gouvernement pour définir la politique monétaire (*le Monde* du 31 décembre).

FUSION AIR FRANCE ET D'UTA et adoption des nouveaux statuts de la nouvelle société approuvées le 29 décembre ; cette dernière s'appelle désormais Compagnie nationale Air France (*le Monde* du 31 décembre).

FUSION DE MATRA ET D'HACHETTE entérinée par les assemblées générales extraordinaires des deux entités, le 29 décembre, l'opération prend forme d'une absorption de Matra par Hachette, rétroactive au 1er janvier 1992, le bénéfice net de l'ensemble pour 1992 est compris entre 350 et 400 millions de francs (*le Monde* du 31 décembre).

MORT DE L'ECONOMISTE HENRI GUITTON LE 28 DÉCEMBRE à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il a joué un rôle important dans la modernisation de l'enseignement de l'économie en France et a introduit les mathématiques et les statistiques dans cet enseignement (*le Monde* du 31 décembre).

POUR FAIRE FACE AU DEFICIT DE L'UNEDIC, les partenaires sociaux réunis le 30 décembre renoncent à une baisse de la cotisation de l'assurance-chômage (*le Monde* du 31 décembre).

2 971 000 DEMANDEURS D'EMPLOI au mois de novembre annoncés par le ministère du Travail le 30 décembre, soit une augmentation de 1,2 % par rapport au mois précédent (*le Monde* du 1er janvier).

... à l'autre

LUNDI 4 JANVIER. Mulhouse. Jour chômé dans les usines Peugeot.
Marseille. Nouvelle rencontre entre les dockers et les employeurs du Port de Marseille.
Genève. Gatt : reprise des négociations sur l'Uruguay Round.
Islande. Vote du Parlement sur l'espace économique européen.
Bonn. Réunion extraordinaire de la commission économique du Bundestag pour étudier le cas du ministre allemand de l'économie Juergen Moellemann, soupçonné d'avoir utilisé sa position pour promouvoir ses intérêts privés.

MARDI 5 JANVIER. Paris. Conférence de la BNP sur la situation financière des entreprises françaises et des banques japonaises.

MERCREDI 6 JANVIER. Bruxelles. Entrée en fonction de la nouvelle Commission des communautés européennes.
Paris. Séminaire ENA Recherche sur le thème « Les services publics, les entreprises et la construction européenne », à la Sorbonne.
Paris. Compusearch. Salon de l'emploi informatique, Palais des Congrès.

JEUDI 7 JANVIER. Ghana. Constitution d'un nouveau gouvernement. Le président sortant, Jerry Rawlings, se succédant à lui-même.
Paris. Présentation par Jean Gandois, président de Pechiney, du rapport sur la Compétitivité française, dans le cadre de la préparation du 11e Plan.
Paris. Forum de l'Expansion sur le thème « 1993, année de la reprise ou de la déflation ? », avec Pierre Bérégovoy, premier ministre.
Paris. Colloque sur le thème « Elections américaines : le programme Clinton », organisé par le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRI), à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique 75007 Paris.

VENDREDI 8 JANVIER. Alger. Visite de Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères (jusqu'au 9).
Paris. Débat organisé par le Forum du futur autour d'Édouard Balladur sur le thème : « Quelle politique pour la France ? ».

DIMANCHE 10 JANVIER. Paris. Remise du rapport de François Geindre sur la politique du logement à Pierre Bérégovoy.

LOIS ET DÉCRETS

Logement des personnes défavorisées

■ Un décret crée un Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Placé auprès du premier ministre, ce comité a pour mission de faire toutes propositions sur le logement des personnes en difficulté et de donner son avis sur toute question dont le gouvernement le saisit. Il remettra chaque année un rapport sur ces questions au président de la République et au premier ministre. Les crédits nécessaires à son fonctionnement sont inscrits au budget du ministère chargé du logement. Cette instance est présidée par Louis Besson, maire de Chambéry, assisté d'un secrétaire général et de huit membres, tous nommés par le président de la République. Le mandat du président et des membres est de trois ans, renouvelable une fois.

Décret n° 92-1389 du 22 décembre, **Journal officiel du 23 décembre**, p. 17 605.

Vins

■ Deux décrets modifient les conditions de production de certains vins de pays et le droit à la dénomination de leur terroir d'origine, notamment pour les vins de pays des coteaux du Libron, des Landes, des vins de l'Agenais et des vins de pays d'Oc.

Décrets nos 92-1269 et 92-1270 du 4 décembre 1992, **Journal officiel du 7/8 décembre**, p. 16 757.



Un aéroport de combat

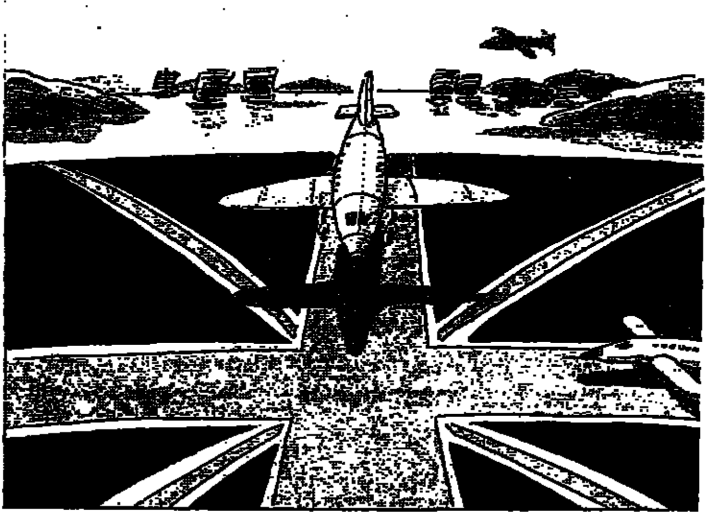
L'aéroport en construction à Hongkong est au centre de la polémique qui oppose l'administration coloniale britannique au régime de Pékin sur le processus de rétrocession du territoire à la Chine le 1er juillet 1997

HONGKONG
de notre envoyé spécial

COMME un éléphant aux défenses coupées, l'île Chek-Lap-Kok présente une silhouette mutilée, incongrue dans le paysage peuplé de crêtes montagneuses de la baie de Hongkong. Elle a perdu son sommet, et l'un de ses flancs a été aplani au point qu'il dépasse de peu le niveau de la mer.

C'est le chantier le plus politisé du monde, risquant même de ne jamais être mené à bien. La polémique qui oppose Pékin au nouveau gouverneur de Hongkong, Chris Patten, sur le nouvel aéroport international de la colonie britannique en voie de rétrocession à la mère patrie chinoise peut encore aboutir à l'abandon pur et simple du projet. Pourtant, l'entreprise est déjà en route, et elle apparaît de celles qu'on voit mal s'arrêter en chemin.

L'ampleur du chantier laisse rêveur : un polder gagné sur la mer permet de former une surface plane de 1 250 hectares. Une route principale relie l'ensemble à la péninsule de Kowloon, sur le continent, que doublera une voie de chemin de fer, le tout à l'aide de ponts géants enjambant les bras de mer, et de tunnels percés dans le ventre d'autres collines insulaires.



SPECTACULAIRE • Côté équipements, encore du spectaculaire. Selon le projet définitif publié en février 1992 par le gouvernement colonial britannique, 123 avions pourront loger simultanément au sol : 50 accostés aux deux terminaux pour passagers, 27 autres sur les aires de garage, 28 dans les zones pour avions cargo et 18 dans les hangars de maintenance. Deux pistes parallèles sont prévues, ainsi qu'un mini-train pour passagers reliant les deux terminaux. Tout cela pour faire ce qui devrait être, si le projet voit le jour, un des plus importants aéroports du monde à l'horizon 2010 : 80 millions de passagers par an, soit 375 000 mouvements d'avions dans une année.

C'est le « cadeau » de la Grande-Bretagne à Hongkong, ultime vestige d'un empire colonial disparu. Le deuxième aéroport de Hongkong a été conçu et présenté

> **Le coût du projet : plus de 33 milliards de francs pour le seul aéroport, ses services et ses accès.**

comme un testament, destiné à garantir que ce territoire qui, sur le tard, fut une des rares réussites du colonialisme et sans doute sa plus brillante, restera ancré dans le monde de la libre entreprise quoi qu'il advienne.

Pour ce faire, le « grand capital » n'hésite pas à « déplacer les montagnes ». Au sens propre : outre Chek-Lap-Kok elle-même, les collines avoisinantes, « Brother Islands » (les « îles des frères ») seront rayées de la carte pour permettre l'approche des avions. De même sera étêté de 6 mètres le sommet de Lam-Chau, autre îlot du secteur, dont la terre viendra s'ajouter aux boues prélevées dans la baie par les dragues afin de constituer la plate-forme gagnée sur la mer sur laquelle reposera l'aéroport.

Le coût du projet tient les promesses de rigueur dans le grandissime : plus de 33 milliards de francs pour le seul aéroport, ses services et ses accès. Mais si l'on ajoute diverses infrastructures qui doivent y être reliées, ce sont au total quelque 10 milliards de dollars américains (55 milliards de francs) qui seront dépensés. Ces équipements sont au cœur des plans de développement de Hongkong, qui entend ainsi conserver sa position de premier port de conteneurs du monde et son rôle de société de service pour l'industrie en plein essor de la Chine la plus vivace, celle de la moitié sud du pays. Car les projets les plus audacieux de Hongkong ne se bornent plus aux « zones économiques spéciales » limitrophes, ou même de la province du Guangdong (Canton) et de quelques zones voisines. Des investissements financiers restent à réaliser, par exemple dans une région propice comme Shanghaï. Ce sont des Shanghaïens qui ont fait le Hongkong de la haute finance, et leur intervention sur les plans de développement de la métropole industrielle de Chine orientale n'en paraissent que plus naturels.

Il y a, surtout, des projets qui ont un sens géographique concret. Une autoroute reliant Hongkong à Canton, pour soulager les voies terrestres et fluviales d'ores et déjà saturées, et de multiples ramifications de part et d'autres de l'embouchure. Au total, bretelles comprises, 400 kilomètres de routes à grande vitesse. Puis une prolongation qui monterait sur 500 kilomètres vers le nord jusqu'à la ville de Hengyang, au fin fond de la province du Hunan, d'où un chemin de fer ferait le relais jusqu'à la ville industrielle de Wuhan. L'axe offrait à Wuhan, située loin des installations engorgées de la côte, un débouché attrayant vers le Sud, servi par ce qui sera alors « l'ex-colonie » britannique, normalement encore bien plus performante que Shanghaï.

CRAINTE • Pour Hongkong, estiment les milieux d'affaires, cette manière de forger des liens jusqu'au tréfonds de la Chine continentale serait un moyen de conserver une place prédominante et de se maintenir à une encâblure d'avance de Shanghaï, quelle que soit la réussite de celle-ci à l'avenir. Car, même chez les plus confiants, demeure la crainte que la Chine du Nord ne cherche à réduire l'importance économique de Hongkong au profit de l'ex-« Paris de l'Extrême-Orient » et capitale financière que fut, autrefois, Shanghaï.

L'enjeu de ces stratégies de développement saute aux yeux quand on parcourt en bateau la baie de Hongkong dans ses secteurs industriels, loin du célèbre et minuscule quartier des affaires. A l'ouest, dans la direction de Chek-Lap-Kok et de son futur aéroport, on découvre l'omniprésence de la

> **Le feu vert donné par le gouvernement colonial ne lève pas toutes les hypothèques.**

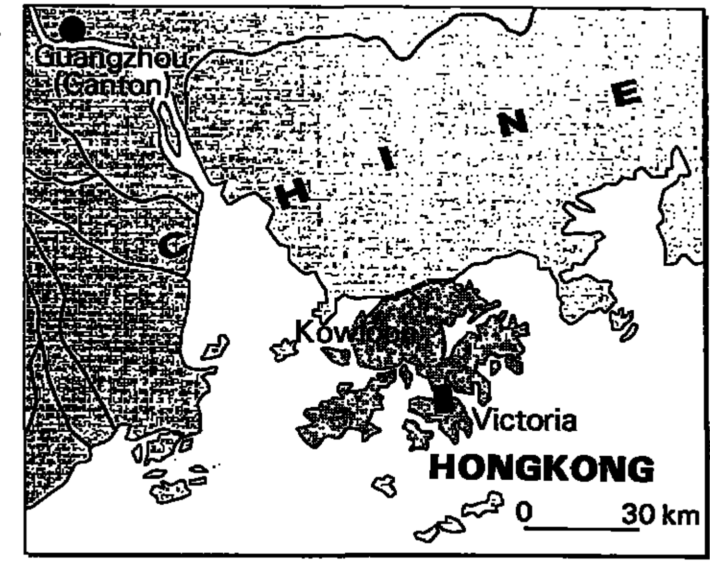
Chine : de grands bateaux porte-conteneurs à pavillon rouge frappé des cinq étoiles jaunes; des embarcations nettement plus vétustes, rongées de rouille, mais toujours vaillantes.

Et ces sampans de semi-clandestins venus du continent qui pêchent un peu partout dans la baie, au mépris des plus élémentaires règles de salubrité tant l'eau y est polluée, mais qui, chaque jour, s'aventurent un peu plus loin en direction du centre de la baie.

Autour de Chek-Lap-Kok même, on ne pêche plus beaucoup aujourd'hui. Le domaine appartient aux engins de grands travaux marins. Si le chantier prenait toute sa dimension, il mobiliserait plus de la moitié de la capacité de dragage du monde... On n'en est toutefois pas là.

Le feu vert donné par le gouvernement colonial, le 19 novembre, à la construction de la plate-forme qui recevra l'aéroport ne lève pas toutes les hypothèques que fait peser sur le projet la méfiance de Pékin. La volonté des dirigeants communistes d'intervenir dès aujourd'hui dans toute décision majeure concernant le futur du territoire n'aura d'égale à l'avenir, craint-on, que celle de leurs successeurs post-communistes, tout aussi dirigistes, et qui risquent de tuer la poule aux œufs d'or. Même involontairement.

Francis Deron



Hongkong entre frénésie et fatalisme

Suite de la page 21

Mais la Bourse de Hongkong est coutumière des débandades. Elle avait dû être fermée pendant quatre jours lors du krach d'octobre 1987 et a également beaucoup souffert de la condamnation pour corruption en octobre 1990 de son président M. Ronald Li.

La force et la faiblesse du marché boursier de la colonie proviennent de l'importance des investisseurs étrangers. Ils représentent plus de la moitié des capitaux placés. *« Le vrai critère de confiance reste plutôt l'état du marché immobilier. Le jour où il s'effondre – c'est loin d'être le cas, – la confiance se sera cette fois bel et bien envolée »*, affirme un banquier français.

Et puis, le marché de capitaux de la colonie n'a pas l'ampleur ni la sophistication du système bancaire qui fait de Hongkong, à l'instar de son port maritime, un centre majeur pour le mouvement de l'argent et des marchandises en Asie. La quasi-totalité des grandes banques du monde, en tout 560, sont présentes à Hongkong. Si on trouve à Tokyo 80 succursales de banques étrangères, et 170 en France, il y en a 350 dans la colonie. Non seulement Hongkong occupe une position stratégique au sein de la région du monde dont la croissance est la plus forte, mais elle bénéficie d'atouts réglementaires comme l'absence totale de contrôle des changes ou un régime fiscal très favorable. De nombreux établissements financiers japonais y réalisent ainsi des opérations avec des clients nippons plus commodément qu'à Tokyo. Les Taïwanais y font transiter la quasi-tota-

> **Les six millions d'habitants vivent essentiellement d'une activité de plaque tournante.**

lité de leurs opérations financières avec la Chine.

Et puis l'activité de la colonie n'a jamais été aussi florissante. La croissance a été vraisemblablement supérieure à 6 % en 1992 avec une augmentation de 14 % à 15 % des exportations et de plus de 20 % des profits des entreprises. Cette performance est alimentée par le dynamisme de la Chine dont la croissance, fixée à 6 % en début d'année et 10 % en juillet, a finalement atteint 12 %. Elle devrait encore approcher les 10 % en 1993.

Un emballement dont ont surtout profité les provinces du Sud-Est... celles qui travaillent le plus avec Hongkong. Cette symbiose de plus en plus étroite entre les deux économies constitue pour les milieux d'affaires de Hongkong la garantie la plus sérieuse de leur survie. Voilà pourquoi certains regrettent ouvertement le baroud d'honneur des Britanniques, qui leur semble, en outre, venir bien tard. L'intégration de Hongkong à la Chine est d'ailleurs déjà plus avancée qu'on ne l'imagine. Pendant la décennie 80, le commerce entre la colonie et Pékin a été multiplié par 8 et, au cours des deux dernières années, il a augmenté de 40 %. On estime à trois millions le nombre de travailleurs employés directement ou indirectement en Chine par des firmes de Hongkong, quatre fois plus que dans l'industrie du territoire.

ENVAHISSANTE • Les flux financiers dans les deux sens sont énormes : environ 60 % des investissements réalisés en Chine de l'étranger viennent ou passent par la colonie. 40 % du commerce extérieur de la Chine passe physiquement par Hongkong et sans doute 60 % de ses règlements commerciaux. La Chine a elle-même plus de 10 milliards de dollars investis dans le territoire, sans compter son bras séculier, la Bank of China, deuxième établissement bancaire du territoire, détenu en totalité par l'Etat chinois.

De toute façon, la colonie ne peut plus faire machine arrière. Il est loin le temps – après la guerre de Corée – où elle pouvait se passer de liens avec la Chine. Hongkong n'a pas de solution de rechange à cette présence chinoise de plus en plus envahissante. Ce qui n'empêche pas certains groupes de se ménager des portes de sortie. La première banque de l'île, HSBC, a pris le contrôle cette année de la troisième banque anglaise, la Midland Bank, et se rend ainsi beaucoup moins vulnérable aux pressions chinoises, surtout après 1997. Mais il s'agit d'un cas particulier. Les six millions d'habitants de la colonie vivent essentiellement d'une activité de plaque tournante de marchandises et de capitaux qui se fait et se fera avec la Chine ou ne se fera pas. Les services représentent 70 % du produit intérieur brut et occupent plus de 60 % de la main-d'œuvre. Les industries textile, du jouet, de l'horlogerie et de l'électronique occupent une part de plus en plus réduite. La main-d'œuvre bon marché se trouve aujourd'hui de l'autre coté de la frontière, en Chine. Sans un minimum de confiance, une place financière ne peut prospérer. Une vérité dont la Chine a sans doute pris conscience. Pour preuve : au plus fort de la tempête boursière du début du mois de décembre, c'est une déclaration apaisante du ministère des affaires étrangères chinois qui a ramené le calme. Hongkong a connu et connaîtra sans doute encore des fluctuations économiques, boursières et immobilières considérables à l'approche du 1er juillet 1997 : c'est la rançon du succès d'un Manhattan construit sur un territoire total d'à peine 1 000 kilomètres carrés. Et, paradoxalement, sa fragilité constitue aujourd'hui son meilleur atout pour sauvegarder une partie de son originalité.

Eric Leser

LES SPONSORS NE JOUENT PLUS

Parrainage : l'âge de raison

La crise a réduit les budgets de parrainage. Elle a surtout provoqué un recentrage vers des actions plus ciblées, plus « raisonnables ». En baisse : le sport et la culture, en hausse : l'environnement et l'humanitaire

FINIE, l'époque du parrainage coup de cœur ou coup de bluff. Banni, le «sponsoring» brouillon et papillon, improvisé, dispersé et instable. Interdit le mécénat coup de folie, le mécénat panache. La crise est passée par-là. Le parrainage serait devenu un luxe? Disons qu'on le veut efficace et ciblé, logique et puis rentable. Chaque centime dépensé doit être justifiable. Et le gain obtenu doit être quantifiable, en tout cas vérifiable...

Normal. En période de récession, l'entreprise évite de se disperser pour se concentrer sur son activité intrinsèque et communiquer moins sur son image que sur ses marques et ses produits. *Vendre. Vite. Beaucoup.* En ces temps de rigueur, elle privilégie les actions inscrites dans le court terme au détriment des initiatives de long terme : sale coup pour le parrainage, qui implique de la constance et une certaine pérennité. Crise oblige, elle préfère les modes de communication dont elle maîtrise le mieux la mesure d'impact et de rentabilité. *Du tangible, du concret; des courbes et des bilans chiffrés.* La mesure du parrainage est autrement subtile. Enfin, au moment où elle met en place des plans d'austérité, comprimant les dépenses, diminuant les dividendes, réduisant les effectifs, l'entreprise éprouve quelques difficultés à justifier auprès de ses collaborateurs, de ses actionnaires ou même du grand public des engagements vite jugés superflus.

L'enquête réalisée tous les deux ans par l'Union des annonceurs (UDA) ne trompe pas : les résultats collectés au mois de septembre auprès de 335 entreprises témoignent d'un net recul du parrainage. 57 % affirmaient y avoir recours en 1992, contre 65 % en 1990. Les budgets se sont resserrés : 17 % seulement (au lieu de 20,5 %) dépassent annuellement 10 millions de francs et 57,5 % (contre 52 %) ne franchissent pas le seuil de 2 millions de francs. Enfin, les dépenses de communication (le fameux «faire-savoir») autour des événements parrainés se sont amenuisées : les entreprises leur consacrent 1 franc pour une opération qui leur en a coûté 3 ; le rapport précédent était de 1 à 2...

INCONDITIONNELS • Pourtant, affirme Françoise Renaud, directrice des études à l'UDA, *« il n'y a pas de crise du parrainage »*. L'enquête, corroborée par les études de l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), l'inciterait même à l'optimisme. D'une part, parce que les principes du parrainage ne sont nullement contestés par les annonceurs, qui en reconnaissent à la fois la spécificité et les limites. 68 % des entreprises déclarent vouloir y recourir à l'avenir, et 53 % se rangent même dans le camp des *« inconditionnels »*. D'autre part, parce que les annonceurs sont aujourd'hui moins passifs, crédules ou naïfs vis-à-vis de ce qu'ils perçoivent comme une composante de la stratégie de l'entreprise. D'accord pour faire du parrainage, mais à condition d'en limiter les risques, d'être en parfaite adéquation avec la vocation initiale de l'entreprise, de se sentir en phase avec le reste de la société et ses préoccupations.

> **Un malaise pourtant se dessine. Il s'appelle déception, amertume, rancœur.**

L'UDA, là encore, fournit quelques indications sur les domaines d'intervention : le sport reste un numéro un imbattable mais perd tout de même 12 points. La culture, deuxième valeur sûre, perd 6 points. En régression aussi : les programmes audiovisuels (– 3) ainsi que l'exploit-aventure (– 7). Trois secteurs décollent : l'environnement (+ 8), l'éducation-formation (+ 4), les causes humanitaires et sociales (+ 3)... Conformément à l'air du temps.

Avec 70 % des dépenses de parrainage, le sport reste donc le secteur privilégié du sponsoring *(lire page 25)*. Dynamisme, compétition, effort, dépassement de soi, justice... Les valeurs qu'il véhicule sont universelles; s'y associer revient à se les approprier. Sa forte médiatisation profite également au sponsor, qui accède ainsi, à un moindre coût, au média télévision. Enfin, les contrats passés entre grands annonceurs et sportifs internationaux (le couturier Nino Cerruti et Jean-Pierre Papin, l'horloger Baume et Mercier et Florence Arthaud) ont un effet multiplicateur sur la notoriété et les résultats de leur marque.

PASSION • Mais le sport est, par essence, une affaire de passion ; un secteur où les coups de cœur du patron ont traditionnellement enlevé la décision. Parfois avec brio, comme l'ont démontré en d'autres temps le circuit Paul Ricard ou les voiliers du baron Bich. Souvent avec fracas, comme l'a expérimenté Marc Braillon, l'ex-PDG de RMO, incarcéré le 3 décembre sous l'inculpation de banqueroute pour détournements et abus divers et dont la politique de communication avait été fondée sur un parrainage sportif fougueux et dispersé : football, boxe, voile et cyclisme via le Tour de France. Or la passion doit être tempérée. Le sport est de plus en plus risqué.

La culture l'est sans doute moins, qui reste l'un des piliers du mécénat d'entreprise, selon l'ADMICAL. En 1991, celle-ci identifiait un millier d'entreprises mécènes (dont 60 % de PME) et 1 800 actions pour une valeur estimée entre 700 et 800 millions de francs.

Pas de bouleversements décelés durant 1992, mais la confirmation d'orientations déjà esquissées : la concentration des efforts sur quelques organismes ou manifestations déterminées; une recherche d'originalité poussant à investir dans des secteurs nouveaux ou négligés (la SEITA offre des bourses de recherche dans les sciences de l'homme et le CIC s'est engagé en faveur du théâtre privé parisien); l'essor d'un mécénat «croisé», c'est-à-dire d'opérations culturelles ayant aussi une perspective sociale ou humanitaire (la recherche musicale de Nicolas Frize soutenue par la Caisse des dépôts, associait par exemple les détenus de la prison de Saint-Maur); enfin, le développement d'actions collectives en province, confortées par l'implication croissante des chambres de commerce et d'industrie, des clubs de jeunes dirigeants et unions patronales locales.

L'heure serait au professionnalisme, voire à la sophistication. Notamment dans les arts plastiques. Plus question d'acheter une œuvre pour la reproduire sur une carte de vœux ! On vise désormais plus haut, l'entreprise tendant à mettre désormais la création contemporaine au service de son marketing... ou l'inverse (Badoit, Kronenbourg). Certaines sociétés, comme IBM et Aérospatiale, parrainent encore des expositions prestigieuses (Seurat au Grand Palais en 1991, Sisley au Musée d'Orsay jusqu'au 31 janvier 1993). Mais d'autres n'hésitent pas à s'engager pour un partenariat à long terme avec le Louvre, fières, par exemple, de permettre un long et coûteux travail de restauration (celui des *Noces de Cana*, peintes par Véronèse, a couté à la firme ICI la somme globale de 5 MF, à laquelle il faudrait ajouter les 2 MF nécessaires au montage de l'exposition).

MALAISE • La musique, qui avait atteint lors de l'année Mozart un seuil jamais atteint, a perdu quelques-uns de ses alliés fidèles mais reste, localement, le premier pôle d'intervention des entreprises. Accessible et populaire, la photographie est, paraît-il, en hausse, tandis que la danse est franchement délaissée.

Un malaise pourtant se dessine, qui incite des entreprises à marquer une pause dans leur politique de mécénat culturel. Il s'appelle déception, amertume, rancœur. Il concerne... les médias. *« Contrairement aux journalistes sportifs, les rédacteurs chargés de la culture ne jouent pas le jeu et répugnent à citer le nom d'un parrain ayant permis la réouverture d'un théâtre ou l'organisation d'une série de concerts »*, regrette un conseiller en communication. *« C'est un manque d'élégance et de fair-play. Les retombées médiatiques des opérations sont minables ».* Prestigieuses, certaines actions voient désormais leur vocation réduite aux relations publiques. Ce que certains appellent le *« mécénat-petits-fours »*.

Mais les cartes du parrainage sont en passe d'être redistribuées. Deux secteurs nouveaux se profilent et bénéficient d'un intérêt aussi enthousiaste que soudain des entreprises : l'environnement et l'humanitaire. Les sommes engagées sont loin d'être comparables *(voir tableau)*, mais la multiplication des initiatives témoigne dans le monde de l'entreprise de nouveaux comportements et valeurs.

La raison? Sans doute une volonté de prouver une responsabilité sociale et une conscience des problèmes de la planète. Surtout peut-être le souci de coller aux aspirations du personnel, de susciter son adhésion. *« C'est là que se trouve aujourd'hui la clé des politiques de parrainage*, estime Claudie Essig, chef du service conseil en mécénat d'entreprise à la Fondation de France : *impliquer au maximum le personnel, le fédérer autour de projets généreux, et lui donner un sentiment de responsabilité et de fierté. »* Les consultations au sein de l'entreprise sont devenues légion. C'est à la suite de l'une d'elles que Total a recentré sur l'environnement sa politique de parrainage autrefois dévolue à la musique classique. Et c'est par questionnaire adressé à ses 10 000 salariés et agents que la direction du groupe Axa leur a demandé de choisir la cause pour laquelle se mobiliserait l'entreprise avant d'en appeler aux bénévoles, de les orienter et de mettre à leur disposition le journal *Axa Atout Cœur*.

En 1991, la Fondation Paribas, dont le tiers du budget est réservé aux actions humanitaires, s'est proposée d'épauler les initiatives lancées déjà par ses collaborateurs. *« Il s'agissait de placer un outil au service de leurs passions et jardins secrets*, déclare Martine Tridde, la secrétaire générale de la Fondation. *Et l'on a découvert une pépinière de projets passionnants. »* Entre autres, l'aménagement en prison d'espaces pour enfants, la création d'un atelier de formation en Inde du sud, le soutien aux recherches du professeur Eliane Gluckmann, de l'hôpital Saint-Louis, sur les greffes de moelle osseuse, cette dernière action étant inspirée par un papa directement concerné.

« Le sentiment de solidarité que procure le mécénat est un fédérateur sans équivalent », estime Christian Cotteau, directeur de l'Institut du mécénat humanitaire. Le mécénat, c'est un truisme, n'est jamais totalement gratuit.

Cela n'est bien sûr pas un hasard si la majeure partie des opérations humanitaires développées par la Fondation Elf, reconnue d'utilité publique, concernent des pays où le groupe est implanté : création de centres d'éducation nutritionnelle en Angola, d'écoles, de dispensaires et d'un hôpital au Congo, ouverture de centres de santé au Nigéria... Les investissements, conséquents (26 MF environ sur les 50 MF du budget annuel), sont discrets, mais les autorités des pays concernés savent apprécier. »

Cela n'est pas un hasard non plus si Total, engagée dans l'environnement, s'est attaquée en priorité au problème du dépérissement des palmeraies et s'est associée au CNRS et à l'INRA pour étudier le sauvetage du palmier dattier, clé de voûte de l'écosystème oasien. Les premières dattes issues des vitroplants transplantés à Abu-Dhabi, en Arabie saoudite et au Qatar ont été récoltées dès 1989, mais la fondation Total est toujours impliquée dans la protection de la diversité végétale en partenariat avec le parc national de Port-Cros. Là encore, les pays riverains de la Méditerranée et du Golfe sont les premiers concernés. *« Connexions géographiques et professionnelles »*, dit-on pudiquement.

Mais il n'est pas besoin d'être une industrie réputée polluante pour s'occuper d'écologie (et tenter de rectifier son image) : banquiers, assureurs, chocolatiers sont aujourd'hui sur le pied de guerre. Priorité : la forêt. Certains mécènes font de la prévention contre les incendies en soutenant les «casques verts» et en équipant hélicoptères et Canadair : Rhône-Poulenc, TDF, Agrochimie, Iveco, Renault, Thomson... D'autres réparent les dégâts : Bordas reboise la forêt de Fontainebleau, Bongrain une vallée en Isère, Pinault s'occupe de la forêt de Brocéliande, Carrefour des Alpilles. Bull a transformé l'arbre en étendard et trouvé ainsi un thème pour communiquer dans le monde entier.

La protection des grands espaces naturels mobilise de nombreuses fondations : la Fondation Procter and Gamble a signé un contrat quinquennal avec le Conservatoire du littoral; la Fondation Gaz de France s'est engagée sur trois ans pour la réhabilitation de la pointe du Raz, tandis que la Lyonnaise des eaux-Dumez remet en état les sentiers de grande randonnée. Comment s'étonner enfin que le choix du chocolat Côte-d'Or se soit porté sur la défense de l'éléphant? Une idée conforme à l'air du temps et bien capable d'élargir la notoriété de son logo.

> **La crise a changé le consommateur, plus soucieux d'éthique et d'authenticité.**

TOLÉRANTS • Finis, en tout cas, l'émiettement et la dispersion, la recherche schizophrène de créneaux originaux, les associations contre nature et l'activisme brouillon des premières années. La crise a changé le consommateur, plus soucieux d'éthique et d'authenticité. *« Elle devrait aussi orienter les politiques de parrainage vers un recentrage dans des opérations plus liées au métier de l'entreprise ou à ses valeurs, dans un souci de transparence et de crédibilité »*, pronostique Alain Chauveau. C'est ce souci de cohérence qui a conduit à la création de l'Institut Danone, principalement à destination des professionnels de la santé et de l'éducation, et à une communication institutionnelle sur le thème « Entreprendre pour la santé ». Le même souci a présidé aux choix de la Fondation France-Télécom, dédiée tout entière à la communication et à ses problèmes (l'autisme).

Les associations américaines de consommateurs s'en sont prises récemment à des opérations de parrainage tapageuses, jugées «inutiles» à la communauté. Mieux vaudrait baisser les prix, disaient-elles en substance, que de dépenser aussi sottement son budget! Mais les consommateurs français sont tellement plus tolérants...

Annick Cojean

Les 11 plus importants sponsors et mécènes français

ENTREPRISES	BUDGET 1991	RÉPARTITION DU BUDGET			
		Sports	Culture	Environnement Social Education	
	(MF)	(MF)	(MF)	(MF)	
1 Caisses d'éparg. écureuil	140	84	42	14	
2 SEITA	100	90	10		
3 Crédit agricole	85	32	25	28	
4 Française des jeux	68	66	2		
5 Groupe Elf Aquitaine	62	12	10	40	
6 Crédit lyonnais	56,8	38,8	18		+ JO
7 Cartier	52,5		41,5	11	
8 Caisse des dép. et consig.	50		34	16	
9 Coca-Cola France	47	45	2		+ JO
10 Peugeot	45	45			
11 Perrier	45	45			

Tableau publié par la *Lettre du sponsoring et du mécénat* et réalisé à partir des données communiquées par les entreprises, selon des estimations.

■ *Dans le cas de groupes étrangers, n'ont été retenus que les investissements de la filiale française.*
■ *Sont incluses les sommes effectivement versées (ou la valorisation des échanges marchandises) et celles dépensées pour la communication autour de ces actions.*
■ *Ne sont pas prises en compte les opérations de parrainage audiovisuel.*
■ *Les budgets investis dans les compétitions de sports mécaniques par les constructeurs automobiles, les manufacturiers de pneus, les compagnies pétrolières n'ont pas été retenus.*

Vocabulaire

Parrainage? Sponsoring? Mécénat? Partenariat? La sémantique revêt parfois une certaine importance. L'enjeu, la stratégie, les montants alloués sont loin d'être les mêmes, selon que l'on emploie tel ou tel terme. Les décideurs et interlocuteurs varient également : *« Voulez-vous la direction du marketing* [pour le sponsoring] *ou celle de la communication* [pour le mécénat] *? »* Certains termes sont usurpés pour s'associer des valeurs, d'autres refoulés subtilement à cause de leur image. La confusion peut aboutir cependant à des malentendus : *« La SEITA consacre chaque année près de 10 millions au parrainage ! – Y compris le sport? – Ah non, le sport est à part. Il faut rajouter 90 millions si l'on compte le sponsoring de la formule 1. »*

Le sponsoring, souvent assimilé à une technique de publicité, a pour objectif d'accroître rapidement la notoriété d'une marque ou d'un produit. On a coutume de l'utiliser pour les interventions dans le sport. Le mécénat, moins «vendeur», est un travail à plus long terme sur l'image d'une entreprise, laquelle affiche, par son engagement dans la culture ou des causes d'intérêt général, un humanisme et une certaine «citoyenneté».

Quant au parrainage, l'UDA, par commodité, l'utilise pour grouper les deux notions. Un amalgame que refuse en revanche la Fondation de France, qui met à part le mécénat, jugé plus généreux, désintéressé et à la contrepartie, quand elle existe, résolument moins mercantile.

Reste que le mot *sponsoring*, communément utilisé dans le domaine sportif, est perçu par le public comme un mode de communication moderne et efficace qui allie utilité et générosité... Des qualités déniées à l'image vieillotte du «mécène», *« ce terme suranné,* écrivait en 1982 Jacques Rigaud, *qui évoque bien, comme une allégorie, l'hommage que la fortune rend au génie »*.

A. Co.

Trois types de fondations

Le mot *fondation* a toujours bénéficié d'une bonne cote, tant auprès du public, qui l'associe souvent à des causes nobles, qu'auprès des entreprises, envieuses du prestige et de la crédibilité qu'il confère à leurs actions de mécénat. Longtemps utilisée pour désigner ce qui n'était que de simples associations régies par la loi de 1901, l'appellation est aujourd'hui strictement réglementée mais peut recouvrir trois situations juridiques différentes, chacune permettant à l'entreprise de déduire de ses bénéfices le montant de sa dotation initiale ainsi que les versements pluriannuels (1) :

1) La fondation d'entreprise. Prévue par la loi du 4 juillet 1990, dotée de la personnalité morale et dénuée de but lucratif, la fondation d'entreprise est créée pour une durée au moins égale à cinq ans en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général. Ses statuts comprennent un programme d'action pluriannuel dont le montant ne peut être inférieur à 1 million de francs mais peut être versé en plusieurs fractions sur cinq ans. Sous peine de retrait de l'autorisation administrative, elle ne peut faire appel à la générosité publique et ne peut recevoir de dons ni de legs. Son conseil d'administration comprend des représentants de la direction et du personnel de l'entreprise, ainsi que des personnalités qualifiées.

2) La fondation reconnue d'utilité publique. Sa procédure de constitution est particulièrement lourde, qui fait intervenir ministère de l'intérieur et Conseil d'Etat et exige un objet d'intérêt général. La dotation initiale est fixée à 5 millions de francs minimum, dont seuls les revenus seront dépensés. Son conseil d'administration compte nécessairement des représentants de l'Etat. Le décret de reconnaissance est généralement signé du ministre de l'intérieur et du premier ministre.

3) La fondation abritée au sein de la Fondation de France. Organisme philanthropique créé en 1969 à l'initiative du général de Gaulle et d'André Malraux, la Fondation de France a notamment pour mission *« la constitution, au nom des donateurs, de fonds ou fondations »*. La fondation créée par une entreprise peut avoir un ou plusieurs objets, les champs d'activité et les modalités d'intervention devant être clairement définis. Sa dotation est gérée au sein d'un fonds commun dans lequel est incluse la dotation propre à la Fondation de France, laquelle prélève, pour frais de gestion, un pourcentage variant entre 2 et 10 % sur les revenus distribués par la fondation.

A. Co.

(1) Dans la limite de deux pour mille du chiffre d'affaire hors taxes pour les fondations d'entreprise, et dans la limite de trois pour mille pour les autres.

Le Monde

LES MARCHÉS FINANCIERS 1992

Chocs

Une fois de plus, en 1992, les marchés financiers mondiaux ont reflété fidèlement l'état d'esprit des acteurs de la planète économique. Le dénominateur commun aura été la déception : espoirs déçus de baisse des taux d'intérêt en Europe et au Japon, espoirs déçus de reprise partout dans le monde. Tout comme l'année précédente... Les turbulences monétaires, même si elles n'ont pas eu partout la même ampleur, ont assez largement contribué à secouer l'ensemble des salles de marché en fin d'année.

L'intransigeance de la Bundesbank en matière de politique monétaire a non seulement débouché sur une crise majeure au sein du Système monétaire européen, mais a aussi pesé sur la Bourse allemande et sur le reste des places mondiales – celle de Londres faisant paradoxalement exception. En l'absence d'amélioration réelle du climat économique, même si des signes de reprise – encore ténus – commencent à poindre outre-Atlantique, il n'est pas étonnant que toutes les places aient plus ou moins accusé le coup.

A commencer par Tokyo, qui, pour la troisième année consécutive, a vu ses valeurs chuter, ne parvenant pas à sortir de l'éclatement de la «bulle» spéculative de la fin des années 80. Le Kabuto-cho croyait que cette année allait sonner la fin de la purge ; mais il n'en fut rien. Le marché de Tokyo a atteint, à la mi-août, un creux proche des 14 000 points, alors qu'il avait commencé l'année près des 22 000 points. Sur l'année, il arrive presque en lanterne rouge des places mondiales avec un recul de 25 %, Johannesburg ayant reculé de plus de 30 %.

Comme en 1991, c'est aussi une place asiatique, Hongkong, qui affiche le meilleur score annuel, avec une progression de plus 27 %, malgré les déboires à répétition qu'elle a récemment connus, pour des raisons avant tout politiques.

Du côté du Nouveau Monde, Wall Street n'a pas réellement tenu ses promesses. Si la «locomotive» américaine a amorcé un redémarrage, elle n'a pas encore atteint une respectable vitesse de croisière. Après un début d'année en fanfare, les valeurs américaines ont levé le pied, dès le mois de juin, après avoir porté l'indice Dow Jones à son plus haut niveau historique (3 413,24 points) : la Réserve fédérale, en baissant ses taux de façon presque ininterrompue, a porté Wall Street à bout de bras. Mais l'échéance présidentielle a plongé les investisseurs dans l'attentisme, voire l'inquiétude, et, finalement, les valeurs américaines, après avoir gagné plus de 15 % sur leur niveau de fin décembre 1991, ont préservé un gain moyen de 5 %. C'est le résultat obtenu par la place parisienne, qui, elle aussi, a vu, à partir du milieu de l'année, ses gains fondre comme neige au soleil.

Outre-Rhin, l'année est encore plus terne, puisque la Bourse de Francfort termine sur un bilan négatif de plus de 2 %. Le relèvement, à la mi-juillet, de trois quarts de point du taux d'escompte de l'institut d'émission allemand, afin de juguler la croissance de la masse monétaire, a mis à mal les gains accumulés depuis le début de l'année.

Le maintien au pouvoir des conservateurs a, en revanche, rassuré les investisseurs britanniques, et la politique de relance budgétaire, présentée à l'automne par le gouvernement de John Major après le décrochement de la livre du SME a permis à la Bourse de Londres d'afficher un score identique à l'année précédente, avec une progression de 14,2 %.

Devant l'ampleur du marasme que vivent les pays industrialisés, dont témoignent les difficultés des Etats-Unis à sortir de l'ornière, les gouvernements européens s'interrogent sur la nécessité de prudentes politiques de relance. Le salut des marchés boursiers peut-il venir de là ?

Bourse de Paris : espoirs déçus

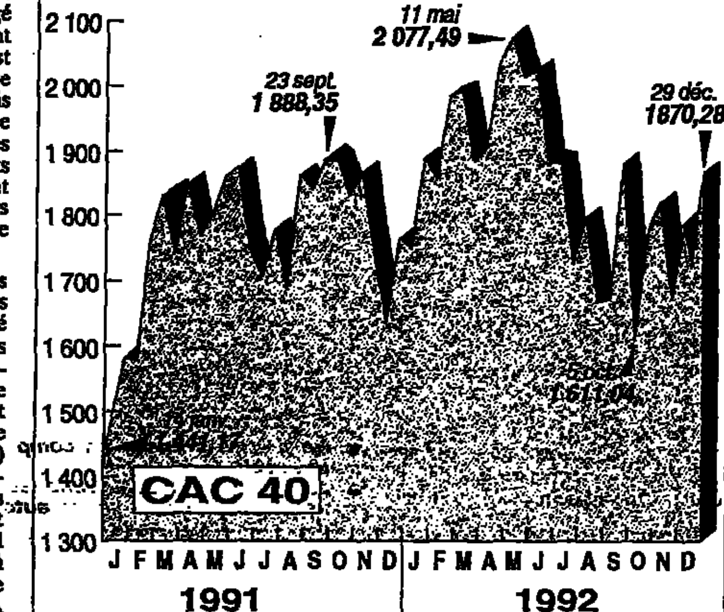
AU cours de l'année écoulée, le marché parisien n'aura finalement pas manqué d'états d'âme. Il est passé successivement de l'euphorie raisonnée au pessimisme le plus sombre avant de se consoler un peu avec le désormais traditionnel petit rallye de fin décembre qui lui permet de terminer l'année sur une progression de 5,22 %.

Qu'il était insouciant, le mois de janvier 1992. La reprise économique semblait à portée de main, avec son cortège de prévisions de hausse des bénéfices des entreprises pour l'année à venir. Las, il fallut vite déchanter. A peine un trimestre s'était-il écoulé que les analystes revoyaient très nettement leurs prévisions à la baisse. Les investisseurs, qui anticipaient une progression de l'indice CAC 40 vers les 2 400 points et voyaient se multiplier les facteurs techniques et économiques positifs, ont eux aussi fini par déchanter.

Pourtant, du début de l'année, où l'indice CAC se situait aux alentours de 1 750 points jusqu'au milieu du second trimestre où l'indice – à 2 077 points (le 11 mai) – approchait de son record d'avril 1990, tout sembla se dérouler selon leurs vœux. Ils avaient attendu pour 1992 une réaction «technique» après la mauvaise année 1991 qu'ils venaient de vivre, sur le thème «quand bien même la reprise sera molle, les résultats seront au rendez-vous». Ils prévoyaient également, cette fameuse baisse des taux d'intérêt, surtout de l'autre côté du Rhin. Elle n'est jamais venue. Et puis ils avaient initialement négligé les phénomènes monétaires et notamment la baisse du dollar, qui n'a pas joué en faveur de la compétitivité des entreprises françaises. Pourtant les dirigeants ont changé d'état d'esprit bien plus rapidement que les boursiers, alors que c'est normalement la Bourse qui anticipe les retournements ! Il fallut six mois pour que la tendance commence réellement à s'inverser, les analystes se rendant compte que les résultats des entreprises en 1992 ne seraient pas supérieurs – dans le meilleurs des cas – à ceux de la mauvaise année 1991.

Sur la même période, batailles boursières et offres publiques d'achat (OPA) ont aussi continué d'animer le marché. Aux premiers jours, l'annonce par Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, de la création d'un nouveau produit d'épargne pour remplacer le compte d'épargne en actions (CEA) Monory, avait contribué à une relative euphorie. Les différentes batailles boursières qui s'achevaient au prétoire poussèrent le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) à modifier, avec la bénédiction de Bercy, la réglementation des OPA en les rendant obligatoires à 100 %. Sans surprise : depuis longtemps on connaissait la position officielle, et l'activisme des actionnaires minoritaires, dans les affaires Pinault-Printemps ou Exor-Perrier a certainement accéléré la réforme.

Parallèlement, les autres autorités boursières, la Commission des opérations de Bourse (COB) et la Société des Bourses françaises (SBF), se penchaient sur le second marché et installaient des groupes de réflexion, dont les premières conclusions devaient être connues à l'automne. L'arrivée de Pierre Bérégovoy à Matignon ne suscita pas de réactions particulières du marché. Bien qu'il fût le favori des boursiers, le 2 avril, jour de sa nomination, le marché ne s'apprécia même pas de 0,7 %. Celui-ci avait progressé davantage, paradoxalement, chaque fois que la rumeur annonçait sa nomination que lorsque celle-ci fut effective.



Il y eut par la suite, l'annonce précise des modalités du nouveau plan d'épargne en actions (PEA) ainsi que celle de nouvelles privatisations partielles. Après celle du Crédit local de France – qui demeure un succès avec une progression du titre, de plus de 50 % par rapport à son premier cours coté, – la mise sur le marché de 2,5 % du capital d'Elf Aquitaine, ce sera au tour de Total, qui en trois jours réussira à placer 12,4 % de son capital. Les actionnaires ne déchanteront qu'en septembre lors de la publication des résultats semestriels : un tassement demeurait prévisible en raison notamment du marasme du raffinage, mais de là à imaginer une division par deux des profits ! Et personne, ni les dirigeants ni l'Etat, actionnaire principal, n'avait lors de l'offre publique de vente (OPV) évoqué une telle dégradation. Elf Aquitaine au contraire, dès le mois de mai, avait laissé attendre une dégradation de ses résultats semestriels.

C'est avec le «non» danois au traité de Maastricht, début juin, que va se produire le véritable tournant. La Bourse de Paris ne s'en remettra jamais tout à fait. L'indice avait évolué dans une marge étroite autour des 2 000 points depuis la mi-mai ; mais le vote danois et l'annonce d'un référendum en France sur le traité de Maastricht ont multiplié les incertitudes, dont les boursiers ont une sainte horreur. Ajoutez à cela l'annonce de l'alourdissement de la fiscalité des sicav monétaires – coup de pouce au nouveau plan et transfert d'épargne obligent, – ainsi qu'un malaise grandissant dans le secteur de l'immobilier... Bref, alors que la Bourse se trouvait à 2,5 % de son record historique et affichait près de 15 % de gain, elle s'est retrouvée à la fin du mois de juillet, d'effritement en effritement, à la case départ. Pis, en baisse de 0,67 %.

La rentrée s'effectua sur le thème : «trois mois de déprime ça suffit». Avec l'échéance imminente du référendum, annoncé pour le 20 septembre, la Bourse était ballottée au gré des rumeurs et plus encore des sondages. Le dernier jeu à la mode pour les société de Bourse consistait même à commander leur propre sondage. L'attente d'une victoire du «oui» allait tout de même permettre au cours des semaines précédant le référendum, malgré les turbulences monétaires, une hausse de plus de 12 % des valeurs françaises.

Cependant la spéculation déboucha sur une vraie crise : pour la première fois depuis sa création, le Système monétaire européen craquait. La livre et la lire en sortaient et le franc subissait des attaques répétées. La dernière séance avant le référendum montrait la détermination des autorités monétaires et financières à soutenir le franc coûte que coûte et la Bourse, puisqu'elle s'acheva sur une progression de 1,7 % et quelque 4 milliards de francs échangés sur le marché à règlement mensuel, soit pratiquement le double du montant habituel.

Le «oui» sorti des urnes aurait dû calmer le jeu sur le marché des changes, mais trop timide, il ne calma rien du tout. La bataille du franc allait fausser la donne. Les boursiers avaient pris pour argent comptant les déclarations de Michel Sapin, nouveau ministre des finances, selon lesquelles la victoire du «oui» permettrait un relâchement du crédit en France. En l'absence de geste sur les taux d'intérêt des deux côtés du Rhin – car les boursiers tablaient également sur un dégel de la Bundesbank – les valeurs françaises entamèrent une descente qui les amena à leur plus bas niveau de l'année le lundi 5 octobre, avec un indice CAC 40 s'inscrivant à 1 611,04 points.

Ce jour-là, un certain parfum de krach a même régné dans les salles de marché. Wall Street laissait plus de 100 points en cours de séance, les places européennes abandonnaient en moyenne 4 %, Paris perdait 6,3 % au plus fort de la tempête ; en ce début d'octobre, tout était réuni pour créer un petit air de «déjà vu». Mais, soulignait un opérateur, *«la psychose du krach est le meilleur rempart contre le krach»*.

Comme le disait, prétend-on, Mark Twain : *«Certes octobre est un mois dangereux pour spéculer en Bourse. Mais il en est d'autres : juillet, janvier, septembre, avril, novembre, mai, mars, juin, décembre, août et février.»* Et octobre ne fut pas un mois pire que les autres.

Novembre ne permit pas aux valeurs de réellement remonter, malgré deux petits gestes de la Banque de France, qui en dix jours abaissa le loyer de l'argent d'un demi-point. Bref, l'avant-dernier mois de l'année boursière fut de nouveau orienté à la baisse, avec une liquidation à – 5,19 %.

Heureusement, le dernier mois put remettre du baume au cœur des intervenants, s'achevant sur un gain de 8,74 %, le second de l'année – après la liquidation du premier mois. Parallèlement, l'indice CAC est de nouveau passé au-dessus des 1 800 points à 1 821 points, et la progression des valeurs depuis le 1er janvier est revenue à 3,14 %.

Le début de la nouvelle année boursière (après le 24 décembre) et la fin de l'année calendaire donnèrent l'occasion aux valeurs françaises de se remettre à niveau. Cette remise à flot est en partie due aux traditionnels habillages de bilans de fin d'année ainsi qu'aux achats étrangers. Reste à savoir si cet élan de dernière heure, qui repose aussi sur l'espoir d'une détente sur les taux d'intérêt dans les semaines qui viennent, sera suffisant pour commencer l'année dans de bonnes conditions.

On peut aussi souhaiter que la cote de Paris s'enrichisse de nouvelles valeurs, l'année 1992 ayant été marquée par un nombre croissant d'offres publiques de retrait (OPR) et d'offres publiques d'échange (OPE) de la part des entreprises voulant simplifier leurs structures ou améliorer leur trésorerie. Ces retraits, dans le climat boursier actuel n'ont pas été compensés par des introductions.

Au Palais Brongniart, après les déceptions de 1992, beaucoup, aujourd'hui, comptent sur les événements politiques de 1993 : si l'opposition gagne aux élections législatives de mars, elle devrait donner un coup de pouce au marché pour réussir son grand programme de privatisations, qui est une des pièces essentielles de son projet de politique économique.

INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(Institut national de la statistique et des études économiques)

COMPARTIMENTS	3 janv. 1992	Plus haut 1992	Plus bas 1992	24 déc. 1992	Diff. en %
Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991					
Valeurs françaises à revenu variable	99,9	116,1	93,7	102,2	+ 2,3
Valeurs industrielles	100,1	116,6	99,1	104,5	+ 4,4
Valeurs étrangères	101,6	108,3	82,0	86,7	– 14,7
Pétrole, énergie	100,7	103,5	83,7	92,0	– 8,6
Chimie	98,7	126,–	98,7	123,6	+ 25,2
Métallurgie, mécanique	100,2	129,1	91,2	101,5	+ 1,3
Electricité, électronique	99,8	117,–	99,8	113,4	+ 13,6
Bâtiment et matériaux	100,7	120,4	89,5	98,6	– 2,1
Ind. de consommation non alimentaire	99	121,4	99,–	114,2	+ 15,3
Agroalimentaire	100,6	112,8	98,	97,7	– 2,8
Distribution	99,7	121,3	99,7	105,5	+ 5,8
Transports, loisirs, services	99,8	117,1	88,3	94,7	– 5,1
Assurances	100,3	118,6	80,8	107,9	+ 7,5
Crédit banque	98,4	120	92,9	120	+ 21,9
Sicomi	100,6	100,6	80,2	82,5	– 17,9
Immobilier et foncier	100,5	100,5	79,8	91,4	– 9
Investissement et portefeuille	99,4	117,2	81,7	90,2	– 9,2
Base 100 : 31 décembre 1991					
Valeurs françaises à revenu fixe	100,1	102,5	97,2	102,3	+ 2,1
Emprunts d'Etat	100	102,4	96,3	102,0	+ 2
Emprunts garantis et assimilés	100,2	102,7	97,6	102,5	+ 2,3
Sociétés	100,2	102,7	98,1	102,6	+ 2,4
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	476,9	555,9	441,7	477,9	– 0,2
Produits de base	461,6	475,7	388,2	429,5	– 6,9
Construction	434,6	546,5	356,3	394,4	– 9,2
Biens d'équipement	244,6	299,4	216,2	238	– 2,7
Biens de consommation durables	451,2	632,3	443,4	486,5	+ 7,8
Biens de consomm. non durables	660,6	848,9	650,6	830,7	+ 25,7
Biens de consomm. alimentaires	823,5	942,1	756,0	820,4	– 0,4
Services	473,7	555,1	433,9	477,1	+ 0,7
Sociétés financières	481,9	537,8	379,5	443,6	– 7,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	438,9	478,8	322	332,6	– 24,2
Valeurs industrielles	480	567,4	459,8	490,6	+ 2,2

Les plus fortes variations de cours annuelles

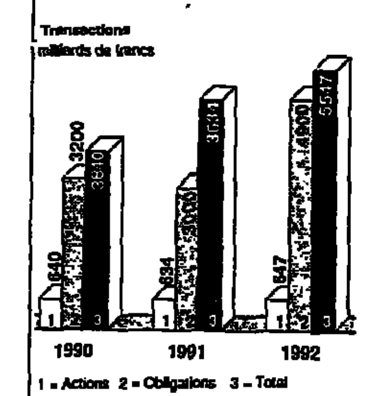
Valeurs en hausse (%)		Valeurs en baisse (%)	
CSEE	180,6	Centrest	79,5
Ingénico	98,6	Dév Rég Sud Est	73,9
Inst. Mérieux	76,4	Dynaction	72,4
CLF	68,3	Olipar	66,2
Cetelem	67,5	Legris Ind	64,6
Plastic Omnium	67,1	Euro Disney	57,5
Primagaz	52,7	Bis	55,3
Nord-Est	51,8	Sodero	53,5
Sagem	50,8	Moulinex	51
Michelin B.	48,8	Radiotechnique	48,9
Chargeurs	46	UGC	48,1
Saulnes-Châtillon	43	Intertechnique	47
La Redoute	42,2	Vallourec	43,2
Renault TP 83	42,2	Avenir H.H.	43,1
Oréal (L')	42,1		

Boom sur les obligations

Le volume des transactions à la Bourse de Paris a augmenté, globalement, de 52 % en 1992, l'intégralité de ce bond étant dû aux obligations, dont le marché s'est montré extrêmement actif tout au long de l'année. Très logiquement, ce sont les fonds d'Etat qui ont alimenté les quatre cinquièmes de ces transactions, en raison des mouvements de hausse et de baisse des cours, générateurs d'un très gros montant d'achats et de reventes.

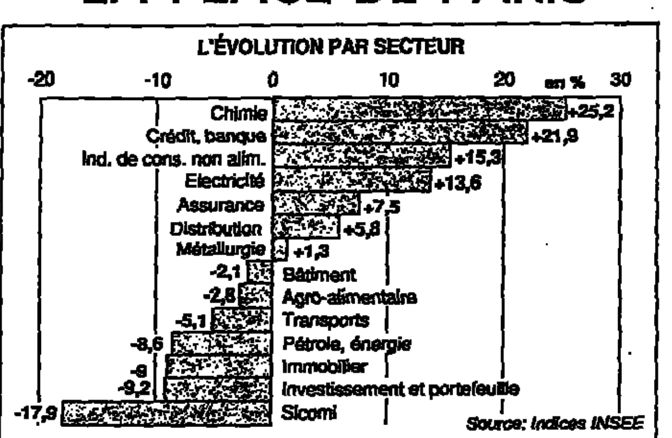
Les transactions sur les actions sont restées stables aux niveaux atteints en 1990 et 1991, après une chute de 15 % sur les chiffres de 1989. Sur le front des émissions, les augmentations de capital par appel au public ont à nouveau fléchi en raison du marasme de la Bourse, qui n'a guère incité les sociétés à solliciter leurs actionnaires. A 19 milliards de francs, contre 23 milliards de francs en 1991, on retombe au tiers des montants enregistrés en 1989 et 1990.

Sur les obligations, en revanche, les émissions, restées stables en 1990 et 1991, ont progressé de plus de 11 % à 362 milliards de francs. Cette augmentation est exclusivement le fait des emprunts d'Etat, passés de 118,7 milliards de francs en 1991 à 177 milliards de francs en 1992, afin de combler un déficit budgétaire grandissant.



LES MARCHÉS FINANCIERS 1992

LA PLACE DE PARIS



BANQUE

Contrastes

Les boursiers se soucient peu des paradoxes et l'ont prouvé une nouvelle fois en faisant preuve d'un intérêt certain pour le secteur des banques et des établissements de crédit, alors que celui-ci était touché de plein fouet par la conjoncture. Crise de l'immobilier, montée des risques en France et à l'étranger, concurrence toujours aussi féroce, normes de fonds propres du ratio Cooke à respecter impérativement à partir du 1er janvier 1993, les établissements bancaires auront connu une année 1992 difficile. Et comme en 1991 et en 1990, les provisions vont sans doute encore augmenter. Ce qui n'empêche pas le secteur dans son ensemble de gagner 20 % sur l'année. Une performance tout ce qu'il y a d'honorable.

Il faut dire que, malmené dans son ensemble, le secteur ne manque pas de locomotives. A commencer par des exceptions qui ont pour nom Société générale et Crédit commercial de France (CCF), dont les résultats en progression reflètent la très grande prudence, notamment dans le financement de l'immobilier. Ainsi, le CCF termine à ses plus hauts niveaux de l'année, sur un gain de 42 %, et bénéficie toujours du retour régulier de rumeurs sur une possible OPA venue de l'étranger. Tous les six mois environ, certains analystes prévoient une attaque de la Deutsche Bank à la recherche d'un réseau bancaire en France. Pour l'instant, la rumeur n'a jamais eu le moindre début de confirmation.

S'il n'est plus question d'OPA sur la Société générale, la valeur a tout de même gagné 38 % cette année sur la *seule* progression de ses bénéfices. En haut de l'affiche également, mais pour d'autres raisons, le certificat d'investissement BNP s'adjuge lui aussi 38 %. Le pari des investisseurs est cette fois clairement spéculatif : c'est celui d'une éventuelle privatisation de la banque après mars 1993. Remarquables performances également du Crédit local de France, (CLF) en hausse de 67 %, et de Cetelem, qui gagne 60 %. CLF, qui a été introduit en Bourse le 19 novembre 1991, est une des rares introductions réussies lors des derniers mois.

Mais il n'y a pas eu que des hausses. Ainsi, le certificat d'investissement Crédit lyonnais continue à faire les frais de la coûteuse stratégie d'expansion de la banque et perd 7 %. Baisses également de valeurs très liées au financement de l'immobilier comme UIC, qui abandonne 47 %, UFB Locabail, en net repli de 24 %, ou le Comptoir des entrepreneurs, qui perd 15 %.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Bancaire (Cie)	446	529	272,1	400
BNP (C. I.)	314	434,9	300	429
Cetelem	600	1 018	600	960
CCF	157	224	158,1	222
Crédit local de France	199,5	349,9	198	341
Comptoir des Entrepreneurs	263	274	170	228
Crédit foncier de France	874	1 050	690	961
Crédit lyonnais (C. I.)	485	677	372,5	451
Crédit national	880	1 099	728,9	1 091
CPR	230,5	293	170,1	249
Société générale	435	604	421	594
SOVAC	705	958	666	955
UFB Locabail	231	377	162,2	175
UIC	758	789	401	425
VIA Banque	328	352	190	245

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES

Dégradation

Si l'attrait des services avait été limité au cours de l'année précédente, l'évolution était néanmoins restée positive, avec un gain de 0,3 %. En 1992, le score des valeurs du secteur s'est sensiblement dégradé, avec un repli de 5 % sur les douze mois : il faut remonter à 1990 pour trouver une année aussi moyenne.

Avec un résultat net en baisse de 18 % pour l'année 1991 et des prévisions peu encourageantes pour 1992, le titre Lyonnaise des eaux-Dumez aura finalement gagné 7,5 %. Tout n'a pas été simple. La démission de Jean-Paul Parayre, deux ans après la fusion Lyonnaise-Dumez qui scellait le mariage des métiers de l'eau et du BTP, a été la conséquence directe de la crise du bâtiment, de l'effondrement de l'immobilier et des déboires du tunnel sous la Manche. Les médiocres résultats de Dumez pèseront lourdement sur les bénéfices du groupe. Celui-ci, cependant, a décroché cette année quelques contrats historiques dans ses activités traditionnelles de la distribution d'eau et l'assainissement, en ex-Allemagne de l'Est, en Chine, ou, à la mi-décembre, à Buenos-Aires (Argentine).

L'autre valeur « verte », la Générale des eaux, en revanche, eut cette année un parcours plus heureux, qui n'a toutefois été salué par les boursiers que par 3 % seulement de hausse. Après un résultat net, part du groupe, en hausse de 17 % en 1991, atteignant 2,6 milliards de francs, elle table pour 1992 sur un bénéfice de 2,9 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 144 milliards de francs – dont 38 milliards réalisés à l'étranger – contre 135 milliards de francs en 1991.

Côté loisirs, on notera le net recul d'Euro Disney : plus de 50 % depuis le début de l'année. Le parc, qui a ouvert ses portes en avril 1992, a enregistré une fréquentation, des dépenses de visiteurs et un remplissage des hôtels inférieurs aux prévisions. Le premier exercice, clos le 30 septembre, s'est soldé par une perte de 188 millions de francs, et le parc envisage déjà une nouvelle perte pour le prochain semestre.

L'année n'a pas été très bonne non plus pour le travail temporaire. RMO, qui déposa son bilan, en fut la victime, entre autres. Bis et Ecco, les premiers groupes de ce secteur, terminent l'année boursière presque à leur plus bas niveau. Ecco a toutefois mieux supporté l'année que Bis. Ce dernier affichait une perte de 63 millions de francs pour le premier semestre, tandis que Ecco, le leader du secteur, conservait un résultat consolidé avant impôt de 168,5 millions de francs sur la même période, en repli seulement de 7 % sur l'année précédente.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Accor	632	840	473,50	632
BIS	262	357	107	120
Canal Plus	928	1 329	949	1 101
Cap Gemini	292	308,10	150,10	159,20
CEP Communication	320	445,50	260,50	285
CGI Informatique	290,80	359,80	213	270
Club Méditerranée	401	554	323,80	385,10
Dauphin OTA	393	395	156	185
Générale des eaux	2 030	2 449	1 810	2 170
Ecco	164,50	486	302	380
Euro Disney	136,10	165,20	56,10	64,20
Hachette	125	190	70,70	83,20
Havas	432	552	355	437,10
Lyonnaise-Dumez	465	584	422,80	490
OGF	564	640	442	498
Pub Filipacchi	342	519	333,50	401
Publicis	488	780	477	510
SITA (1)	1 442	567	339,40	444,50
Sligos	479	510	250	375
Sodexho	827	1 099	801	960
TF 1	290	542	300	369

(1) Division du titre par 4 et augmentation de capital : 6 actions anciennes permettront de souscrire à une action nouvelle à laquelle est attaché un bon de souscription.

ASSURANCES

Désintérêt

Après la multiplication des investissements et des prises de participation à l'étranger en 1991, l'année 1992 a été plus calme, au moins sur ce plan, pour les compagnies d'assurances. Et les grandes manœuvres ne semblent plus intéresser les investisseurs, pas même semble-t-il les perspectives de privatisation des trois compagnies publiques (UAP, AGF, GAN). Le GAN, affecté par les difficultés de sa filiale bancaire le CIC, perd ainsi 12 %; l'UAP gagne péniblement 1,6 % et les AGF progressent de 8 %.

Le secteur, affecté dans son ensemble par la chute continue de la rentabilité dans le domaine de l'assurance-dommages, à la fois pour les entreprises et les particuliers, a été tout simplement délaissé en Bourse et affiche toutefois une avance de 7,5 % sur l'ensemble de l'année. Les réassureurs, qui souffrent de la multiplication de catastrophes naturelles ces dernières années, la dernière en date étant le cyclone Andrew, ont été particulièrement touchés, à l'image de la SCOR, en baisse de 15 %.

Si le jeu de Monopoly des assureurs s'est ralenti, faute notamment de moyens, des opérations lancées en 1991 sont arrivées à leur terme. On peut notamment parler de franche réussite pour les AGF, qui, après une partie de bras de fer difficile, ont fini par s'imposer comme premier actionnaire, avec 25 % du capital, du numéro deux de l'assurance allemande, AMB.

Une entrée en fanfare sur le marché allemand qu'une autre compagnie publique, l'UAP, cherche toujours, mais sans succès, à réaliser. Le conflit avec Suez au sujet de sa filiale Victoire, dont l'UAP détient 34 %, n'a toujours pas été résolu. Pire, les négociations sont officiellement rompues et l'UAP n'a pas réussi à obtenir en échange de sa participation le contrôle de Colonia, la filiale allemande de Victoire et numéro trois de l'assurance en Allemagne. Pour faire monter la pression, l'UAP a acquis en fin d'année directement en Allemagne 34 % de Nordstern, la filiale d'assurances la plus rentable du groupe Colonia.

Pour finir, le groupe privé AXA a pris le contrôle après sa démutualisation et son introduction en Bourse de 49 % de la troisième compagnie américaine, Equitable Life. Un succès salué puisque l'action AXA gagne près de 40 %.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
AGF	441	537	360	494,5
AXA	717	1 055	624	1 010
GAN	1 490	520	260	339
Groupe Victoire	1 520	1 590	620	715
SCOR	415	530	280	350
UAP	455	583	328,5	490

DISTRIBUTION

Sanctions

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Alsacienne Sup	1 335,00	1 875,00	1 335,00	1 550
Bon Marché	732,00	849,00	383,00	449
Carrefour	2 315,00	2 825,00	2 005,00	2 383
Casino	135,00	187,90	125,00	148,50
Castorama (1)	1 720,00	600,00	385,00	487
CDME	320,00	443,00	308,00	395
Compt. modernes	1 140,00	1 271,70	982,60	1 210
Docks de France	354,00	458,00	338,00	391
Galeries Lafayette	1 400,00	2 225,00	1 321,00	1 750
Guyenne Gasc	1 449,00	1 839,00	1 330,00	1 469
Pinault-Printemps	815,00	953,00	597,00	693
Promodès (2)	2 723,00	774,00	493,00	556
SCOA	19,00	21,90	8,60	9,50

(1) Division du titre par 4. (2) Division du titre par 5.

Cette année a été morose pour les grands magasins et les grandes surfaces. Touchés par le ralentissement de la consommation des ménages, ils n'ont gagné que 5,3 % en 1992, après une progression de 22,5 % l'année précédente. Les entreprises, notamment les deux grands, Carrefour et Le Printemps, entendent aujourd'hui en priorité maintenir leurs marges. Les changements de stratégie ont été accompagnés de changements d'hommes.

A Carrefour, Michel Bon a été remplacé par Jacques Fournier, un des actionnaires fondateurs, favorable à une croissance interne alors que M. Bon avait pratiqué pendant plusieurs années une politique de croissance externe, multipliant le chiffre d'affaires par quatre. Mais les bénéfices n'ont pas suivi en 1992 : avec 273 millions de francs au premier semestre, ils marquaient une baisse de 53 % par rapport à la même période de 1991. L'évolution des cours s'en est ressentie : après être montée jusqu'à 2 825 francs, l'action Carrefour est revenue à son niveau de la fin 1991.

Evincé par François Pinault, le repreneur du Printemps, qu'il avait aidé à s'installer aux commandes, Jean-Jacques Delort a démissionné le 21 décembre dernier. F. Pinault a profité de la fusion des groupes Pinault et Printemps, achevée le 11 décembre (avec effet rétroactif au 1er janvier) pour mettre en place une société holding de contrôle de son groupe (avec 54,6 % du capital). Artémis, détenue à 75,5 % par la Financière Pinault et le reste par le Crédit lyonnais. Malgré cela, l'action Pinault-Printemps se négociait en fin d'année aux environs de 640 francs, soit 17 % en dessous de son niveau de la fin 1991. Le problème majeur du Printemps en 1993 sera son endettement et de prévoir certaines cessions d'actifs.

Les Galeries Lafayette ont pris en juin la totalité du capital des Nouvelles Galeries, dont elles détenaient déjà 72 %, Devanlay, la BNP et la Société générale cédant leurs titres. Malgré une perte avant impôts de 94,7 millions de francs au premier semestre 1992 (alors qu'elles avaient été bénéficiaires de 43,5 millions de francs lors des six premiers mois de 1991), le marché leur a été favorable : le titre Galeries Lafayette a progressé de plus de 20 %, cotant aux environs de 1 750 francs, après avoir monté à 2 225 francs.

En revanche, la SCOA (négoce international) a vu ses pertes – 136 millions de francs au premier semestre (pour l'ensemble de l'exercice, elles pourraient avoisiner 200 millions) – sanctionnées par une baisse de 50 % du titre par rapport à décembre 1991. Castorama, qui a gagné sept magasins supplémentaires en rachetant Bricorama en avril dernier, et amélioré au premier semestre son chiffre d'affaires de 18,2 % et son bénéfice de 11,6 % par rapport à l'exercice précédent, a divisé ses actions par quatre : celles-ci terminent l'année à 486 francs.

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Indifférence

La descente des sociétés de portefeuilles et d'investissement s'est encore poursuivie en 1992. Du coup, après avoir perdu près de 13 % en 1991, le secteur perd encore près de 10 % dans l'indifférence quasi générale. Les décotes entre les valeurs d'actifs et les cours des sociétés de portefeuille ne cessent de s'accentuer, atteignant fréquemment 40 % aujourd'hui.

La compagnie Navigation Mixte, empêtrée dans un conflit avec l'allemand Allianz au sujet de leur filiale commune Allianz Via Holding, a perdu plus de 40 %. Suez n'arrive toujours pas à remonter la pente, et le titre reste très loin de son niveau de 317 francs lors de sa privatisation en octobre 1987. Il a encore perdu 9 % sur l'année. Alors que le redressement de la Société générale de Belgique semble cette fois bien engagé, Suez doit faire face aux difficultés de ses filiales bancaires, notamment Indosuez et La Hénin, fortement engagées dans l'immobilier. Le groupe d'assurances Victoire, aujourd'hui la principale filiale de Suez, n'offre pas non plus la rentabilité escomptée. Le conflit interminable avec l'UAP qui détient 34 % de Victoire n'a pas dû arranger la situation.

La SPEP, le holding de tête du groupe Schneider, a réussi à limiter les dégâts et reste quasiment inchangé sur l'année mais affiche tout de même une décote de 40 % avec la valeur de son portefeuille.

Mais la seule et véritable surprise du secteur, c'est Nord-Est, une des filiales de participation industrielle du groupe Paribas, qui gagne plus de 50 % et fait partie des dix meilleures performances de l'année, toutes valeurs confondues.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Arnault et Asso	299	294	170	243
Bolloré	710	827	400	405
Cerus	92,2	152	68,1	73,5
CGIP	949	1 295	832	958
Gaz et Eaux	1 235	1 456,1	985	1 240
Marine Wendel	278	348,5	250	280
Navigation Mixte	1 177	1 277	684	729
Nord-Est	83	134,8	85	125,5
SPEP	290	394	210	287
Suez	290	348,9	214,2	255,9
Worms et Cie	333,9	380	203	223,2

IMMOBILIER ET FONCIER

Sauvetages

L'immobilier aura été l'un des secteurs les plus touchés cette année, avec une baisse de 9 %. La crise qui le frappe a entraîné des changements d'hommes à la tête des groupes, des modifications de tour de table, des rapprochements, voire des sauvetages *in extremis*.

On en trouve l'une des illustrations dans les difficultés de Christian Pellerin, le « père de la Défense », dans deux de ses sociétés Olipar et sa filiale Lucia. Au début du mois de novembre, les actionnaires ont consenti de gros sacrifices pour sauver Lucia, société de négoce international en Indochine reconvertie dans l'immobilier, dont C. Pellerin avait pris le contrôle en 1983.

Cette firme subit donc une sévère cure d'amaigrissement en ne gardant que les immeubles de la Défense et des participations financières limitées. De plus, la société va recevoir de l'argent frais de ses actionnaires actuels (Axa 25 %, BNP 5 %, Olipar 62 %) ou de nouveaux venus (Générale des Eaux, Suez, Paribas et le Crédit lyonnais). Après augmentation de capital et l'émission d'obligations convertibles, la participation d'Olipar reviendra à 38,5 %.

Olipar, holding de C. Pellerin, a annoncé le 2 novembre une perte consolidée semestrielle (part du groupe) de 761 millions de francs en tenant compte de Lucia. Il participera au plan de sauvetage de Lucia à hauteur de 120 millions en capital et de 30 millions en obligations convertibles. Olipar conserve la propriété des terrains de Saclay, diverses participations dont celle dans Radio-Nostalgie. Au printemps, la firme avait cédé pour le franc symbolique son secteur agroalimentaire Olida à Fleury-Michon.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Lucia	1 260	1 395	170	180
Olipar	140	191	40	39,6
Sefimeg	472	494	360	434
Silic	531	627	490	561
Simco	500	510	351	442,5
Sogéparc	547	675	510	650
UIF	510	520	371	470

BATIMENT

Crise

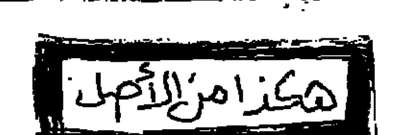
Avec 275 000 mises en chantier en 1992, le bâtiment est en crise, et la Fédération nationale du bâtiment n'en prévoit que 250 000 en 1993. Une morosité que l'on retrouve à la Bourse aussi, avec une baisse de 2,1 % pour l'ensemble du secteur.

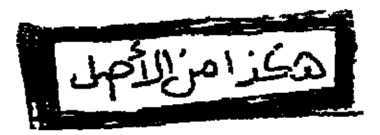
Bouygues résiste toutefois à la crise, avec un bénéfice net de 108 millions de francs au premier semestre, une progression saluée par un gain de 10 % pour le titre. Le groupe a aussi revendu son secteur maisons individuelles, Maisons Bouygues, à la Compagnie immobilière Phénix.

Entré en octobre au règlement mensuel, Fougerolle, qui a lancé en début d'année une offre publique d'achat sur la Société auxiliaire d'entreprise (SAE) mais n'a pu achever la fusion prévue des deux sociétés en raison du blocage de la Générale des eaux, son actionnaire à 33,5 %, termine l'année aux environs de 600 francs. En revanche, la Société générale d'entreprises (SGE), qui en juin a regroupé ses activités grands travaux international, a connu une baisse d'environ 10 % en fin d'année. Les Ciments français, repris par le cimentier italien Italcementi, ont perdu 740 millions de francs au premier semestre, contre un bénéfice de 113 millions sur les six premiers mois de 1991, mais ont cependant terminé l'année au même niveau que la précédente.

L'un des plus grands perdants du secteur est cependant Eurotunnel, concessionnaire du tunnel sous la Manche, en conflit perpétuel avec ses constructeurs sur le règlement des surcoûts, dont le titre a chuté de près de 30 % sur 1992.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Bouygues	523,00	684,00	430,00	585,00
Ciments français	283,00	446,90	261,00	282,00
Colas	635,00	898,00	622,00	873,00
Eurotunnel	38,80	48,00	27,10	29,00
Fougerolle	767,00	941,40	600,00	630,00
GTM Entrepose	337,00	448,00	260,00	337,00
Immob. Phénix	170,00	170,00	93,00	144,80
Jean Lefebvre	815,00	999,00	621,00	842,00
Lafarge-Coppée	331,50	394,90	250,00	332,50
Poliet	396,00	354,00	170,00	187,00
Saint-Gobain	443,40	614,00	430,00	530,00
SGE	195,00	262,00	132,50	172,00
Spie Batignolles	315,00	375,00	206,00	283,00





LES MARCHÉS FINANCIERS 1992

LA PLACE DE PARIS

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

Remontée

Avec 13,6 % de hausse sur son niveau de l'année dernière, le secteur électricité et électronique revient dans le peloton de tête malgré une conjoncture mondiale pour le moins défavorable. Si, en 1991, il avait souffert de la baisse des budgets militaires – les groupes français électroniques étant très impliqués dans l'industrie de la défense, à l'image de Thomson, Matra, Sagem, – l'année 1992 aura été caractérisée par de nombreuses restructurations.

La plus importante a été le bouclage de l'opération annoncée à la fin de 1991, le mariage de la microélectronique de Thomson avec le nucléaire et l'uranium de CEA-Industries. Ce mariage avait été effectué dans l'optique d'assurer au fabricant de puces franco-italien SGS-Thomson des ressources stables sur une longue durée. L'accord sur la recapitalisation du fabricant de semi-conducteurs n'est intervenu qu'à la mi-novembre à l'occasion du sommet franco-italien. Français et Italiens apporteront en tout 5 milliards de francs sur cinq ans. Pour la partie française, l'effort sera supporté par Thomson-CSF, CEA-Industrie et France-Télécom.

Autre événement marquant des douze derniers mois, la fusion Matra-Hachette. A la fin du mois de janvier, Jean-Luc Lagardère, PDG de Hachette et de Matra, faisait part de son intention de rapprocher financièrement les deux sociétés afin que son groupe ne soit plus un *« aigle à deux têtes »*. Le mardi 5 mai, J.-L. Lagardère annonçait la fusion. En trois étapes : recapitalisation d'Hachette, fusion de Matra et Hachette, puis transformation de MMB, clef de voûte du nouvel ensemble en société en commandite par actions. Fin octobre, la direction du groupe indiquait que, pour mieux profiter des exonérations fiscales, ce serait Hachette, la déficitaire, qui absorberait Matra, la bénéficiaire. La parité pour la fusion était de 11 actions Hachette pour 5 actions Matra, soit 2,2 pour une.

La nouvelle société, baptisée Matra Hachette, devrait réaliser un chiffre d'affaires pour l'année en cours de 54,8 milliards de francs pour un résultat net de l'ordre de 350 à 400 millions de francs. Les opérations de fusion devaient être terminées au 31 décembre. Notons encore, à propos de Matra, l'entrée du Canadien Northern Telecom dans le capital de Matra Communication à hauteur de 20 %, avec une option portant sur 19 % supplémentaires en 1995.

Matra a cédé aussi cette année la participation de 35 % qu'elle détenait dans Ufima à l'actionnaire majoritaire, Fiat. En contrepartie, le groupe automobile italien a rétrocédé à Matra la participation de 13,72 % qu'il détenait dans Labinal. Sagem (Société d'applications générales d'électricité et de mécanique) avait longtemps été le favori pour reprendre les 35 % de Matra dans Ufima. Mais cette solution a fait long feu, Sagem ayant choisi au mois d'octobre de s'allier au britannique Lucas. Sagem a aussi acquis au cours de l'année une participation de 8 % dans le capital de Dassault-Electronique, qui ne modifie pas réellement les forces dans l'actionnariat de cette entreprise, Dassault Industrie conservant 60 %.

Dans ce secteur, il faut enfin saluer la très nette remontée du titre CSEE (Compagnie des signaux et de l'équipement électronique), dont les multiples rebondissements avaient émaillé la vie de la cote tout au long de l'année dernière. Après avoir fini l'exercice 1991 sur une perte de 45 millions de francs, le groupe devrait annoncer – malgré une perte de 15,5 millions de francs pour le premier semestre – un résultat 1992 proche de l'équilibre.

La cession de sa filiale américaine Telcom, principale source de déficit du groupe de Yazid Sabeg, n'est pas étrangère à l'amélioration de ces résultats. Les boursiers ne s'y sont pas trompés : avec une progression annuelle de... 140 %, le titre CSEE est, de loin, la valeur du règlement mensuel qui a le plus progressé, passant de 192,10 francs, son cours du 31 décembre, à plus de 500 francs.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Alcatel-Alsthom	532	689,00	536,00	689,00
CSEE	179,10	550,00	191,10	501,00
Intertechnique	640	920,00	345,00	355,00
Labinal	705	810,00	505,00	608,00
Legrand	3 745	5 130,00	3 570,00	3 916,00
Matra	153	209,50	155,00	190,00
Radiotechnique	450	650,00	206,00	220,00
Sagem	1 561	2 450,00	1 575,00	2 420,00
Schneider	591	782,00	490,10	609,00
Sextant-Avionique	162	252,00	106,00	125,00
Thomson-CSF	140,30	170,00	106,40	142,50

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE

Surplace

En 1991, les valeurs du secteur métallurgie et mécanique s'étaient ressaisies, regagnant 15 % après, il est vrai, une année 1990 plus que médiocre (une baisse de plus de 40 %). L'amélioration n'aura pas duré. A quelques fractions près, ces valeurs auront fait du surplace, gagnant 1,3 % sur les douze derniers mois.

CMB Packaging, devenu Carnaud Metalbox au mois de juin, a plutôt tiré son épingle du jeu. Le groupe, leader européen et le troisième mondial de l'emballage, a réussi à améliorer ses résultats. Il a aussi continué une politique de croissance externe, achetant notamment Anchor Hocking Packaging aux Etats-Unis, où il était peu implanté, les termes de cette cession devant être mis au point au début de l'année 1993. Le groupe a encore racheté une usine d'emballage en Hongrie et repris à LMG sa participation de 50 % dans leur filiale commune Impetus Packaging.

Pechiney a enregistré aussi de bons résultats dans l'emballage mais a connu une fortune plus diverse dans l'aluminium, en raison de la baisse des cours, associée à l'effet dollar et au dumping pratiqué par les Russes. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois a reculé de 9,1 %.

Pour l'année 1992, le bénéfice net de Pechiney pourrait s'être situé entre 1 et 1,2 milliard de francs si le groupe n'est pas contraint d'effectuer de nouvelles restructurations. Pechiney a déjà cédé en 1992 ses activités dans le nucléaire à la Cogema et à Framatome pour un prix de 2,3 milliards de francs.

Enfin, Valeo a lancé au début du mois de décembre une offre publique d'échange sur sa filiale italienne Valeo SpA afin de contrôler totalement son capital, alors qu'il n'en détient actuellement que 56,4 %.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Carnaud-Metalbox	161	202,50	162,50	180,00
Dassault-Aviation	308	416,00	289,00	363,60
De Dietrich	1 360	1 900,00	1 220,00	1 344,00
Fives-Lille	312	429,00	220,00	247,50
Imétal	239,50	367,00	233,00	350,00
Legris-Industries	371	473,00	109,30	134,00
Métaleurop	61	105,00	58,60	82,00
Pechiney CI	261,50	384,00	213,00	297,80
Pechiney Int	165,40	217,50	149,50	209,90
Peugeot SA	577	802,00	465,50	580,00
Strafor-Facom	664	899,00	489,00	577,00
Valeo	547	786,00	550,00	642,00
Vallourec	245	293,00	106,30	147,00

CHIMIE

En tête

L'Union des industries chimiques (UIC) est formelle : *« Du fait du ralentissement conjoncturel (en France comme dans les principaux pays partenaires) et des niveaux de stocks jugés excessifs, l'activité de la chimie française subit depuis quelques mois une correction à la baisse après un premier semestre qui avait enregistré une progression en volume de plus de 7 %. La croissance en 1992 est donc estimée à 3,2 % (chimie hors pharmacie + 2,3 %, pharmacie + 7 %). »* Et de prévoir une augmentation de 2 % en 1993. Pourtant, avec une progression voisine de 25 %, le compartiment chimie s'en sort mieux que les autres secteurs de la cote, les valeurs pétrochimiques, plus touchées par la crise, étant peu nombreuses.

Parmi les événements les plus marquants figurent l'échec de la tentative de privatisation de Rhône-Poulenc et le redressement de Michelin, qui avec Plastic Omnium figure parmi les plus fortes progressions de l'année. Jeudi 29 octobre dans la soirée, le ministère de l'économie et des finances avait annoncé son intention de céder une partie des actions de l'Etat (56,9 %) dans le capital de Rhône-Poulenc. Les pouvoirs publics proposaient alors de mettre sur le marché 10.6 % du capital, soit 6 millions de titres, avant le 1er février.

Cette privatisation partielle devait apporter 3 milliards de francs dans les caisses de l'Etat. La nouvelle provoquait dès le lendemain une baisse du certificat d'investissement (– 3,7 %) à 523 francs. Ce titre ne cessait dès lors d'être attaqué, l'idée étant d'acquérir du Rhône-Poulenc à bas prix et d'obliger l'Etat à s'aligner sur les cours du marché pour son prix de vente, afin de profiter des cours et d'engranger de solides plus-values.

L'érosion continuait alors régulièrement tant et si bien que, lorsque le titre tomba sous la barre des 500 francs, Jean-René Fourtou mit en garde les spéculateurs : *« Il y a une chance sur deux pour que la privatisation ne se fasse pas »*, affirmait-il le 26 novembre pour tenter de stopper cette baisse. Le président de Rhône-Poulenc rappelait alors que l'Etat n'a pas le droit de vendre ses titres au-dessous d'un certain seuil fixé par la Commission de privatisation. Or le niveau plancher se situerait entre 500 et 520 francs. Ces arguments furent repris ensuite deux fois de suite par le ministre des finances, les 4 et 10 décembre. *« L'opération Rhône-Poulenc n'aura pas lieu dans les conditions actuelles du marché »*, affirmait Michel Sapin.

Michelin, en revanche, semble avoir retrouvé grâce auprès de ses actionnaires. Le fabricant français de pneumatiques a dégagé au premier semestre un bénéfice net, part du groupe, de 820 millions de francs, contre 1,060 milliard de perte au premier semestre 1991. Pourtant, après de sévères réductions d'effectifs, la baisse de la demande impose des mesures de chômage partiel. A la mi-décembre, la direction envisageait de telles mesures à Clermont-Ferrand, non seulement pour la fin de l'année mais aussi pour le premier trimestre.

L'Air liquide, au contraire, n'a pas échappé à la morosité ambiante. Après une hausse de 5,1 % de son résultat semestriel à 1,13 milliard de francs, les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions annuelles, s'attendant à une croissance de 5,5 % du bénéfice contre 8 % attendu.

Dans la pharmacie, Roussel-Uclaf a lancé un plan de restructuration, prévoyant des cessions d'activités non stratégiques et une cure d'amaigrissement de ses divisions. Le groupe s'attend à une hausse de 50 % de ses résultats grâce à des plus-values de cession, notamment sur Sopharga. En revanche, le résultat opérationnel pourrait être inférieur de 5 % à celui de 1991.

De son côté, Elf-Sanofi devrait maintenir son objectif d'augmenter de 11 % son bénéfice cette année, dans le sillage de ses résultats semestriels. Le bon développement des ventes en Europe et les synergies tirées de l'alliance avec l'américain Sterling Drug sont à l'origine de cette amélioration.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Air liquide (L')	695	815	572,67	795
Elf Sanofi	1 045	1 240	936	1 112
Gascogne	437	610	353	313,20
Institut Mérieux	4 230	7 920	4 060	7 210
Michelin	120	221	112,80	183
Plastic Omnium	495	875	470	763
Rhône-Poulenc CI	482	670	464	545
Roussel-Uclaf (*)	1 800	479,60	342	435
Synthélabo	925	1 297	880	1 170

(*) Division par cinq du titre.

PÉTROLE

Désengagements

Favori des boursiers au cours des deux années précédentes en raison notamment de la hausse des cours du brut pendant la crise du Golfe, le secteur pétrolier a souffert en 1992 de la chute de la croissance mondiale. En hausse de près de 35 % en 1991, les valeurs de ce secteur affichent pour 1992 une perte de l'ordre de 9 %.

L'Etat s'est désengagé partiellement de deux groupes du secteur : Total et Elf-Aquitaine. Ces opérations ont été couronnées de succès, les souscriptions ayant été souscrites plus de trois fois l'offre initiale.

Du 23 au 25 juin, l'Etat a vendu huit millions d'actions Total au prix de 230 francs l'unité en France et 14,9 millions à l'étranger dont la moitié aux Etats-Unis, et ne détient plus que 15 % du capital de la compagnie pétrolière. Début septembre l'image de Total a toutefois fortement pâti à la Bourse de la baisse des résultats du premier semestre (près de 50 %). En fin d'année, le titre se maintenait près du cours de privatisation après être tombé sous les 200 francs.

Elf-Aquitaine, groupe français champion des profits en 1991, a également vu ses bénéfices chuter au premier semestre, de 36 % en raison de la détérioration des secteurs du raffinage et de la pétrochimie. La vente par l'Etat de 2,3 % du capital d'Elf, à 360 francs l'unité, suspendue en décembre 1991 en raison de la mauvaise conjoncture boursière, s'est bien déroulée en mars. En novembre, Elf est entré à hauteur de 9 % dans le capital de la Société parisienne et de participations (SPEP) holding de contrôle du groupe Schneider.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
BP-France	106	130	81	85,50
Elf-Aquitaine	392	403,80	301,50	358,50
Erap-Elf	255	289	208	230
Esso	584	867	552	785
Géophysique	485	770	450	521
Total (*)	962	278	192,70	229,80

(*) Action divisée par quatre.

Le bilan boursier 1992 a été réalisé par :

François Bostnavaron, Françoise Holtz, Chantal Dunoyer, Eric Leser, Dominique Gallois, François Renard

AGRO-ALIMENTAIRE

Retombée

Secteur de pointe en 1991 à la Bourse, l'agroalimentaire a souffert en 1992 de la baisse de la consommation des ménages mais aussi de la chute de la croissance aux Etats-Unis ou au Japon, qui a notamment affecté les sociétés des vins et spiritueux.

Décidée en novembre 1991, la fusion entre Eridania (groupe italien Ferruzzi) et Béghin-Say a été scellée, pour donner naissance au premier groupe sucrier européen, avec un chiffre d'affaires légèrement inférieur à 50 milliards de francs. L'action Eridania-Béghin-Say qui avait fait une pointe à 696 francs, se retrouve au niveau de la fin 1991.

Bongrain, qui a repris l'Union laitière normande (ULN), s'est donné sept ans pour redresser cette coopérative en difficulté connue pour ses produits Mamie Nova. Le titre affiche un gain de l'ordre de 20 %.

Pernod-Ricard, qui a réalisé un très bon premier trimestre avec un bénéfice en hausse de 67,9 %, en raison notamment de la plus-value exceptionnelle procurée par la vente de la Société des vins de France, aura du mal à réaliser une hausse de 6 % de ses résultats en 1992, a avoué en fin d'année Patrick Ricard, PDG du groupe, en raison de la très nette dégradation de la conjoncture dans le secteur.

Rémy Cointreau, autre groupe de spiritueux, va aussi souffrir de la baisse de la consommation des ménages, reconnaissent ses dirigeants, sans pouvoir chiffrer cette baisse. Le cours de l'action a largement anticipé ce recul avec une baisse de 35 %.

En revanche, BSN qui a réalisé *« un très beau premier semestre »*, selon les propos de Antoine Riboud, devrait atteindre son objectif de 10 % de croissance par an. La bataille autour de Perrier s'est achevée le 23 mars par un partage entre les protagonistes.

Le groupe suisse Nestlé a pris le contrôle de Perrier en lançant une OPA sur cette source au prix de 1 700 francs l'action. Le groupe italien Agnelli a gardé Exor (maison mère de Perrier), qui détient Château-Margaux et un important patrimoine immobilier, grâce à une OPA au prix de 1 450 francs. BSN a obtenu Volvic à la suite d'un accord avec Nestlé.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Bongrain	2 450	3 350	2 390	2 922
BSN	999	1 085,35	851,73	959
Eridania-Béghin	595	696	525	582
Fromageries Bel	2 270	3 470	2 195	3 300
LVMH	4 134	4 814	3 372	3 771
Pernod-Ricard (*)	1 233	472,50	292,50	372
Rémy-Cointreau	210	220	132,50	136
Saint-Louis	1 187	1 406	999	1 155

(*) Action divisée par quatre.

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

Rumeurs

Le secteur des industries de consommation non alimentaire a fait mieux que l'indice CAC 40 (+ 15,3 %). Un gain inégalement partagé. SEB dépassait depuis plusieurs années l'indice boursier, mais la modeste progression de ses bénéfices sur six mois (+ 7 %) a déçu les actionnaires de ce groupe de petit électro-ménager qui pèse 9 milliards de francs de chiffre d'affaires depuis qu'il a racheté l'allemand Rowenta en 1988. Chez Moulinex, l'annonce d'une perte consolidée de 11 millions de francs sur le premier semestre laisse craindre aux analystes un tassement des résultats.

Après une année 1991, où ses bénéfices avaient progressé de 19,7 % à 2 milliards de francs, le numéro un mondial des cosmétiques, L'Oréal, devrait encore connaître une progression sensible de sés résultats en 1992. Plusieurs rumeurs ont couru à son sujet durant l'année.

La première concernait une éventuelle prise de contrôle par Nestlé. Dans les derniers jours de mai, le géant suisse démentait, indiquant que rien ne devrait bouger au sein du holding Gesparal (détenu à 51 % par Mme Bettencourt et à 49 % par Nestlé) qui contrôle L'Oréal et que les accords signés entre les deux partenaires de ce holding seraient respectés. Bien que l'année marque la fin d'une période de vingt ans d'inaliénabilité de Nestlé dans Gesparal, Mme Bettencourt, fille du fondateur, conservera le contrôle majoritaire du groupe *« sa vie durant »*.

La seconde rumeur, née en fin d'année et vite disparue, faisait état de négociations pour le rachat d'Yves Saint Laurent (YSL) soit directement, soit en collaboration avec Orcofi. En novembre, la Commission des opérations de Bourse (COB) décidait en novembre de mettre le titre YSL sous surveillance. La Commission était saisie par des actionnaires minoritaires après les mouvements intervenus au mois de septembre. Des ventes étaient intervenues entre des déclarations de Pierre Bergé, selon lesquelles 14,9 % ou plus du capital du groupe serait à vendre – ce qui suscitait un intérêt spéculatif – et l'annonce, le 21 septembre, de résultats semestriels en baisse, qui firent chuter l'action.

A la tête d'EBF (Epéda Bertrand Faure), des changements sont intervenus. Pierre Richier a quitté ses fonctions le 30 septembre et a été remplacé à la présidence par Daniel Dewavrin, quarante-six ans. Ce dernier devra *« procéder à toutes mesures nécessaires permettant le désendettement du groupe »* : EBF, qui s'était endetté en 1988 pour repousser l'OPA hostile lancée par Valéo, pourrait céder certaines de ses activités périphériques pour se recentrer sur la fabrication des sièges automobiles.

Zodiac, de son côté, est devenu le leader mondial du siège pour avions grâce à l'acquisition du numéro un américain du secteur, Weber Aircraft, filiale du conglomérat Hanson, pour 80 à 85 millions de dollars (384 à 408 millions de francs). La firme américaine réalise des ventes de 165 millions de dollars (800 millions de francs) contre 2,3 milliards de francs.

Un an après son arrivée en Bourse, le 5 décembre 1991, Christian Dior était coté au-dessous de son cours d'introduction qui était de 370 francs.

Valeurs	Fin 1991	Plus haut	Plus bas	Fin 1992
Bic	640	944	552	938,00
Christian Dior	376	406	217	233,00
Clarins	746	729,80	432	512,00
DMC	256	382	249,10	273,90
EBF	741	933	700	700,00
Essilor	300	494,90	281	390,10
Groupe André	660	797	581	646,00
L'Oréal	748	1 030	687	1 028,00
Moulinex	151	190,80	75,50	78,00
Salomon	1 631	1 890	1 080	1 638,00
SEB (*)	1 670	480	300	340,50
Sommer-Allibert	1 178	1 579	1 010	1 105,00
Yves Saint Laurent	680	885	450	524,00
Zodiac	1 019	1 380	900	1 380,00

(*) Action divisée par cinq.

LES MARCHÉS FINANCIERS 1992

LES PLACES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Optimisme

Des grandes places européennes, la Bourse de Londres est celle qui a enregistré la meilleure performance de l'année avec plus de 14 % de gains. Cette progression, analogue à celle de 1991, a été motivée par le maintien au pouvoir des conservateurs après les élections législatives du printemps et par la politique de relance budgétaire présentée par le gouvernement de John Major au début de l'automne après le décrochement de la livre du Système monétaire européen.

En dépit des incertitudes politiques et économiques liées aux échéances électorales, les brokers britanniques n'hésitaient pas à miser sur une hausse de la Bourse pour les douze mois de 1992. Aux premiers jours de janvier, ils tablaient sur un maintien au pouvoir des tories, dans le pire des cas avec un gouvernement minoritaire accompagné d'une alliance secrète avec les libéraux démocrates.

A l'approche des élections générales du 9 avril, la City se mit à trembler, redoutant une victoire travailliste. Si bien qu'après trois semaines de campagne électorale et cinq semaines consécutives de baisse (– 7 %), la Bourse de Londres exprima sa joie vendredi 10 avril après la victoire absolue et inespérée des conservateurs.

Au cours de cette seule séance, l'indice Footsie gagna 136 points (5,6 %), sa plus forte hausse depuis près de cinq ans. Le 6 mai, le marché atteignait un nouveau sommet (2 698,7), dépassant le précédent atteint le 2 septembre 1991 (2 679,6). Les investisseurs saluaient ainsi l'assouplissement monétaire décidé la veille afin d'accélérer la reprise économique. Après vingt et un mois de récession, les boursiers avaient le sentiment de voir enfin le bout du tunnel.

L'annonce par la reine Elizabeth, dans son discours du Trône, d'un nouveau programme de privatisation, sur les chemins de fer et les charbonnages, n'était pas non plus étrangère à cet optimisme. Mais l'élan sera vite stoppé, et il fallut attendre l'automne pour voir revenir l'espoir. Entre-temps, le marché vivra au rythme de la bataille *« historique »* livrée entre avril et juin par la Hongkong and Shanghai Banking Corp (HSBC) pour le contrôle de la Midland, quatrième banque britannique. La HSBC emportait finalement cette OPA amicale de 3,9 milliards de livres (38 milliards de francs).

La crise immobilière n'épargnera pas la Bourse, avec les difficultés du canadien Olympia et York qui se sont répercutées sur les banques. Les déboires du leader mondial de l'immobilier trouvent leur source à Londres, dans le quartier des Docklands, avec le programme Canary Wharf, trop luxueux donc difficilement vendable dans la morosité ambiante. A la fin du mois de mai, les onze banques engagées dans ce projet pour 1,2 milliard de livres (12 milliards de francs) décidaient de ne plus soutenir Olympia and York, quitte à perdre la moitié des sommes investies.

Entre mai et août le marché boursier perdra 16 %, troublé par l'absence de relance, par les piètres résultats des entreprises et enfin par les vives attaques contre la monnaie britannique.

Le 16 septembre, la sortie de la livre du Système monétaire européen et sa dévaluation implicite, conjuguée à une baisse des taux d'intérêt britanniques à moins de 10 % pour la première fois depuis quatre ans, permettaient au marché de se ressaisir.

Après un accident, le 5 octobre (une chute de 4 %, la plus forte baisse quotidienne depuis 1987), l'indice Footsie remontait et inscrivait records sur records. Les investisseurs appréciaient la politique de J. Major consistant à relancer l'activité économique par un déficit budgétaire accru.

Même au prix d'une forte inflation. Les investisseurs ont salué le retour à la croissance au cours du troisième trimestre (+ 0,1 % de hausse du PIB) après vingt sept mois de récession quasi ininterrompue.

Valeurs	Cours fin 1991	Cours fin 1992
Allied Lyons	5,95	6,48
BP	2,80	2,45
BTR	3,81	5,51
Cadbury	4,18	4,47
De Beers	14,27	7,88
Glaxo	7,75	7,73
GUS	18,50	24,00
ICI	11,19	10,50
Reuters	9,45	14,08
RTZ	4,55	6,72
Shell	4,73	5,58
Unilever	8,43	11,32

TOKYO

Pessimisme

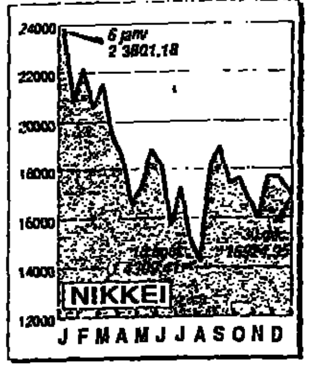
Les valeurs japonaises ont continué en 1992 à lourdement chuter, toujours victimes de l'éclatement de la bulle spéculative financière de la fin des années 80, tandis que les courtiers japonais ont vécu leur pire année depuis la panique boursière de 1965.

Si les boursiers ont sacrifié le 30 décembre au rituel des applaudissements saccadés sur le parquet des cotations pour saluer la fin d'année, le cœur n'y était vraiment pas. 1992 se solde par une chute de 26,4 % des cours des actions japonaises par rapport à leur niveau de la fin 1991. La chute de 2,1 % de la dernière séance résume à elle seule une mauvaise année terrible : volume d'affaires mince, investisseurs étrangers à la vente sur des opérations d'arbitrage et impuissance des Japonais à faire remonter la cote.

On n'a échangé en 1992 que 65,5 milliards d'actions à la Bourse de Tokyo, soit le quart du chiffre de 1988. Le volume quotidien moyen a été de 265 millions de titres, le plus faible depuis 1979. Et 1992 aura enregistré deux autres records inédits depuis la fin de la seconde guerre mondiale : une troisième année consécutive de baisse des cours et neuf mois sur douze perdants.

Les titres nippons sont plus de deux fois moins cher (– 56,5 %) que lors des sommets atteints – la dernière séance de 1989 quand le Nikkei avait clôturé au record historique de 38 915,87. Il a ensuite entamé une descente qui dure depuis trois ans après l'éclatement de la bulle spéculative financière et la fin de l'argent facile.

Certes, la cote a repris plus de 18 % sur son plancher de 1992, atteint le 18 août (14 309,41 yens, du jamais vu en six ans). Mais le passage de l'indicateur sous les 17 000 points, pour la première fois



depuis la mi-novembre, témoigne du pessimisme actuel des milieux d'affaires après la publication récente d'une série de mauvaises nouvelles économiques (baisse de la production industrielle, de la consommation, des offres d'emploi, des profits des firmes et de l'activité en général).

Beaucoup dépendra en 1993 des gestes que feront ou non les autorités pour abaisser de nouveau les taux d'intérêt et relancer l'activité, tout comme des signes de reprise des profits des entreprises alors que les rapports cours/bénéfice des actions japonaises restent élevés, voire surévalués par rapport aux autres marchés.

Valeurs	Cours fin 1991	Cours fin 1992
Akai	704	390
Bridgestone	1 030	1 150
Canon	1 410	1 370
Fuji Bank	2 500	1 800
Honda Motors	1 510	1 300
Matsushita Electr.	1 450	1 160
Mitsubishi Heavy	696	530
Sony Corp	4 100	4 260
Toyota Motors	1 500	1 480

NEW-YORK

Attentisme

A la fin de 1991, Wall Street pulvérisait ses records de hausse. A quatre reprises, durant les dernières séances de décembre, l'indice Dow Jones inscrivait de nouveaux records historiques, pour terminer l'année sur un gain de 20,5 %.

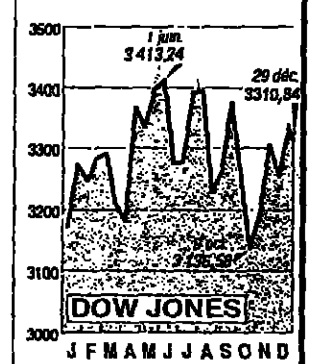
La reprise semblait une nouvelle fois à portée de main et Wall Street, qui jusque-là semblait sceptique, s'est mise à y croire. Peut être en juin, à moins que ce ne soit à l'automne... Mais la reprise a encore déjoué cette année les prévisions et en dépit d'une litanie de records historiques, les actions de la grande Bourse new-yorkaise n'ont progressé en moyenne que de 5 % sur les douze derniers mois.

Depuis le début de l'année, la Bourse new-yorkaise était la seule à ne pas être déprimée, en dépit d'une économie morose, d'une échéance électorale incertaine et d'une accumulation de tensions internationales. De janvier à juin, le Big Board a affiché une certaine santé. Le 1er juin, l'indice Dow Jones culminera à 3 413,24 points, le plus haut niveau jamais atteint. Il avait surtout bénéficié de la baisse continue des taux à court et long terme. Le marché obligataire américain est devenu le moins cher du monde, et le marché des actions en est devenu mécaniquement de plus en plus attractif si on le compare à la rémunération des obligations.

Au mois de juillet, le recul des Bourses européennes et japonaises, déclenché par la hausse des taux d'intérêt allemands, les incertitudes sur l'issue de l'élection présidentielle, même un peu apaisées par le retrait de la candidature de Ross Perot, firent planer quelques doutes sur la Bourse américaine.

Le pessimisme des investisseurs ne cessa de croître jusqu'au mois d'octobre. La séance du 5 octobre fut d'ailleurs particulièrement heurtée : dès l'ouverture, l'indice Dow Jones perdait plus de 100 points, heureusement compensés par une chasse aux bonnes affaires peu avant la clôture, qui ramena la baisse à 20 points au terme des échanges.

Ce n'était plus le doute qui s'emparait des boursiers, mais l'ombre du krach... Par la suite, l'élection présidentielle domina les séances Même si les analystes estimaient – et estiment toujours – que le nouveau président, quel qu'il soit, ne peut pas faire de miracles économiques. Mais Bill Clinton était loin d'effrayer les boursiers. Au contraire, la plupart d'entre eux préfèrent un plan de relance à la Clinton à une politique monétaire rigoureuse et orthodoxe pour maîtriser l'inflation. Mais une fois le candidat démocrate élu, ils sombrèrent dans l'attentisme, décidant de juger sur pièces . Pourtant, si l'on en croit M. Richard Sylla, professeur d'économie et d'histoire financière à l'université de New-York, Wall Street devrait monter : l'évolution de la Bourse new-yorkaise depuis la seconde guerre mondiale montre que les rendements boursiers ont toujours progressé jusqu'à la fin de janvier lorsque la couleur politique du gouvernement américain changeait. Mais l'étude ne dit rien sur les mois qui suivent...



Valeurs	Cours fin 1991	Cours fin 1992
Alcoa	64 3/8	70 5/8
ATT	39 1/8	52 1/4
Boeing	47 3/4	39 5/8
Chase Man. Bank	17 1/2	29 1/4
Du Pont de Nemours	46 3/4	48
Eastman Kodak	48 1/4	40 3/8
Exxon	60 7/8	61 1/2
Ford	28 1/8	42 3/8
General Electric	76 1/2	86 1/4
General Motors	28 7/8	32 1/2
Goodyear	53 1/2	67 5/8
IBM	89	49 3/4
ITT	57 3/4	71 1/2
Mobil Oil	67 7/8	62 1/2
Pfizer	84 1/4	73 1/2
Schlumberger	62 3/8	56 1/2
Texaco	61 3/8	59 1/4
UAL Corp	145 3/4	123
Union Carbide	20 1/4	16 1/2
United Tech	54 1/4	47 5/8
Westinghouse	18	12 5/8
Xerox Corp	68 1/2	78 7/8

FRANCFORT

Intransigeance

L'intransigeance de la Bundesbank face à une montée des dangers inflationnistes a ruiné toutes les chances de hausse que la Bourse de Francfort manifestait en début d'année. Selon les indices boursiers, notamment le DAX (à 1544 points), 1992 s'est achevé quasiment au niveau de 1991, alors que les analystes sombrent dans le pessimisme, les perspectives économiques allemandes étant bien médiocres pour 1993.

L'année avait pourtant commencé dans la bonne humeur grâce aux bonnes dispositions affichées par Wall Street, mais aussi aux achats d'investisseurs institutionnels allemands ou étrangers, persuadés que les difficultés allemandes n'étaient que passagères. A la fin février le Dax, qui avait terminé 1991 à 1 577,88 points, dépassait allègrement les 1 700 points.

Une fois la menace d'une grève dure dans la métallurgie ouest-allemande dissipée à la mi-mai, le marché reprenait son ascension pour atteindre le 25 mai son plus haut niveau de l'année, à 1 811,57 points. Le « non » danois au traité de Maastricht suscitait quelques incertitudes avant que la Bundesbank ne décide, à la mi-juillet, de relever de trois quarts de point son taux d'escompte (à 8,75 %) afin de juguler la croissance de la masse monétaire.

En quelques semaines Francfort effaçait tous les gains acquis depuis le début de l'année. En septembre, en pleine crise du Système monétaire européen déclenchée notamment par le référendum français sur la ratification du traité de Maastricht, la Bundesbank faisait un geste, en diminuant ses taux directeurs.

A l'automne, les incertitudes économiques se multipliant – le risque de récession n'est pas exclu, – le marché évoluait dans des limites étroites avec peu d'affaires. Juste avant les fêtes de fin d'année, le marché retrouvait du tonus grâce à Helmut Schlesinger.

Le président de la Bundesbank envisageait une baisse des taux à long terme (à 6 %) si les prix n'augmentaient plus que de 2 %. Un espoir que n'ose pas caresser le plus hardi des analystes... du moins pour 1993.

Valeurs	Cours fin 1991	Cours fin 1992
AEG	198,50	166,30
BASF	216,50	209,70
Bayer	276,30	265,50
Commerzbank	240,50	245,50
Deutschebank	657,70	653,50
Hoechst	214,50	246
Karstadt	606,50	485
Mannesman	243	235,50
Siemens	617,60	594,30
Volkswagen	293	241,50

D'UNE PLACE A L'AUTRE

Places	Fin 1991	Fin 1992	%	Plus haut	Plus bas
Amsterdam CBS Gen.	191,40	198	+ 3,45	215,5 (26/5)	189,70 (25/8)
Bruxelles BEL 20	1 092,72	1 127,02	+ 3,14	1 235,40 (2/6)	1 046,07 (2/9)
Francfort DAX	1 577,88	1 542,23	- 2,09	1 811,53 (25/5)	1 420,30 (6/10)
Hong-Kong Hang Seng	4 297,33	5 467,89	+ 27,2	6 447,11 (12/11)	4 301,78 (2/1)
Londres FT 100	2 493,1	2 846,5	+ 14,2	2 847,80 (30/12)	2 280,80 (25/8)
Milan MIB	981	894	- 8,87	1 086 (5/2)	696 (16/9)
New York Dow Jones	3 168,83	3 321,10	+ 4,81	3 413,21 (1/6)	3 136,58 (9/10)
Paris CAC 40	1 765,66	1 857,78	+ 5,22	2 077,49 (11/5)	1 611,04 (5/10)
Tokyo Nikkei	22 983,8	16 924,95	- 26,4	23 801,18 (6/1)	14 309,41 (18/8)

Le Monde

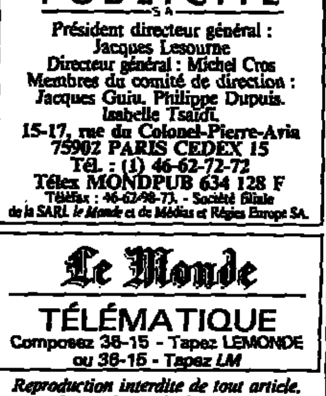
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « *Monde* »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





LES SPONSORS NE JOUENT PLUS

Le sport malade de l'argent

Inflation des coûts, baisse des budgets de sponsoring, encombrement des médias, le sport de haut niveau est la principale victime de la crise

LE sport de haut niveau est malade de l'argent. Le ticket d'entrée du sponsoring est devenu faramineux. Des exemples ? Prenons les Jeux olympiques, évènement sans équivalent dans le monde du sport mais dont les douze grands sponsors officiels à Albertville ont dû, pour entrer dans le club Coubertin, acquitter une somme comprise entre 80 et 100 millions de francs. Si l'on en croit les prévisions du comité d'organisation des J.O. d'Atlanta, le ticket d'entrée serait de plus de 200 millions en 1996 !

La voile est la grande victime de cette envolée des coûts. En 1983, la société Lada-Poch sponsorisait pour 1 million le bateau de Loïck Peyron, qui gagnait La Baule-Dakar dans sa catégorie la même année. Cinq ans plus tard, le groupe Pierre 1er investissait 28 millions sur trois ans, remportant la Route du rhum en 1990, avec Florence Arthaud. Aujourd'hui, dépourvue de bateau et de parrain, la navigatrice rêve d'un tour du monde en 80 jours et chiffre à 100 millions le budget recherché ! *« Ce sera difficile,* admet Alexis Quinlin, directeur de la société A2Z spécialisée dans le management sportif et conseiller de Florence Arthaud. *La technologie dope les prix au moment même où les budgets des sponsors s'amenuisent. Et, malgré le charisme ou la fascination qu'exercent certains navigateurs, la seule chose qui importe désormais, c'est la constance des victoires ou bons résultats. Or, depuis la Route du rhum de 1990, Florence n'a rien gagné... »*

ÉPREUVE • Rude épreuve pour les marins, contraints de négliger leur entraînement sportif pour démarcher âprement les sponsors et offrir des garanties que la mer interdit. Mais comment nier la part de loterie ? *« La conjoncture ne se prête guère aux paris audacieux,* explique Alexis Quinlin. *Et quand bien même un PDG se prendrait de passion pour une telle aventure, il est des risques que son personnel ne supporterait pas. »* Les risques, l'actuel Vendée Globe est là pour en rappeler l'ampleur. Avaries, abandons, disparition tragique d'un navigateur moins d'une semaine après le départ... *« Trop casse-cou ! »* reconnaissent aujourd'hui certains patrons que l'aventure aurait pourtant tentés il y a peu.

« Les risques du métier », soupire Marc Héraud, le directeur du marketing de Fuji, dont le bateau *Fujicolor*, barré par Loïck Peyron, est définitivement rentré au port. *« La voile n'a jamais été ingrate avec Fuji. On lui doit un gain de notoriété fabuleux, une association de la marque avec le rêve et l'aventure et une contribution importante dans la progression de Fuji sur le marché de la pellicule. »*

« Le sport, affirme Alain Chauveau, directeur de la *Lettre du sponsoring et du mécénat, traverse une triple crise : crise de professionnalisme des organisateurs, qui promettent la lune pour séduire les entreprises et se révèlent incapables de tenir engagements et promesses à l'égard des sponsors ; crise économique où une spirale inflationniste entraîne le dépôt de bilan de nombreux clubs et l'essoufflement des sponsors ; crise médiatique où l'arbitrage du roi Audimat entraîne une guerre farouche entre chaînes pour les exclusivités des grands événements, reléguant aux oubliettes les sports moins porteurs. »*

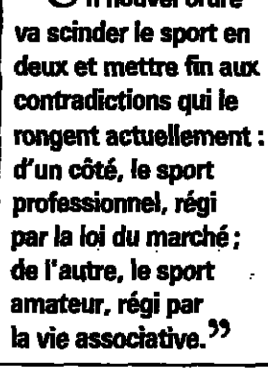


CRÉNEAUX • Pour jouer au maximum la notoriété, les sponsors ont tendance à s'engouffrer dans les mêmes créneaux – sports populaires et télévisés – quitte à subir les conséquences néfastes de l'encombrement. L'idéal, en fait, est de lier son nom, à un événement. Le cas Lancôme reste la référence suprême et le trophée du même nom né il y a vingt-trois ans d'une rencontre fortuite entre passionnés de golf, est devenu une affaire de près de 20 millions de francs. La BNP, elle, s'est associée de si près au tournoi de tennis de Roland-Garros que les Américains ne parlent plus que du *« BNP French Open »* ! Quant à Grundig, qui cherchait à rattraper un manque d'audience auprès des jeunes, le voici, grâce à un pari démarré en 1988, le parrain officiel du VTT. Faute de structures sportives adéquates, le groupe allemand a dû en effet organiser lui-même une coupe du monde baptisée la « Grundig Montain Bike World Cup », prendre en charge la logistique, la communication, la production et distribution d'images, allant même jusqu'à démarcher d'autres sponsors et partenaires. L'épreuve a depuis été officialisée par les autorités sportives.

D'autres sports pourraient bientôt prendre leur envolée, notamment le judo, le volley et le basket, les professionnels attendant cependant quelques mois pour voir si l'effet de la *Dream Team* sur les adolescents français dure. *« Un nouvel ordre va scinder le sport en deux et mettre fin aux contradictions qui le rongent actuellement,* déclare Alain Chauveau : *d'un côté, le sport professionnel, régi par la loi du marché et des structures de gestion adaptées au business, et de l'autre, le sport amateur, régi par la vie associative. »*

Le sport ne peut donc que se développer, ou plutôt les « spectacles sportifs », adaptés aux exigences du petit écran. Les sponsors l'ont bien compris, qui obtiennent des sportifs de plus en plus de concessions au spectacle : kimonos de couleur au judo, vêtements et balles plus joyeux au tennis, tenues plus sexy au patinage, caméras sur le panier au basket, voire dans une voiture de formule 1. *« La voile aussi explosera,* promet Marc Héraud, *le jour où photo et vidéo pourront, grâce au satellite, faire suivre en direct l'évolution des marins sur n'importe quel océan du monde. »*

A. Co.



“Un nouvel ordre va scinder le sport en deux et mettre fin aux contradictions qui le rongent actuellement : d'un côté, le sport professionnel, régi par la loi du marché ; de l'autre, le sport amateur, régi par la vie associative.”



Le cas Ligier

Les vrais ressorts du parrainage sont parfois inavouables. Car le procédé peut s'avérer un outil idéal pour manifester discrètement, sous couvert de publicité (pour le sponsoring) ou de simple générosité (pour le mécénat), soutiens et amitiés. Au pouvoir qui aime à jouer les mécènes, le sponsoring ouvre donc des perspectives sans limites. Le cas de l'écurie Ligier, en formule 1, est exemplaire.

Trois fées se sont en effet penchées sur l'entreprise de Guy Ligier : François Mitterrand, rencontré lorsqu'il était encore président du conseil général de la Nièvre, Pierre Bérégovoy et Michel Charasse. Trois fées dont l'appui a été déterminant tant pour trouver le financement de son écurie, pourtant bien peu glorieuse depuis 1980, que pour faire de Magny-Cours (Nièvre) l'un des plus beaux circuits de formule 1 du monde.

Chaque année, en effet, l'écurie de Guy Ligier peut compter sur deux sponsors particulièrement compréhensifs : la SEITA et le Loto. La première, engagée dès 1976 avec un budget de départ modeste, a versé en 1992 la coquette somme de 90 millions de francs. Un engagement stupéfiant, sans rapport avec les piètres résultats des voitures, comme le notait déjà la Cour des comptes dans son rapport public de 1985, et comme le reconnaît avec honnêteté le président actuel de la SEITA, Bertrand de Gallé : *« Je ne suis pas sûr que le retour sur investissement soit très bon. Je crois même qu'il n'y a pas de retour sur investissement, car nos études font état d'un impact dérisoire... Une subvention déguisée ? Je préfère dire un quasi-dividende à l'Etat. »* Malaise. Le PDG n'a guère le choix. *« Frustrant »*, admet-il en souriant.

L'engagement du Loto (La Française des jeux) date de 1984. Sa contribution, non remise en cause lors de la cohabitation, tourne aujourd'hui autour de 66 millions, malgré la surprenante disparition, en quelques mois, de la marque Loto sur les voitures du circuit. Le sujet irrite son président, Gérard Colé, qui trouve la somme dérisoire au regard du budget de sa société (30 milliards de francs en 1992) et injustes les critiques concernant les mauvais résultats des voitures Ligier : *« On n'accable pas quelqu'un dont le budget ridicule le condamne à l'échec ! »* Soit. Mais est-ce bien le problème du Loto ? *« Si vous évoquez notre contribution, d'accord, ne parlons pas de sponsoring, mais de taxe d'Etat ! Si vous évoquez les amitiés politiques de Ligier, d'accord, elles ont été déterminantes. Mais la défense d'une écurie française exige qu'on trouve l'argent quelque part. »*

Le 25 novembre, Cyril de Rouvre, PDG de la Financière Robur et maire de Chaumont, annonçait le rachat de l'écurie Ligier. Les milieux de la formule 1 se réjouirent que les amitiés à droite du nouveau PDG augurent d'une coopération harmonieuse avec la nouvelle majorité annoncée pour le printemps. Cyril de Rouvre s'en défend : *« Je n'ai pas d'étiquette, mais des copains dans les deux camps ! »*, déclare-t-il, assurant se placer dans une logique commerciale et espérer attirer *« bien d'autres sponsors »*.

A. Co.

Le défi de « Ville de Paris »

Ce n'était pas la première opération de sponsoring nautique engageant une collectivité locale, mais ce fut l'une des plus originales et des plus coûteuses : sur un budget global de 180 millions de francs, 47,5 vinrent de la mairie de Paris. La Coupe de l'America fut l'un des « grands défis français » de 1992. *« Cela faisait si longtemps que Jacques Chirac, passionné par la mer, rêvait d'aider la voile »*, raconte Christiane Stahl, qui a piloté l'opération à la mairie.

Une rencontre fortuite avec Marc Pajot, croisé dans un aéroport, allait décider du plongeon : *« Chirac a tout de suite saisi l'enjeu national du défi lancé par Pajot. Il a craqué instantanément et a dit banco ! »* Le conseil municipal a suivi et voté à l'unanimité : la saga du bateau *Ville-de-Paris* pouvait commencer.

Ville-de-Paris, hélas ! n'a pas gagné la coupe et son maire a été très déçu. Pourtant, ses conseillers évoquent un vrai triomphe. Des *« tonnes de lettres »* d'encouragement ; 55 000 visiteurs à l'exposition organisée à Paris pendant la compétition ; *« plus d'un million et demi de Français »* devant leur petit écran à 1 heure du matin pour suivre les demi-finales, *« 60 heures d'émission en direct »* et *« plus de 5 000 articles parus entre janvier et fin mai 1992 »* dont 43 % d'un format supérieur à la demi-page ! Bref, *« l'équivalent en retombées médiatiques de 1,3 milliard de francs »*.

Paris n'est pas à vendre. Et sa notoriété n'est guère en déficit. Le bénéfice réel d'une telle opération d'image échappera donc à beaucoup de Parisiens. Sauf à parler de retombées personnelles sur Jacques Chirac... *« Bien sûr que l'image de dynamisme a rejailli sur lui,* affirme Christiane Stahl, *même s'il ne voulait pas apparaître comme leader mais supporter numéro un du projet. »* Tous les médias, notamment aux Etats-Unis, au Japon, en Italie ou en Nouvelle-Zélande, ont évoqué largement *« sa passion et sa forte implication dans le Défi français »*. Hélas ! *« nous avons beaucoup souffert de la période des cantonales et régionales qui nous a contraints à freiner sa communication »*. Christiane Stahl porte, il est vrai, le titre de conseiller en communication auprès de Jacques Chirac...

A. Co.

La guerre des petits Jésus

Suite de la page 21

La vente de galettes des rois a bien résisté à la crise, mais semble d'ores et déjà avoir atteint son maximum en France. Les possibilités d'exportations sont limitées aux pays qui respectent la tradition de la galette des rois : Espagne, Portugal, Suisse, Luxembourg, Belgique et Canada francophone. A peine de quoi, pour les fabricants français, réaliser 2 % ou 3 % de leurs ventes à l'étranger. Dans l'Hexagone, la compétition est donc acharnée.

Côté image d'Epinal, une poignée de PME familiales perpétuent contre vents et marées la tradition artisanale. Ce sont souvent des faïenciers, qui trouvent ainsi un complément de revenu. *« Difficile de ne faire que de la fève toute l'année car on n'encaisse qu'une fois par an. De février à décembre, aucun argent ne rentre »* explique Marc Delmas, de chez Pagis. Jean-François Colas, dont la faïencerie familiale est installée à Clamecy depuis 1918, s'est lancé dans la fève il y a une quinzaine d'années parce qu'il était *« désespéré de ne plus trouver que des fèves en plastique »*. Chaque année, il vend environ deux cent mille fèves à 3 ou 4 francs pièce. Jusqu'au milieu des années 80, quelques PME de ce type se partageaient encore le marché. C'est alors que les prix se sont effondrés. La société Arguydal, installée à Aubagne, a délocalisé sa production, et s'est mise à vendre des fèves à moins de 1 franc. *« Nos santons sont aujourd'hui fabriqués à 80 % en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Chine, Vietnam bientôt), au Portugal et en Afrique du Nord. En France, avec le coût de la main-d'œuvre nécessaire pour peindre les santons à la main, nos marges étaient trop faibles »*, admet Brice Martin, directeur adjoint d'Arguydal, qui vend de dix à vingt millions de fèves et santons par an, et a atteint en 1992 un chiffre d'affaires de 10 millions de francs. *« En délocalisant, le marché est très rémunérateur : nous achetons les santons quelques dizaines de centimes pièce en Asie, et les revendons de 50 centimes à 1 franc »*.

“Nous avons résisté pendant dix ans. Mais, pour survivre, nous délocaliserons l'an prochain.”

Avec une main d'œuvre payée 50 francs ou 100 francs par mois dans les pays en développement, les marges gonflent miraculeusement...

Les autres producteurs de fèves sont laminés. Certains, pour survivre, délocalisent à leur tour. La moitié au moins des douze millions de fèves fabriquées en 1992 par la société Prime l'a été en Europe de l'Est et en Asie. *« Nous avons résisté pendant dix ans. Mais, pour survivre, nous délocaliserons l'an prochain »*, avoue Jean-Michel Lagouche de la société Alcara.

Entre ces « gros » du petit Jésus, c'est aujourd'hui la guerre. Tous les coups sont permis : on se débauche les meilleurs représentants de commerce, à coups de commissions mirobolantes ; on se traîne devant les tribunaux (un représentant de commerce serait parti avec les modèles et la clientèle de son employeur) ; on tient secrets les meilleurs lieux de production à l'étranger ; on ne répond au journaliste qu'après avoir dûment vérifié son identité, pour s'assurer qu'il n'est pas envoyé par la concurrence, car on s'espionne à qui mieux mieux. *« Notre usine, entièrement automatisée, n'est pas visitable »*, indique Joseph Perron, directeur général de la société Prime. *« Nous évitons de mettre nos intérimaires au courant de tout, et nous ne vendons jamais aux collectionneurs nos fèves avant qu'elles ne soient sur le marché »*, glisse Brice Martin, d'Arguydal.

ENJEU • Au cœur de cette terrible lutte commerciale, les supermarchés, où le consommateur achète de plus en plus souvent sa galette. Le directeur d'Alcara résume : *« Intermarché commande trois millions de fèves. Sans compter les Leclerc, Carrefour, Monoprix... Un seul de ces clients perdu, et c'est un quart du chiffre d'affaires en moins. Les producteurs sont donc prêts à tout pour séduire les directeurs marketing de ces grandes surfaces. »*

Autre enjeu primordial, les licences d'exploitation. Il faut avoir les reins financiers solides pour acheter le droit de reproduire les personnages de dessins animés ou d'émissions de télé (Mickey, les tortues Ninja, Babar, Bécassine ou le Bébête Show...), le succès garanti. *« Plus de 100 000 francs la licence Walt Disney, sans compter le pourcentage (un peu moins de 10 %) sur les ventes,* précise le directeur adjoint d'Arguydal, *mais cela vaut le coût. Les produits sous licence représentent 40 % de notre production »*. Il espère décrocher bientôt une licence pour fabriquer des santons Spirou et Gaston Lagaffe : *« Spirou apparaîtra l'an prochain sur TF1. Il ne faut pas que nous rations le coche. »*

“On peut être obligé de s'arrêter du jour au lendemain, sous la pression des importations.”

Faute de pouvoir rivaliser avec les gros sur ce terrain, ou sur celui des prix, les petits jouent la carte de la qualité et de la personnalisation des produits. Des séries limitées à haute valeur ajoutée, donc vendues plus cher. *« Tous les boulangers souhaitent aujourd'hui, pour se démarquer, des fèves avec leur nom ou la fontaine de leur village. Un pâtissier qui habite à côté d'une entreprise sucrière nous a même commandé une fève betterave avec son nom dessus »*, note, amusé, Jean-François Colas des fèves de Clamecy. C'est lui qui, l'an dernier, a fabriqué les fèves du pâtissier-traiteur Lenôtre : des cœurs provençaux dessinés par le couturier Christian Lacroix.

Autre niche pour les artisans : les fèves publicitaires. Certaines entreprises délaissent le pin's le temps d'une Epiphanie, et offrent à leurs bons clients des galettes dont la fève reproduit leur logo. *« Avec de si petits créneaux, on peut être obligé de s'arrêter du jour au lendemain, sous la pression des importations »*, constate amèrement Jean-François Colas. *« Un savoir-faire artisanal est en voie de diparition. »*

Pascale Krémer

OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Pour une agriculture raisonnée

MAIGRE consolation aujourd'hui pour les agriculteurs, le fait que le devenir économique du monde se jouera probablement sur leur profession pourrait bien se révéler, la chance aidant, comme leur planche de salut. Veut-on faire allusion, ici, en paraphrasant le ton grandiloquent désormais de mise pour parler des affaires du GATT, au sort de l'Uruguay Round? Pas directement, ni principalement. L'important est qu'on ait commencé à remettre en question l'économie de l'agriculture dans son ensemble.

Ni la réforme de la politique agricole commune (PAC), ni l'accord conclu (un peu vite) entre la Commission européenne et la délégation américaine pour essayer d'en terminer avec l'Uruguay Round, ne proposent des réponses à la hauteur des problèmes soulevés. Leur solution équivaudrait à une révolution. Il s'agit : *primo*, de savoir à partir de quand ce qu'on appelle productivité cesse d'être un progrès pour devenir une cause spécifique de sous-emploi chronique et de détérioration des conditions de vie; *secundo*, de concilier des modes de production modernes avec la sauvegarde du milieu environnant; *tertio*, d'examiner les répercussions des changements indispensables sur les courants d'échanges.

Un signe encourageant est qu'au cœur même de la citadelle des réflexions sérieuses sont engagées sur les pratiques raisonnées, capables, donc, de tenir la route, qu'il conviendrait de suivre. Un bon exemple de libre analyse, quoique menée dans un cadre officiel en liaison avec des professionnels de l'agriculture et des industries concernées, est le séminaire organisé par l'OCDE il y a quelques mois sur le thème «Acteurs et facteurs de changement : technologies et pratiques d'une agriculture durable». «Durable» est ici la traduction à moitié satisfaisante qui a été donnée au terme anglais *sustainable*.

Traditionnellement, l'agriculture pratiquée dans les pays habités de longue date par une population nombreuse se caractérisait par deux soucis opposés mais complémentaires. L'un était de tirer le meilleur parti d'une surface cultivable limitée. L'autre était de ne pas mettre en péril la puissance de renouvellement des forces naturelles ainsi exploitées de manière généralement intensive.

L'agriculture dite moderne n'a gardé que la première de ces préoccupations. Elle l'a poussée à l'extrême en s'accordant les facilités que se réservaient parfois les pays s'adonnant à l'exploitation extensive de vastes territoires au peuplement clairsemé. Disposant d'une grande abondance de terres fertiles, ils ne mettaient pas un soin aussi jaloux à les conserver en état. D'où l'apparition en Amérique du Nord, dès le siècle dernier, de phénomènes d'érosion pratiquement inconnus jusqu'à une date récente en Europe. La preuve que l'on continue à se dérober devant les conséquences d'une telle attitude est l'amalgame des responsabilités par lequel on justifie la «réforme de la PAC». A la politique de soutien des revenus agricoles par les prix (menée depuis trente ans par la CEE), on attribue pêle-mêle et l'accumulation des stocks écoulés à coups de subventions sur le marché international et la course à des rendements élevés par le recours à des moyens de plus en plus artificiels et de plus en plus polluants. Moyennant quoi, on justifie à ses propres yeux l'abandon, au moins partiel, de cette méthode au profit d'aides directes versées, par voie administrative, aux agriculteurs.

Selon ce dernier modèle fonctionne le système dit des *deficiency payments* (paiements compensatoires) appliqué de façon plus ou moins «pure» par la Grande-Bretagne jusqu'à son adhésion à la CEE et, aujourd'hui encore, par les Etats-Unis. Or on ne sache pas que l'agriculture américaine soit, par là-même, préservée des dégradations écologiques résultant des abus commis au nom de la sacro-sainte productivité : emploi inconsidéré des engrais et pesticides, mécanisation généralisée avec des matériels standards, irrespectueux du sol et de sa couverture végétale.

L'atténuation, promise par la réforme, du soutien par les prix ne devrait en bonne logique se traduire que par une réduction des subventions allouées par tonne de céréales ou de viandes exportées. Mais, globalement, les économies sur le montant de ces subventions à la charge du budget communautaire pourraient bien se révéler illusoires. Tel serait le cas si la course au rendement continue, *a fortiori* si elle est exaspérée par la réforme. On dira qu'avec la nouvelle PAC les agriculteurs disposeront d'autres sources de revenus sous forme, notamment, de primes d'encouragement à une moindre densité du cheptel à l'hectare, au «gel» des surfaces cultivables. Si on voulait vraiment tirer les conséquences du caractère «multifonctionnel» du métier de paysan, mieux vaudrait les enrôler comme auxiliaires de l'administration des eaux et forêts un ou deux jours par semaine.

Croit-on que les grosses exploitations, celles qui sont gérées en fonction de l'objectif unique d'accroître le rendement, y renonceront pour autant? L'issue la plus probable est la mise en jachère des moins bonnes terres avec, à la clef, concentration accrue des moyens de production sur les meilleures. Depuis quelques années, la réduction des quotas laitiers accélère la réduction de la main-d'œuvre et s'accompagne d'une hausse des rendements moyens *(lire notamment dans le numéro de mai-juin d'Economie et Statistique de l'INSEE l'article d'Hervé Guyomard, Yves Léon et Louis-Pascal Mahé et aussi dans la revue de l'OFCE, 69, quai d'Orsay, Paris, numéro d'octobre, l'article de Jacques Le Cacheux et Henri Mendras)*.

Les réformateurs de la PAC veulent que les exploitants, aujourd'hui guidés par des prix administrés, le soient dans l'avenir par les *«signaux du marché»*. Par là, ils entendent essentiellement les variations de prix imprimées par les impulsions successives de la demande : ne pas récolter systématiquement des pommes de terre si ce sont des carottes que le consommateur désire dans son assiette (exemple fortuit). Comme on le voit, on revient de loin. Si indispensable que soit un tel changement, il ne résout, au mieux, que la moitié du problème. Il ne garantit pas qu'on rompra pour autant avec les pires méthodes de l'agriculture dite industrielle. D'une certaine façon, ces dernières, privilégiant le court terme sur le long terme, pourraient s'en trouver renforcées.

Les réformateurs ont oublié que le premier des «signaux» donné par un marché concurrentiel, c'est le coût de revient des produits offerts, profit moyen compris.

Tout autre est, implicitement, l'approche des participants au séminaire auquel il a été fait allusion. Dans l'ex-RDA, les fermes collectives pouvaient se procurer quasi gratuitement les engrais. Résultat : leurs dirigeants forçaient les doses pour pousser les rendements. Voilà comment la méconnaissance des réalités économiques avait pour double résultat, de donner une image statistique flatteuse de l'agriculture est-allemande et de polluer terriblement les nappes phréatiques. D'où l'idée directrice qu'on ne sortira pas des inextricables difficultés actuelles sans *«une approche intégrée de l'économie et de l'environnement»*. Or cette idée a donné naissance, de par le monde, à des dizaines de milliers d'exploitations qui se sont révélées viables.

LA culture biologique ou organique ne s'oppose pas à l'agriculture industrielle, en ce sens que la première fait plus systématiquement appel aux connaissances techniques modernes. Il s'agira, par exemple, de doser exactement, aux seuls moments où ils sont nécessaires, les éléments nutritifs, y compris l'azote, le phosphate et la potasse, à apporter aux plantes. Moyennant quoi, la culture «intégrée» utilise beaucoup moins d'intrants. Cela exige une gestion rigoureuse appuyée sur un réseau d'informations échappant au seul contrôle des fabricants.

L'objectif n'est pas de satisfaire on ne sait quel rêve bucolique. La nouvelle agriculture réclame l'application à la profession du principe du pollueur-payeur (renouant avec l'intuition des classiques du début du dix-neuvième siècle sur le «coût social»). La fiscalité en vigueur favorise au contraire l'abus de l'épandage des produits phytosanitaires et pénalise les pratiques rurales respectueuses des équilibres naturels *(voir à ce sujet l'article de Guillaume Sainteny dans la revue* Futuribles *du mois de novembre 1992)*.

Généralisée, une telle *«approche intégrée»* ferait apparaître comme non économiques des productions obtenues à un coût écologique trop élevé. Les prix agricoles s'établiraient à un palier supérieur; le volume des échanges internationaux s'en trouverait diminué. En attendant le GATT cherche en vain à codifier la guerre commerciale entre le Nouveau et le Vieux Continent. Le gel des terres qu'il demande à ce dernier d'observer pour les oléagineux serait inutile dans un régime économique moins productiviste.

LIVRES

Pétrole = argent + pouvoir

Depuis sa découverte en 1859, l'or noir a été une source de richesses et un enjeu stratégique majeur, démontre Daniel Yergin, dans un livre-fleuve qui se lit comme un roman

LES HOMMES DU PÉTROLE
Tome I : Les Fondateurs (1859-1945)
Tome II : Les Maîtres du monde (1946-1991)
de Daniel Yergin.
Stock, 566 et 578 pages, 198 et 180 F.

«DURANT l'été 1990, le monde était encore dans l'euphorie provoquée par la fin de la guerre froide. (...) *Le pétrole restait au premier rang des préoccupations écologistes, mais à part cela il semblait avoir perdu beaucoup de son importance. (...) A 2 heures du matin, le 2 août 1990, toutes les illusions s'envolèrent. Cent mille soldats irakiens commencèrent à envahir le Koweït. Ainsi la première crise de l'après-guerre froide apparaissait-elle comme une crise géopolitique du pétrole.*» En quelques lignes le sujet est posé, avec l'art de la narration, du suspense et du mot juste qui fait de l'ouvrage de Daniel Yergin un livre différent.

Livre d'économiste : l'auteur est l'un des meilleurs analystes pétroliers américains. Livre d'historien : c'est la première histoire complète du pétrole jamais écrite. Livre aussi de politologue puisque, à chaque étape, depuis les origines, les liens étroits de l'or noir, de sa maîtrise et de la politique internationale sont finement analysés.

Un livre enfin qui se dévore comme un roman. Autant de qualités récompensées par un prix Pulitzer et par l'accueil du public, en France comme aux Etats-Unis, un an plus tôt, au moment de la guerre du Golfe.

LEÇON • C'est que la leçon de ce livre-fleuve vaut bien au-delà des aléas géopolitiques du moment. Elle tient en une équation : pétrole = argent + pouvoir. Et ce, depuis sa découverte, il y a cent trente-trois ans par le malheureux Colonel Drake, qui, seul peut-être à l'époque, n'en tira pas profit. Car, qu'il ait été d'abord source de lumière – avec le kérosène qui détrôna la bougie, – puis source principale d'énergie – avec l'essence et le fioul qui remplacèrent le charbon, – ou enfin matière première «pétrochimique», l'or noir a été à l'origine de presque toutes les grandes fortunes du siècle.

En commençant par la première et la plus célèbre, celle de John D. Rockefeller, jusqu'à celle de deux des «hommes les plus riches du monde» aujourd'hui : le sultan de Brunei et le roi d'Arabie saoudite. Sans oublier quelques inattendus comme Joseph Staline, qui a commencé sa « carrière » comme leader syndical à Bakou, le premier centre pétrolier russe, et... George Bush, d'abord président de la compagnie Zapata Off-Shore avant de devenir président des Etats-Unis ! Ce qui explique au passage son intérêt pour la défense du Moyen-Orient, et... la guerre du Golfe.

Car le pétrole va devenir très vite, après l'invention du moteur à explosion et de l'automobile, à la fin du siècle dernier, un enjeu majeur de pouvoir.

Indispensable aux transports et à l'industrie, sa pénurie peut, en quelques jours, faire perdre une guerre ou paralyser l'économie des plus grands pays. C'est la guerre de 14-18 qui révèle son caractère stratégique. A leur arrivée en France en août 1914 les forces britanniques ne possédaient que 827 automobiles et 15 motos. A la fin de la guerre elles comptaient 56 000 camions, 23 000 automobiles et 55 000 avions... Sans compter les navires de la flotte britannique, convertie dès 1911 au pétrole par Winston Churchill... *«Churchill, à la veille de la première guerre mondiale, était tombé sur une vérité fondamentale (...). Car le pétrole a bien signifié la suprématie tout au long du vingtième siècle»*, écrit Daniel Yergin. Depuis quatre-vingts ans, l'or noir n'a, de fait, cessé d'être lié plus ou moins directement à la plupart des conflits et «complots» internationaux, même si l'arme du pétrole ne fut officiellement brandie pour la première fois qu'en 1973 par les pays arabes, en réponse à l'échec de l'offensive égyptienne du Kippour.

Au-delà des grands «classiques» – crise de Suez, guerre d'Algérie, révolution iranienne, etc., – Daniel Yergin révèle la «problématique pétrole» là où elle est le moins connue. Hitler, en envahissant l'Union soviétique, avait fait, rappelle-t-il, des richesses pétrolières du Caucase son principal objectif. Et les Japonais, en attaquant Pearl Harbour, souhaitaient avant tout protéger leur flanc au moment où ils s'emparaient des ressources pétrolières en Indonésie.

MODE DE VIE • Non content d'avoir influencé l'histoire, le pétrole – avec son allié l'automobile – a en outre, souligne l'auteur, façonné notre mode de vie et de consommer, transformant notre monde en «société des hydrocarbures» : il a été *«à la base du grand mouvement de banlieusardisation de l'après-guerre»*, il *«permet de transporter le ravitaillement jusqu'aux mégavilles du monde»*, il *«régente notre façon de voyager, et même l'endroit où nous courtisons les femmes»* (en 1960 aux Etats-Unis près de 40 % des demandes en mariage étaient faites dans une voiture !), c'est lui encore qui *«fournit les matières plastiques et chimiques»*, ainsi que la base des engrais nécessaires à l'agriculture... Bref, ce n'est pas demain, sauf à changer radicalement notre mode de vie, que le « roi pétrole » perdra sa couronne, même s'il est aussi, hélas ! l'un des principaux pollueurs de l'environnement. C'est l'enjeu du siècle prochain... et la conclusion de ce livre-fleuve, qu'on ne referme pourtant qu'à regret.

Véronique Maurus

NOTES DE LECTURE

LA SENSIBILITÉ AUX MARQUES
de Jean-Noël Kapferer et Gilles Laurent.
Éditions d'organisation, coll. «Les classiques EO», 226 pages, 98 F.

A l'heure ou le consommateur hésite, recompte ses additions, boude les grandes marques, le luxe et ses paillettes pour redécouvrir les vertus du rapport qualité-prix, le livre de Jean-Noël Kapferer et Gilles Laurent, professeurs de marketing au groupe HEC, est d'une étonnante actualité, bien qu'il soit issu d'une recherche effectuée il y a dix ans. Que dit-il? Que les marques, quels que soient leur renom ou leur prestige, ne suffisent plus à vendre à coup sûr, que la banalisation guette désormais les produits durables (téléviseurs, aspirateurs, etc.), et que le «consommateur», contrairement à ce qu'on a beaucoup écrit, ne se réduit pas à un «profil socio-culturel» donné.

«Un même consommateur a des sensibilités aux marques différentes selon les marchés» et selon les situations d'achat, expliquent les auteurs : le même qui choisira avec un détachement complet, «au petit bonheur», ses piles électriques, sa lessive ou ses yaourts (avec ou sans marque, peu lui chaut) fera preuve d'une grande circonspection pour l'acquisition d'un matelas, d'une bouteille de champagne ou d'une eau de toilette – cas où la marque constitue une information précieuse. Cela semble une évidence. Pourtant, celle-ci bouleverse largement la plupart des techniques habituelles du marketing, comme le démontrent les auteurs en deux cents pages à vrai dire un peu arides pour le béotien, mais qui passionneront sûrement les professionnels... s'ils n'en ont pas déjà assimilé le contenu.

V. M.

LE TRAITÉ DE MAASTRICHT, QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'EUROPE FINANCIÈRE ?
Sous la direction d'Hélène Ploix, numéro spécial de la Revue d'économie financière *le Monde Editions, 374 pages, 120 F.*

Quel plateau! Hélène Ploix a réuni pour son numéro spécial de la *Revue économique et financière* une brochette de trente-deux auteurs où l'on trouve un ministre, des PDG de l'industrie, de la banque, de l'assurance, des professeurs, un directeur du Trésor, un directeur du *Monde*, etc. Chacun y va de son article ou de ses réponses à une interview sur l'Europe financière après Maastricht (1). Bien sûr, on a jalonné le parcours : une «lecture financière du traité» pour mettre en condition; un «débat» pour aviver les couleurs du sujet; une trilogie sur «zone écu, union monétaire, banque centrale» pour les connaisseurs; une dernière partie sur «la compétitivité française» dans les services du domaine financier.

Rien n'oblige en fait le lecteur à suivre le fil des pages. La mosaïque est telle qu'il peut ouvrir le livre au hasard, puis revenir en arrière ou procéder par bonds. Ce n'est pas désagréable parce que cela retire au thème beaucoup de son aridité. La loi du genre souffre quelques redites. Nous donnerions la palme des propositions originales à celles de Stéphane Collignon qui plaide pour la création d'une «zone écu» visant à établir une solidarité entre pays européens de l'Est et de l'Ouest.

P. D.

(1) Signalons sur des thèmes proches : *Après Maastricht. Avant puis avec la monnaie unique. Vers un nouveau système*, de Jacques Riboud, Centre Jouffroy pour la réflexion monétaire, 88 *bis*, rue Jouffroy, 75017 Paris, 70 pages, 50 F.

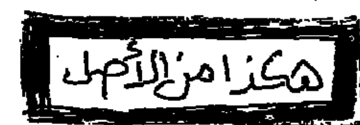
INTRODUCTION A LA MICRO-ÉCONOMIE
de Gilles Rotillon, Editions La Découverte, collection « Repères », 130 pages, 45 F.

Au moment où la science économique consacre l'un des plus grands micro-économistes, Gary S. Becker, comme prix Nobel, il n'est pas inutile de lire cet ouvrage qui inaugure une nouvelle série (« Introduction ») dans la collection « Repères ». Aux prétentions pédagogiques et scientifiques s'ajoute le désir de rendre un domaine abordable à un public sans formation économique particulière.

Le livre expose les outils classiques de la micro, et s'arrête à l'équilibre général. Il n'aborde pas l'économie publique. L'intérêt de l'ouvrage tient au commentaire critique qui accompagne le lecteur. Exemple : après l'axiome de transitivité, est présenté, en encadré, le paradoxe d'intransitivité d'Allais. Le dernier chapitre sur les prolongements de l'analyse micro-économique est simple, introduisant les notions d'incertitude et de marchés contingents, d'information imparfaite et de risque moral.

L'auteur montre les limites de la théorie, sans tomber dans un extrémisme critique, qui s'opposerait précisément à l'extrémisme du prix Nobel Becker, qui réputait tout domaine de la vie sociale analysable en termes de «coûts-bénéfices». Enjeu et langage de négociation, la micro-économie est aujourd'hui irremplaçable.

B. Ma.



Logement

Est-ce la crise ?

La crise du logement s'explique par le maintien d'une politique définie en 1977 et qui n'a pas été adaptée à la « désinflation compétitive », explique le président du Conseil national de l'habitat.

par GUY MALANDAIN (*)

CETTE fois nous y sommes, c'est la crise du logement. Que ce soit l'impossibilité de loger les plus démunis ou, à l'autre bout de la chaîne, l'importance des encours bancaires dans l'immobilier, résultat d'imprudences et de spéculations, rien ne va plus.

Pourquoi cette situation ? Le logement est par nature porteur d'une contradiction. Construire un logement est un acte économique qui en tant que tel s'inscrit dans une logique de marché. Construire un logement est également un acte social, la réponse à un besoin évident de l'être humain, la réponse a un droit. Les pouvoirs publics ont donc choisi, et ce depuis la Libération, d'être régulateurs de cette contradiction. On peut dire qu'aucun acte économique n'est aussi dépendant du budget de l'Etat, ce qui me paraît être une des raisons majeures des difficultés présentes.

Le constat est clair, l'Etat s'est depuis dix ans désengagé du financement de la construction dans le domaine qu'il s'était réservé. C'est de l'accession sociale à la propriété que viennent les 100 000 logements aidés de moins construits en 1990 par rapport à 1980. Comment expliquer ce retrait autrement que par l'inadéquation entre la politique mise en place dès 1977, optant pour l'aide à la personne dans une perspective d'inflation persistante, gommant le niveau des taux d'intérêt, et la réalité économique actuelle. En effet, l'inflation est maîtrisée, le pouvoir d'achat augmente mais modérément, l'épargne populaire est rémunérée positivement et les taux d'intérêt sont élevés. La « désinflation compétitive » aurait dû modifier simultanément les choix de 1977. Cela n'a pas été fait.

Autre constat qui explique notre situation de crise : le faible taux de rapport de l'investissement immobilier de caractère locatif. On investit désormais en fonction du rapport le plus élevé au regard du temps et du risque. Le drainage de l'épargne vers le financement de l'investissement industriel encouragé fiscalement par les gouvernements a vite fait apparaître à nos concitoyens et aux institutions où était leur intérêt. Ce déséquilibre de rendement s'est cruellement fait sentir au niveau de l'investissement logement.

Clarifier les partenariats

Enfin, l'immobilier-logement est malade des enrichissements sans cause et des spéculations. Le coût des terrains constructibles, qui atteint des niveaux qui n'ont aucun sens économique réel, bloque le marché en même temps qu'il rend irréalisable la mixité des produits.

Comment inverser le cours des choses ? Avancer des hypothèses qui permettraient à moyen terme de rétablir le « parcours logement » de nos concitoyens, c'est peut-être prendre des risques, car il faut bousculer quelques principes.

L'Etat doit clarifier son rôle. Chacun le sait, le budget de l'Etat n'est pas extensible à l'infini. C'est à l'intérieur de ce budget qu'il faut « remettre de l'ordre ». Le rôle de l'Etat est d'assurer le droit au logement en venant en appui à tous ceux qui ne peuvent pas le faire seuls. Nous ne pourrons y arriver qu'en revenant, année après année, mais avec obstination, à un rééquilibrage entre l'investissement et l'aide aux personnes. L'Etat doit concentrer, plus qu'il ne le fait, son action sur le locatif social et l'accession sociale à la propriété. Et je propose que les sommes nécessaires à la montée en puissance du budget investissement logement social soient prélevées sur les déductions d'impôts qui ne sont pas « décisives ». Ne sommes-nous pas en train de payer sur fonds publics une partie des intérêts des emprunts des accédants à la propriété dont certains ont des revenus annuels imposables égaux à 223 450 F par part !

L'Etat doit clarifier ses partenariats. Le logement est un domaine où l'économie mixte ouvrant un partenariat entre le privé et le public a toute son utilité. C'est ce que j'appelle le deuxième secteur du logement, celui où l'investisseur privé reçoit en échange de modalités contractuelles de mise à disposition de son bien une aide de l'Etat. Si l'on considère – ce qui n'est plus guère discuté – que le bailleur remplit une fonction « sociale » nécessaire. Et si nous croyons que ce système mixte est une des réponses à l'évolution positive de l'immobilier-logement, alors fixons des règles pour un dispositif pérenne qui ne soit pas, comme actuellement, une machine à fabriquer du studio cher.

Un autre partenariat doit se clarifier. C'est celui entre la politique nationale du logement et la gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction. Chaque année une douzaine de milliards de francs est mise en jeu. Je suggère qu'en l'état actuel de faiblesse de l'investissement immobilier, le taux de collecte ne soit plus modifié. Il est temps d'ouvrir des négociations avec le patronat, les syndicats, les pouvoirs publics et les collectivités locales sur le devenir, le fonctionnement et la mission de ce système de contribution au logement des salariés.

D'autres partenariats, en particulier avec les collectivités locales, sont à organiser. Notons que les principes de responsabilité ont considérablement évolué depuis la loi sur la mise en œuvre du droit au logement et la loi d'orientation pour la ville. La compétence unique de l'Etat en matière de logement s'est transformée en compétence partagée. Un nouveau champ de relations entre l'Etat et les communes est ouvert.

Un secteur de logement social, un secteur immobilier contractuel ne sauraient suffire à répondre aux besoins. Doit se développer un secteur entièrement libre, ne recevant aucune aide d'aucune espèce des pouvoirs publics et encadré par les lois et règlements de droit commun (règles d'urbanisme, rapports locatifs). Il s'agit là d'un investissement dont la rentabilité ou la non-rentabilité dépendent du marché et de sa conjoncture et non pas de règles fiscales particulières.

Or notre fiscalité est compliquée et souvent cumulative sur la valeur du bien, l'usage du bien et la transaction liée à ce bien. De plus, elle se partage entre différents « préleveurs » : Etat et collectivités locales, et pèse plus lourdement sur les valeurs immobilières que sur les valeurs mobilières.

Notre réflexion sur l'investissement immobilier dans le secteur ne peut échapper à la comparaison européenne et donc à une harmonisation des conditions offertes par chacun des pays. Si l'on peut douter que les particuliers iront de manière significative investir hors de France, cette hypothèse est tout à fait plausible pour les investisseurs professionnels. Je propose la négociation d'un plan de cinq ans de remise en ordre de la fiscalité immobilière ouvrant des perspectives contractuelles aux investisseurs.

La situation de crise dans laquelle nous sommes n'est pas surprenante en fin d'une aussi longue période de perturbation économique. Encore faut-il la maîtriser et la dépasser. Cela est possible si les pouvoirs publics et les partenaires de l'acte de bâtir sont en capacité de définir des règles ainsi que des objectifs stables et clairs pour une période longue ; sorte de contrat de sortie de crise authentifié par une loi-programme. Cela exige des choix politiques plus qu'une gestion financière.

(*) Député des Yvelines et président du Conseil national de l'habitat.

Vendre des HLM



Pour résoudre la crise, il faut permettre aux sociétés d'HLM de vendre en bloc des immeubles à des opérateurs privés qui s'engageraient à les céder en priorité à leurs occupants, suggère Pierre Lehalle, directeur d'une société spécialisée dans ce genre d'opérations.

par PIERRE LEHALLE (*)

AUJOURD'HUI, 55 % des Français sont propriétaires de leur logement, mais les 10 ou 15 % qui souhaiteraient aussi le devenir ne le peuvent plus. En effet, les prix des logements neufs sont devenus tels que ceux qui ne sont pas encore propriétaires n'ont plus les moyens d'acheter. Ils occupent, à leur corps défendant, un parc social qui n'a pas été conçu pour eux et vivent leur situation comme une frustration, porteuse d'explosions futures très graves. Les HLM dont on se plaignait qu'elles se vident dans les années 70 sont désormais pleines, pendant que les crédits du logement social ont du mal à être consommés par les organismes constructeurs du fait de ces prix.

Pour permettre l'accession à la propriété des jeunes, des fonctionnaires et des couches moyennes qui n'y ont pas encore accédé, il faudrait augmenter le budget de l'Etat affecté à ce poste de 50 %. Comme il faudrait faire de même pour l'éducation, la justice, la santé, la recherche...

Comment permettre la primo-accession à la propriété de ces populations, sachant que (sauf en région parisienne, où un traitement quantitatif d'urgence s'impose, compte tenu de la pénurie) globalement le nombre de logements existants et en construction chaque année en France, sur la base de 300 000 logements, est suffisant.

Une solution existe. Elle consisterait à permettre la vente chaque année de 30 à 35 000 logements sociaux anciens (à peine 1 % du parc social) à leurs locataires, après réhabilitation, à moitié prix du neuf. Certains le font de façon sauvage. Ainsi, ces derniers temps, les institutionnels ont vendu à des marchands de biens de nombreux programmes des années 60. Ceci a appauvri le locatif social de fait, car ces sociétés se sont empressées de réinvestir dans des bureaux avec le bonheur que l'on sait. Il ne faut, cependant, pas l'interdire mais l'encourager en le réglementant.

Certes, également, la loi autorise déjà les sociétés d'HLM à vendre des logements à leurs locataires, mais celles qui ont essayé ont abandonné, car telle qu'elle existe, cette législation est inopérante. Outre la très grande lourdeur de la procédure et l'inadaptation des formes de financement, les sociétés d'HLM se retrouvent devoir continuer à gérer les logements de ceux qui restent locataires dans une copropriété où elles n'ont plus la majorité. Dans ces conditions, loin de s'améliorer, la situation se dégrade encore plus vite et ceux qui ont acheté cherchent à revendre sans y arriver. On a alors substitué une copropriété à la dérive à un immeuble locatif à problèmes.

La solution que nous préconisons est donc d'autoriser la vente en bloc par les sociétés HLM d'immeubles occupés à des opérateurs privés qui s'engageraient par convention à les revendre en priorité aux occupants. Ses avantages sont nombreux. D'abord elle fera rentrer dans les caisses des organismes sociaux plus de 4 milliards de francs chaque année (soit environ 20 % du budget global de l'aide à la pierre de l'Etat) venus du secteur privé et qui leur permettront, par effet de levier, de construire ou réhabiliter presque autant de logements sociaux supplémentaires sans effort significatif de l'Etat. De plus, en permettant aux sociétés d'HLM, d'arbitrer, sans s'appauvrir, leur patrimoine, on leur donne les moyens de rationaliser leur gestion.

Par ailleurs, en vendant à des prix bas, c'est-à-dire avec des charges de remboursement équivalentes aux loyers, on permettra une première accession à la propriété aux jeunes et à des populations modestes. Quand ils revendront plus tard, ils auront alors l'apport personnel suffisant pour acheter du neuf, ce qui contribuera à une plus grande fluidité du marché immobilier et pèsera sur ses prix, à la baisse pour une fois.

Enfin stabiliser des familles modestes dans leur cadre de vie permettra d'assurer l'équilibre social du quartier tout en mixant les types d'occupation et en contribuant à renforcer le tissu urbain. On enrayera aussi le processus habituel de dégradation cumulatif que l'on voit réapparaître au lendemain des grands travaux de réhabilitation.

La réglementation serait simple : il s'agirait de conventions tripartites vendeurs-acquéreurs-Etat, précisant les prix de vente sur la base d'un bilan prévisionnel tel qu'il existe en matière de PAP, et assurant la protection des plus démunis et des locataires qui n'achèteraient pas.

A un moment où la question du logement redevient une urgence dans des conditions très différentes de ce qui a pu être autrefois, il convient de trouver des solutions neuves, adaptées, qui protègent tous les intérêts légitimes.

(*) Directeur de la société Propria.

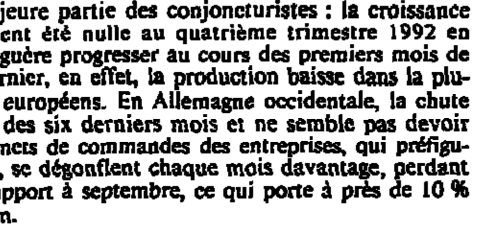
CONJONCTURE

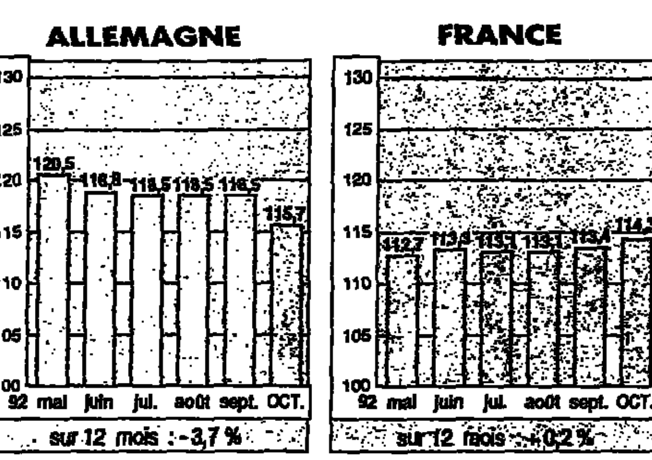
LES derniers indicateurs confirment les hypothèses récemment formulées par la majeure partie des conjoncturistes : la croissance aura vraisemblablement été nulle au quatrième trimestre 1992 en Europe et ne devrait guère progresser au cours des premiers mois de 1993. Depuis l'été dernier, en effet, la production baisse dans la plupart des grands pays européens. En Allemagne occidentale, la chute atteint 4 % au cours des six derniers mois et ne semble pas devoir s'interrompre. Les carnets de commandes des entreprises, qui préfigurent l'activité à venir, se dégonflent chaque mois davantage, perdant en octobre 5 % par rapport à septembre, ce qui porte à près de 10 % la contraction en un an.

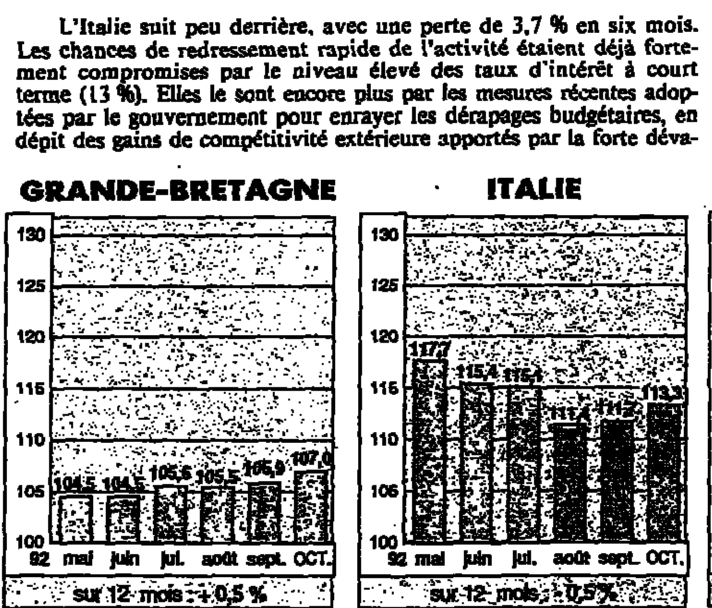
INDICATEUR • La production industrielle

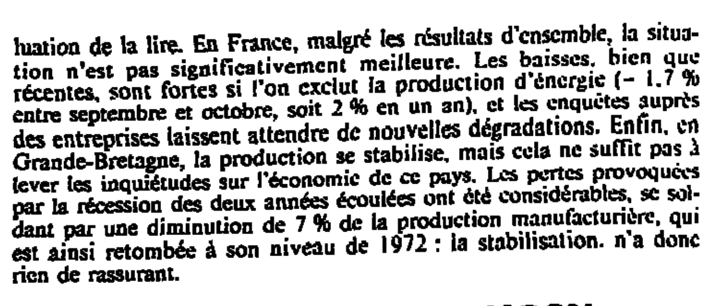
Panne européenne

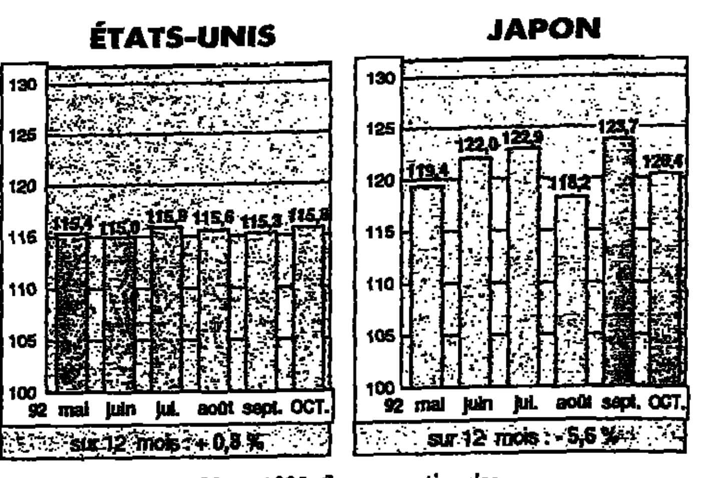
L'Italie suit peu derrière, avec une perte de 3,7 % en six mois. Les chances de redressement rapide de l'activité étaient déjà fortement compromises par le niveau élevé des taux d'intérêt à court terme (13 %). Elles le sont encore plus par les mesures récentes adoptées par le gouvernement pour enrayer les dérapages budgétaires, en dépit des gains de compétitivité extérieure apportés par la forte dévaluation de la lire. En France, malgré les résultats d'ensemble, la situation n'est pas significativement meilleure. Les baisses, bien que récentes, sont fortes si l'on exclut la production d'énergie (– 1,7 % entre septembre et octobre, soit 2 % en un an), et les enquêtes auprès des entreprises laissent attendre de nouvelles dégradations. Enfin, en Grande-Bretagne, la production se stabilise, mais cela ne suffit pas à lever les inquiétudes sur l'économie de ce pays. Les pertes provoquées par la récession des deux années écoulées ont été considérables, se soldant par une diminution de 7 % de la production manufacturière, qui est ainsi retombée à son niveau de 1972 : la stabilisation n'a donc rien de rassurant.











Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • Le Proche-Orient

Terres assoiffées

CENTRE de diffusion de l'agriculture et de l'élevage à l'époque du néolithique, le Proche-Orient a du mal aujourd'hui à nourrir sa population, qui a le taux de croissance le plus élevé du monde. La dynamique démographique, la stagnation de l'agriculture et le déclin de la production alimentaire ont rendu les pays du Proche-Orient structurellement importateurs de produits alimentaires de première nécessité tels que céréales, matières grasses, sucre, viandes et produits laitiers.

La valeur des importations agricoles dans la région s'est élevée en 1990 à plus de 17 milliards de dollars, alors que les exportations agricoles ont été d'environ 2,5 milliards de dollars, soit un déficit de 14,5 milliards de dollars. Les importations agricoles représentent environ le quart des importations totales, alors que les exportations agricoles ne constituent en moyenne que 2,5 % du total des exportations des pays de la région. En 1991, la plupart des pays de la zone ont accusé une diminution de leur production agricole par rapport à 1990 (– 2,1 % en Syrie, – 3 % en Egypte, – 3 % en Arabie saoudite et – 32 % en Irak).

La production de céréales a diminué en 1991 en raison de la baisse dramatique de la pro- duction en Irak (– 64 %), Jordanie (– 24,4 %) et au Liban (– 8 %). Par contre, l'Arabie saoudite (+ 11 %) et l'Egypte (+ 5,2 %) ont enregistré une progression de leur production. Le déficit céréalier reste important en dépit de l'augmentation du ratio d'autosuffisance en céréales, qui passe de 45,4 % en 1989 à 51,3 % en 1990. La production de viande de volaille a décliné de 3 % en 1991, et celle de lait de 2 %.

La production du sucre, après une progression de 8 % dans les années 60, a régressé dans les décennies suivantes, malgré un dynamisme relatif reflété par l'extension des superficies cultivées en canne à sucre et en betterave. La production des huiles n'augmente que faiblement : 1 à 2 % par an alors que les importations d'huiles végétales s'accroissent de 8 % depuis les années 70. Le déficit actuel pourrait doubler d'ici l'an 2000.

Les situations agricoles sont toutefois assez diversifiées dans la région : pays à potentiel limité (l'Arabie saoudite), pays dépourvus de potentiel (Koweït, Qatar, Emirats arabes unis et Bahreïn). Le reste des pays de la région possède un potentiel relativement élevé. Dans les deux premiers groupes, le développement du secteur agricole se heurte à des conditions naturelles et climatiques défavorables : une superficie exploitable relativement faible, des terres irriguées limitées, une pluviométrie nettement insuffisante (40 à 100 mm/an), une production peu variée, des rendements à l'hectare très faibles (ainsi, pour les céréales, le rendement moyen à l'hectare est de 1,1 tonne, contre 6 tonnes pour les pays développés).

Quant aux pays plus favorisés par la nature, ils manquent de moyens financiers pour réaliser les investissements agricoles nécessaires. Dans ce groupe (Egypte, Irak, Syrie, Jordanie...) où la pression démographique est particulièrement forte, la crise de la production vivrière se pose de façon aiguë.

La stagnation des exportations agricoles (étroitesse des marchés extérieurs) et la baisse des prix réels de certains produits (agrumes, coton...) ont conduit ces dernières années la majorité des Etats de la région à opter pour les cultures de substitution à l'importation afin de réduire le coût de la facture alimentaire.

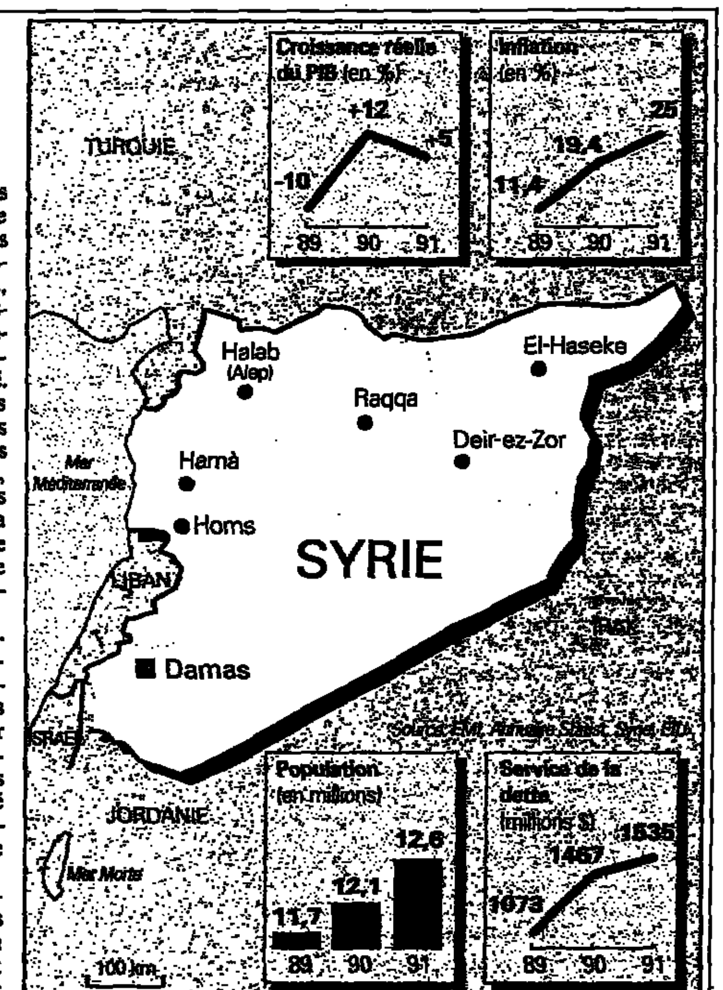
L'effort est donc porté essentiellement sur l'expansion des cultures irriguées, permettant de poursuivre une spécialisation dans les fruits et primeurs et de développer les cultures industrielles. Cette stratégie a marginalisé de grandes zones de cultures sèches et bloqué le développement de la céréaliculture, qui entraîne pourtant de lourdes dépenses d'importation.

Cette politique a aussi nécessité d'importants investissements hydrauliques, qui représentent en moyenne 50 % de l'investissement public dans l'agriculture depuis les années 80. Or le potentiel d'eau mobilisable est d'inégale importance selon les pays. Mais partout la pénurie se fait sentir. Dans plusieurs pays, les nappes aquifères souterraines sont en voie de tarissement rapide du fait du pompage anarchique et intensif, et leur exploitation systématique a entraîné une augmentation du degré de salinité des eaux, ce qui affecte la qualité des gisements.

Tous les moyens sont bons pour se procurer de l'eau : le recyclage des effluents (une partie des cultures en zone aride est alimentée par les égouts de Tel-Aviv), le dessalement de la mer, même l'acheminement par convois maritimes d'icebergs arctiques... l'eau devient un bien rare et précieux aussi stratégique que le pétrole. Le problème de l'eau constitue d'ailleurs un important volet du conflit israélo-arabe ; elle est à l'origine de controverses susceptibles de dégénérer en conflit majeur entre la Syrie et l'Irak et la Turquie, qui contrôle les sources du Tigre et de l'Euphrate et qui, en édifiant des barrages sur ces cours d'eau, diminue leur débit en aval dans les deux pays voisins.

Le déficit alimentaire dans la région et le problème de l'eau constituent une menace sérieuse en cette fin de siècle. Nourrir une population croissante, étancher la soif de la terre et de l'homme nécessite un effort régional ; que le pays bénéficie de la fraîcheur du Nil ou du Litani, du Jourdain, du Tigre ou de l'Euphrate, le remède se trouve dans la coopération (au niveau des recherches sur l'irrigation, le drainage, le traitement des eaux usées) et dans un accord régional sur l'eau pour éviter des guerres futures.

Katia Salamé



PAYS • La Syrie

Ouverture

L'ÉCONOMIE syrienne, anémiée et malade dans les années 80, manifeste depuis le début des années 90 des signes de convalescence qui s'expriment par une progression du PIB de 27 % (en prix courants) entre 1990 et 1991. L'investissement a atteint 13 % du PIB – contre 4 % en 1990 – avec une profusion de projets publics, financés essentiellement par des fonds arabes. La politique d'ouverture économique s'est traduite en mai 1991 par une nouvelle loi sur l'investissement (dite « loi dix ») qui encourage et protège le secteur privé. Par ailleurs, le gouvernement syrien a entrepris d'unifier progressivement les taux de change (1 dollar valant 11,25 livres syriennes – *LS* – au cours officiel et 47 *LS* au cours du marché libre).

Indiscutablement, la « bonne conduite » politique du président Assad lors de la guerre du Golfe a été payante : grâce à la réhabilitation de la Syrie aux yeux de l'Occident et des Etats du Golfe, les flux financiers ont retrouvé le chemin de Damas. Les fonds nets reçus par la Syrie au titre de l'aide au développement se sont élevés en 1991 à 721,8 millions de dollars, trois fois plus qu'en 1989, selon l'OCDE.

La part du lion – 550,3 millions de dollars (plus de 76 % du total) – est accordée par les Etats du Golfe sous forme d'aides bilatérales. Les pays membres de la Communauté européenne occupent la seconde place, avec 154 millions de dollars (21 % du total). Alimenté par un surplus pétrolier dépassant le milliard de dollars, l'excédent budgétaire avait déjà atteint 970 millions de dollars en 1991. Dans le budget 1992, les dépenses militaires ont baissé, passant de 39 % à 29 % des dépenses totales, mais l'administration pèse toujours lourd : 68 % du budget.

Toutefois, l'amélioration de la situation reste précaire : d'une part, la reprise de l'activité ne s'est pas diffusée à l'ensemble des secteurs, et une grande majorité des 12,6 millions de Syriens ne bénéficient pas encore des changements. Le secteur tertiaire produit plus de la moitié de la valeur ajoutée, ce qui reflète la faiblesse de la base productive. L'industrie – textile, agroalimentaire, chimie – est constituée pour l'essentiel de petites et moyennes unités appartenant au secteur public.

C'est une industrie de transformation tournée vers le marché intérieur : les exportations industrielles n'ont représenté entre 1986 et 1990 que 37 % des exportations totales. La très faible proportion de terres irriguées rend la production agricole très dépendante du climat. D'autre part, le surplus pétrolier devrait décliner dans la seconde moitié de la décennie et l'aide arabe est aléatoire. Enfin la libéralisation économique a du mal à démarrer dans un pays encore soumis à un régime totalitaire.

K. S.

SECTEUR • La mécanique

Sérieusement grippée

L'INDUSTRIE mécanique a souffert en 1992. Elle s'attend à souffrir de même l'an prochain. Les causes du mal sont connues : une activité trop faible pour conforter les carnets de commande et une concurrence qui se déchaîne sur des marchés soudain rétrécis. Ce secteur qui représente à lui tout seul 58 % du marché de la sous-traitance doit absorber, sans coup férir, les baisses de cadence des donneurs d'ordre.

Aucun des domaines de la mécanique ne peut donc échapper à l'inquiétude. Que ce soit dans l'équipement mécanique proprement dit (47 % du chiffre d'affaires de l'industrie), dans la transformation des métaux (42 %) ou la mécanique de précision (11 %), les entreprises scrutent désormais avec inquiétude l'évolution de la construction automobile, l'un de leurs plus gros débouchés.

D'autant que la crise de l'aéronautique et du militaire, qui a déjà « plombé » l'activité cette année, prolongera ses effets en 1993 et que, de leur côté, le marasme du bâtiment ou la crise agricole ne laissent qu'une faible marge de manœuvre aux fabricants d'engins.

Sans redémarrage notable de la croissance, on voit donc mal ce qui pourrait sortir ce secteur de la morosité. Dans une note publiée en décembre, les conjoncturistes de la Fédération des industries mécaniques estiment à 3,3 % le repli de la production en volume pour 1992. L'an passé, la baisse avait déjà été de 5,5 %. Pour la seconde année consécutive, la demande sur le marché intérieur a diminué *« de manière exceptionnellement forte »*, perdant 7 % en volume.

L'équipement mécanique *stricto sensu* et la transformation des métaux sont les deux secteurs les plus touchés. Le premier a vu son volume d'activité fléchir de 5 % en 1992. Pour le second, la perte de charge a été un peu moins spectaculaire avec une baisse de 2 %. La mécanique de précision, qui regroupe des entreprises souvent concentrées sur des « niches », des micro-activités, a globalement limité les dégâts. Mais, de l'avis des professionnels du secteur, cette plus grande résistance d'ensemble recouvre en fait des situations extrêmement contrastées.

La conjoncture mécanique est dont globalement morose. Ses effets se font sentir sur l'emploi. Pour la seconde année consécutive, le nombre de salariés affichera un recul de 3 %.

Tout repose actuellement sur les performances à l'exportation des firmes du secteur. Des performances réelles puisque les industriels français ont gagné des parts de marché dans un contexte concurrentiel plutôt difficile.

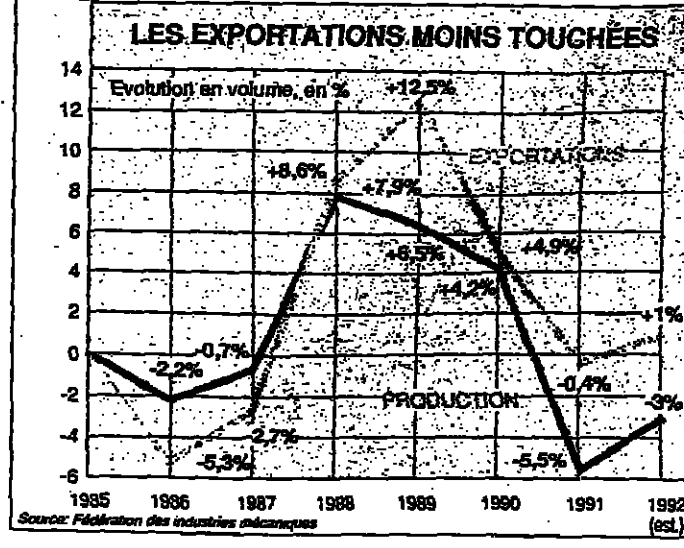
Mais des résultats – ô combien ! – fragiles. *« Sur les trois premiers trimestres de l'année 1992*, constatent les experts, *les ventes de la mécanique française ont progressé de 4 % en Allemagne, de plus de 20 % au Royaume-Uni, de 9 % en Italie et en Espagne. »*

Le dernier trimestre, lui, est plus incertain. En Allemagne, l'activité industrielle montre, en cette fin d'année 1992, de très sérieux signes d'essoufflement. Quant aux marchés britannique, italien et espagnol, ils risquent de se faire plus âpres pour les exportateurs français, pour cause de dévaluation récente des devises locales.

1993 se présente donc plutôt mal. Les « mécaniciens » redoutent un nouveau fléchissement des dépenses d'investissement des entreprises, qui assurent, directement ou indirectement, près de 60 % du débouché de leur industrie.

L'investissement industriel, selon l'INSEE, a chuté de 11 % en volume en 1992, après un repli de 8,4 % l'année précédente. La profession, pour qui cette tendance à la baisse ne peut perdurer sans hypothéquer l'avenir du secteur manufacturier, réclame d'ailleurs des mesures de relance.

Caroline Monnot



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

